★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9336 36 PAGES — MARDI 21 JANVIER 1975

A Bruxelles

Le plan français sur les prix agricoles relance le débat entre les Neuf

LIRE PAGE 36 L'ARTICLE DE PHILIPPE LEMAITRE.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Grande-Bretagne reste une île

La Grande-Bretagne est une île et entend le rester. Telle est la signification la plus claire de la décision du gouvernement de Londres d'arrêter la construction du tunnel sous la Manche.

Contrairement à beaucoup d'autres projets grandioses, mais aventureux, cet ouvrage, imaginé en 1802 par l'ingénieur Albert Mathieu, chaleureusement approuvé par Napoléon et, soixante-dix ans plus tard, par Disraeli, décidé « définitivement » — croyait-on — par Georges Pompidou et son partenaire britannique de l'époque, M. Wilson lui-même, le 8 juillet 1966, devait être hautement rentable et produire, selon les dernières estimations, un intérêt de 15 à 17 %.

Si les obstacles à l'entreprise ne tenaient qu'aux difficultés financières présentes, de la Grande-Bretagne comme d'ailleurs de la France, maintes solutions seraient possibles. Les constructeurs du tunnel ne font pas appel au trésor public français et britanniques, mais, par le canal d'une société privée, aux capitaux internationaux. Ceux-ci, on le sait, ne manquent pas. On peut en trouver en Europe. On peut en trouver aussi chez les producteurs de pétrole, dont les capitaux flottants, faute d'investissements sérieux suffisants, alimentent si fâcheusement la spéculation. Rien n'empêcherait donc d'accroître le capital de la société du tunnel, si besoin est. Rien n'empêcherait non plus un étalement raisonnable des travaux.

Il suffirait pour cela d'imagination et, plus encore, de volonté politique. Dire que M. Wilson en manque est un euphémisme. Il refuse, purement et simplement, de donner une priorité élevée à une entreprise bénéfique non seulement pour les relations franco-britanniques, mais pour l'Europe tout entière, et à établir ce lien physique entre l'île et le continent, que Georges Pompidou, entre autres, considérait comme capital pour l'avenir de tous les Européens.

La décision de M. Wilson doit être replacée dans un ensemble désastreux, où échecs et demi-échecs s'accumulent : le Concorde (dont tous les malheurs ne viennent d'ailleurs pas des Britanniques), le programme spatial européen (dont les Britanniques se sont retirés après en avoir été les promoteurs), les prochaines négociations franco-britanniques sur les zones de pêche (qui s'annoncent mal). Le plus grave reste, bien entendu, la fameuse « renégociation » des conditions de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, jusqu'ici « le plus grand des desseins » auxquels M. Wilson ait attaché son nom.

La « renégociation » n'a de sens que dans la mesure où la Grande-Bretagne veut bénéficier dans la Communauté européenne d'un traitement privilégié et se situe dans un avenir plus insulaire qu'européen. Un des membres les plus importants du gouvernement de Londres, M. Peter Shore, ministre du commerce, ne s'écriait-il pas samedi : « Y a-t-il eu une époque où le peuple britannique se soit senti moins sûr de lui-même, moins confiant qu'aujourd'hui, que depuis qu'il est membre de la Communauté économique européenne ? »

Dans ses déclarations au « Monde », samedi, le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, souhaitait que la Grande-Bretagne « mesure les conséquences qu'aurait pour elle sa sortie de la Communauté européenne ». L'exemple des pays du continent qui n'ont cessé depuis quinze ans d'ouvrir plus grandes leurs frontières ne devrait-il pas persuader les Britanniques que la solution de leurs difficultés ne se trouve pas dans ce repli sur eux-mêmes qu'ils dénoncent si souvent chez les autres, en particulier chez les Français ?

Rien n'est tout à fait définitif en politique, et ce qui a été fait n'est jamais totalement perdu. Les plans resteront dans les cartons et les amorces du tunnel ne seront cependant pas rebouchées. Un jour viendra où l'ouvrage qui est dans la nature des choses et de la géographie sera repris. Mais quand ?

« NOYAU DIRIGEANT DU PEUPLE TOUT ENTIER »

Le parti communiste chinois devient l'« organe suprême du pouvoir d'État »

L'Assemblée appelle tous les peuples à se préparer à la guerre

L'Assemblée nationale chinoise s'est réunie du 13 au 17 janvier dans le plus grand secret à Pékin. Si M. Chou En-lai a présenté un rapport, pour le moment inédit, M. Mao Tse-toung n'est pas apparu. L'Assemblée a approuvé la révision, proposée par le parti, de la Constitution de 1954. Désormais « Etat socialiste de dictature du prolétariat », *la Chine sera dirigée par le parti communiste,* « noyau dirigeant du peuple tout entier » *et* « organe suprême du pouvoir d'Etat ». *Si le droit de grève est reconnu, tout débat doit se situer à l'intérieur de l'idéologie marxiste et de la* « pensée-maotsetoung ». *La hiérarchie du gouvernement reflète parfaitement — la personne du président étant placée à part — celle du parti communiste, dont la direction prend en main le commandement de l'armée et des milices. Le poste de président de la République est supprimé.*

Le communiqué de l'Assemblée insiste sur la nécessité pour tous les pays de se préparer en vue d'une guerre mondiale que risque, selon Pékin, de provoquer la lutte pour l'hégémonie de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis. La Chine demande non seulement au tiers-monde, mais au « deuxième monde » *— dont fait partie l'Europe — de s'unir pour résister à ce danger. La Constitution elle-même condamne d'ailleurs à la fois l'* « impérialisme » *américain et le* « social impérialisme » *soviétique.*

De notre correspondant ALAIN BOUC

Pékin. — Brusquement, samedi soir 18 janvier, Pékin s'est mis à briller. Dans les grandes avenues où, par mesure d'économie, on n'allume que la moitié des lampes, tous les réverbères entre les arbres et les buissons ont chassé la nuit au carillon de 20 heures, tandis que, signe des grands jours, des milliers d'ampoules accrochées au mur des bâtiments publics en dessinaient la silhouette au-dessus des cours endormies. Ainsi les habitants de la capitale ont-ils enfin appris la réunion de la quatrième Assemblée nationale. La plupart ont tourné le bouton de la radio pour prendre les informations, en le poussant comme souvent jusqu'au maximum de puissance. Quelques pétards retentirent dans les ruelles, des fusées rougirent les toits de tuile, et quelques grosses caisses se mirent à battre sourdement dans les quartiers.

On ne saurait dire pourtant que l'événement ait suscité des manifestations d'enthousiasme semblables à celles qui avaient suivi le dixième congrès du parti. La nuit, après tout, était trop froide. Il n'y avait pas de grande surprise, les textes avaient été discutés longuement à la base, et puis, les Chinois savaient bien qu'il s'agissait d'un organisme politique subordonné. Il n'empêche que cette session de l'Assemblée va marquer un tournant dans la vie politique nationale si, du moins, elle tient ses promesses écrites.

Nous disposons maintenant de trois textes fondamentaux. En attendant le rapport de M. Chou En-lai sur les travaux du gouvernement.

(Lire la suite page 2.)

LA NOUVELLE ORTHODOXIE

M. Lucien Bianco, sinologue et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a fait récemment une visite en Chine à l'occasion d'un voyage organisé par l'Ecole normale supérieure. Dans deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, il nous livre, à titre de témoignage, ses impressions personnelles.

I. — L'énigme des chiffres

par LUCIEN BIANCO

Le voyageur a peu de chances de découvrir en Chine quoi que ce soit de nouveau. Il a tôt fait d'épuiser ce qui est « ouvert » aux étrangers, et qui a été cent fois relaté et répertorié. Mais il y a mieux à faire qu'ajouter un détail inédit : retrancher. Autrement dit, jeter le doute sur la vertu du voyage.

A la commune populaire de l'amitié sino-vietnamienne, dans la banlieue de Pékin, nous sommes reçus par Mme Xu, une jeune femme énergique et intelligente, vice-président du comité révolutionnaire de la commune populaire, qui donne l'impression de croire à ce qu'elle fait. Après son exposé concret et précis, je lui demande combien de naissances la commune a enregistrées en 1973. Six cents naissances pour trente-six mille habitants, apprendrai-je plus tard, mais, pour l'heure, j'entends un tout autre langage : le taux de natalité était de 17 pour mille en 1973, contre 26 pour mille à la veille de la révolution culturelle.

Pourquoi mon insatiabilité me pousse-t-elle à lui demander encore le taux de mortalité ? Je gâche sottement des relations jusqu'alors cordiales et confiantes en lui laissant entendre que le chiffre de cent morts en 1973 qu'elle fournit en réponse à ma question, et qui correspond à un taux de mortalité inférieure à 3 pour mille, ne me paraît guère vraisemblable. Elle corrige : « *Disons quatre morts dans chacun des trente-six villages de la commune* », ce qui ne me satisfait pas davantage. J'apprécie, en revanche, beaucoup plus sa conclusion boudeuse : « *En tout cas, il n'y a plus que les vieux qui meurent.* » C'est bien là, en effet, l'essentiel et la mesure de l'immense progrès accompli en l'espace d'une génération.

(Lire la suite page 4.)

Après avoir obtenu de partir à bord d'un Boeing d'Air France

Les trois terroristes arabes ont libéré leurs dix otages à l'aérogare d'Orly

L'ambassadeur d'Égypte a mené les négociations

Dix personnes — cinq femmes, quatre hommes et un enfant — qui étaient retenues comme otages dans les toilettes de l'aerogare d'Orly-Sud depuis le milieu de l'après-midi du dimanche 19 janvier, par trois terroristes arabes après l'échec d'un attentat contre un Boeing 747 de la compagnie israélienne El Al ont été relâchées saines et sauves ce lundi matin. Vers 16 h. 30 dimanche, au moment où le commando tentait de s'enfuir, une vingtaine de personnes avaient été blessées dont huit ont été hospitalisées.

Les négociations ont été menées à partir de 7 h. 45 ce lundi matin, en arabe, par l'ambassadeur d'Egypte en France, M. Naguib A. Kadry. Les terroristes — qui ont libéré leurs derniers otages au pied de la passerelle d'un Boeing 707 d'Air France — ont décollé à 9 h. 55 en direction de Rome et du Caire. Quelques instants plus tard, un correspondant anonyme signalait aux autorités d'Orly qu'une bombe avait été placée dans un avion d'El Al qui devait partir ce matin pour Tel-Aviv ; la fouille entreprise n'a donné aucun résultat.

« *S'il n'y avait pas eu d'otages, il est évident que nous aurions agi bien différemment, avec beaucoup plus de sévérité à l'égard de ces assassins* », a déclaré M. Michel Poniatowski, lors d'une brève conférence de presse, lundi 20 janvier, à l'aérogare d'Orly-Sud, où le ministre de l'intérieur s'était rendu, dimanche, dès 18 h. 15.

M. PONIATOWSKI : des « assassins »

M. Poniatowski a précisé que la présence d'otages avait pu être décelée dans la nuit par des « *prises de son* » à travers les cloisons du local où s'étaient retranchés les terroristes ; par la suite, des images prises par caméra en ont apporté la confirmation. « *Dès lors*, a déclaré le ministre, *nous avons décidé qu'il fallait préserver d'abord la vie des otages, car il y avait non seulement quatre hommes, mais surtout cinq femmes et un enfant.* »

M. Poniatowski, qui a insisté sur l'emploi du qualificatif d' « *assassins* » à l'égard des terroristes, a souligné : « *Nous n'avons pas négocié, nous avons seulement donné des conditions et présenté des exigences pour préserver la vie des otages.* »

Le ministre de l'intérieur a tenu à remercier l'ambassadeur d'Egypte à Paris, dont l'intervention a été « *très importante* ».

Huit jours après l'attentat manqué au bazooka — lundi 13 janvier, à Orly — contre un avion de la compagnie El Al (c'est un appareil yougoslave qui avait été touché), M. Poniatowski a estimé que « *les précautions maximum avaient été prises* », comme l'avait prouvé, la veille, l'intervention très rapide « *des policiers contre le commando sur la terrasse de l'aérogare* ».

Revendiqué, selon certaines sources, par un commando Mohamed Boudia, l'attentat d'Orly a été condamné par l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), qui dénonce ce « *complot contre la lutte du peuple palestinien* » et menace les terroristes d'un jugement devant un tribunal populaire. En revanche, M. Ben Natan s'indigne de l' « *impunité* » dont jouissent les commandos de fedayin sur le territoire français. « *Je ne crois pas un mot des condamnations de l'O.L.P.* », a précisé l'ambassadeur d'Israël, qui a rappelé qu' « *aucun des terroristes remis aux autorités palestiniennes n'a été jugé* ».

(Lire nos informations page 11.)

L'impuissance

Comme après chaque attentat, manqué ou non, « chez nous » ou ailleurs, les adversaires de la politique arabe du gouvernement se hâtent de réclamer son abandon en affirmant simultanément que la violence dessert la cause palestinienne. Ni l'une ni l'autre de ces prises de position n'a été, jusqu'ici suivie d'effet, alors qu'il ne manque pas, au gouvernement, de partenaires de la fermeté. Sans doute est-ce parce que, françaises ou non, la politique et la diplomatie tiennent plus compte des réalités et des intérêts que des émotions ou des sentiments les plus compréhensibles. Répéter les mêmes protestations en haussant chaque fois le ton, sans aboutir au moindre résultat, ne fait que souligner l'impuissance politique, sans aggraver la condamnation morale

L'ambassadeur d'Israël a repris à la télévision, dimanche soir, l'argument selon lequel l'attentat d'Orly, ou bien a été décidé en réalité par l'O.L.P., ou bien démontre son impuissance, ce qui dans les deux cas la disqualifie, selon lui, comme interlocuteur valable. On peut tout aussi bien soutenir que le choix de la France comme théâtre de ses exploits criminels par le commando Mohammed Boudia s'explique par le désir de ne pas laisser M. Yasser Arafat, trop conciliant à ses yeux, tirer parti des pas accomplis par Paris en direction de l'O.L.P. En revanche, le fait que les deux terroristes aient demandé à partir pour une capitale arabe contredit la thèse de certains milieux palestiniens, émise notamment après les attentat contre trois journaux parisiens, l'été dernier, selon laquelle le commando Boudia serait une création des services secrets israéliens

AU JOUR LE JOUR

De grands absents

Les paysans du Sud libanais dont l'artillerie israélienne pilonne les villages sont aussi des otages de la guerre. Mais le monde est malheureusement habitué à voir les populations civiles faire les frais d'un conflit.

Il est donc presque étonnant que des attentats comme celui d'Orly bouleversent encore l'opinion. Sans doute est-ce parce que la violence y prend une nouvelle forme, plus caricaturale encore. Sans doute, aussi, parce que les caméras, les micros et les projecteurs sont sur les lieux. Et que les terroristes sont là pour ça.

Mais, à part les otages innocents, les terroristes irresponsables et les médias qui constatent, il y a, dans tous ces drames, de grands absents : les puissants aux mains propres, qui détiennent la paix comme un otage et qui attendent parfois la guerre comme un Boeing.

BERNARD CHAPUIS.

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA JEUDI UNE ALLOCUTION RADIO-TÉLÉVISÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation jeudi 23 janvier, à 20 heures, dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu ».

« Mon seul objectif est d'aider les Palestiniens à récupérer leur patrie »

nous déclare le roi Hussein

(Lire page 6.)

En décembre 1974

LES OFFRES D'EMPLOI ONT AUGMENTÉ MAIS LE CHOMAGE A CONTINUÉ DE CROITRE

Le chômage a continué à augmenter en décembre 1974, mais à un rythme ralenti. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé de 690 000 à la fin du mois de novembre à 723 000 à la fin du mois de décembre, soit une progression de 4,8 %, alors qu'entre octobre et novembre la progression avait été de 9,4 %.

En données corrigées des variations saisonnières, les chiffres sont respectivement de 626 000 pour novembre et 660 000 pour décembre (+ 5,4 %). En un an, l'augmentation des demandes d'emploi est de l'ordre de 56 %.

Les offres d'emploi, qui avaient diminué de façon sensible ces derniers mois, ont, cette fois, augmenté de 22 %, passant de 98 300 fin novembre à 120 000 fin décembre. Les offres sont néanmoins inférieures de 45 % à ce qu'elles étaient en décembre 1973.

APRÈS LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE

La hiérarchie du P.C. domine le cabinet

Le premier ministre, M. Chou En-lai, est membre du comité central, du bureau politique et du comité permanent du bureau politique. Les douze vice-premiers ministres occupent de hautes fonctions dans le parti. Le premier d'entre eux, M. Teng Hsiao-ping, est vice-président du comité central, membre du bureau politique et de son comité permanent. M. Chang Chun-chiao est membre du bureau politique et du comité permanent du bureau. Les cinq noms suivants dans la liste des vice-premiers ministres sont ceux de membres du bureau politique. Mme Wu Kuei-hsien est membre suppléant du bureau politique.

MM. Wang Chen, Yu Chiu-li et Ku Mu sont membres du comité central. M. Sun Chien est membre suppléant du comité central.

Ainsi, de M. Chou En-lai à M. Sun Chien, la liste gouvernementale reflète l'importance hiérarchique des personnalités au sein du parti. Trois vice-premiers ministres ont d'autre part des fonctions techniques au gouvernement puisque M. Hua Kuo-feng est ministre de la sécurité publique, M. Yu Chiu-li ministre du plan et M. Ku Mu ministre de la construction de base.

Les autres dirigeants du P.C. occupant des fonctions ministérielles sont MM. Chiao Kuan-hua (membre du comité central), Yeh Chien-ying (vice-président du comité central, membre du bureau politique et de son comité permanent), Li Chiang (comité central), Fang Yi (comité central), Li Shui-ching (comité central), Liu Hsi-yao (membre suppléant du comité central), Wang Cheng (comité central), Mme Chien Cheng-ying (comité central), M. Chien Chi-kuang (comité central), Mme Liu Hsiang-ping (comité central) et M. Chuang Tse-tung (comité central).

Dautre part, M. Wu Teh, membre du bureau politique et président du comité révolutionnaire de Pékin, a assuré le secrétariat général du Congrès national du peuple (Assemblée nationale).

Le nouveau gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement chinois désigné le 17 janvier par la première session de la quatrième législature :

Premier ministre : M. Chou En-lai.

Vice-premiers ministres : MM. Teng Hsiao-ping, Chang Chun-chiao, Li Hsien-nien, Chen Hsi-lien, Chi Teng-kuei, Hua Kuo-feng, Chen Yung-kuei, Mme Wu Kuei-hsien, MM. Wang Chen, Yu Chiu-li, Ku Mu, Sun Chien.

Ministre des affaires étrangères : M. Chiao Kuan-hua.

Ministre de la défense nationale : M. Yeh Chien-ying.

Ministre chargé de la commission du Plan d'Etat : M. Yu Chiu-li.

Ministre chargé de la commission d'Etat pour la construction de base : M. Ku Mu.

Ministre de la sécurité publique : M. Hua Kuo-feng.

Ministre du commerce extérieur : M. Li Chiang.

Ministre des relations économiques avec l'étranger : M. Fang Yi.

Ministre de l'agriculture et des forêts : M. Sha Feng.

Ministre de l'industrie métallurgique : M. Chen Shao-kun.

Ministre du premier ministère de l'industrie mécanique : M. Li Shui-ching.

Ministre du deuxième ministère de l'industrie mécanique : M. Liu Hsi-yao.

Ministre du troisième ministère de l'industrie mécanique : M. Li Chi-tai.

Ministre du quatrième ministère de l'industrie mécanique : M. Wang Cheng.

Ministre du cinquième ministère de l'industrie mécanique : M. Li Cheng-fang.

Ministre du sixième ministère de l'industrie mécanique : M. Pien Chiang-ying.

Ministre du septième ministère de l'industrie mécanique : M. Wang Yang.

Ministre de l'industrie houillère : M. Hsu Chin-chiang.

Ministre de l'industrie pétrolière et chimique : M. Kang Shih-en.

Ministre des eaux et de l'énergie électrique : Mme Chien Cheng-

Ministre de l'industrie légère : M. Chien Chih-kuang.

Ministre des chemins de fer : M. Wan Li.

Ministre des postes et télécommunications : M. Chung Fu-hsiang.

Ministre des finances : M. Chang Ching-fu.

Ministre du commerce intérieur : M. Fan Tzu-[illegible].

Ministre de la culture : M. Yu Hui-yung

Ministre de l'éducation : M. Chou Jung-hsin.

Ministre de la santé publique : Mme Liu Hsiang-ping.

Ministre chargé de la commission de la culture physique et des sports : M. Chuang Tse-tung.

LES VICE-PREMIERS MINISTRES

Nous donnons ci-dessous quelques éléments biographiques des vice-premiers ministres qui sont aussi membres du bureau politique du P.C. (un « portrait » de M. Teng Hsiao-ping, le premier d'entre eux, a été publié dans « le Monde » du 19-20 janvier).

M. Chang Chun-chiao

Age de soixante-quatre ans, il entre pour la première fois au gouvernement. C'est un homme de Changhai, où il a eu un poste de direction à *Chine nouvelle* (1950), au journal local *Quotidien de la libération* (1954), s'occupant aussi depuis la grande ville de questions d'éditions et de relations culturelles avec l'étranger. Parallèlement, il occupe des fonctions dans les organisations du P.C. de Changhai, en particulier pendant la révolution culturelle. On le retrouve alors commissaire politique de la garnison et président du comité révolutionnaire de Changhai (1967), membre du comité central et du bureau politique du P.C. (1969), secrétaire général du parti à Changhai (1970). Promu en 1973 au rang de membre du comité permanent du bureau politique du P.C., il apparaît, en outre, désormais, comme le n° 4 du gouvernement.

M. Li Hsien-nien

Né en 1905, il est vice-premier ministre depuis 1954. Membre du P.C. en 1927, il rejoint très vite les maquis, grimpe rapidement dans la hiérarchie des commissaires et ne cesse de combattre jusqu'en 1949. Il avait été nommé au comité central en 1945. Il occupe, après la libération, de hautes fonctions dans le Hupei, sa province natale, dans le domaine économique notamment, dirige plusieurs délégations à l'étranger (Mongolie, Albanie, U.R.S.S., etc.), entre au bureau politique en 1956. Il signe plusieurs accords économiques avec des pays étrangers avant de devenir, en 1962, vice-président au Plan. Considéré comme très proche de M. Chou En-lai, il traverse sans difficultés apparentes les épreuves de la révolution culturelle et les IX[e] et X[e] congrès du P.C.

M. Chen Hsi-lien

Né en 1913 dans le Hupei, il combat dès l'âge de treize ans dans un mouvement de jeunesse du P.C. et commence une longue carrière politico-militaire dans la guerre civile et la guerre contre les Japonais. Maire de Chungking en 1950, chef de l'artillerie de l'armée populaire (1951), membre du conseil de la défense et général en 1954, membre d'une mission militaire d'amitié en U.R.S.S. en 1957, commandant de la région militaire du Shenyang en 1959, il entre ensuite au comité central, puis au bureau politique du P.C. (1969), avant de devenir vice-premier ministre en 1975.

M. Chi Teng-kuei

Originaire de la province du Honan, il est nouvellement promu au gouvernement. Il apparaît en 1959 dans la vie politique comme secrétaire d'un comité de district du P.C. ; en juillet, il est membre suppléant du comité du parti du Honan et paraît devoir sa promotion à la révolution culturelle. Vice-président du comité révolutionnaire du Honan en 1968, membre du comité central au IX[e] congrès de 1969, secrétaire du comité du Honan en 1971. Il devient membre du bureau politique en 1973. Il est actuellement commissaire politique de la région militaire de Pékin.

M. Hua Kuo-feng

Nouveau vice-premier ministre et ministre de la sécurité publique, il semble avoir passé la majeure partie de sa vie dans le Hunan.

Nommé vice-gouverneur du Hunan en 1958, poste qu'il conservera jusqu'en 1967, il s'occupe de questions économiques dans sa province et est député à la troisième législature (1964). Il devient vice-président du comité révolutionnaire provincial en 1968, entre au comité central du P.C. au congrès de 1969, est premier secrétaire du comité du parti du Hunan en 1970 et membre du bureau politique en août 1973. Il sera critiqué en juin et juillet 1974 sur des affiches apposées à Pékin et à Changsha, capitale du Hunan, ce qui n'a apparemment pas gêné la grande promotion qui est la sienne en ce mois de janvier 1975. Il remplace, au poste de ministre de la sécurité publique, M. Li Chen, disparu de la scène à la fin de 1973.

M. Chen Yung-kwei

Il est né dans le Shansi. Secrétaire de la cellule du parti de son village, il doit sa fulgurante carrière au fait que Tachai, où il était paysan, est devenu l'exemple du travail à réaliser dans les campagnes, tel que l'a défini le président Mao. Secrétaire du comité de parti de la province et vice-président du comité révolutionnaire de la province en 1971. Il est membre du comité central depuis 1969 et du bureau politique depuis 1973.

« L'organe suprême du pouvoir d'État »

(Suite de la première page.)

Ce sont le communiqué de presse de l'Assemblée, daté du 17 ; le discours de M. Chang Chun-chiao sur la révision constitutionnelle, et la Constitution révisée.

Partout s'affirme le nouveau monopole de direction du parti sur la vie publique. La direction unique du parti, thème de tant d'éditoriaux l'année dernière, est passée à présent dans la Constitution. Une bonne partie des vice-premiers ministres appartiennent au bureau politique élu par le Congrès de 1973.

Le parti communiste, jusqu'à présent « *noyau dirigeant de la cause révolutionnaire* », devient, selon l'article 2 de la Constitution, « *le noyau dirigeant du peuple chinois tout entier* » et, comme le souligne le préambule, la Chine doit « *maintenir la ligne et les principes politiques fondamentaux du P.C.C. pour toute la période historique du socialisme* ».

L'Assemblée a décidé de supprimer ou de subordonner au parti tous les organismes semi-indépendants qui pourraient subsister. Il n'y a plus de présidence de la République ; l'organe supérieur de l'Etat est le comité permanent de l'Assemblée, qui reçoit désormais les prérogatives de la présidence. Mais même chef d'Etat collégial, le comité permanent reste un organe subordonné : il ne lui incombe plus de convoquer l'Assemblée et de fixer son ordre du jour. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les phrases liminaires du discours de M. Chang Chun-chiao : « *Le projet de révision de la Constitution de la République populaire de Chine, soumis à l'examen de la présente Assemblée par le comité central du P.C.C. vous a été distribué. Mandaté par le comité central du P.C.C., je vais vous donner quelques explications sur ce projet.* » Le vice-premier ministre n'intervenait pas en tant que membre du gouvernement ou *en tant que* député, mais mandaté par le comité central.

L'Assemblée nationale elle-même, qui incarne la nation, a perdu sa suprématie théorique : elle est, dispose l'article 16, placée « *sous la direction du parti communiste, l'organe suprême du pouvoir d'Etat* ». En fait, la Constitution marque l'abandon de la théorie de la souveraineté nationale ou de la souveraineté populaire, au profit de celle de la souveraineté prolétarienne, comme le montre l'article premier : « *La République populaire de Chine est un Etat socialiste de dictature du prolétariat dirigé par la classe ouvrière.* » La démocratie populaire laisse ainsi la place à la dictature prolétarienne.

Cela doit se refléter dans la composition des organes de l'Etat : dans l'Assemblée nationale comme dans les plus petits comités révolutionnaires locaux, il faut que l'alliance *ouvriers-paysans-soldats* occupe la majorité des sièges. Dans le domaine des idées, il en va de même : il faut faire prédominer le marxisme « *dans tous les domaines de la superstructure* », affirme le communiqué de l'Assemblée. Autrement dit, il y a rejet du pluralisme idéologique et, s'il y a débat, s'il faut laisser « *cent fleurs s'épanouir* », ce ne doit être que dans le jardin du marxisme.

Tel est le point central de la révision constitutionnelle. On peut s'étonner qu'une *telle inflexion* par rapport au texte de 1954 ait été présentée comme la simple continuation, le simple développement d'un document qui demeure un *texte de base*. En passant de cent six articles à trente, le texte, en fait, a changé de nature. Il n'a plus à préciser qu'il protège la propriété capitaliste. Il ne laisse plus aux minorités nationales le choix de leur système social : l'unité de la République populaire impose la construction commune du socialisme.

Cette Constitution va-t-elle entrer réellement dans les faits ? La Chine va-t-elle connaître une vie institutionnelle normale ? Beaucoup de gens ont fini par *en douter dans un régime de* révolution ininterrompue. L'Etat qui nous est présenté est d'ailleurs un Etat de combat auquel M. Chang Chun-chiao, dans son rapport, *assigne trois tâches* : opprimer les classes réactionnaires, réprimer la contre-révolution, défendre le pays contre la subversion et l'agression des ennemis du dehors. *Par prudence*, la Constitution prévoit que les sessions annuelles de l'Assemblée nationale peuvent être avancées ou retardées.

Mais, si le parti n'avait pas eu l'intention de normaliser la vie politique, *M.* Chang Chun-chiao n'aurait sans doute pas cité au début de son allocution cette opinion du président Mao selon laquelle « *un Etat doit avoir des règles et une charte fondamentale* ».

Si l'on entre dans le détail de la Constitution, il faut noter l'insistance sur cette idée, chère au président *Mao, selon laquelle*, sans démocratie, il ne peut y avoir de centralisme véritable. Le rapport *de présentation précise que* c'est le président lui-même qui a demandé l'inscription du droit de grève. Manière de dire sans doute qu'il faut utiliser ce droit et se défendre contre les dirigeants abusifs. Les responsables des comités révolutionnaires sont révocables par la base, sous réserve de l'approbation de l'échelon supérieur. Les juges sont responsables devant les assemblées populaires. En outre, « *pour enquêter et juger une affaire, il faut appliquer la ligne de masse* ».

L'essentiel des dispositions de ce texte avait été précisé il y a cinq ans à l'occasion de la session du comité central de Lushan. Bien sûr, on a retiré du texte le nom de Lin Piao. Celui de M. Mao Tse-toung ne figure qu'au titre de « *la pensée-maotsetoung* ». En le présentant, M. Chang Chun-chiao a tenu à inviter à la fois à l'ambition et à la modestie.

Il a reconnu, non sans franchise, que le régime était encore très jeune, autrement dit qu'il manquait encore de maturité.

Il faut défendre courageusement la nouvelle Constitution, demande l'Assemblée dans son communiqué. Il est en effet certain que cette radicalisation de la vie institutionnelle va provoquer des résistances. La place reconnue aux libertés individuelles va gêner les bureaucrates, qui n'aiment pas la critique, encore moins la grève. Une chose est de rédiger un texte, mais c'en est une autre à présent de l'appliquer.

ALAIN BOUC.

UNE SESSION TRÈS SECRÈTE

Pékin (*A.F.P.*). — *L'annonce samedi soir, 18 janvier, que l'Assemblée avait déjà achevé sa session a sidéré la communauté diplomatique de Pékin, qui surveillait depuis plusieurs jours le bâtiment du Congrès du peuple de la place Tien An Men. Deux mille huit cent soixante-quatre députés ont siégé du 13 au 17 janvier dans ce bâtiment sans que le moindre signe extérieur ait pu être observé pendant cette période.*

Cette première session de la quatrième Assemblée s'est tenue, comme le dixième congrès du parti, en août 1973, dans le secret le plus absolu, ce qui confirme l'existence d'un réseau de souterrains reliant le bâtiment du Parlement au palais de Chung Nan Hai, la résidence des dirigeants, ainsi que d'installations secrètes capables de recevoir pendant plusieurs jours des milliers de personnes. Seule la séance finale, vendredi soir, a été ouvertement organisée, plus de cent autobus stationnant pendant plusieurs heures en face du Congrès du peuple, et d'importantes forces de police surveillant ses abords, tandis que le bâtiment lui-même était brillamment illuminé de l'intérieur.

Aux sports

UN CHAMPION DU MONDE DE PING-PONG

Nouveau ministre chargé de la commission de la culture *physique et des sports*, M. Chuang Tse-tung est un ancien champion du monde de ping-pong. Ancien député au Congrès national populaire (1964), il est membre titulaire du comité central.

NOUVEAU MINISTRE DE LA DÉFENSE

M. Yeh Chien-ying (76 ans) n'aura pas les pouvoirs de Lin Piao

De notre correspondant

Pékin. — Le nom lu avec le plus d'intérêt dans la liste du gouvernement est sans doute celui du nouveau ministre de la défense, successeur de feu le maréchal Lin Piao. *Il fallait un homme à poigne avec à la fois de solides appuis, du prestige* dans l'armée et une fidélité insoupçonnable au parti. Le comité central a proposé pour le poste celui qui l'occupait, en fait, depuis la crise de 1971, M. Yeh Chien-ying, premier vice-président de la commission militaire du comité central.

A soixante-seize ans, à la fin d'une carrière brillante consacrée au travail de commandement et d'état-*major, l'ancien maréchal est-il* l'homme de la situation ? On pouvait en douter samedi à la seule annonce de sa nomination. Son grand âge lui permettrait-il d'exercer cette fonction délicate entre toutes ? N'étant pas même nommé vice-premier ministre, disposera-t-il de l'autorité nécessaire pour se subordonner les éventuels « royaumes indépendants » que deviennent parfois les commandements militaires ? En outre, M. Yeh *Chien-ying n'a accédé que tardivement* — pendant la révolution culturelle — au bureau politique, et son poids au sein du P.C. peut sembler limité. L'allure de grand-père débonnaire de l'ancien maréchal, la franchise de ses attitudes et son expérience des appareils d'états-majors incitaient sans doute à la confiance, mais cela constituait-il un capital suffisant ?

L'explication du choix fut fournie, dimanche soir, lors de la diffusion du *projet de Constitution : l'armée n'est* pas, n'est plus, aux ordres du ministre de la défense ; *elle est rattachée directement, semble-t-il*, à la présidence du parti, laquelle va de pair avec la présidence de la toute-puissante commission militaire du comité central. Selon la Constitution, « *le président du C.C. du P.C.C. assume le commandement de toutes les forces armées du pays* ».

Ces forces armées, d'autre part, sont divisées en deux formations d'égale dignité : l'armée de libération — trois millions d'hommes — et les milices, au moins une dizaine de millions. Il est clair qu'en donnant aux milices, principalement aux *milices ouvrières, un rôle essentiel* dans la défense, en leur distribuant de plus en plus d'armes, comme on le fait à présent, on s'efforce d'introduire sur la vie militaire une sorte de contrôle populaire ou, du moins, de rompre l'isolement dangereux dans laquelle une armée peut toujours s'enfermer.

Si l'on cherche donc une explication simple au choix de M. Yeh Chien-ying pour le portefeuille de la défense, on pourrait dire que l'an*cien maréchal*, confirmé au poste qu'il occupait *de facto*, fournit une *solution temporaire pour combler* un vide administratif, mais que le principal objectif que se fixe la direction du parti est d'intégrer pleinement l'armée dans la nation : d'une part, en renforçant le rôle des milices, ce qui retire à l'armée son monopole dans la défense du pays ; d'autre part, en assurant la mainmise du parti et de son président sur tous ceux qui possèdent des armes à travers le pays. A. B.

Le nombre des « jeunes » se rapproche de celui des « anciens »

De notre correspondant

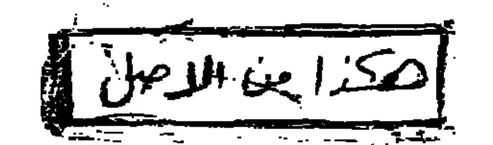
Pékin. — Ecarter Liu Shao-chi et Lin Piao ne suffit pas pour *trouver un équilibre politique*. Il restait pour le parti et le gouvernement à associer l'énergie et l'imagination des nouveaux venus à l'expérience des vieux dirigeants. *La liste des membres du gouvernement*, publiée samedi 18 janvier, donne à penser que l'on a cherché cet équilibre dans la coexistence de groupes d'importance voisine.

L'élément directeur de ce gouvernement se compose d'une espèce de cabinet restreint rassemblant autour de M. Chou En-lai, président du conseil, et de M. Teng *Hsiao*-ping, qui devient son premier adjoint, onze autres vice-premiers *ministres*. La balance est tenue pratiquement égale dans ce cabinet entre le groupe *de la génération des maquis* et celui des dirigeants plus jeunes qui se sont affirmés depuis la révolution culturelle.

Il n'y a parmi eux qu'un seul nom nouveau, *celui* du douzième et dernier vice-premier ministre, M. Sun Chien, dont on ne sait rien encore. Tous les autres se répartissent aisément entre les *deux* groupes. *Celui* de la vieille génération réunit, derrière M. Teng Hsiao-ping, qui fait presque figure de premier ministre *ad interim*, MM. Li Hsien-nien, *jusqu'à présent* premier adjoint officiel de M. Chou En-lai et qui continuera sans doute de s'occuper d'affaires intérieures et d'économie, Chen Hsi-lien, commandant de la région militaire de Pékin et le seul véritable militaire de l'équipe, Wang Chen, un remarquable spécialiste des télécommunications pendant la guérilla et qui exerce, dit-on, de hautes responsabilités techniques *dans des domaines civils* et paramilitaires, Yu Chiu-li, qui succède à M. Li Fu-chun à la commission du plan d'Etat, ainsi que M. Ku Mu, qui, comme lui, a aussi rang de ministre et dirige la commission de la construction de base.

Ce groupe de gestionnaires au passé glorieux doit coopérer maintenant avec cinq dirigeants sensiblement moins âgés et qui ont émergé pendant la révolution culturelle. M. Chang Chun-chiao, dont l'importance sur le plan gouvernemental n'est pas sans analogie avec celle de M. Wang Hong-wen au sein du parti (de même que M. Wang avait présenté le deuxième rapport au dixième congrès aux côtés de M. Chou En-lai, M. Chang a prononcé le discours sur la révision de la Constitution) ; M. Chi Teng-kuei, personnalité mal connue, très en vue depuis quelque temps, et *qui a en même temps la charge* de commissaire politique de la région militaire de Pékin ; M. Hua Kuo-feng, qui devient, d'une manière un peu surprenante, minis*tre de la sécurité* ; *M. Chen Yung*-kuei, le légendaire chef de la brigade de Tachai, qui se couvre d'une serviette éponge comme d'un béret et parcourt le pays pour éveiller les paysans à l'agriculture scientifique ; enfin Mme Wu Kuei-hsien, ouvrière du textile, activiste de la *pensée de* Mao Tse-toung, et qui vient de faire un voyage en Albanie.

Pour le reste, la liste des membres du gouvernement n'apporte pas de surprise notable. *On a* enfin pourvu le poste de ministre des finances, vacant depuis plusieurs années. La plupart des ministères techniques gardent leur chef. Conformément aux *directives formulées pendant la* révolution culturelle, on a diminué le nombre des portefeuilles : douze vice-premiers ministres contre seize dans le gouvernement formé à la session parlementaire de *1964-1965*, vingt-huit ministres ou assimilés contre quarante-neuf il y a dix ans, auxquels il fallait alors ajouter les présidents des six bureaux rattachés au premier ministre. — A. B.



NATIONALE CHINOISE

Les principaux articles de la Constitution révisée

La Chine est « un État socialiste de dictature du prolétariat »

Voici les principaux articles de la Constitution « révisée » adoptée par l'Assemblée nationale.

PREAMBULE

« La société socialiste s'étend sur une assez longue période historique. Tout au long de cette période existent les classes, les contradictions de classes et la lutte de classes, de même que la lutte entre la voie socialiste et la voie capitaliste, le danger d'une restauration du capitalisme, ainsi que la menace de subversion et d'agression de la part de l'impérialisme et du social-impérialisme. (...) La Chine ne sera jamais une super-puissance. (...) Nous devons resserrer notre unité avec les pays socialistes et tous les peuples et nations opprimées. (...) Œuvrer pour la coexistence pacifique avec les pays à systèmes sociaux différents »

PRINCIPES GENERAUX

ARTICLE PREMIER. — *« La République populaire de Chine est un État socialiste de dictature du prolétariat, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et paysans. »* (1)

ART. 2. — *Le parti communiste chinois est le noyau dirigeant du peuple chinois tout entier. (...) Le marxisme, le léninisme, la pensée - maotsetoung constituent le fondement théorique sur lequel notre Etat guide sa pensée. »*

« (...) Le droit et le devoir fondamentaux de tous les citoyens, c'est d'être pour la direction du parti communiste chinois, pour le régime socialiste, et de se conformer à la Constitution et aux lois de la République populaire de Chine. »

ART 4. — *« La République populaire de Chine est un Etat multinational uni (...). Toutes les nationalités sont égales en droit. Il faut s'opposer au chauvinisme de grande nationalité et au chauvinisme de nationalité locale. »*

ART. 5. — *« ... L'étape actuelle, la propriété des moyens de production en République populaire de Chine, se présente essentiellement sous les deux formes suivantes : la propriété socialiste du peuple entier et la propriété collective socialiste des masses travailleuses (...). »* (2)

« ...L'Etat, en vertu de la loi, prive les propriétaires fonciers, les paysans riches, les capitalistes réactionnaires et les autres éléments malfaisants de leurs droits politiques pour une période déterminée, tout en leur accordant un moyen de gagner leur vie, afin qu'ils se réforment par le travail et deviennent des citoyens observant la loi et vivant de leur propre labeur. »

ART. 7. — *« La commune populaire rurale est une organisation qui fusionne le pouvoir de l'échelon de base et la gestion économique. Les membres de celles-ci peuvent cultiver de petites parcelles réservées à leur propre usage et se livrer dans des limites restreintes à des occupations subsidiaires familiales. »*

ART. 12. — *« Le prolétariat doit exercer sa dictature intégrale sur la bourgeoisie dans le domaine de la superstructure, y compris les divers secteurs de la culture. »*

ART. 13. — *« La libre expression d'opinion, le large exposé de vues, le grand débat et l'affiche en grands caractères sont des formes nouvelles créées par les masses populaires pour mener la révolution socialiste. »*

ART. 14. — *« L'Etat défend le régime socialiste, réprime toute activité contre-révolutionnaire et de trahison nationale, châtie tous les traîtres à la nation et éléments contre-révolutionnaires. »*

ART. 15. — *« (...) Le président du comité central du parti communiste chinois assume le commandement de toutes les forces armées du pays. »*

ART. 16. — *« L'Assemblée populaire nationale est l'organe suprême du pouvoir d'Etat, placé sous la direction du parti communiste chinois. Elue pour cinq ans, elle se réunit une fois par an. »*

ART. 17. — L'Assemblée, *« sur proposition du comité central du parti communiste chinois »*, nomme et révoque le premier ministre et le gouvernement.

ART. 18. — Le comité permanent de l'Assemblée a notamment pouvoir de *« recevoir les représentants diplomatiques des Etats étrangers »* et de *« ratifier et dénoncer les traités conclus avec les Etats étrangers »*.

ART. 22. — *« Les comités révolutionnaires locaux des divers échelons sont (...) les gouvernements populaires locaux. »*

ART. 26. — *« Le droit et le devoir fondamental de tout citoyen est de soutenir la direction du parti communiste chinois et le régime socialiste, de se conformer à la Constitution et aux lois de la République populaire de Chine. »*

ART. 27. — *« (...) La femme jouit des mêmes droits que l'homme dans tous les domaines. »*

ART. 28. — *« Les citoyens jouissent de la liberté de parole, de correspondance, de presse, de réunion, d'association, de cortège, de manifestation et de grève. Ils ont la liberté de pratiquer une religion, la liberté de ne pas pratiquer de religion et de propager l'athéisme* (3). » (...) Le domicile est inviolable.

« Aucun citoyen ne peut être mis en état d'arrestation sans la décision d'un tribunal populaire ou l'approbation d'un organe de la sécurité publique. »

Les libertés d'expression sont cependant soumises à cette clause nouvelle : *« L'Etat assure aux masses populaires le droit d'y recourir pour créer une atmosphère politique où règnent à la fois le centralisme et la démocratie, la discipline et la liberté, l'unité de volonté et, pour chacun, un état d'esprit fait de satisfaction et d'entrain. »*

(1) L'article premier de la Constitution adoptée le 20 septembre 1954 proclamait : *« La République populaire de Chine est un Etat démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans. »*

(2) A ces deux catégories, la Constitution de 1954 ajoutait *« la propriété de travailleurs individuels »* et *« la propriété capitaliste »*.

(3) Le droit de grève ne figurait pas dans la Constitution de 1954, qui se bornait, d'autre part, à proclamer, à propos de la religion, la *« liberté de croyance religieuse »*.

Lire page 20
dans
« le Monde de l'économie » :
PEKIN ESPERE QUE LE MARASME EN OCCIDENT FAVORISERA L'EVEIL DES FORCES OUVRIERES

LE COMITÉ PERMANENT DE L'ASSEMBLÉE HÉRITE DES FONCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Pékin. — La Chine n'aura pas de président de la République, mais elle gardera un chef d'Etat. Ce paradoxe s'explique aisément si l'on sait que, dans la Constitution de 1954, l'ensemble collégial qui forme le comité permanent de l'Assemblée exerçait des fonctions très voisines de celles du président de la République, au point qu'on avait l'impression d'un inutile « doublon » institutionnel.

Ainsi, selon ce texte, le comité permanent adoptait les décrets tandis que le président les promulguait : il contrôlait le gouvernement, tandis que le président de la République pouvait le relever de ses fonctions. Il instituait les décorations et les distinctions honorifiques, tandis que le président les décernait. Le comité décidait de la nomination des ambassadeurs chinois, mais c'était au président de la République de signer cette nomination. Le comité décidait de la ratification des traités et le président les ratifiait, etc.

En 1954, la Chine avait voulu — pour quelle raison ? — éviter le système soviétique dans lequel le rôle de chef d'Etat est exercé collégialement par le présidium du Soviet suprême. Cette dualité artificielle de structures a finalement favorisé une dualité de ligne dans le parti et dans l'Etat, Liu Shao-chi réussissant à étendre son influence sur plusieurs ministères ou corps de l'Etat. Liu Shao-chi écarté, Lin Piao tenta, en 1970, de se faire désigner au même poste.

La Constitution révisée, dans le souci d'établir partout la direction unique du parti et de simplifier les structures, a confirmé la suppression de la présidence déjà décidée il y a cinq ans. Les charges autrefois exercées par le président de la République incombent à présent dans leur totalité au comité permanent de l'Assemblée. — A. B.

Les 2885 députés ont été désignés par consultations et discussions

De notre correspondant

Pékin. — L'Assemblée nationale détient en principe le pouvoir suprême lorsqu'elle est en session. En réalité, l'élément décisif n'est pas la session, mais sa préparation : la désignation des députés et la mise au point des textes. L'ennui est que, de cette phase décisive, on ignore tout ou à peu près tout.

S'agissant tout d'abord de la composition du Congrès, le communiqué publié en fin de session déclare : *« Au cours de la préparation de la quatrième Assemblée nationale populaire, un total de deux mille huit cent quatre-vingt-cinq députés avaient été élus dans tout le pays à l'issue d'amples consultations démocratiques et de discussions répétées. »*. En fait, il ne semble pas qu'on se soit entièrement écarté du cadre général de la loi électorale de 1953. La stabilité des effectifs semble l'indiquer : le nombre des députés de 1975 égale, à cinquante près, celui de la dernière session, réunie du 20 décembre 1964 au 4 janvier 1965. Bien mieux, par un fait du hasard, le nombre des présents est exactement le même pour les deux sessions, à savoir deux mille huit cent soixante-quatre.

Dans le système de 1953, l'Assemblée se compose de délégués des provinces et des régions autonomes, de députés des grandes villes directement administrées par les autorités centrales, de représentants de l'armée et des Chinois d'outre-mer. Sauf pour cette dernière catégorie, il existe des élections primaires (parfois même deux niveaux de scrutin) à l'échelon de l'arrondissement urbain, de la petite ville du district rural, du canton, ou de la commune populaire. Toutefois, des doutes subsistent sur la validité d'une loi écrite il y a plus de vingt ans. Il ne s'agit en rien, en tout cas, d'un système proportionnel qui donnerait le pouvoir à la majorité paysanne. La sur-représentation profite d'abord au prolétariat des villes, aux minorités nationales, aux Chinois d'outre-mer et peut-être aussi à l'armée. Il va de soi que le système de sur-représentation est pour l'essentiel défini par les autorités centrales et par le parti, et, comme il touche à la structure du régime, il est vraisemblable qu'il a changé au cours de la dernière décennie.

On note, par exemple, que chacune des cinquante-quatre minorités nationales a au moins un député, ce qui, soit dit en passant, a dû soulever des difficultés puisque certaines ethnies ne comptent que quelques centaines de personnes. La présence de députés originaires de Taiwan répond aussi à une nouvelle exigence du gouvernement. L'effort placé sur le recrutement de jeunes militants formés dans la révolution culturelle et le mouvement Pi-Lin Pi-Kong répond aux décisions du dixième congrès du P.C. sur le recrutement accéléré d'une relève.

D'après le peu que l'on croit savoir, les discussions préparatoires à la convocation de l'Assemblée ont dû commencer peu après ce congrès, tenu en août 1973. A la fin de l'été dernier, les députés étaient désignés. Peut-être est-ce alors qu'on a discuté du projet de Constitution ; comme il différait peu du projet examiné déjà en 1970, le débat n'a pas duré très longtemps. Il a fallu encore s'entendre sur les grandes lignes de la composition du gouvernement. Puis les délégués sont arrivés au début de ce mois à Pékin. Du 5 au 11, en réunion préparatoire, ils ont examiné les textes proposés par le comité central lui-même, réuni du 8 au 10 janvier, et dont la plupart des membres appartiennent à l'Assemblée. Le 11, sans doute, on s'est mis d'accord sur l'ordre du jour définitif et sur quelques retouches. Deux jours plus tard, la session s'ouvrait par la lecture des deux rapports de MM. Chou En-lai et Chang Chun-Chiao. — A. B.

Le communiqué déclare que « tous les pays doivent se préparer » en vue d'une guerre mondiale

Pékin *(A.F.P.)*. — Le communiqué de la session de l'Assemblée affirme qu'une guerre mondiale n'est pas à exclure et que *« tous les pays doivent se préparer »* en prévision d'un tel conflit. Il réitère aussi un principe qui semble devoir s'appliquer spécialement à l'Europe : *« S'unir avec toutes les forces qui peuvent s'unir à nous. »*

Cela vise, d'après le communiqué, non seulement le tiers-monde mais aussi le *« deuxième monde »*, c'est-à-dire les pays industrialisés qui luttent *« contre la mainmise, la menace et les vexations des super-puissances »*, (les Etats-Unis et l'Union soviétique). Ces dernières, explique le communiqué — et c'est ce qui accentue le danger d'une guerre mondiale, — *« se confrontent avec un acharnement croissant en vue de l'hégémonie mondiale »*.

Le document ajoute que les députés ont fixé un programme en *« définissant les tâches grandioses à accomplir dans la révolution et l'édification socialistes »* de la Chine, et ont affirmé en matière de politique étrangère la nécessité *« d'appliquer la ligne révolutionnaire du président Mao, de rester fidèles à l'internationalisme prolétarien, de resserrer l'unité avec les pays socialistes et les peuples et nations opprimés du monde »*.

L'Assemblée a affirmé le devoir de la Chine de *« soutenir fermement le tiers-monde dans sa lutte pour la conquête et la sauvegarde de l'indépendance nationale, la défense de la souveraineté d'Etat et le développement de l'économie nationale »*. La Chine demeure résolue à *« libérer Taiwan »*.

INDOCHINE

Quarante roquettes atteignent Phnom-Penh

VINGT-DEUX TUÉS

Les Khmers rouges ont tiré une quarantaine de roquettes, dans la nuit du dimanche 19 janvier au lundi 20, sur Phnom-Penh et son aéroport, situé à 9 kilomètres de la capitale. Vingt-deux personnes ont été tuées et soixante autres blessées. Les engins sont tombés en plein cœur de la ville, sur le marché central, et aux abords de l'usine électrique alimentant la ville, de l'hôtel Phnom et du lycée français Descartes, qui a été endommagé. D'autre part, les révolutionnaires ont commencé samedi à s'infiltrer par petites unités à quelques kilomètres au sud de la base de Neak-Wong, sur la rive orientale du Mékong, à 60 kilomètres en aval de Phnom-Penh. D'autres éléments tiennent la ville sous le feu de leur artillerie. La bataille, dont l'issue décidera en grande partie du sort du régime de Phnom-Penh, a redoublé de violence dans la nuit de dimanche à lundi. Le commandement des forces républicaines a qualifié, lundi, la situation de *« très critique »*.

Plusieurs quotidiens de langue khmère ont été suspendus samedi pour avoir publié des informations stigmatisant l'incapacité de l'ONU à régler le problème cambodgien.

● **AU LAOS**, un petit avion utilisé par l'ambassade d'U.R.S.S. s'est écrasé, vendredi 17 janvier, dans le nord du pays. Quatre pilotes soviétiques et huit membres du Pathet-Lao ont été tués.

● **AU VIETNAM DU SUD**, les communistes multiplient les coups de main dans la périphérie de Saigon afin de couper les voies de communication. L'aviation pilonne les troupes du G.R.P. autour de Tay-Ninh, à l'ouest de la capitale ; samedi, les communistes avaient tiré plus de quatre-vingts roquettes sur la ville et ses environs ; de nombreux civils fuient cette région. Le préfet de Saigon a interdit, dimanche, la réunion constitutive d'un nouveau mouvement, le Front populaire révolutionnaire pour la paix, qui entend rassembler les groupes opposés à M. Thieu et appartenant aux religions catholique, bouddhiste, hoa-hao et caodaïste. D'autre part, le journal *Dai Dan Toc* affirme lundi que des contacts secrets ont été pris entre les Etats-Unis, la Chine, la R.D.V., le G.R.P. et le gouvernement de Saigon pour préparer une conférence extraordinaire des signataires de l'accord de Paris.

● **A PARIS**, le représentant de Saigon à la conférence de La Celle-Saint-Cloud a déclaré que l'aide reçue des Etats-Unis par son gouvernement était *« conforme à l'accord »*, mais que l'aide *« massive »* de l'U.R.S.S. aux communistes était *« illégale »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

CHINE

LA NOUVELLE ORTHODOXIE

(Suite de la première page.)

Au comité révolutionnaire de Guangzhong, quartier de Changhaï situé au nord de l'ancienne concession japonaise, l'accueil est moins sympathique. Impatient de connaître les taux de natalité et de mortalité relatifs à l'agglomération changhaïenne, je demande ce qu'il en est pour les quarante-cinq mille habitants de Guangzhong. Les chiffres sont encore plus bas : 8 pour mille pour la natalité au début de la révolution culturelle (en 1966), 6,2 en 1973, 5,32 de janvier à juillet 1974. Nous essayons vainement de les contrôler. Nos questions n'obtiennent que des réponses vagues ou pas de réponse du tout. Nous finissons cependant par apprendre que Guangzhong compte dix mille femmes en âge d'avoir des enfants et huit mille écoliers âgés de six ans et demi à treize ans. Ce dernier chiffre semble suggérer une moyenne d'un peu plus de douze cents enfants par classe d'âge (à moins que les écoles de Guangzhong n'accueillent de nombreux enfants venus des quartiers voisins ?).

Néanmoins, les enfants nés au début de la révolution culturelle, qui fréquentent déjà l'école, ne devraient être qu'environ trois cent soixante par classe d'âge, si le taux de natalité était de huit pour mille à l'époque et si l'on suppose que la population de Guangzhong était à peu près la même qu'aujourd'hui : ce qui représente une approximation fort grossière, mais nous ne connaissons ni le taux de mortalité, ni son évolution depuis le début de la révolution culturelle, ni les mouvements éventuels de population. Les écoliers nés avant 1966 devraient donc être beaucoup plus nombreux. Comme on a compté, nous dit-on, deux cent soixante-dix naissances en 1973 et qu'on en attend quelque deux cent trente en 1974, il ne me reste plus qu'à dire aux camarades du comité révolutionnaire ce qu'ils savent déjà sans doute : au cours des années 1980, ils pourront fermer au moins trois écoles sur quatre et les convertir en maisons de retraite.

Il va sans dire que les laborieux calculs que je viens d'infliger au lecteur sont parfaitement vains. Leur seul intérêt est de suggérer qu'une enquête sérieuse est le plus souvent impossible. Manquent les trois quarts des données qui permettraient d'effectuer les recoupements indispensables. Cela n'implique évidemment pas que les chiffres présentés avec une infinie patience par nos hôtes sont tous faux. *Ils ne trompent pas plus souvent que l'imagination* selon Montaigne, et même plutôt moins. Le résultat final ne change guère. *Entre les chiffres erronés,* ceux qui sont incohérents (ce fut, *nous a-t-il semblé, à plusieurs* reprises le cas dans les visites d'usines) *et ceux qui sont trop peu* représentatifs pour qu'on puisse fonder sur eux *quelque généralisation* que ce soit, il y a de quoi *invalider la plupart des enseignements* qu'on serait tenté d'en *tirer.*

Des familles de cinq enfants

Dès lors qu'on a la sagesse de renoncer aux données quantitatives, on s'aperçoit que les observations de rencontre sont plus enrichissantes que les interviews systématiques. Il est, par exemple, raisonnable de supposer que la campagne de limitation des naissances a obtenu des succès plus impressionnants dans les villes et un certain nombre de communes *populaires suburbaines que dans* les autres villages, où vivent encore plus des trois quarts des Chinois. Dans une commune *populaire de l'intérieur, où des étudiants* étrangers de l'Institut des *langues étrangères ont travaillé* une semaine durant, d'assez nombreux *enfants et adolescents* avaient de trois à six frères et sœurs ; des jeunes *femmes de* vingt-cinq ans, mariées depuis cinq *à six ans, avaient mis au monde* trois ou quatre enfants. Dans la commune populaire de Pingzhou — une commune suburbaine cependant, à 15 kilomètres de Canton — deux des familles que nous avons visitées comptaient cinq enfants chacune.

A l'intérieur d'une même localité ou d'une même entreprise ou institution, on peut, semble-t-il, reconnaître des différences d'ordre sociologique : toujours à l'Institut des langues étrangères, le gardien d'un bâtiment où résidaient des étudiants s'était marié *à vingt ans et se sentait confus* d'avouer cinq enfants. *Apparemment moins conscient des problèmes* politiques et idéologiques, et *partant moins penaud, un jardinier* qui se trouvait là a lui aussi *annoncé cinq enfants et un mariage* précoce. En revanche, la *majorité des professeurs de l'Institut* semblaient s'être mariés tard *et avoir en moyenne un ou deux* enfants. Il en allait de même pour *la plupart de nos guides et interprètes*, et pour bon nombre de cadres.

L'ampleur et le rythme de la baisse de la natalité prêtent à discussion, non le recul rapide de la mortalité, aussi manifeste en Chine que dans le reste du tiers-monde. Les progrès ont, comme ailleurs, porté avant tout sur le taux de mortalité enfantile : grâce à ces vies préservées, des cohortes beaucoup plus importantes atteignent aujourd'hui l'âge de la reproduction, si bien qu'à un taux de fécondité en baisse sensible correspond — ou correspondrait — un nombre de naissances annuelles constant. Il n'est pas exclu que le taux de fécondité diminue au point que la natalité baisse elle-même assez vite. Il y a cependant plus de chances — même en escomptant la poursuite et le succès de la planification des naissances — pour que les effets de celle-ci se fassent encore peu sentir avant 1985 : une longue décennie, au cours de laquelle la Chine risque d'être confrontée à des problèmes économiques et sociaux pressants et gigantesques.

Raison de plus pour se féliciter que la politique démographique de la Chine populaire ne s'inspire pas des principes antimalthusiens qu'elle a proclamés, l'été dernier, au congrès international de Bucarest.

Des ateliers surpeuplés

Il en est de l'économie comme de la démographie : force est de s'en remettre à des impressions subjectives — et contrastées — et à de multiples observations de détail. La traite mécanique des vaches et le gavage des canards dans une communie populaire modèle des environs de Pékin, c'est impressionnant, mais moins significatif que ce qu'on aperçoit du train et qui est souvent réconfortant : reboisement massif dans la plaine inondable du fleuve Jaune, routes carrossables et camions un peu partout, nombreuses usines décentralisées dans les campagnes, etc. A Shanghaï (non pas dans les grandes artères de l'ancienne concession internationale, mais dans les rues et ruelles de la « ville chinoise »), l'œil est sans cesse arrêté par des ateliers surpeuplés, où un grand nombre d'ouvriers et surtout d'ouvrières fabriquent à l'aide d'un équipement primitif cartons, papiers, tissus et cent autres objets, qu'ils entassent où ils peuvent, souvent à l'extérieur, à deux pas des étalages de légumes ou des briques empilées.

Dans les usines mieux équipées, *les cadences demeurent en général* assez lentes, le personnel nombreux, et il n'est pas rare que le tiers ou la moitié des machines d'un atelier ne tournent pas (qu'elles ne soient pas en état de marche ou qu'on ne les utilise pas de façon régulière).

Loin de viser à dénigrer le travail d'un *peuple dont la réputation* n'est plus à faire ou à rabaisser *les efforts poursuivis d'un bout* à l'autre du territoire en vue de *vaincre la misère,* les remarques précédentes ne sont qu'indices *parmi d'autres d'un sous-développement* et d'un problème démographique, l'un et l'autre hérités.

Il eût été inconvenant de s'appesantir lorsqu'on nous expliquait que le chômage ne peut exister en régime socialiste. Disons que le niveau très bas de la productivité masque le sous-emploi et que le planificateur a été bien inspiré de ne plus chercher par priorité, comme il le faisait au temps du premier plan quinquennal, à accroître la productivité au moyen d'investissements très coûteux, qui épuisaient un capital fort rare et épargnaient une main-d'œuvre surabondante. Il n'empêche que le problème n'est pas près d'être résolu : procurer des occupations non marginales à tous les Chinois en âge de travailler, voilà un tour de force auprès duquel le maintien ou le rétablissement du plein emploi dans les pays industrialisés gagnés par la récession n'est que jeu d'enfant.

L'autre tour de force dont on crédite généralement la Chine populaire n'a pas davantage été accompli. Plus ambitieux encore que le précédent (qu'il englobe en fait), il consiste à briser le cercle vicieux du sous-développement en ouvrant une voie originale qui ne reproduise pas les maux et contradictions les plus flagrants des sociétés industrialisées.

Limitons-nous ici au plus urgent, au plus banal aussi : le développement économique lui-même, artificiellement dépouillé de ses connotations *sociales* et idéologiques et mesuré à l'aide d'instruments aussi démodés et aléatoires que le produit national brut. C'est dans ce domaine que les résultats sont le moins contestables, surtout si l'on s'abstient de les comparer à ceux que l'opinion tient pour acquis. La progression annuelle du P.N.B. a peut-être atteint la moyenne de 4 % depuis 1952 : c'est un peu mieux que l'Inde, dont le taux de progression se serait *situé aux* environs de 3,5 % par an pendant la même période. L'industrie chinoise a progressé beaucoup plus vite que l'agriculture, qui a longtemps stagné avant de démarrer pour de bon au cours des années 1960. Comme la poussée démographique a absorbé une bonne moitié des progrès réalisés, le niveau de vie moyen n'est pas tellement plus élevé qu'en 1936, *dernière année normale avant* l'invasion japonaise et la guerre civile. *Mais les inégalités étaient* telles alors que le « niveau de vie moyen » n'avait pas grand sens : il en a un aujourd'hui, bien qu'il faille distinguer entre le niveau de vie des paysans et celui de tous les privilégiés, prolétaires industriels compris, qui échappent au travail manuel dans les communes populaires rurales.

Une progression moins heurtée

Plus élevée que dans la moyenne du tiers-monde, la progression économique de la Chine populaire a été aussi plus irrégulière. Elle pourrait devenir désormais moins heurtée. L'agriculture commence, en effet, à s'affranchir des aléas climatiques, au moins dans les régions les plus favorisées. En ce qui concerne la stratégie générale du développement, les planificateurs chinois paraissent avoir tiré la leçon d'échecs coûteux et d'erreurs qui n'avaient rien d'inévitable.

Tantôt condamnée comme la principale de ces erreurs et tantôt exaltée comme l'ouverture grandiose de la « voie chinoise », l'expérience du « grand bond en avant » (1958) mérite et le reproche et une part de l'éloge. Une précipitation excessive, fille de l'urgence sans doute, mais aussi de l'assurance et de la désinvolture des dirigeants — à commencer par celle du premier d'entre eux, — a provoqué de graves déséquilibres, cependant que les efforts démesurés demandés aux producteurs ont fini par provoquer la démoralisation et la résistance passive des masses. Toutes les apologies du « grand bond » entendues et à venir pèsent peu au regard des morts de faim des « années noires » 1960-1961, que ne suffisent à expliquer — il s'en faut de beaucoup — ni le rappel soudain des techniciens soviétiques, ni les catastrophes naturelles des années 1959-1961 (amplifiées pour les besoins de la cause), ni les abus d'autorité très réels de cadres pris entre deux feux avant de servir de boucs émissaires.

A son tour, cette irresponsabilité catastrophique, qui eût, dans une démocratie bourgeoise, coûté à Mao le pouvoir (1), ne doit pas masquer la fécondité et la nécessité de la rupture amorcée par le « grand bond ». Amorcée seulement : ce n'est pas uniquement pour les raisons évoquées plus haut, c'est aussi parce que cette brisure spectaculaire n'alla pas jusqu'à la franche rupture que le « grand bond » a échoué. S'il impliquait une réputation partielle de la stratégie stalinienne de construction socialiste, mal adaptée aux conditions que les planificateurs chinois rencontraient sur place, il ne remettait pas en cause la priorité de l'industrie lourde, laquelle conservait la part du lion dans les investissements d'Etat. Il a fallu le désastre consécutif au « grand bond » pour qu'on trouve la force de parachever la rupture. A cette date, au début des années 60, on ne se contente pas de reconnaître enfin à l'agriculture chinoise la place qui eût dû être la sienne dès l'origine, on privilégie aussi à l'intérieur d'une industrie lourde, temporairement déclassée, les secteurs de l'industrie chimique qui concourent directement aux progrès agricoles.

Espérer qu'une stratégie économique mieux adaptée que naguère au milieu, que l'exploitation progressive des ressources naturelles d'un pays grand comme l'Europe (le pétrole abonde en Chine), qu'une nouvelle modification des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en voie de développement, que d'autres facteurs encore finiront par avoir raison de la pénurie est une chose. Autre chose est d'attribuer à la voie chinoise la vertu de prévenir ou de surmonter l'exploitation et les contradictions qui sont le lot commun des pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest.

LUCIEN BIANCO.

(1) Mao a payé ses erreurs (celles du « grand bond » et quelques autres antérieures) d'un déclin temporaire de son autorité. Le fait que Staline n'a pas même acquitté ce prix modique contribue à différencier *deux régimes,* par ailleurs plus proches l'un de l'autre que ne le prétendent leurs thuriféraires respectifs.

Prochain article :

PI-LIN PI-KONG : dénoncer Confucius, mais préserver les rites.

Loin des capitales

Changhaï ou la volonté de croissance

LA plus grande ville de Chine (que *les statistiques* donnent certaines années aussi comme la plus grande agglomération du monde) reste depuis une demi-siècle la métropole prolétarienne ; ce qui lui confère un rôle particulier dans un régime où *« la classe ouvrière doit diriger en tout ».*

Quelques chiffres : sur un peu plus de dix millions d'âmes, on compte deux millions d'ouvriers (deux par famille en moyenne), dont un million et demi travaillent dans les industries d'Etat et le reste dans les unités coopératives et les quartiers. Au total, quelque dix mille entreprises, dont sept mille dans le cadre étatique ; la majorité reste de petite dimension et de nature semi-artisanale : *il* y a cependant une centaine de très grandes entreprises. *Sur la base d'un million de familles* ouvrières et de cinq à six personnes par famille, on voit que l'industrie *occupe plus de la moitié* de la population active changhaïenne. Rien d'étonnant donc que *l'allure des citadins diffère de celle de* Pékin, la capitale impériale, marquée par son environnement *rural et toute repliée sur l'horizon* étroit de ses innombrables cours et ruelles.

Changhaï, depuis un demi-siècle, avant *comme* après la fondation du régime, fermente d'idées *socialistes et reste* une *cité* d'avant-garde. Si la foule y ressemble plus qu'ailleurs à celle de l'Occident, *si* les filles ont un regard effronté, si les pantalons s'étrécissent, si les vêtements se colorent, si l'on passe du temps dans les grands magasins comme chez nous en quête d'éventuelle nouveauté, ce n'est pas, pour l'instant du moins, que les valeurs capitalistes se soient emparées de la ville, mais que le conformisme né de la féodalité villageoise a disparu ici mieux qu'ailleurs.

C'EST à Changhaï qu'a commencé la révolution culturelle, c'est là que les ouvriers ont procédé aux premières occupations d'usines, en janvier 1967, pour s'emparer ensuite de la mairie et y prendre le pouvoir ; c'est encore là qu'on a mis sur pied le système de formation des ingénieurs sur le tas, en 1968 ; c'est de Changhaï que sont partis un million ou plus de jeunes diplômés à destination des campagnes voisines ou des régions frontières ; Changhaï a donné au bureau politique les personnages les plus marquants de la relève (Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao, Yao Wen-yuan) et il aurait pu en fournir bien davantage ; et les *« masses »* on joué, ici, un rôle essentiel dans le mouvement de critique de Lin Piao et de Confucius, *notamment en formant un grand nombre* de ces « troupes ouvrières de théoriciens » sur lesquelles compte *le régime pour maintenir* la ligne de la génération suivante.

Le 22 août 1974, à Pékin, un *journal mural* signé par un représentant des ouvriers au comité révolutionnaire de la capitale posait la question : *« Pourquoi ne faisons-nous pas preuve d'autant d'initiative que les Changhaïens ? »* Il expliquait le rôle joué par les nouveaux dirigeants de cette *ville, Wang Hong-wen* en particulier, dans le développement de la révolution à Pékin. Le futur vice-*président du parti, qui avait réussi en quelques* semaines à mettre sur pied un quartier général *d'ouvriers rebelles rassemblant plus d'un million* d'hommes, se rendit en effet à plusieurs reprises *à Pékin pour encourager les ouvriers à y prendre* en main la révolution culturelle. Quelques années *plus tard encore,* les *milices de Wang Hong-wen* contribuèrent, dit-on, de manière décisive à prévenir *l'exécution du « coup de force » de Lin Piao,* prévu pour le retour à Pékin — via Changhaï — du président Mao, en tournée dans la *région* du bas Yang-tsé. Bref, Pékin est al capitale de la diplomatie et, peut-être aussi, des belles-lettres. Mais pour ce qui est de la révolution et de l'industrie, il faut aller les étudier à Changhaï.

L'actualité politique a été, pendant l'automne, dominée à Changhaï par le retour à bon port de deux navires. Le fait paraît banal, et il ne viendrait pas à l'esprit d'un journal européen d'en faire la manchette de sa « une ». Ici, l'affaire a pris la dimension d'une épopée. Pour le retour du *Fengqing* en septembre, comme pour l'arrivée du *Fengguang* le 6 novembre, la municipalité était là, comme les représentants des organisations de masse, et les tambours, et les gongs. La presse, la radio s'emparèrent du sujet, racontèrent l'histoire au pays tout entier.

Pensez donc ! Les deux bateaux, que les Changhaïens avaient construits eux-mêmes, sans un seul élément importé — ni le radar, ni la boussole électronique, ni le séparateur d'huile, — avaient fait le tour du monde en brûlant le carburant lourd de Taching, et cela sans la moindre avarie.

Pour comprendre cet enthousiasme naïf, il faut garder à l'esprit le sous-développement industriel de la Chine. Qu'un pays du tiers-monde construise des bateaux de 13 000 tonnes et les envoie au-delà des mers, voilà qui constitue un succès remarquable, et, en tout cas, les Chinois s'en émerveillent. Cela d'autant plus que plusieurs d'entre eux, y compris parmi les dirigeants, ne croyaient pas la chose possible.

BREF, avec tous ces atermoiements, le *Fengguang,* que nous avions visité à l'automne 1972, n'avait pas *encore quitté la mer de* Chine. La critique de Confucius, la contestation du *passé,* la *dénonciation du conservatisme* des cadres, tant au chantier de Changhaï pour le *Fengguang* qu'au chantier Jiangnan pour le *Fengqing* ont décidé la municipalité à se lancer dans la grande aventure. Il semble qu'un nombre considérable d'usines, dont certaines hors de Changhaï, aient apporté une contribution à la vérification et à l'amélioration des équipements, ce qui explique que nombre de citadins ont considéré le périple comme une victoire personnelle. Remportée non seulement contre l'élément maritime, mais encore contre leurs propres craintes.

Si nous avons parlé longuement de ces problèmes de construction navale, c'est qu'ils permettent de déceler l'orientation prise cet automne par le mouvement pi-Lin pi-Kong, non seulement à Changhaï mais aussi dans tout le pays. Il n'est question partout que de compter sur ses propres forces, de prendre ses distances par rapport aux techniques étrangères, et d'accélérer la croissance en *stimulant l'activisme collectif.* Cette ligne, bien sûr, ne se limite pas aux usines, elle vaut tout autant pour *les progrès de l'agriculture.*

Changhaï est à l'avant-garde pour l'agriculture comme pour l'industrie. Le district de Jiading, en particulier, qui s'est fait connaître dans tout le pays cette année par son plan de développement agricole pour la période 1974-1980. Jiading se propose de porter son rendement céréalier de 120 quintaux à l'hectare à 150 quintaux. Ce rendement, *bien sûr,* est exceptionnel, comparé à la moyenne nationale. Il s'explique par les conditions *climatiques très favorables, par l'aide technique* apportée par les techniciens de Changhaï et par l'accumulation de *l'épargne* depuis plusieurs *années* et sa transformation en équipements collectifs. Mais même dans un tel district il est possible de dépasser les normes : la commune populaire de Hsuhang en 1973 avait déjà obtenu 135 quintaux à l'hectare, et se propose pour 1980 d'atteindre 180 quintaux (évidemment, on ne peut faire partout trois récoltes chaque année, et trop nombreuses encore sont les régions où chaque hectare ne donne que 15 à 20 quintaux de céréales).

Ce qui importe à Jiading, c'est que les paysans aient commencé à mettre au point un plan de production *d'ensemble, à fixer des objectifs pour une* date éloignée, à mettre en rapport leurs investissements *et les résultats obtenus. Pour des gens* qui ont vécu une enfance d'analphabètes et de *misérables au ventre creux, cherchant au jour le* jour leur pitance, l'élaboration collective d'un plan *à long terme, touchant aussi bien à l'habitat* qu'aux routes et aux revenus individuels, reflète le passage à une *société toute nouvelle.*

E*N retournant à Hsuhang, déjà visitée en 1972,* nous avons pu constater l'extraordinaire *dynamisme de la campagne changhaïenne.* Dans cette commune de vingt mille personnes, le revenu est passé, en deux ans, de *150 à 180 yuans ;* le rendement à l'hectare pour les céréales est de 135 quintaux au lieu de *120 ;* on possède 33 tracteurs au lieu de 11 et 129 motoculteurs au lieu de 33 ; la commune *avait aussi acquis entre-temps* 89 moissonneuses légères. Nous avions visité, en *1972,* une équipe de production groupant cinquante-quatre familles : les maisons présentées il y a deux ans *avaient disparu, à notre surprise, et l'on avait* construit quatre blocs permettant de loger chacun *huit familles, soit un total de trente-deux familles* sur cinquante-quatre (70 m2 dans les nouveaux appartements contre 40 m2 *dans les précédents).* Plus étonnant encore, il y a aujourd'hui, à Hsuhang, une *usine de huit cents ouvriers, gérée* en commun avec deux autres communes, et qui fabrique *des ampoules électriques (70 000 par jour). On* ne nous avait pas mentionné le projet en 1972. *L'atelier de mécanique agricole construit* maintenant des machines-outils, surtout des tours, qu'il livre aux brigades de production gratuitement. Seuls n'ont pas changé, pour ce qui est du moins de la *quantité,* le nombre de porcs et de vaches laitières, ainsi que la production de l'atelier de vannerie.

C'est nous qui avions demandé à retourner à Hsuhang, et *il* ne s'agit donc en rien d'une mise en scène. Hsuhang, qui se trouve assez loin de Changhaï, ne figure d'ailleurs pas parmi les communes que visitent d'ordinaire les étrangers.

L'extraordinaire vitalité de Changhaï se manifeste aussi dans le secteur industriel. Le chantier de construction navale de Changhaï était très fier, en 1972, de construire en un an ces navires de 10 000 tonnes et plus qu'en 1970 il lui fallait dix-huit mois pour achever. Le chiffre, cette fois-ci, s'est abaissé à sept mois. Ajoutons que la construction en dix-huit mois constituait un très grand succès, car opérée sur une cale ne permettant théoriquement que de construire des bâtiments de 3 000 tonnes. Le même chantier construit une vingtaine de remorqueurs par an au lieu d'une ou deux unités en 1972. Il a installé une deuxième cale, sur laquelle il pourra construire sans difficultés supplémentaires des bateaux de plus de 10 000 tonnes.

Toute la Chine ne fait certes pas preuve d'une telle vitalité, *et dans Changhaï même il* est bien des secteurs qui se contentent des rythmes de *croissance habituels,* 5 % à 10 %. Le regain des luttes politiques a freiné l'essor de la production *dans certaines unités, au printemps. Le mouvement* d'ensemble paraît cependant rapide. L'expansion contribuera certainement à *consolider le* régime. Sans doute les dirigeants le savent-ils, qui invitent à présent *les ouvriers à étudier sérieusement* les phénomènes et l'origine de la récession occidentale.

ALAIN BOUC.

AMÉRIQUES

Pour avoir « favorisé la domination étrangère en Amérique latine »

MM. Ford, Kissinger et Nixon sont « condamnés » par le tribunal Bertrand-Russell

Bruxelles. — MM. Nixon, G. Ford et Kissinger ont été « condamnés » samedi à Bruxelles par le tribunal Bertrand-Russell pour « avoir encouragé et favorisé une domination économique étrangère de l'Amérique latine et pour avoir provoqué le renversement du gouvernement chilien de M. Allende ».

De notre correspondant

En rendant son « verdict », le président, M. Lelio Basso, sénateur italien de gauche, a déclaré que le tribunal *« condamnait plus particulièrement Henry Kissinger, dont la responsabilité dans le coup d'Etat fasciste chilien apparait évidente »*. M. Basso a ajouté que le tribunal renouvelait la condamnation morale qu'il avait portée lors de sa première session à Rome, au printemps de 1974, contre le Brésil, le Chili, l'Uruguay et la Bolivie, pour crimes contre l'humanité. *« Le tribunal déclare coupables dans les mêmes termes les autorités qui exercent le pouvoir au Guatemala, à Haïti, au Paraguay et en République Dominicaine. »* Le président a également accusé le Brésil de génocide contre les Indiens d'Amazonie.

Ainsi s'est terminée une semaine de débats souvent bouleversants. A la barre, on a vu défiler les torturés et les opprimés, les veuves et les enfants de ceux qui sont tombés pour la liberté : la Chilienne Carmen Castillo, expliquant comment elle avait été torturée alors qu'elle était enceinte; des dizaines d'autres témoins encore à ce point précis et dépourvus de passion que des observateurs de droite, hostiles au départ, parce qu'ils considèrent le tribunal comme une émanation d'un certain gauchisme, ont été impressionnés.

L'un des grands moments de la seconde session du tribunal Bertraond-Russell II aura été la déposition des trois Indiens de Colombie. Il n'est pas fréquent, en effet, que des représentants de l'ethnie originelle du continent latino-américain aient droit à la parole. Les témoins ont expliqué que la pénétration massive des sociétés multinationales dans leur pays avait contribué à dépouiller les paysans de leurs terres — le plus souvent en s'appuyant sur la force armée, — faisant des milliers de victimes, détruisant les récoltes et la forêt, contraignant les survivants à aller s'employer dans les mines.

La cause de Haïti a été présentée par l'écrivain Rodolphe Moise, membre du bureau exécutif de l'Union intersyndicale de ce pays. M. Moise a insisté sur les facilités des transferts de capitaux et sur les avantages fiscaux accordés par les gouvernements de la famille Duvalier aux sociétés multinationales. Il a mis l'accent également sur l'exode des Haïtiens qui quittent leur pays parce que le chômage y devient insupportable. Un autre témoin, M. Serge Gilles, a rappelé que Haïti compte parmi les vingt-cinq pays les plus déshérités, avec un des revenus monétaires par tête d'habitant le plus bas du globe (80 dollars par an), un taux d'analphabétisation de 90 % et un taux de mortalité infantile de de 147 pour mille. Un psychiatre, M. Luc Morin, a parlé, lui, du trafic de sang auquel se livre la société Hemo Caribbean of Haiti, qui verse aux chômeurs du pays 3 dollars pour un litre de sang. Le responsable de ce trafic est, selon M. Luc Morin, le ministre de l'intérieur lui-même, M. Cambronne (1).

M. Sicco Mansholt, ancien président de la Communauté européenne, avait fait une déclaration remarquée : « *Je suis heureux*, avait-il expliqué, *que le nom de M. Kissinger ait été plusieurs fois prononcé dans cette enceinte. Celui-ci est personnellement responsable du renversement du gouvernement démocrate chilien. Il doit être jugé publiquement pour sa responsabilité dans l'opération que la firme I.T.T. a montée contre le président Allende. Mais comme les juridictions d'Etat ont fait la preuve de leur carence, il faut que ce soit ce tribunal qui le juge et le condamne.* »

M. Mansholt avait également dénoncé très vivement les sociétés multinationales. Il avait accusé ces entreprises — qui ont été les « vedettes » de la semaine de débats du tribunal — de chercher à dominer le monde. L'ancien président de la Communauté européenne avait assuré que même les organisations comme les Nations unies ou le Marché commun n'étaient pas de taille à limiter la puissance de ces géants.

Vice - président du tribunal, M. François Rigaux, professeur à l'université catholique de Louvain, a déclaré en conclusion : *« Le pouvoir dont dispose le tribunal pour faire respecter sa sentence réside dans les peuples du monde organisés en partis, syndicats, associations professionnelles de jeunes et de femmes, dans les artistes, les intellectuels et les chercheurs progressistes que le tribunal invite à mobiliser les masses populaires et à veiller à ce que les décisions du tribunal se transforment en consignes. »*

Le tribunal a enfin invité toutes les forces démocratiques et à tous les hommes libres du monde à exiger la rupture des relations de leurs pays respectifs avec la junte militaire chilienne et à demander aux Nations unies la suppression de toute aide technique et économique à ce pays.

PIERRE DE VOS.

(1) Le gouvernement de Haïti a catégoriquement démenti les accusations portées contre lui par les différents témoins.

OCÉANIE

Papouasie-Nouvelle-Guinée

LE PAYS EST MENACÉ D'ÉCLATEMENT

Port-Moresby (*Reuter*). — M. Somare, premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'est entretenu d'urgence, dimanche soir 19 janvier, avec le haut-commissaire d'Australie à la suite de la déclaration du Mouvement séparatiste de Papouasie annonçant la création d'un gouvernement républicain provisoire à Port-Moresby.

Les séparatistes, conduits par Mlle Joséphine Abaijah, ont décidé, dimanche, de ravir le contrôle de la Papouasie au gouvernement central et à l'Australie. Ils auraient l'intention de fixer la date d'une déclaration unilatérale d'indépendance dans le courant de la semaine.

[Après avoir été fixée au 1er décembre 1974, la date de l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été reportée à juillet 1975. Mlle Abaijah, député et depuis longtemps favorable à l'indépendance de la Papouasie, est capable de rallier à elle une partie de la population du sud du pays, qui éprouve des sentiments mitigés à l'égard des tribus des montagnes centrales. Mais elle ne semble pas avoir l'envergure d'un chef de gouvernement. Elle est conseillée dans cette affaire par un médecin australien, mais les autorités de Canberra ne fourniront pas l'indépendance de la Papouasie.]

EUROPE

Allemagne fédérale

DEUX COMITÉS DE BASSE-SAXE DEMANDENT PAR RÉFÉRENDUM A SE CONSTITUER EN LAENDER AUTONOMES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Deux petits comtés de Basse-Saxe ont demandé, dimanche 19 janvier, à se séparer du Land. 30 % des 650 000 électeurs d'Oldenburg et près de 40 % des 64 000 électeurs du Schaumburg-Lippe se sont prononcés par référendum pour la création de deux petits Laender autonomes. Il suffisait que 25 % des électeurs votent en faveur du projet pour que le Bundestag *soit* obligé de se saisir du problème.

Le référendum de dimanche est la suite d'une demande de plébiscite organisée... en 1956. La loi de la République fédérale prévoyait que les frontières des Laender tracées, parfois arbitrairement, après la guerre par les puissances occupantes pourraient être modifiées par des consultations populaires.

Les trois grands partis représentés au Parlement ne se sont pas engagés dans la campagne électorale, qui a été menée surtout par les associations locales. La forte participation a été une surprise pour la plupart des hommes politiques et ses instigateurs eux-mêmes, qui s'attendaient à un échec du référendum. La consultation montre que les particularismes locaux sont restés très vifs en République fédérale. Le vote de dimanche en Basse-Saxe peut être considéré comme une protestation contre la « domination » de Hanovre et met en évidence la nécessité de « remodeler » la carte de la République fédérale.

Le Bundestag a un an pour se prononcer sur la modification des frontières de la Basse-Saxe. La consultation d'Oldenburg et de Schaumburg-Lippe pourrait paradoxalement accélérer la réforme des Laender qui prévoit... le regroupement des dix Laender actuels en cinq ou six grandes entités. — D. Vt.

LES INCIDENTS D'ATHÈNES ET DE NICOSIE

Les Grecs ont le sentiment que les Anglais et les Américains jouent la carte turque

Tandis que les premiers réfugiés chypriotes turcs venant de la base britannique d'Akrotiri recevaient un accueil enthousiaste en Turquie, de violentes manifestations anti-britanniques et anti-américaines se déroulaient samedi 18 janvier à Nicosie et à Athènes. A Nicosie notamment, les manifestants ont lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade des Etats-Unis et mis à sac le consulat britannique.

De source autorisée à Nicosie, on annonce qu'environ six cents Chypriotes turcs ont déjà été évacués vers la Turquie. Près de mille trois cents doivent les suivre ce lundi. Un nombre égal de Chypriotes turcs partiront tous les jours vers la Turquie jusqu'à l'évacuation totale des neuf mille Chypriotes réfugiés sur la base britannique depuis le début des hostilités de l'été dernier.

De notre correspondant

Athènes. — La décision du gouvernement britannique d'autoriser les réfugiés turcs à quitter les bases anglaises à Chypre a provoqué une vague de colère dans toute la Grèce. Samedi 18 janvier, à Athènes, environ cinq cents étudiants chypriotes, lançant des cocktails Molotov et des pierres, ont pris d'assaut l'ambassade de Grande-Bretagne. Après avoir lapidé la façade de l'immeuble et tenté d'enfoncer la porte d'entrée, les manifestants ont incendié une voiture et une moto garées dans le jardin. Dans la soirée, des milliers d'étudiants qui s'étaient rassemblés devant l'université gagnèrent en cortège l'ambassade de Grande-Bretagne, où ils firent leur jonction avec ceux qui, contenus par d'imposantes forces de police, en faisaient le siège depuis 11 heures du matin. Après avoir crié *« Les Anglais tuent nos frères ! », « Ni partage ni fédération ! », « Mettez le feu à l'ambassade ! »* les manifestants se dispersèrent peu à peu sans provoquer de nouveaux incidents.

Tout comme durant la longue crise chypriote de 1952 à 1958, l'opinion grecque est très montée contre la Grande-Bretagne, mais également contre les Etats-Unis. Les Grecs ont de plus en plus le sentiment que les Anglais et les Américains intensifient leurs pressions sur les dirigeants athéniens afin de les amener à composition. Ils pensent que, jouant ouvertement la carte turque, Washington et Londres veulent maintenir Chypre dans l'orbite de l'OTAN.

En tout cas, les événements de Chypre apportent de l'eau au moulin des dirigeants de la gauche, qui estiment que pour préserver leur politique de souveraineté nationale et d'indépendance les dirigeants grecs devraient associer plus étroitement le peuple à leurs efforts et initiatives. Pour ce qui est de Chypre et de la mer Egée, le parti communiste de l'intérieur préconise une politique ayant la caution et le soutien de tous les partis. De son côté, le parti communiste de l'extérieur invite le gouvernement à se montrer plus ouvert aux recommandations formulées par l'Union soviétique.

Alors que les véhicules incendiés par les étudiants chypriotes se consumaient dans la cour de l'ambassade de Grande-Bretagne à Athènes, le chargé d'affaires soviétique faisait une démarche auprès du premier ministre et lui remettait une note de son gouvernement. Rien n'a filtré officiellement de cette démarche, mais on sait que Moscou attire l'attention des dirigeants athéniens sur *« les menées occultes »* de milieux qui cherchent à régler l'affaire chypriote dans l'OTAN et en ne tenant compte que des intérêts occidentaux.

MARC MARCEAU.

Grande-Bretagne

AMENDE POUR LES ARMATEURS QUI EMBAUCHENT DES MARINS INDIENS

Londres (*A.F.P.*). — Les armateurs britanniques vont désormais devoir payer une amende annuelle de 15 livres au Syndicat des marins britanniques pour tout marin non-Européen employé dans la flotte commerciale du Royaume-Uni. Cette disposition a été adoptée d'un commun accord par le Syndicat des marins et la Fédération des armateurs britanniques qui emploie de nombreux marins asiatiques, surtout Indiens, recevant un salaire beaucoup plus modeste que leurs collègues britanniques.

Par cette amende, qui devrait lui rapporter environ 300 000 livres par an, le syndicat espère mieux contrôler l'embauche et mieux contrôler l'embauche.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, qui vient de présider les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, a déclaré, samedi 18 janvier, à New-York, qu'il avait prolongé son séjour aux Etats-Unis pour étudier l'application de diverses résolutions adoptées par l'ONU et pour d'autres raisons en rapport avec ses fonctions ministérielles. Le ministre, qui a qualifié de *« désobligeantes »* les récentes rumeurs diffusées à propos de sa *« disparition »* a cité parmi les questions qui avaient retardé son départ de New-York la reprise des relations diplomatiques entre Alger et Washington. — *(A.F.P.)*

● M. GREGORY, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), fait une visite en Algérie du 20 au 22 janvier. Il est l'invité de M. Mohamed Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec qui il s'entretiendra de la coopération avec le C.N.R.S. algérien. — *(Corresp.)*

Cuba

● CUBA ET LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ont rétabli, le samedi 18 janvier, leurs relations diplomatiques, rompues à l'initiative de la R.F.A. depuis 1963, à la suite de la reconnaissance par M. Fidel Castro de la R.D.A. A l'époque, Bonn rompait systématiquement ses relations avec tout pays reconnaissant l'Etat socialiste allemand. — *(A.F.P.)*

Iles du Cap-Vert

● « LA FAMINE va s'installer dans les îles du Cap-Vert si une aide n'est pas apportée de toute urgence », a déclaré vendredi 17 janvier à Dakar M. Silvinho Da Luz, membre du conseil supérieur de lutte du P.A.I.G.C. (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert). M. Silvinho Da Luz précise que le programme portugais d' « appui » à la population est suspendu, faute d'argent. — *(A.F.P.)*

Espagne

● L'ARCHEVEQUE DE PAMPLUNE a multiplié les démarches, ces derniers jours, en vue de parvenir à une solution du conflit qui, parti de l'entreprise les Potasses de Navarre, crée une intense agitation dans la région, où seize mille ouvriers sont en grève. Mgr José Mendez s'est rendu à Madrid, où il a rencontré le cardinal Gonzalez, archevêque de Madrid et primat d'Espagne, ainsi que M. José Garcia Hernandez, ministre de l'intérieur et premier vice-président du gouvernement. Le prélat, à qui les autorites avaient refusé de rendre visite aux cent seize ouvriers qui se sont enfermés le 8 janvier dans le puits Asparza, à 300 mètres sous terre, a également publié une note pastorale dans laquelle il affirme la nécessité de *« réviser les bases de la vie sociale »*. Enfin, cent cinquante personnes, des prêtres pour la plupart, observent, depuis le 16 janvier, une grève de la faim dans le grand séminaire de Pamplune par solidarité avec les grévistes. — *(Corresp.)*

Hongrie

● LES AUTORITES HONGROISES n'exigeraient plus de l'écrivain Gyorgy Konrad qu'il quitte le pays. M. Konrad avait été arrêté à Budapest, au mois d'octobre dernier, en compagnie du sociologue Ivan Szelenyi et du jeune poète Tamas Szentjoby. Détenus par la police durant près d'une semaine, il leur était reproché d'avoir tenté de diffusé illégalement des manuscrits (*le Monde* des 25, 29, 31 octobre et du 1er novembre). Ils avaient été libérés tous les trois contre la promesse de prendre le chemin de l'exil. Toutefois, M. Konrad aurait finalement obtenu du gouvernement hongrois l'autorisation de demeurer dans son pays. — *(Corr.)*

Inde

● APRES QUATRE JOURS DE GREVE, les deux cent mille dockers indiens ont repris le travail, le lundi 20 janvier. Les délégués des syndicats et les représentants du gouvernement étaient parvenus dimanche à un accord.

Irlande du Nord

● UNE ENTREVUE entre des représentants du gouvernement britannique et des responsables du Sinn Fein, aile politique de l'IRA « provisoire », a eu lieu dimanche 19 janvier. Selon M. Rees, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, il ne s'agissait pas de négocier mais de présenter sans équivoque la position de Londres et de prendre acte de celle des républicains.

Islande

● LE PREMIER MINISTRE ISLANDAIS, M. Geir Hallgrimsson, a quitté Reykjavik dimanche 19 janvier pour New-York, première étape d'une tournée aux Etats-Unis et au Canada. — *(Reuter.)*

Italie

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a été commis, samedi 18 janvier à Rome, contre l'appartement du directeur du journal de la télévision italienne, M. Willy de Luca. L'explosion a causé d'importants dégâts. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● M. EMMANUEL WAKHWEYA, ministre ougandais des finances, s'est réfugié en Grande-Bretagne. Il était accusé par le président Idi Amin Dada d'avoir diffusé des informations malveillantes sur la situation en Ouganda. — *(A.P.)*

Philippines

● LES AUTORITES MILITAIRES DES PHILIPPINES ont admis, samedi 18 janvier, que des *« excès »* avaient pu être commis à l'égard d'un certain nombre de prisonniers politiques, détenus en application de la loi martiale. Un communiqué dans ce sens a été publié conjointement par les autorités et plusieurs personnalités de l'Eglise catholique. Récemment des prêtres, auxquels s'était joint l'archevêque de Manille, avaient publiquement dénoncé l' *« emploi de la torture contre les prisonniers politiques »*, et menacé de porter le problème devant les instances internationales. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

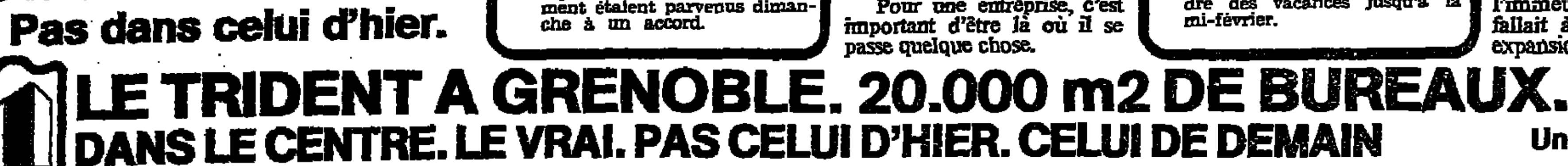
● LE PASTEUR SITHOLE, ancien leader du mouvement nationaliste africain ZANU, maintenant intégré au sein de l'A.N.C. (Conseil national africain) a lancé un appel, dimanche 19 janvier, à M. John Vorster, premier ministre sud-africain, pour qu'il retire ses forces de police de Rhodésie. *« Cette présence*, a-t-il déclaré, *complique inutilement un problème qui devrait être résolu par les Rhodésiens eux-mêmes. »* — *(A.F.P.)*

Somalie

● LA COUR NATIONALE DE SECURITE a condamné à mort, samedi 18 et dimanche 19 janvier, dix hommes accusés d'avoir diffusé dans les mosquées, lors de cérémonies religieuses, des textes hostiles à la décision prise récemment par le conseil révolutionnaire suprême d'accorder à la femme l'égalité des droits. Trois autres hommes ont été condamnés à trente ans de prison, et deux à vingt ans. — *(A.P., Reuter.)*

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA est arrivé, le dimanche 19 janvier, à Megève, où il doit prendre des vacances jusqu'à la mi-février.



DIPLOMATIE

CRITIQUANT LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Les «Izvestia» affirment que l'U.R.S.S. veut approfondir la détente internationale

Le journal soviétique les *Izvestia* a accusé, samedi 18 janvier, le Congrès américain d'avoir aggravé *« l'atmosphère générale dans les relations soviéto-américaines »*, mais il a réaffirmé l'intention soviétique *« de poursuivre la ligne visant à l'approfondissement de la détente internationale »*.

Dans un long article signé par Alexandre Bovine, le quotidien officiel du gouvernement soviétique explique que *l'U.R.S.S.* a rejeté l'accord commercial signé en 1972 avec les Etats-Unis en raison des *« conditions outrageantes formulées par le Congrès américain »*. Cette décision a été prise, ajoute le commentateur, *« non pas parce que le Kremlin aurait révisé l'importance de la détente, mais parce que celle-ci ne peut être fondée sur le chantage politique »*.

M. Bovine impute toute la responsabilité de cette nouvelle situation et de ses conséquences sur le Congrès, épargnant ainsi le président Ford et laissant la porte ouverte à de nouvelles négociations économiques éventuelles. *« L'état d'esprit dominant à la Maison Blanche et parmi les hommes d'affaires américains nous donne à penser que ces rapports iront en se développant »*, ajoute le commentateur. *« Moscou estime toujours que c'est conforme aux intérêts des deux pays »*.

En même temps, le quotidien gouvernemental laisse entendre que la reprise des rapports économiques avec les Etats-Unis sera un processus de longue durée avec des pauses et des à-coups.

Samedi également, le professeur Nicolas Inosemtsiev, directeur de l'Institut d'économie politique et des relations internationales à Moscou, a soutenu la même thèse. Participant à Bonn à la conférence de *politique étrangère du* parti social-démocrate, il a dit que l'U.R.S.S. s'en tenait à sa politique de détente et que la remise en cause du traité commercial soviéto-américain n'annonçait pas un changement fondamental de cette politique.

Le chef de l'Institut des relations internationales de Varsovie, le professeur Marian Dobrosielski, s'est entièrement associé à cette thèse de son collègue soviétique, ajoutant qu'une crise de l'économie capitaliste ne répondait pas aux intérêts des Etats communistes. — *(A.F.P.)*

● *Le correspondant à Moscou* du quotidien yougoslave *Politika*, citant des sources « responsables », indique que l'information selon laquelle M. Brejnev aurait renoncé à ses fonctions pour raison de santé, est « totalement sans fondement ». — *(A.P.)*

M. Sauvagnargues : M. Kissinger souffre peut-être un peu de son «aura d'infaillibilité»

M. Sauvagnargues, qui était l'hôte de France-Inter dimanche, a repris quelques thèmes qu'il avait abordés dans son interview au *Monde*, publiée la veille (daté 19-20 janvier). Interrogé sur les propos de M. Kissinger sur l'éventualité d'une intervention militaire américaine au Proche-Orient, il a affirmé qu'il n'aurait pas lui-même parlé comme ça. Selon lui, le secrétaire d'Etat américain *« souffre peut-être un peu maintenant de l'aura d'infaillibilité de magicien que sa très grande habileté, que ses très grandes capacités et aussi la presse américaine ont construite autour de lui »*.

A propos du tunnel sous la Manche, M. Sauvagnargues a précisé que le gouvernement examinait les implications juridiques de la clause sur le dédommagement des compagnies qui ont commencé à creuser le tunnel « *car*, a-t-il dit, *il est certain que nous ne portons aucune responsabilité dans l'abandon du projet ; en tout cas, et au moins en équité, il est assez anormal que nous ayons à en supporter les conséquences* », a-t-il conclu.

● A Sarrebruck, d'autre part, le ministre fédéral allemand des *affaires étrangères*, M. Genscher, interrogé à la radio sur la rencontre qu'il aura mercredi 22 janvier avec son collègue français, a dit : *« L'amitié franco-allemande, la coopération franco-allemande, sont devenues la clé de voûte de la politique d'unification européenne »*. Il a toutefois tenu à réaffirmer : *« ...Nous n'aspirons pas à une position particulière franco-allemande dans le cadre des Neuf. »*

● A Brighton, enfin, dans un discours prononcé devant des délégués régionaux du parti travailliste, le secrétaire d'Etat britannique au commerce, M. Peter Shore, adversaire de toujours de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., a lancé dimanche une violente attaque contre le Marché commun qu'il accuse d'être une *« zone de vulnérabilité économique »* et de *« mettre en danger la cohésion du peuple britannique »*.

Nominations d'ambassadeurs

M. DE FAVITSKY A CUBA

Le *Journal officiel* du 21 janvier annonce la nomination de *M. Dimitri de Favitsky* comme *ambassadeur à La Havane*, en remplacement de M. Pierre Anthonioz.

Né en 1919, M. de Favitsky, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a occupé divers postes au Caire, à Berne, à Madrid et à Buenos-Aires (de 1965 à 1969). Sous-directeur à l'administration centrale de 1969 à 1971, il était chargé depuis 1971 des affaires d'Amérique.

M. ROBERT RICHARD EN ARABIE SAOUDITE

M. Robert Richard est nommé *ambassadeur à Djeddah* (Arabie Saoudite), en remplacement de M. Georges Bouteiller.

Né en 1921, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration (1947-1949), M. Robert Richard a été attaché commercial à Buenos-Aires de 1950 à 1953, puis au Caire, à Hong-Kong, à Accra et à Varsovie en 1961. Conseiller commercial à Rabat de 1961 à 1964, puis à Pékin (1964-1967) et à Rome (1967-1973), il était depuis lors membre de la délégation française à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. DENIZEAU EN TANZANIE

M. Georges Denizeau est nommé *ambassadeur à Dar-Es-Salam* (Tanzanie), en remplacement de *M. Jean* Desparmet.

Né en 1913, M. Denizeau, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, a été attaché de consulat à Port-Saïd en 1939, puis vice-consul à Assomption et à Calcutta, puis consul à Auckland, et deuxième secrétaire à Bagdad en 1948. Il a occupé ensuite divers postes à Alep, à Québec et à Addis-Abeba. Chargé d'affaires à Aden en 1967, il était ambassadeur au même poste depuis 1971.

M. DOLLOT AU LIBERIA

M. Louis Dollot est nommé *ambassadeur à Monrovia* (Liberia), en remplacement de M. Roger Vincenot.

Né en 1915, M. Dollot, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, a fait partie en 1941 de la délégation française à la commission d'armistice à Turin. Il occupe ensuite diverses fonctions consulaires au Maroc et à Johannesburg. Deuxième puis premier secrétaire à Ankara de 1951 à 1954, il est ensuite à l'administration centrale, jusqu'en 1967, date à laquelle il est nommé deuxième conseiller à Canberra. Il devient premier conseiller au même poste en 1970, puis à Bruxelles en 1971.

LE MINISTRE ISRAÉLIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VIENDRAIT A PARIS EN MARS

On confirme à Paris de source informée que le ministre des affaires étrangères israélien, M. Ygal Allon, viendra en visite officielle en France *dans un avenir proche. La date de sa* **visite n'est pas encore fixée, mais, selon des informations en provenance de Jérusalem, elle pourrait se situer en mars prochain. Des discussions sont en cours à ce sujet et l'ambassadeur d'Israël en France.**

M. Allon a été invité par son collègue français, M. Jean Sauvagnargues, lors de la visite de ce dernier en Israël, les 30 octobre et 1er novembre derniers. Sa visite sera la première en France d'un ministre israélien des affaires étrangères.

● *L'Académie diplomatique internationale* se réunira le mardi 21 janvier, à 17 heures, pour entendre deux communications, une de l'ambassadeur du Salvador, *M. Arrieta Peralda*, sur la politique extérieure du Salvador, et une de l'ambassadeur du Liban, M. Sadaka, sur les données fondamentales du problème du Proche-Orient.

PROCHE-ORIENT

« Mon seul objectif est d'aider les Palestiniens à récupérer leur patrie »

nous déclare le roi Hussein

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Amman. — Le roi Hussein a-t-il encore un rôle à jouer dans le conflit du Proche-Orient ? On est tenté de répondre par la négative depuis que les chefs d'Etat arabes réunis à Rabat en octobre dernier l'ont dépouillé de ses droits sur la *Cisjordanie*, laquelle faisait partie de son royaume jusqu'à la conquête israélienne en juin 1967. Ils ont non seulement reconnu à l'unanimité l'O.L.P. comme « le seul représentant légitime du peuple palestinien », mais ont aussi investi l'organisation de M. Yasser Arafat de la mission de fonder un Etat indépendant « *sur toute partie du territoire palestinien libéré* ».

La Jordanie demeure cependant une pièce maîtresse sur l'échiquier international. Paradoxalement, le roi Hussein n'a jamais été autant courtisé que depuis qu'il a été lâché par ses alliés au « sommet » de Rabat, depuis qu'il s'est résigné — du moins en apparence — à ne régner désormais que sur les déserts arides de l'ancienne principauté de Transjordanie.

Après avoir reçu en grande pompe le chah d'Iran — qui venait à Amman pour la première fois depuis quinze ans — et le roi Fayçal, le souverain hachémite s'apprête à accueillir, dans les prochaines semaines, plusieurs chefs d'Etat, dont le président Sadate, le général Assad, ainsi que M. Saddam Hussein, le vice-président irakien. *Dans les anti*chambres ouatées du palais Basman se succèdent les émissaires de gouvernements arabes qui, en confidence, assurent le souverain de leur compréhension, sympathie ou solidarité ; les ambassadeurs de certaines puissances occidentales qui lui affirment leur soutien ; des notables de Cisjordanie venus renouveler, d'une manière tout aussi discrète, leur allégeance au trône.

Comment dès lors ne pas croire ceux — et ils sont nombreux à Amman — qui assurent en privé que le roi n'a pas renoncé aux « *territoires perdus* » ? *Qu'il mise* sur le refus catégorique d'Israël de traiter avec l'O.L.P. pour redevenir l'interlocuteur privilégié de l'Etat juif ? Qu'il espère, si l'impasse se prolonge, obtenir un blanc-seing de l'ensemble du *monde arabe lui permettant de* négocier la récupération de la Cisjordanie et du secteur arabe de Jérusalem ?

Rien cependant dans les propos que tiennent aux journalistes de passage le roi, son premier ministre, M. Zeid Rifaï, ou son ministre de l'information, M. Salah Abou Zeid, ne permet d'accréditer cette thèse. Bien au contraire, les responsables du royaume proclament à l'unisson leur volonté inébranlable de respecter à la lettre les résolutions du « sommet » de Rabat.

« Je soutiens sans réserve l'O.L.P. en sa qualité de représentant unique et légitime du peuple palestinien et je soutiendrai ce dernier de toutes mes forces pour qu'il obtienne enfin le droit de constituer une entité nationale indépendante », nous a déclaré sans sourciller le roi Hussein avant d'ajouter : *« Je serai le premier à reconnaître le gouvernement provisoire en exil que M. Yasser Arafat serait amené à constituer. »*

Nous recevant dans son bureau du palais Basman — une vaste pièce meublée bourgeoisement de canapés et de fauteuils en cuir doré « gold », — le souverain, vêtu d'un complet gris, qui contraste avec les couleurs vives de sa cravate, est assis au bord de son siège, les mains jointes posées sur les genoux. Ses tempes sont grisonnates — il frise la quarantaine. — mais il conserve les allures d'un adolescent timide et gauche. Il s'exprime dans un anglais châtié, avec une courtoisie respectueuse qu'il a appris à cultiver dans les écoles britanniques.

« Estimez-vous que le « sommet » de Rabat a eu raison de vous dénier le droit de parler au nom des Palestiniens ?

— *L'histoire en jugera*, répond-il, la voix éteinte, la mine triste, les yeux embués. *Les membres de ma dynastie ont toujours œuvré loyalement en faveur du peuple palestinien et de ses droits nationaux légitimes. Mais il ne sert à rien de s'accrocher à un passé révolu. Abstraction faite de mes sentiments, mon seul objectif est et demeurera celui d'aider nos frères à récupérer leur patrie perdue. J'espère que l'O.L.P. se montrera à la hauteur de la tâche qui lui est désormais assignée.*

— Compte tenu du fait qu'Israël, soutenu par les Etats-Unis, ne veut négocier qu'avec vous, seriez-vous disposé à prendre en considération une offre de dégagement militaire sur la rive occidentale du Jourdain ?

— *Je n'ai reçu aucune proposition à cet égard, et je ne prendrai aucune initiative, en l'état actuel des choses, pour susciter un dialogue que je ne suis plus habilité à engager. Israël n'a plus le choix : il devra s'adresser directement à l'O.L.P. »*

M. Zeid Rifaï, le premier ministre, renchérit : *« Même si Israël devait nous soumettre un plan de dégagement, nous le transmettrions aussitôt à M. Yasser Arafat. Depuis le « sommet » de Rabat, la Jordanie n'est plus directement concernée par le conflit. En tout cas, l'Etat juif est tenu de restituer tous les territoires qu'il a conquis en 1967 et n'a pas le droit de dicter sa volonté quant au choix de ses interlocuteurs et des bénéficiaires de son retrait. Pour la grande majorité des Etats membres de l'ONU, seule l'O.L.P. a le droit de prendre possession de la Cisjordanie, partiellement ou totalement libérée.*

— Qu'adviendrait-il si les Etats arabes incitaient le gouvernement d'Amman à agir aux lieu et place de la centrale des fedayin ? »

La réponse du roi, bien que brève, est révélatrice de ses secrets espoirs : *« Je ne souhaite pas qu'on en arrive là, mais si une telle requête devait m'être adressée, je ne manquerai pas de la prendre en considération. »*

« Israël a manqué plusieurs occasions »

Le souverain est amer devant *« l'attitude intransigeante »* du gouvernement de Jérusalem. « *Israël*, nous dit-il, *a manqué depuis 1967 plusieurs occasions de parvenir à un règlement, car il a préféré la conservation des territoires à une paix juste et durable. Toutes nos offres ont été rejetées. Après la guerre d'octobre, nous avions suggéré que l'armée juive se retire derrière les lignes du cessez-le-feu sur une profondeur de 12 kilomètres. Seule la ville de Jéricho serait ainsi revenue à la souveraineté arabe. M. Kissinger avait qualifié de très raisonnable notre offre, à laquelle Israël n'a même pas jugé utile de répondre officiellement.*

» *Par la suite, nous avons appris que l'Etat juif tient, par-dessus tout, non seulement à maintenir les colonies qu'il a implantées depuis 1967 le long du Jourdain, mais à y établir de nouvelles bases militaires. Cette mentalité d'assiégés est tragique, car elle conduit inéluctablement à de nouveaux et sanglants affrontements. Tenant compte de la psychologie des Israéliens, de leur attachement obsessionnel à une certaine conception de la sécurité, j'étais disposé, avant la guerre d'octobre, à envisager le démantèlement progressif de ces colonies paramilitaires* (1). *Cependant la guerre d'octobre a modifié radicalement la situation et ma proposition est aujourd'hui caduque.*

» *Malgré tout, je n'ai pas changé d'avis : une paix véritable suivie d'une coexistence pacifique et d'une sincère coopération entre Israéliens et Arabes est encore possible si l'Etat juif accepte de rendre tous les territoires qu'il a conquis en 1967. En outre, Jérusalem pourrait demeurer réunifiée et devenir le point de rencontre des trois grandes religions monothéistes, à condition, bien entendu, que le secteur oriental de la Ville Sainte soit restitué à la souveraineté arabe. »*

Le roi Hussein veut encore espérer que la diplomatie de M. Kissinger dite des « petits pas », remportera de nouveaux succès, même si l'Egypte devait être, en un premier temps, la seule bénéficiaire des bons offices du secrétaire d'Etat.

« Accepteriez-vous que le président Sadate aille jusqu'à conclure une paix séparée ?

— *Le principe qui guide mon comportement est de respecter la souveraineté et la volonté indépendante des pays frères. Chaque chef d'Etat arabe a le droit d'agir individuellement, de choisir les moyens qui lui permettront de récupérer toute parcelle de territoire occupé par Israël. Je ne ferai jamais obstacle à tout pas qui nous rapprocherait d'une paix juste et durable. »*

Le roi Hussein ne cache pas pour autant ses vives inquiétudes : « *La conjoncture dans cette partie du monde ne permet plus que l'on se réinstalle dans la situation dite de ni guerre ni paix, qui prévalait avant le conflit d'octobre. Si l'on ne continue pas à progresser constamment vers un règlement, une conflagration, désastreuse pour tous, ne manquerait pas de se produire. Israël, pour sa part, devrait comprendre qu'il ne lui sera pas possible de maintenir sa supériorité militaire. »*

Bien que le souverain se soit refusé à répondre à la question de savoir si les Etats arabes producteurs d'hydrocarbures imposeraient un nouvel embargo, il se déclare persuadé qu'une guerre *« porterait préjudice aux intérêts de toute la communauté internationale »*. Craint-il une intervention militaire américaine visant à occuper les puits de pétrole ? Son mutisme à ce propos est compensé par les confidences que l'on peut recueillir dans son proche entourage. Le roi Hussein, selon ses intimes, aurait mis en garde certains chefs d'Etat arabes contre les mesures intempestives qu'ils seraient tentés de prendre en guise de représailles contre les Etats-Unis. Il serait persuadé, en effet, que Washington n'hésiterait pas à recourir à la force pour défendre les intérêts économiques de l'Occident.

A moins d'y être obligée, la Jordanie n'a pas l'intention de participer activement, le cas échéant, à une nouvelle guerre. *« Fondamentalement*, nous déclare le roi Hussein, *notre attitude est strictement d'ordre défensif. Cependant le rôle de la Jordanie dans un éventuel conflit dépendra de divers facteurs, notamment des moyens militaires dont nous disposerons. Dans cette optique, j'estime toujours que notre décision de n'avoir pas ouvert un troisième front lors de la guerre d'octobre a été sage, et s'est révélée conforme aux intérêts des pays arabes et du peuple palestinien.*

« Charbonnier est maître chez soi »

— Dans ces conditions, comment envisagez-vous l'avenir de vos relations avec l'O.L.P., dont les conceptions concernant la guerre et la paix sont très éloignées des vôtres ?

— *Les échanges que nous avons eus avec les représentants de l'O.L.P., notamment lors de la récente réunion quadripartite du Caire, ont été cordiaux, voire fructueux, puisque nous avons abouti à une meilleure compréhension réciproque. Il n'est nullement exclu que j'accepte de dialoguer directement avec M. Yasser Arafat.*

— Pourtant, vos représentants à la conférence du Caire ont rejeté toutes les revendications de l'O.L.P. concernant sa présence, politique et militaire, dans votre pays. Vous avez, en particulier, refusé aux fedayin le droit d'utiliser votre royaume pour s'infiltrer dans les territoires occupés par Israël.

— *L'O.L.P. dispose déjà d'un bureau à Amman, et certaines unités de l'Armée de libération palestinienne (A.L.P.) n'ont jamais cessé de camper en Jordanie. Pour le moment, c'est dans cette limite que nous pouvons tolérer une présence politico-militaire de l'O.L.P. dans le royaume. Nous ne voulons pas que les tristes événements de septembre 1970* (2) *se reproduisent.*

— Croyez-vous que les fedayin aient renoncé à vous assassiner ou à renverser votre régime ?

— *Nous avons décidé, depuis le « sommet » de Rabat, d'ignorer toutes les menaces proférées à cet égard. Nous tenons, en effet, à entretenir un climat de bonne volonté et de coopération avec l'O.L.P.*

— Cependant, M. Yasser Arafat vient de déclarer au *Monde* (3) qu'il ne renonçait pas à son objectif d'instaurer à Amman un régime démocratique.

— *Avec tout le respect que je lui dois, j'estime que cette question ne relève pas de sa compétence. Charbonnier est maître chez soi. »*

En prononçant ces derniers mots, le souverain ne peut réprimer un sourire ironique. Tout indique, en effet, qu'il contrôle parfaitement la situation dans son royaume. Les forces de l'opposition, divisées, sont paralysées. L'armée et la police, malgré quelques signes de malaise, lui demeurent loyales. La population — dont plus de la moitié est d'origine palestinienne — observe un calme olympien, en attendant l'issue de la délicate partie d'échecs engagée entre le roi et ses adversaires.

(1) Voir l'interview du roi Hussein dans *le Monde* du 4 novembre 1972.
(2) Allusion aux sanglants affrontements entre l'armée jordanienne et les fedayin, à l'issue desquels ceux-ci furent évincés du royaume (N.D.L.R.)
(3) *Le Monde* du 7 janvier 1975.

L'ARABIE SAOUDITE ACCORDE A LA JORDANIE UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE DE 57 MILLIONS DE DOLLARS

Les entretiens entre le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et le président Sadate, qui ont commencé dimanche soir 20 janvier à Assouan, se sont achevées ce *lundi*. Le monarque saoudien a quitté Assouan mardi pour regagner son pays.

Avant sa visite en Egypte, le roi Fayçal avait fait un séjour de trois jours en Jordanie, marqué par une entrevue, samedi, avec le roi Hussein. Le renforcement de la solidarité arabe face à Israël et l'assistance de l'Arabie Saoudite au royaume hachémite ont été les principaux points abordés durant cette conversation. Les deux souverains ont affirmé dans le communiqué final : *« La poursuite de la politique israélienne d'agression, qui vise à consolider l'occupation, soit en judaïsant Jérusalem soit en créant des colonies dans les territoires occupés, montre qu'Israël continue de violer les lois internationales ainsi que la volonté de l'opinion mondiale et les résolutions des Nations unies. »* Ils ont, en outre proclamé leur volonté de *« poursuivre la réalisation des résolutions de Rabat afin de donner à l'O.L.P. en tant que représentant légal et unique du peuple palestinien, les moyens de prendre ses nouvelles responsabilités sur le plan arabe et international »*

Apres s'être félicité des relations *« fraternelles et amicales »* existant entre la Jordanie et l'Arabie Saoudite, le communiqué annonce que le roi Fayçal a décidé d'accorder 47 millions de dollars au royaume hachémite pour lui permettre de faire face à ses besoins urgents, et 10 millions de dollars pour la construction de logements pour les officiers jordaniens.

Ce don de 57 millions de dollars s'ajoute au versement de 15 millions de dollars que l'Arabie Saoudite effectue chaque année en faveur de la Jordanie, dans le cadre des accords de Khartoum de 1967. Le roi Fayçal a, d'autre part, versé 8 millions et demi de dollars à l'O.L.P., conformément aux décisions prises lors du « sommet » de Rabat. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*.

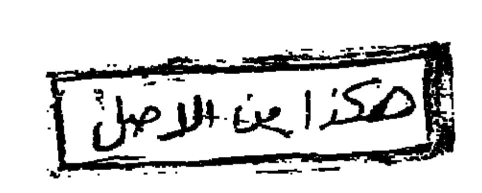
Iran

UNE ENQUÊTE DU « SUNDAY TIMES » CONFIRME L'UTILISATION DE LA TORTURE

Londres *(A.F.P.)*. — Sous le titre « Torture en Iran », le *Sunday Times* a consacré, dimanche 19 janvier, une page entière au traitement des prisonniers en Iran. Le journal affirme avoir fait une enquête de deux ans, fondée sur les témoignages de prisonniers, de leurs familles et d'observateurs impartiaux : *« L'enquête a fourni aux allégations de torture* (depuis dix ans) *une confirmation de poids qui ne peut être démentie »*, écrit le *Sunday Times*.

Parmi les diverses méthodes utilisées, le journal relève la torture psychologique, consistant à maltraiter les enfants sous les yeux de leurs parents, et, surtout, la *« table chaude »*, un cadre d'acier couvert d'un treillis métallique qui est chauffé *« comme un grille-pain »* et sur lequel sont attachés les prisonniers. *« Selon leurs victimes, les tortionnaires sont, sans exception, venus des rangs de la Savak, la très redoutée police secrète iranienne, dirigée par le général Ne'ma Tollash Nassiri, qui n'est responsable que devant le chah. Depuis sa formation, en 1957, la Savak a eu carte blanche pour éliminer toute dissension intérieure »*, écrit le journal. Parmi les observateurs étrangers cités par le *Sunday Times* figurent deux avocats français, Mes Nuri Albala et Henri Libertalis, qui ont assisté en 1972 au procès d'un ingénieur de Téhéran, Massoud Ahmadzadeth, qui fut exécuté. Le journal cite également le rapport récent d'un autre avocat français, Me Yves Baudelot (*le Monde* du 28 décembre 1974).

● *Les ministres irakien et iranien des affaires étrangères*, MM. Saadoun Hammadi et Abbas Khalatbari, qui s'étaient réunis vendredi 17 janvier à Istanbul pour tenter de régler les différends entre les deux pays, ont suspendu dimanche leurs entretiens sans être parvenus à un accord.



"Dans un incendie, le danger ne vient pas toujours des flammes."

UN incendie, ce n'est pas seulement des flammes. En se consumant, certaines matières dégagent des substances toxiques qui asphyxient avant de brûler. Parfois même, elles se mettent à fondre en gouttelettes incandescentes. L'incendie, quand on s'en préoccupe, il est en général trop tard. Pourtant, il y a certaines mesures de sécurité à prendre qui sont faciles à appliquer.

Comment la laine résiste-t-elle au feu?

La kératine, le principal constituant de la laine, est un des plus mauvais combustibles qui soient. La laine dégage peu de gaz toxiques. Elle se consume et ne fond pas.

Pour mieux informer le public des qualités de résistance au feu de la laine, la Woolmark a créé le label anti-feu naturel.

Toutes les moquettes portant ce label satisfont au niveau M3 des tests officiels de sécurité au feu.

Les moquettes Woolmark anti-feu naturel sont conformes aux normes légales de sécurité imposées dans la construction des lieux publics et des immeubles de grande hauteur en pose collée (décret sur la sécurité IGH et lieux publics - 1973).

Mais dans la vie quotidienne aussi on apprécie la résistance de la laine au feu : une cigarette qui tombe sur une moquette, ça arrive souvent. Sur une moquette de laine, elle se consume sans brûler. Un simple coup de brosse et la trace de brûlure s'efface. Au prix où sont les moquettes (quelle qu'en soit la matière), ce n'est pas à négliger.

Il est normal que l'on hésite entre deux moquettes pour des raisons de prix ou d'esthétique. On ne devrait jamais hésiter quand il s'agit de sécurité.

Woolmark anti-feu naturel. Parce que, naturellement, la laine résiste mieux au feu.

CONTROLE WOOLMARK
PURE LAINE VIERGE
ANTI-FEU NATUREL

OUTRE-MER

Nouvelles-Hébrides

LA VISITE CONJOINTE DE MISS LESTOR ET DE M. STIRN

La population autochtone de l'archipel acquiert une existence politique et internationale

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — La visite conjointe aux Nouvelles-Hébrides, du 18 au 20 janvier, de Miss Joan Lestor, sous-secrétaire au Foreign Office, et de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a marqué l'entrée en vigueur des aménagements apportés au statut de 1914 régissant le condominium franco-britannique. Une manifestation organisée par le National Party (indépendantiste) s'est déroulée lundi, à l'occasion de la rencontre des deux ministres devant l'Assemblée du condominium. Quelque deux cents manifestants ont accueilli les personnalités officielles aux cris de « Liberté ! », et en brandissant des pancartes demandant l'indépendance. « Que rêver de mieux — pour deux ministres — que d'être accueillis aux cris de liberté ! », a déclaré M. Stirn. Les nouvelles dispositions du statut visent essentiellement à donner aux Hébridais autochtones une existence politique et internationale. Dépourvus de nationalité, ils n'avaient pas de passeport et étaient presque totalement exclus de la gestion du pays.

La déclaration commune signée à Londres le 5 novembre 1974 ne prévoit pas la création d'une nationalité hébridaise, mais un statut de double ressortissant permettant l'établissement d'un passeport. La mise en place d'une Assemblée représentative de trente-six membres (dont vingt-quatre seront élus au suffrage universel et douze représenteront les intérêts économiques) est également annoncée.

Une seule justice sera désormais appliquée : elle sera fondée sur le code pénal français et le code de procédure britannique. Un nouveau système immobilier sera mis en place, et l'établissement conjoint d'un plan de développement économique et social est prévu. Miss Lestor et M. Stirn doivent se rencontrer à ce sujet dans six mois. D'autres mesures d'unification sont en préparation, en ce qui concerne notamment les monnaies, le code des investissements et l'administration.

M. Stirn a quitté lundi Port-Vila (île de Vate) pour Luganville, principale ville d'Esperitu-Santo, autre île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Il doit ensuite se rendre à Wallis-et-Futuna avant de gagner la Nouvelle-Calédonie. Le secrétaire d'Etat doit rentrer à Paris le 30 janvier.

Il est difficile de se faire une idée de ce qui va naître de la prochaine entrée en politique des Hébridais. Jusqu'à présent, 92 % des quatre-vingt mille habitants ne disposaient pas du droit de vote. Seuls les ressortissants des deux puissances administrantes participaient aux consultations nationales de leur pays.

On ne peut évaluer les forces en présence dans la perspective de la prochaine constitution d'une Assemblée représentative.

Jusqu'à présent, les deux puissances titulaires n'avaient pas tout à fait les mêmes idées sur l'avenir politique de l'archipel. La Grande-Bretagne est, depuis longtemps, acquise à une solution d'émancipation poussée, mais vient d'admettre la nécessité d'une phase transitoire. La France s'est longtemps montrée plus réservée. Elle paraît avoir évolué, mais demeure prudente, même si le gouvernement veut bien admettre que la période qui commence peut n'être que transitoire. En fait, plus personne ne semble véritablement pressé de partir.

La sympathie britannique pour les thèses autonomistes

Français et Britanniques des Nouvelles-Hébrides vont pouvoir mesurer les influences respectives de leurs politiques dans la manière dont les indigènes, longtemps tenus à l'écart, vont user de leurs nouveaux droits.

En ces terres de missions presbytériennes — les quatre cinquièmes de la population pratiquent cette religion — et dans cet environnement du Pacifique sud où l'influence britannique domine, force est de reconnaître que les sujets de Sa Majesté ont eu l'initiative. C'est d'ailleurs essentiellement en réaction aux effets de leur politique que se sont concrétisées les tentatives françaises.

La sympathie britannique pour les thèses autonomistes ou indépendantistes a considérablement aidé à l'essor du seul mouvement prônant l'émancipation totale des îles, le National Party, fondé en 1972. Par sa participation à des grèves, à des manifestations, ce mouvement s'est fait peu à peu connaître. Son influence semble s'exercer à travers l'activité de certaines coopératives, nombreuses dans les îles, et mises en place par les presbytériens. Il réclame l'indépendance pure et simple. Ses thèses ont inquiété suffisamment les Français et tous ceux qui sont favorables au maintien du statu quo (ou du moins à une lente évolution) pour que se crée en février 1974 l'Union des communautés des Nouvelles-Hébrides, dont l'objectif est de favoriser le développement dans le calme des diverses entités ethniques et raciales.

L'U.C.N.H. tente de rassembler autour d'elle d'autres formations modérées. En septembre dernier, deux d'entre elles, le Mouvement d'action des Nouvelles-Hébrides (MANH) et le Nagriamel, ont décidé de travailler ensemble. Dirigé par M. Jimmy Stephens, le Nagriamel est principalement implanté dans les îles du Nord, et prône la renaissance de la coutume. Créé à l'instigation des Anglais en 1963, il s'est rapproché des Français en 1969.

Sans doute toutes ces formations, et d'autres encore, présenteront-elles des candidats aux élections pour la constitution de l'Assemblée représentative.

Après l'effondrement, en 1972, des cours du coprah, la situation économique est plus préoccupante que la situation politique. Si l'unique condominium existant au monde semble devoir évoluer dans la période qui s'ouvre vers l'indépendance, il reste sans nul doute aux deux puissances qui auront parrainé cette évolution à assurer à l'archipel les moyens de sa stabilité économique.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

POLITIQUE

M. ROSSI SOUHAITE « DYNAMISER LE CENTRE GAUCHE »

(De notre correspondant.)

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, vice-président du Centre républicain, qui s'efforce de mettre en place, avec M. Michel Durafour, ministre du travail, un « parti de la gauche réformatrice », a assisté, samedi 18 janvier, à Toulon, à la création d'une fédération départementale de la gauche réformatrice organisée autour des fédérations du Var, du C.D.P. et du parti radical. M. Henri Fabre, premier adjoint au maire de Toulon, fait partie de la direction collégiale varoise.

Le secrétaire d'Etat a déclaré : « Nous respecterons les différentes formations politiques existantes. Rien n'empêche des gens qui appartiennent à la même famille de pensée de se regrouper au sein de notre mouvement. Il faut se retrouver afin de dynamiser le centre-gauche et de sortir de ses cloisonnements sans pour cela procéder à des débauchages dans les formations politiques. (...) Des gens de gauche ont certainement voté pour M. Giscard d'Estaing. D'autres ont voté pour les candidats de la gauche sans pour cela adhérer au programme commun. Il faut donc que se rencontrent ces gens qui sont à la lisière. Il est important d'oublier les limites de 1974 ainsi que le demande le président de la République. Le moment est venu de parler par-dessus la clôture entre voisins. Voilà notre projet. Il s'agit donc d'un double regroupement : l'un à l'intérieur de la majorité, l'autre au-delà de la majorité. »

M. JOBERT VEUT « IMPLANTER PROFONDÉMENT » SON MOUVEMENT « DANS LE PUBLIC ».

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates, était, le 17 janvier, l'invité de la jeune chambre économique de Grenoble qui compte environ soixante-dix adhérents, et qui invite régulièrement des personnalités pour traiter des problèmes d'actualité.

L'ancien ministre a abordé avec des pointes d'ironie courtoise toutes les grandes questions du moment.

● L'énergie : « Nous allons nous endetter puissamment et, nous n'en sortirons qu'aux environs de 1980, avec une progression moins rapide de notre économie. »

● L'indépendance nationale : « La France paraît trop complaisante soit par l'action, soit dans le silence. »

● L'Europe : « Nous avons essayé de faciliter la prise de conscience européenne de nos partenaires, mais la route qui mène à la confédération des États européens sera pragmatique et longue. »

● L'or : « Il faut un ordre monétaire qui ne soit pas manipulé au seul profit des U.S.A. »

● L'avenir économique de la France : « Il aurait fallu dresser un plan d'action industrielle, économique, monétaire, à long terme, pour réduire l'inflation et rétablir l'équilibre du commerce extérieur. »

Quant à l'avenir du Mouvement des démocrates, M. Jobert s'est contenté de dire : « Je n'ai pas d'autre ambition politique aujourd'hui que de construire un mouvement qui soit profondément implanté dans le public. »

L'évolution de la formation gaulliste

M. BOULIN : l'U.D.R. est rejetée vers la droite.

M. Robert Boulin, ancien ministre, député de la Gironde qui avait donné sa démission de l'U.D.R. en raison de l'élection de M. Chirac au secrétariat général de ce mouvement le 14 décembre 1974, a adressé le 18 janvier une lettre aux militants U.D.R. de la circonscription de Libourne, dans laquelle il évoque « le coup de force de Jacques Chirac », puis écrit : « Cette stratégie nous rejette sur la droite, nous créant les ennuis que peut comporter le fait de chasser sur le terrain d'autrui et accentuant le clivage, dès que la gauche aura retrouvé son unité, ce qui, à mes yeux, ne saurait tarder. »

M. SANGUINETTI : le mandat de M. Chirac doit être le plus long possible.

Répondant à Dijon, le 18 janvier à une question sur la durée du mandat de secrétaire général de l'U.D.R. de M. Jacques Chirac, M. Sanguinetti a indiqué qu'il la souhaitait « la plus longue possible, cette fonction n'étant nullement incompatible avec celle de premier ministre. L'U.D.R. ne se situe pas par rapport à d'autres partis, mais par rapport au monde moderne dont elle pense être capable de résoudre les problèmes ».

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

COTE-D'OR : canton de Saulieu (1er tour).

Inscr., 4 667 ; vot., 2 952 ; suffr. expr., 2 866.

MM. Philippe Lavault, ind. g., maire de Saulieu, 1969 voix, ELU ; Gabriel François, P.S., 730, et Guy Augier-Poinsard, P.C., 167.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Auguste Hervey, ind., maire de Saulieu, décédé le 6 novembre 1974, qui avait été élu dès le premier tour aux élections cantonales de mars 1970 avec 2 070 voix contre 435 à M. Michel Millot, P. C., sur 4 589 inscrits, 2 722 votants et 2 505 suffrages exprimés.

M. Philippe Lavault, qui se déclare homme de gauche, mais qui n'a jamais voulu adhérer à un parti politique, avait souhaité voir figurer sur la liste qu'il soutenait lors des élections municipales partielles du 8 décembre 1974, consécutives au décès d'Auguste Hervey et à la démission de quatre conseillers municipaux, des membres du parti socialiste. M. Lavault ayant refusé de se prononcer en faveur du programme commun, les socialistes décidèrent de constituer une autre liste avec les communistes. Ceux-ci n'acceptèrent pas cette proposition, estimant que c'était « une constante de leur politique électorale de présenter des candidats au premier tour ». Finalement, les cinq sièges furent remportés par la liste parrainée par M. Lavault, qui fut élu maire le 13 décembre.]

HAUTE-LOIRE : canton de Fay-sur-Lignon (1er tour).

Inscr., 2 371 ; vot., 1 443 ; suffr. expr., 1 403.

M. Gérard Roche, ss étiq., fav. à la maj. prés., 1 329 voix, ELU ; Mme Hélène Bardet, P.C., 74.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Delabre, C. D. P., récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales du 27 septembre 1973 en obtenant 1 085 voix contre 506 à M. Petit, sans étiq., et 42 à M. de Félice, P. C., sur 2 331 inscrits, 1 662 votants et 1 633 suffrages exprimés.

M. Roche avait obtenu l'accord de tous les maires du canton pour être le candidat unique de la majorité.]

...ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

HAUTE-GARONNE : Grenade (1er tour).

Inscr., 2 526 ; vot., 2 122 ; suffr. expr., 2 051.

Liste d'union (modérée), conduite par M. Bernard Moulères, moyenne de liste : 1 094 voix, 16 ELUS ; liste des républicains et socialistes (P.S., radicaux de gauche et sympathisants), conduite par M. Jean-Claude Gouze, moyenne de liste : 706 voix ; liste P.C., conduite par M. André Coulon, moyenne de liste : 222 voix. Il y a ballottage pour deux sièges.

[Cette élection municipale partielle a été provoquée par la démission, le 17 novembre 1974 (« le Monde » du 27 novembre 1974), pour raisons de santé, du maire, M. Jean-Michel Bernard, modéré, et de quinze conseillers municipaux, qui désiraient ainsi mettre fin à une situation qu'ils qualifiaient d'« intolérable » en raison de la rivalité opposant le maire démissionnaire au conseiller liste indépendant, conseiller municipal, ancien maire de Grenade, sur la liste duquel M. Bernard avait été élu en mars 1971. Ces seize sièges laissés vacants s'ajoutaient à deux autres restés sans titulaires depuis le décès d'un conseiller municipal et la démission d'un autre. Seuls M. Marchand, un adjoint et trois conseillers conservaient leur siège.

La liste d'union (modérée), comptant neuf des seize conseillers démissionnaires, dont son chef de file, M. Moulères, a profité de la désunion de la gauche et emporté seize sièges. Il est à noter que les deux battus de cette liste sont membres du parti socialiste. Il s'agit de M. Eugène Dou, ancien maire de Grenade, et de M. Roger Lozes, ancien adjoint.

M. Marchand soutenait la liste des républicains et socialistes, qui avait l'investiture du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche. Les candidats de cette liste avaient proposé trois sièges aux membres du parti communiste, qui en demandaient six. Ainsi l'entente n'avait pas pu se réaliser entre les partis de gauche, tout comme cela s'était produit à l'occasion d'une élection complémentaire, qui s'était soldée, les 15 et 22 décembre 1974 à Saint-Gaudens, par la victoire au second tour d'une liste favorable à la majorité.]

UNE LETTRE DE M. JEAN BAILLY

A la suite de l'article que nous avons publié sur la foi d'une dépêche d'agence dans le Monde du 17 janvier et qui était intitulé « Une conséquence de l'« affaire Bailly » : le conseil général de Belfort n'a pu voter faute de participants », M. Jean Bailly nous adresse la lettre suivante :

Votre journal du vendredi 17 janvier 1975 a publié une information totalement inexacte, tant en faisant allusion à une information judiciaire qui serait ouverte dans l'« affaire Bailly » qu'en donnant à vos lecteurs une version erronée des faits.

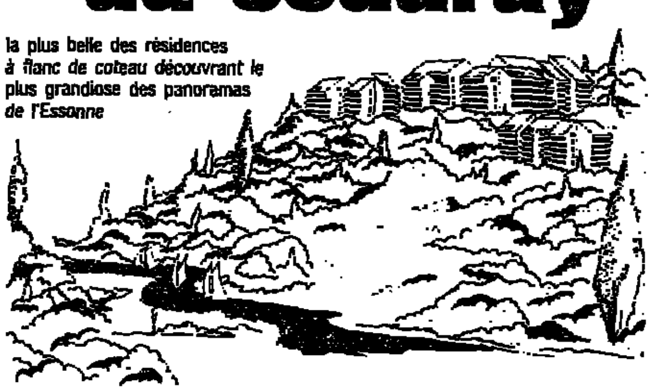
En effet, le conseil général du Territoire de Belfort, que j'ai l'honneur de présider, a été régulièrement convoqué par le préfet ; il a siégé valablement en séance publique le 15 janvier 1975 en réunissant un quorum de sept conseillers sur les treize constituant le conseil général.

Toutes les questions figurant à l'ordre du jour ont fait l'objet de discussions sanctionnées par un vote régulier et plus particulièrement le budget départemental pour 1975, qui a été adopté.

S'agissant d'une « information judiciaire » dont vous faites état, j'indiquerai que, si les conseillers socialistes l'ont réclamée en son temps, la vérité est que seule une enquête préliminaire — laquelle bien entendu ne s'apparente en rien à une information judiciaire — a été décidée par les autorités compétentes. Elle répond en fait à mon souhait pour que d'une façon rapide, tout à fait officielle et impartiale, un terme soit mis aux rumeurs inconsistantes — qui n'ont nullement motivé ma démission des fonctions de maire de Belfort — et que la preuve soit rapportée de l'inanité des mensonges, des intrigues et de la calomnie mettant en cause mon intégrité et portant atteinte à mon honneur.

N.D.L.R. — Nous avions indiqué dans nos précédentes éditions (« le Monde » du 18 janvier) que le budget départemental avait finalement été voté.

● Nomination au Conseil d'Etat. Sur proposition de M. Lecanuet, garde des sceaux, est nommé comme président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat M. Marc Barbet, conseiller d'Etat, en service ordinaire, en remplacement de M. Roland Maspetiol, admis à la retraite.



POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : le P.S. est en mesure de devenir le premier parti de France

M. François Mitterrand s'est adressé, samedi 18 janvier, à Morcenx (Landes), à des militants socialistes et a évoqué les relations entre le P.S. et le P.C. Il a déclaré :

« *Nous n'avons nulle part manqué à nos engagements, mais il est bien évident que nous sommes différents des communistes : il s'agit de deux écoles, de deux pensées, de deux méthodes.* »

Le premier secrétaire du parti socialiste a suggéré une explication à ces relations difficiles entre les deux principaux partis de gauche : « *A partir du moment où le P.S. est en mesure de devenir le premier parti de France, cela ne fait pas plaisir à tout le monde* », a-t-il déclaré.

M. Mitterrand a souligné l'idéal démocratique du parti socialiste, « *qui est affirmé par le fait que chaque militant se sent libre dans son sein, libre d'abord d'y exprimer son opinion* ». « *Je préfère,* a-t-il dit, *cette diversité à un unanimisme qui serait l'assèchement de la pensée.* »

A Épinal

Les communistes mettent en cause M. Blanck (P.S.)

De notre correspondant

Epinal. — La question des alliances municipales dans les Vosges a été étudiée vendredi dernier 17 janvier par les responsables fédéraux du P.C.F. et les élus communistes réunis en présence de M. Marcel Trigon, membre suppléant du comité central. A l'issue d'un déjeuner de presse, M. Trigon a évoqué le cas des municipalités « *où les socialistes sont partie prenante dans la coalition avec la droite* », et plus particulièrement celui d'Epinal, où les socialistes, qui détiennent onze sièges sur trente et un, sont alliés aux centristes depuis 1959.

Cette situation, selon M. Trigon, doit se décanter rapidement dans la perspective d'élections prochaines. « *Dans l'immédiat,* a-t-il précisé, *la position des élus municipaux spinaliens, et plus particulièrement celle de M. Pierre Blanck, adjoint au maire et conseiller général, doit être clarifiée* ».

Après avoir reproché à ces élus socialistes de gérer la crise en cautionnant une fiscalité locale qui alourdit les impôts, M. Trigon a souhaité que le parti socialiste demande à M. Argant, le maire d'Epinal, de se situer par rapport au programme commun. « *A partir de sa réponse,* a-t-il ajouté, *il appartiendra aux socialistes de savoir s'ils doivent entrer ou non dans l'opposition et prendre une position claire comme l'ont fait récemment leurs amis au sein de la municipalité de Nancy.* »

M. Pierre Blanck a répondu : « *M. Trigon méconnaît la situation à Epinal. Il la traite d'une manière abusive, notamment en ce qui concerne les impôts locaux* ». L'adjoint au maire d'Epinal a encore ajouté : « *J'estime être un des meilleurs défenseurs du programme commun dans les Vosges.* »

Etant donné le rôle important que joue M. Pierre Blanck au sein de l'équipe municipale et à l'intérieur de la fédération des Vosges du parti socialiste, l'interpellation dont il est l'objet de la part du P.C. revêt un intérêt certain.

M. Georges Marchais : l'ambition du P.C.F. est d'exercer une influence dirigeante réelle

L'hebdomadaire du P.C.F. *France nouvelle* termine cette semaine la publication de la conférence prononcée par M. Georges Marchais devant l'école centrale du P.C.F. le 10 janvier (*le Monde* du 14 janvier). Le secrétaire général, qui dans la première partie de son exposé, avait notamment relevé que les sociaux-démocrates n'ont instauré le socialisme dans aucun pays, poursuit : « *L'existence des pays socialistes, et en premier lieu de l'Union soviétique, facilite aujourd'hui considérablement la lutte de la classe ouvrière et des peuples opprimés par le capitalisme.*

» *C'est une donnée essentielle que tous ceux qui s'affirment pour le socialisme dans notre pays devraient — comme nous le faisons — soigneusement prendre en compte. Le parti socialiste ne le fait pas. Or, pour édifier la France socialiste, il serait inconséquent de compter sur le soutien ou la bienveillance de l'impérialisme américain.* »

M. Marchais rappelle ensuite le « *rôle dirigeant de la classe ouvrière* » dans la marche au socialisme. Il explique : « *La classe ouvrière est apte — et elle est seule dans ce cas — à animer le combat révolutionnaire et à le pousser jusqu'au bout, en surmontant toutes les difficultés, en déjouant tous les pièges. Certes, elle ne peut vaincre seule. Son union avec les autres couches sociales exploitées est indispensable. Et c'est pourquoi la politique d'union est pour nous une politique de principe* (...).

» *Une donnée s'inscrit dans la tradition démocratique française : c'est l'existence de plusieurs partis politiques reflétant à des degrés divers les intérêts et les aspirations des différentes couches sociales laborieuses. Partant de ce fait, notre parti a rejeté depuis longtemps l'idée que, dans notre pays, l'édification du socialisme devrait nécessairement se faire avec un parti unique* (...).

» *Il faut justement, à ce propos, bien voir que notre conception de la marche au socialisme dans le cadre d'une coopération durable entre partis démocratiques n'implique, en aucune façon, l'abandon de l'idée de la nécessité pour notre parti de jouer le rôle d'avant-garde de la classe ouvrière dans le combat pour le socialisme et dans la société socialiste.* »

Après avoir insisté sur la nécessité de construire « *un vaste mouvement populaire aux composantes diverses* », le secrétaire général du P.C.F. conclut :

« *Le succès d'une telle entreprise est impossible, je dis bien impossible, sans l'existence et l'activité d'un parti d'avant-garde disposant d'une capacité d'analyse et de synthèse assurant sa clairvoyance politique, de méthodes de luttes efficaces, d'une organisation solide et puissante.*

» *Ce parti, la classe ouvrière de notre pays se l'est donné : c'est le parti communiste français .(...)*

» *Notre parti a fait la preuve de son aptitude à jouer un rôle d'avant-garde, un rôle irremplaçable. Il s'agit maintenant d'aller plus loin, jusqu'au socialisme. Nous disons — et nous devons en tirer toutes les conclusions pour nous-mêmes — que la possibilité d'édifier le socialisme en France est liée à la capacité du parti communiste d'exercer son rôle d'avant-garde et de direction dans la révolution socialiste et dans l'édification de la société nouvelle.*

» *Notre ambition légitime d'exercer un rôle d'avant-garde, une influence dirigeante réelle — ce qui, je le note en passant, est l'objectif de tout parti politique — n'a pas un caractère dominateur.* »

● A LILLE, le comité de ville du parti communiste a publié, samedi 18 janvier, une déclaration dans laquelle il rappelle les éléments du « *débat de fond* » avec les socialistes locaux. Les communistes lillois indiquent que leurs propositions de rencontre sont restées lettre morte et ajoutent : « *Il est temps de connaître les intentions du parti socialiste pour l'orientation qu'il compte prendre pour l'avenir de la municipalité lilloise en 1977. Est-il prêt à dire clairement qu'à Lille c'est dans une entente loyale avec le parti communiste, fondée sur la base du programme commun, qu'il entend conduire la municipalité ?* »

Le comité de ville du P.C.F. rappelle également sa demande d'être représenté en tant que tel dans les commissions extra-municipales (voir *le Monde* du 17 janvier).

● *M. Daniel Mayer*, président de la Ligue des droits de l'homme, a regretté, dimanche 19 janvier, la polémique qui divise la gauche. Il a estimé que nul n'avait le droit de s'approprier « *à des fins partisanes* » le programme commun de la gauche et envisagé une éventuelle médiation de la Ligue des droits de l'homme, « *non sur le fond des choses, mais pour imposer aux protagonistes une méthode de discussion qui ne nuise pas à leur unité* ».

● *Le directeur adjoint du cabinet de M. Edgar Faure*, M. Marcel Fautz, s'est rendu au chevet de M. Georges Marchais à la demande du président de l'Assemblée nationale, actuellement absent de Paris. Il était accompagné du général Dumont, commandant militaire du Palais-Bourbon. M. Fautz a transmis au secrétaire général du P.C. les vœux de prompt rétablissement formulés par M. Edgar Faure, et s'est entretenu avec lui une vingtaine de minutes.

● *M. Carlos Rafael Rodriguez*, vice-premier ministre cubain, qui avait déjeuné samedi avec les dirigeants du P.C.F., a rencontré, dimanche soir, M. François Mitterrand, avec lequel, a-t-il précisé, il a « *parlé de questions générales sans traiter aucun problème politique concret* ». Le vice-premier ministre a défini le P.S. comme « *une organisation politique amie avec laquelle, nous, révolutionnaires cubains, entretenons des liens fraternels* ».

Libres opinions

Notre pari : le parti des socialistes

par ANDRÉ JEANSON (*)

LES militants engagés dans l'action syndicale dans la production ou sur le « cadre de vie », ou venus du P.S.U., qui, après avoir participé aux Assises du socialisme en octobre, tirent la conclusion de celles-ci en faisant acte d'adhésion au parti socialiste, utilisent volontiers, pour désigner l'organisation politique dont ils font choix, l'expression : « le parti des socialistes ». Ils ne font en cela que reprendre à leur compte l'heureuse formule lancée par François Mitterrand dans son intervention à la tribune des Assises. Cela ne suffit pas, cependant, à lever l'ambiguïté que certains croient déceler dans leur démarche.

Les choses, en réalité, sont pourtant simples. Même si le parti socialiste ne correspond pas encore entièrement à la définition que donne du parti le projet de société discuté aux Assises, nous faisons le pari qu'il peut le devenir en développant dans le sens de ce projet l'évolution qui est la sienne depuis son congrès d'Epinay.

Nous faisons le pari d'un parti décidé à faire vraiment de l'autogestion la « clef de voûte » d'un socialisme démocratique. Poser ce principe n'est pas remettre en cause le plan des nationalisations prévu dans le programme commun de la gauche. Bien au contraire, nous en renforçons la nécessité et l'urgence : comment parler d'autogestion s'il n'est pas mis fin à la propriété privée des moyens de production et d'échanges ? Mais c'est éclairer le contenu de ces nationalisations, contenu qui ne saurait être le même selon qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'une simple remise des titres de propriété entre les mains de la collectivité, ou d'aller plus loin et de créer un cadre à l'intérieur duquel des institutions et des pratiques autogestionnaires pourront être mises en place par les travailleurs.

Ce n'est pas davantage, notons-le, minimiser le caractère décisif de la prise du pouvoir d'Etat, objectif du programme commun, que souligner qu'une perspective d'autogestion impose, dès la conquête du pouvoir, une transformation profonde de l'Etat à tous les niveaux, communes, régions, pouvoir central, institutions contrôlées par l'Etat (éducation nationale, radio-télévision, par exemple), afin que les décisions soient prises à tous ces niveaux par ceux qui sont directement concernés.

Nous faisons le pari d'un parti qui poursuit une stratégie de rupture avec le capitalisme obéissant à deux impératifs : le premier est l'engagement irréversible dans l'union de la gauche, scellée aujourd'hui par le programme commun ; le second est l'articulation constamment réalisée entre l'action politique et gouvernementale, d'une part, et, d'autre part, une mobilisation populaire fondée sur la capacité d'initiative et de contrôle des citoyens et des travailleurs.

Et ce n'est pas affaiblir le premier impératif que souhaiter que le programme commun soit actualisé, pour qu'il intègre dans son analyse les récents développements de la crise du capitalisme et en tire les conclusions en termes d'objectifs immédiats, en particulier au niveau de la nécessaire réorientation de la croissance.

Quant au second impératif, il implique de la part du parti une évolution certaine dans une double direction.

D'autre part, pour tout ce qui concerne ses structures, ses pratiques, bref, sa démocratie interne, il doit tendre à préfigurer lui-même le type de société pour laquelle il combat, c'est-à-dire une société autogestionnaire, donc à assurer le maximum d'autonomie à ses échelons locaux, régionaux, d'entreprise, etc., et à développer les moyens de dialogue et de contrôle entre les mandataires et leurs mandants, à l'intérieur du parti comme dans les institutions où il détient tout ou partie du pouvoir.

D'autre part, le parti doit se convaincre que les forces ou les groupes qui luttent sur le terrain de la production ou sur le cadre de vie, dans la mesure où ces forces ou groupes se donnent des perspectives socialistes, font partie comme lui du « mouvement socialiste », au sens dynamique et non structurel de cette expression.

C'est dire, bien entendu, que le parti se doit de renforcer sa présence, en tant que tel, sur tous les terrains de lutte, mais aussi qu'un nouveau type de relations est à inventer entre le parti et ces organisations sociales, relations respectant la vocation particulière de chacun des partenaires, mais permettant l'indispensable convergence au niveau du projet de société comme au niveau de la stratégie.

Faut-il ajouter qu'il n'est pas question ici de diminuer le rôle du parti en confinant celui-ci sur le terrain électoral ? Au contraire, il s'agit de le mettre en mesure de remplir pleinement la triple fonction que lui reconnaît le projet des Assises : fonction de « mémoire collective », fonction de rencontre de militants intervenant sur les différents secteurs, fonction, enfin « de synthèse et d'élaboration collectives ».

Tel est notre pari, qui n'est pas gagné d'avance. Mais nous avons de sérieuses raisons de penser que le prochain congrès du parti socialiste démontrera qu'il est jouable, en dégageant la volonté de nombreux militants décidés, au-delà de leurs positions tactiques, à faire tout ce qui dépend d'eux pour que leur parti soit vraiment le « parti des socialistes ».

(*) Animateur du mouvement Objectif socialiste, ancien président de la C.F.D.T.

ÉTUDE

UN LIVRE DE MONIQUE ET ROLAND WEYL

Le droit dans la société socialiste

par GEORGES VEDEL

Dans la « Weltanschauung » marxiste, le droit tient une place subordonnée, celle d'une superstructure mystificatrice au sein de la *société capitaliste, celle d'une technique* d'organisation au sein d'une société socialiste. Le droit est appelé *d'ailleurs à dépérir* comme l'Etat lui-même et tout son cortège *de contraintes. Le rôle — plus que* modeste — des juristes en Union soviétique, qui fait contraste avec celui qu'ils ont tenu et tiennent encore dans les pays d'Occident, *corrobore le schéma que l'on vient* d'esquisser et qui est couramment reçu chez les marxistes comme chez les non-marxistes.

Mais, décidément, le confort in*tellectuel est bien difficile à garder.* Voilà que, à tous ces énoncés, Monique et Roland Weyl (1) apportent *une contradiction nuancée certes,* mais ferme, dont d'ailleurs ils *avaient tracé les linéaments dans des livres précédents* (2).

Leur livre présente deux faces. *L'une ou l'autre touchera plus ou* moins le lecteur selon la philosophie *qu'il professe.*

Un marxiste convaincu sera d'autant plus sensible au travail de mise au point voire de contestation touchant la doctrine orthodoxe, qu'il émane d'auteurs partageant ses idées et qui sont visiblement bien armés par leur connaissance profonde des textes philosophiques, politiques et juridiques. Les lecteurs les plus experts en exégèse marxiste seront particulièrement attentifs *à la relecture de citations* classiques de Marx et de Lénine *qui, replacées dans leur contexte* et compensées par d'autres passages des mêmes auteurs, donnent du droit une image plus favorable et moins pâle qu'on ne le croit *communément.*

Ce n'est pourtant pas cet aspect du livre qui touchera la *majorité des juristes et du public cultivé.* Les discussions sur la compatibilité des faits et des idées de notre *temps avec* les livres sacrés sont affaire de théologiens et n'intéressent que ceux qui appartiennent à l'Eglise.

Pour le peuple des indifférents, voire des infidèles, le livre de Monique et de Roland Weyl offre deux puissants centres d'intérêt. Le *premier concerne le rôle du droit* dans une société socialiste. Sans *dissimuler ni les difficultés exceptionnelles de la période révolutionnaire ni les imperfections du présent* soviétique, les auteurs plaident la continuité de la lutte pour une *« légalité de garantie » qui a produit* d'incontestables effets, notam*ment dans le domaine du droit* pénal.

Il faut aller plus loin. Il n'est pas vrai que les données structurelles d'un système de légalité, avec l'inévitable *part* de formalisme *qu'il implique, soient liées à une* « société marchande » dont elles emprunteraient plus ou moins consciemment les concepts (par exemple le procès pénal, conçu, selon le livre de Pachoukanis publié en 1924, comme un « marchan*dage » entre l'individu* et la société). Mais, en outre — et ceci est important et n'avait pas été souvent soutenu — le droit, y compris ses aspects procéduraux et for*mels, n'est appelé à dépérir ni dans « l'Etat du peuple tout entier »* qui a succédé à la dictature du prolétariat *ni même, ce qui nous* surprend davantage, lorsque sera *réalisé le dépérissement de l'Etat.*

Dans la phase actuelle, le rôle du droit se trouve renforcé par deux données convergentes : tout *d'abord,* la disparition de la classe bourgeoise et de ses alliés, le *consensus populaire,* la volonté pacifique de l'U.R.S.S., permettent l'épanouissement d'une légalité de *moins en moins conditionnelle.* Ensuite, le dépérissement de l'Etat *passe dialectiquement* par son renforcément *« à la condition que ce* renforcement soit celui de la *démocratie » ; parallèlement* le renforcement du droit n'est pas contradictoire avec la marche vers une société sans contrainte.

Ne faut-il pas admettre, du moins, que l'appareil juridique dis*paraîtra nécessairement lorsqu'une* telle société, par le dépérissement de l'Etat, sera réalisée ? Contre cette *prévision, apparemment* logique, les auteurs s'élèvent avec vigueur. *Une société sans contrainte* n'est pas une société sans organisation. La différence entre la so*ciété ancienne et encore présente* et la société nouvelle tient aux processus d'organisation. Tout le mouvement de libération tend à « contractualiser » au maximum *les rapports d'organisation entre les* hommes, de telle sorte que, à la limite, nul ne soit obligé que par son propre consentement. Ce résultat sera atteint non seulement par la substitution à la loi d'Etat de procédures de type conventionnel, *mais aussi par la transformation même de la loi d'Etat en un contrat* reposant sur une délibération populaire (les auteurs arguent de l'énorme participation des citoyens que *représentent les multiples échelons* de soviets) et qui aboutit à un consensus dans lequel l'échange de volontés et l'unanimité des hommes, débarrassés du voile des intérêts de *classe, arrivent à engendrer une* loi à la fois souveraine et purgée de la contrainte. (Dans un tout autre système, Rousseau avait déjà imaginé cette réconciliation de la loi et *de la liberté...) Ainsi,* bien que la société sans Etat soit la société *sans droit, elle sera la terre du vrai* droit.

L' « antidroit »

L'autre centre d'intérêt du livre *est constitué par les vues incisives* des auteurs sur le droit dans « la *société capitaliste* en crise ». La « déroute du droit bourgeois », infidèle à ses propres prémisses, *décrié par les technocrates au service des monopoles,* aboutit à un « antidroit ». Et c'est paradoxalement le marxisme qui se fait le défenseur du droit — autrement *entendu, il est vrai. La thèse, notons-le en passant,* est parallèle de celle qui veut que le marxisme, taxé d'amoraliste pour refuser les prétendues morales « a priori », *soit en réalité le seul système proposant* une morale cohérente.

Mais quelle est la position révolutionnaire *véritable* par rapport au droit tel *qu'il* est dans la société capitaliste ? Il faut aller plus loin, *semble-t-il, que la thèse selon laquelle,* en dépit de la très large part de mystification qu'elle comporte, la légalité bourgeoise peut, bon gré mal gré, fournir quelques *armes à l'action révolutionnaire.* Sur ce point, les auteurs sont très nets : au moment même où l'Etat capitaliste condamne lui-même la conception, en un sens traditionnelle, de *droit-garantie au profit du droit-efficacité* (c'est-à-dire finalement au *profit de l' « antidroit technocratique »,* l'acquis, en bonne partie populaire, des « traditions juridiques discutantes » peut être mis au service de la lutte pour le change*ment démocratique. La légalité, qui* peut être appropriée par une majorité populaire, peut être elle-même une force progressiste.

***

Il a fallu malheureusement sacrifier dans cette analyse toute la partie de philosophie et de sociolo*gie juridique* très riche que comporte le livre ; on s'en est tenu à ce qu'il a de plus politique, au sens large du terme.

La critique même de l'ouvrage demanderait, pour être sérieuse, des développements étendus. On devine déjà sur quoi elle pourrait porter : *la contestation factuelle sur* le changement en Union soviétique, alors qu'on a souvent l'impression d'un blocage qui n'a rien à envier à celui dont les sociétés capitalis*tes sont victimes* ; le caractère acrobatique des thèses sur le dépérissement de l'Etat par son renforcement ; le scepticisme que soulève toute évocation des institutions *soviétiques qui laisse dans l'ombre* la dictature d'un parti autoritaire et centralisé ; le dosage subtil, mais trop insaisissable, des vices et des vertus du droit bourgeois.

Mais il faudrait que ce livre soit largement lu et discuté. Deux catégories de destinataires devraient particulièrement le méditer. D'un côté, ceux qui, méconnaissant d'ailleurs largement le sentiment de la *majorité des justiciables,* croient devoir reléguer au rang des vieilles lunes de la réaction des principes tels que celui du respect de la loi au profit de l'impressionnisme engagé. *D'autre part,* les amis de la prétendue efficacité pour qui les juristes ne sont que des faiseurs d'em*barras et qui oublient* — ce que les Américains viennent de rappeler durement à Nixon — que le premier besoin d'un peuple libre, ce n'est ni la richesse ni la puissance, mais *la liberté même.*

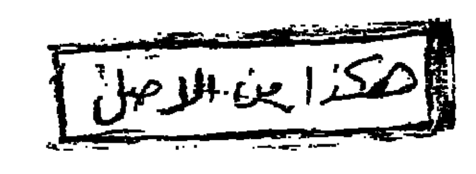
(1) *Monique et Roland Weyl : Révolution et Perspectives du droit,* Editions sociales, Paris, 1974.

(2) *La Justice et les Hommes ; la Part du droit dans la réalité et dans l'action,* même éditeur.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



L'AFFAIRE D'ORLY

Les trois terroristes ont gardé leurs otages pendant plus de dix-sept heures

C'est peu après 16 heures, dimanche après-midi, sur la terrasse du premier étage de l'aéroport d'Orly-Sud, qu'un jeune homme, armé d'un lance-grenades jusqu'alors dissimulé sous un ample manteau, s'approche de la balustrade bordant l'aire de rangement des avions. Au même moment s'éloigne un Boeing-747 de la compagnie israélienne El Al. Dès qu'il aperçoit l'homme, un policier de l'air, en faction sur la terasse supérieure, tire sur lui à la mitraillette. Le terroriste se replie alors rapidement dans le grand hall du premier étage où il retrouve deux complices. Les trois hommes cherchent à quitter l'aéroport mais ils se heurtent à une patrouille de policiers. Pour protéger leur retraite, ils lancent une ou deux grenades défensives. Dans ce hall, une vingtaine de personnes seront blessées mais huit seulement devront être hospitalisées : parmi celles-ci, un C.R.S. qui est sérieusement atteint à l'aine.

Le chemin de la sortie leur étant coupé, les trois hommes s'enfoncent dans le hall du premier étage et se réfugient dans les toilettes proches de la chapelle. On apprendra beaucoup plus tard que dix personnes, dont plusieurs femmes et un enfant, sont enfermées avec eux et leur servent d'otages.

Aussitôt, un important dispositif policier est mis en place. Evacués sur l'infirmerie d'Orly-Ouest, les blessés graves — trois par balles et cinq par éclats de grenade — seront ensuite transportés dans plusieurs hôpitaux.

Plusieurs centaines de C.R.S., de gendarmes mobiles et de pompiers arrivent à Orly, en même temps que treize ambulances, qui sont immédiatement rangées au pied de l'escalier extérieur qui mène à la terrasse du premier étage. M. Jean Vaudeville, préfet du Val-de-Marne, est la première personnalité sur les lieux. Il sera suivi par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, qui arrivera vers 18 h. 15. L'aéroport est alors entièrement bouclé. Commence alors l'attente au pied de cet escalier extérieur qu'empruntent tour à tour des policiers munis de gilets pare-balles, des tireurs d'élite en survêtement noir, les membres de la brigade anti-commando, dirigée par le commissaire Broussard, et des infirmiers.



(Dessin de CHENEZ.)

Vers 19 heures, soit trois heures après les faits, M. Jean Vaudeville fait un bref récit des événements tels qu'ils ont pu être reconstitués et précise que les autorités n'ont eu aucun contact avec les terroristes, si ce n'est une lettre glissée par ceux-ci sous la porte des toilettes et réclamant un Boeing pour 8 heures du matin. Contrairement à certaines informations, cette lettre n'aurait pas été signée, notamment par le commando Mohamed-Boudia.

Ensuite, toutes les deux heures, M. André Mousset, chargé des relations avec la presse au cabinet de M. Michel Poniatowski, viendra dire aux journalistes qu'il n'a rien à dire *« parce que les terroristes posséderaient un transistor »*.

Malgré les barrages policiers, les quelques déséquilibrés qu'attire souvent ce genre d'événements ont réussi à se glisser parmi les journalistes. L'un d'eux se bat avec un C.R.S. et un autre veut aller déloger les terroristes *(« je suis,* dit-il, *septième dan de karaté »)*.

Vers 1 heure du matin, M. Poniatowski, dont le but principal était de sauvegarder la vie des otages, regagne le ministère de l'intérieur. On a alors seulement la certitude qu'il y a de nombreux otages dans les toilettes d'Orly.

Une heure plus tard les terroristes tirent deux coups de feu sans qu'on en sache la cause. Aux policiers qui leur proposent de la nourriture, ils ne répondent pas.

A 7 heures du matin, M. Poniatowski revient à l'aérogare d'Orly-Sud, en compagnie de l'ambassadeur d'Egypte à Paris, M. Naguib A. Kadry. Ce dernier, à la demande de M. Giscard d'Estaing, qui a été tenu au courant de la situation pendant toute la nuit, mènera les négociations. Celles-ci commenceront vers 7 h. 45 — quinze heures après le début de l'attentat — après que M. Naguib A. Kadry fut entré dans les toilettes.

Ces négociations seront couronnées de succès. A 8 h. 25, une femme enceinte et sa petite fille âgée de quatre ans, sont libérées. Commotionnées, elles seront rapidement hospitalisées.

Vers 9 heures, un Boeing-707 d'Air France — *Château de Compiègne* — qui attendait en bout de piste s'approche au pied de la terrasse. A 9 h. 35, les trois membres du commando et les huit otages qui restent, les yeux bandés, quittent les toilettes du premier étage. Huit ambulances se dirigent alors vers la piste d'envol.

A 9 h. 45, les otages sont libérés au pied de la passerelle du Boeing d'Air France et transportés rapidement à l'infirmerie d'Orly-Ouest. Aucun d'entre eux n'est blessé.

A 9 h. 55, l'appareil décolle d'Orly avec à son bord les trois terroristes et l'équipage d'Air France (deux commandants de bord et un mécanicien navigant). L'avion dispose de 46 tonnes de carburant, ce qui lui donne une autonomie de vol de six heures. Le Boeing se dirige vers Milan et Athènes. Déjà, les autorités italiennes et grecques prennent des mesures dans le cas où elles seraient amenées à accueillir l'appareil français. — B. D.

● *Le trafic aérien est normal sur l'aéroport d'Orly.* — L'aérogare Sud reste fermée ce lundi toute la journée. L'activité est reportée sur l'aérogare Ouest. Aucun vol au départ ou à l'arrivée n'est transféré d'Orly vers Le Bourget ou Roissy-en-France.

« L'information officielle... »

Devant le panneau *« Visites guidées de l'aéroport »*, situé à l'entrée de l'accès aux terrasses porte P, à Orly-Sud, policiers et journalistes ont veillé toute la nuit. Ou plutôt toute la nuit, les premiers ont surveillé les seconds. Une fois de plus, les représentants de la presse et, en particulier, les correspondants étrangers ont pu mesurer, dans ce domaine au moins, l'absence de changement.

Il est 4 h. 30 du matin. Voilà plus de deux heures que le porte-parole du ministre de l'intérieur ne s'est pas manifesté. La dernière fois qu'il a bien voulu descendre du premier étage de l'aéroport, où sont enfermés les terroristes et les otages, il était 2 h. 10 : il a simplement indiqué alors que l'enfant retenu par le commando était *« âgé de quatre à cinq ans »*.

Pressé de questions, il reconnaît pourtant que deux coups de feu ont été tirés quelques instants plus tôt par les auteurs de l'attentat, *« sans atteindre personne, par énervement sans doute »*, que les terroristes ont refusé « toute nourriture » et qu'ils s'expriment *« dans une langue arabe »*. Mais il ignore tout du reste : nombre des membres du commando et des otages, intentions des terroristes, conditions de détention des prisonniers, etc. Ou bien les réponses sont stéréotypées, genre : *« Le gouvernement français fera tout pour sauver la vie des otages ? »*

« Nous avons des ordres »

« Attitude d'incompétence et d'irresponsabilité », estime un correspondant américain. *« Mépris du public »*, affirme un journaliste britannique. Les représentants anglo-saxons sont particulièrement indignés. L'un d'eux souligne : *« La première déclaration officielle a été faite trois heures après le début de l'affaire. Le porte-parole du ministre de l'intérieur nous a dit alors :* « J'ai un tuyau pour » vous : l'O.L.P. a dénoncé cet » attentat. » *Voilà ce que l'on nous a annoncé avant toute précision sur l'attentat lui-même. Comme si le gouvernement français était essentiellement soucieux de dégager sa responsabilité, de distinguer entre les bons et les mauvais Arabes... »*

Pour les autorités, en tout cas, il y a, semble-t-il, les bons et les mauvais journalistes. Seul un responsable de l'information télévisée, M. Jacques Sallebert (Antenne 2), a été autorisé à s'entretenir avec M. Michel Poniatowski au premier étage de l'aéroport. Jalousie de confrères ? Non : entraves à la liberté de la presse, qui n'ont cessé de se manifester durant cette nuit et que résume ainsi un correspondant étranger : *« C'est toujours pareil en France : l'information officielle est donnée à la partie de la presse la plus docile. »* Les autres journalistes battent la semelle le long des bâtiments. Quant l'un d'eux s'avise d'entrer dans le hall de départ, un garde mobile l'invite d'une voix goguenarde à « aller prendre la température extérieure ».

Seul un minuscule hall, porte R, à 100 mètres du drame, est resté ouvert, et encore : durant plus d'une heure, trois membres des C.R.S. ont interdit — alors que rien ne le justifiait — l'accès au sous-sol où se trouvent deux appareils téléphoniques, les toilettes et le distributeur automatique de boissons... Brimades stupides.

A chaque interrogation sur cette attitude, il est répondu, mitraillette au poing ou galons en avant et ton méprisant : *« Nous avons des ordres. »*

« Dans nos pays, dit un journaliste anglo-saxon, *il y a longtemps que les autorités auraient aménagé un véritable local à la disposition de la presse, auraient facilité au maximum ses conditions de travail, l'auraient renseignée au moins heure par heure dans une affaire de cette importance. »*

De temps à autre, un mouvement ou une cavalcade se produit parmi les dizaines de journalistes. Fausse alerte : ce n'est par exemple, que la relève des forces de l'ordre ou l'arrivée du Père Hubert Vallet, aumônier de l'aéroport d'Orly, porteur de sandwiches...

5 h. 35 : le porte-parole du ministre de l'intérieur refait enfin une (courte) apparition. Il annonce que *« les otages sont au nombre de six — quatre hommes, une jeune femme et un enfant »* — (on apprendra plus tard qu'ils sont en réalité sept). — qu'un des terroristes est *« vraisemblablement blessé »* et que les négociations reprendront à 8 heures.

MICHEL CASTAING.

JUSTICE

LE RAVISSEUR DU PETIT OLIVIER FAHRI EST INCULPÉ AINSI QUE SA FILLE

Le ravisseur du petit Olivier Fahri a été déféré ainsi que sa fille âgée de quatorze ans, le 18 janvier, à M. Jacques Gaulmin, juge d'instruction, qui les a inculpés l'un et l'autre d'enlèvement de mineur.

Le père a été incarcéré à la Santé. Les faits qui lui sont imputés le rendent passible de la cour d'assise, où il encourt une peine de réclusion perpétuelle en vertu des articles 354 et 355 du code pénal, ce dernier texte ayant été modifié par la loi du 9 juillet 1971 (le maximum de la peine serait seulement de vingt ans de réclusion si le mineur avait été restitué avant le versement de la rançon).

Quant à l'adolescente, qui aurait reconnu avoir agi en connaissance de cause, elle a été provisoirement confiée au centre d'accueil des mineurs du dépôt de la préfecture de police. Elle relève, en raison de son âge, du tribunal pour enfants. L'article 66 du code pénal prévoit que, si un mineur de plus de treize ans mais de moins de seize *« a encouru (...) la réclusion criminelle à perpétuité, il sera condamné à une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement »*. Cependant, le tribunal peut aussi prononcer des *« mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation »*.

● *Réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtrier d'un gendarme.* — Au terme d'un délibéré de trois quarts d'heure, la Cour d'assises de la Somme a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, samedi 18 janvier, M. Jean-Marie Golec, qui avait tué à coups de pistolet M. Jean-Pierre Labrière, le 4 octobre 1973 à Ham. Au cours de son réquisitoire, M. André Desplan avait demandé la peine de mort, *« avec la volonté de l'obtenir »*, contre le meurtrier.

● *La cour d'appel de Limoges* a rendu, vendredi 17 janvier, son arrêt dans l'affaire d'un accident de car scolaire qui s'était produit le 28 juin 1973, à Nantiat (Haute-Vienne) et au cours duquel quatre enfants de onze à seize ans avaient été tués et dix-sept autres blessés. En première instance, la propriétaire du car, Mme Ginette Bertrand, avait été condamnée par le tribunal de grande instance de Limoges à six mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende ; son chef de garage, M. Clément Goubely, trente-neuf ans, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende. La cour d'appel a condamné conjointement Mme Bertrand et M. Goubely à un an et un jour de prison avec sursis et 3 000 F d'amende, ce qui empêche de bénéficier de la loi d'amnistie du 16 juillet 1974. Un franc symbolique de dommages et intérêts a été accordé au conseil des parents d'élèves du C.E.G. de Nantiat. — *(Corresp.)*

● *Prix Bride abattue.* — Le jockey Jean-Pierre Philipperon a été libéré. M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire du prix Bride abattue, a signé le 18 janvier une ordonnance en ce sens. L'inculpé avait été incarcéré le 10 décembre.

LE COMMANDO MOHAMED-BOUDIA

Mohamed Boudia, dont un groupe de Palestiniens se réclame pour revendiquer l'attentat d'Orly, était un Algérien, fervent partisan de la cause palestinienne. Né à Alger en 1932, membre du F.L.N., il avait été incarcéré en France en 1959. Rentré en Algérie après les accords d'Evian, il avait dirigé le Théâtre national algérien jusqu'à la prise du pouvoir par le colonel Boumediène. Il se réfugia alors en France, et dirigea le Théâtre de l'ouest parisien jusqu'en 1972.

Il a trouvé la mort à Paris, le 28 juin 1973, dans l'explosion de sa voiture. L'O.L.P. avait affirmé, le jour de l'attentat, que Mohamed Boudia était militant du Fath. Elle avait attribué la responsabilité de son assassinat à des agents israéliens.

L'attentat au bazooka commis à Orly le 13 janvier dernier, avait été revendiqué par le commando Mohamed Boudia, mais l'O.L.P. avait alors démenti toute participation palestinienne à cette opération.

PRESSE

PROTESTATIONS CONTRE LES MENACES DE LICENCIEMENT

● A R.T.L. — Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. et ses sections de l'audio-visuel, évoquant les rumeurs de licenciements à R.T.L., protestent, dans un communiqué diffusé le 17 janvier, *« contre les manœuvres et les procédés d'intimidation utilisés par la direction de cette station vis-à-vis d'un certain nombre de journalistes de sa rédaction »*.

« Au moment où le président de la République entonne à trompette redoublée le cantique bien connu du libéralisme et de la liberté d'expression, force est de constater que la direction de R.T.L. s'emploie, elle, à pratiquer terreur et menace », conclut le communiqué.

Le bureau des sections S.N.J. de l'audiovisuel (TF-1, A-2, FR-3, Radio-France), dans un communiqué de *« soutien aux confrères de R.T.L. menacés de licenciement »*, déclare qu'*« il ne saurait y avoir de liberté de la presse, de droit à l'information, ni de libre expression, tant que des journalistes sont menacés de perdre leur liberté fondamentale, celle de travailler »*.

● AU GROUPE « FRANCE-SOIR ». — Le comité de coordination des organisations du groupe France-Soir (F.E.P.) appelle, dans un communiqué, *« tout le personnel de l'entreprise, ouvriers, employés, journalistes, cadres, à participer massivement à la manifestation qu'il organise ce 20 janvier après-midi, rue Réaumur, pour s'opposer aux licenciements »* prévus dans le groupe.

Il entend ainsi réagir, *« devant le refus persistant de la direction de revenir sur son plan de redressement »*, qui impliquerait notamment le licenciement de soixante-dix-huit journalistes et de quatre-vingts vendeurs à la criée.

La presse israélienne : le gouvernement français est largement responsable

De notre correspondant

Jérusalem. — La presse israélienne de lundi s'en prend, en des termes particulièrement sévères, au gouvernement français, jugé unanimement comme *« largement responsable »* du drame d'Orly. *« La France, amie de la cause palestinienne,* écrit *Haaretz* (indépendant), *ne s'est assurée aucune immunité contre les attaques criminelles dont ses ressortissants ont été victimes hier. »*

Pour l'ensemble des éditorialistes, le refus de Paris de condamner sans ambiguïté l'attentat manqué au bazooka de la semaine dernière contre un autre avion d'El Al à Orly a encouragé les terroristes à renouveler leur tentative. Pour le *Davar* (gouvernemental) ce n'est que lorsque le drame aura pris fin que l'on connaîtra les intentions des autorités françaises envers les terroristes, et que l'on saura si ces autorités les jugeront *« sans faiblesse »* et sans *« compréhension »* pour les mobiles *« politiques » de leués actions.*

Le ministre des transports, M. Gad Yaacobi, a affirmé qu'aucune menace ne restreindra la navigation aérienne israélienne, qui occupe une place dominante dans les communications internationales du pays. M. Yaacobi a exprimé sa certitude que *« tous les pays civilisés ont parfaitement conscience de la responsabilité qui leur incombe dans la sécurité des avions qui font escale dans leurs aéroports »*.

Interrogé, ce lundi 20 janvier, par la radio de l'armée, M. Yaacobi a indiqué qu'il n'était pas envisagé d'adresser une protestation au gouvernement français à la suite des deux attentats qui ont visé deux des avions d'El Al à Orly. Le ministre a précisé que la responsabilité *« technique »* des autorités françaises n'était pas prouvée, et que, de toute manière, il était plus utile de rechercher une collaboration avec les Français en vue de combattre ensemble le terrorisme. *« Les moyens d'un tel combat existent »*, a conclu le ministre des transports. — A. Sc.

L'O.L.P. : l'opération « cause un tort immense » au peuple palestinien

L'Organisation de libération de la Palestine a condamné dimanche en fin de journée l'opération terroriste d'Orly. Un communiqué de l'O.L.P., publié à Beyrouth par l'agence palestinienne d'information Wafa, affirme que cette opération constitue *« un complot contre la lutte du peuple palestinien et cause un tort immense à la résistance héroïque du peuple palestinien à l'intérieur des territoires occupés »*. Le communiqué ajoute : *« L'O.L.P. et toutes les organisations de résistance qui y sont représentées n'ont absolument rien à voir avec l'attentat criminel d'Orly de dimanche. »*

Le bureau de l'O.L.P. à Paris a, pour sa part, indiqué que *« ces opérations avaient pour but de frapper les relations franco-palestiniennes, qui se sont récemment améliorées positivement »*. De son côté, M. Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, a déclaré à Europe 1 : *« Cet attentat est condamnable parce qu'il nuit à la cause du peuple palestinien. Pour nous, de telles opérations visent les bonnes relations entre la France et l'O.L.P. »*

M. BEN-NATAN : je ne crois pas un mot de ces condamnations

M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, a de son côté déclaré au micro d'Europe 1 qu'il *« ne croyait pas un mot de toutes ces condamnations qui viennent de Beyrouth et d'ailleurs. En fait,* a-t-il dit, *ce sont toujours les mêmes groupuscules, les mêmes gens qui changent d'étiquette. Ou bien Arafat ne sait pas ce qu'il dit — ce que je ne crois pas — ou bien il a le contrôle de son mouvement, et il doit alors prendre des mesures. Jusqu'à maintenant, aucun des auteurs d'actes de terrorisme n'a été jugé par l'O.L.P. »*

Au Caire, un éditorial du rédacteur en chef du journal *Al Akhbar* se demande si les attentats d'Orly ne visent pas *« à mettre la France dans l'embarras pour sa politique de coopération avec les Arabes ou à jeter une ombre sur la prochaine visite à Paris du président Sadate »*. *« Si Israël n'est pas le seul à tirer profit de cet attentat,* écrit-il, *qui en est alors le bénéficiaire ? Si les auteurs de cet attentat sont des Arabes, ayez pitié de la réputation des Arabes »*, conclut l'éditorialiste égyptien.

● *M. Jacques Soustelle*, député du Rhône (non-inscrit), dans une question écrite à M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, question posée entre l'attentat de ce dimanche et celui commis, également à Orly, lundi 13 janvier, *« souligne l'absence de crédibilité des démentis de l'O.L.P., qui font visiblement partie d'un double jeu destiné à tromper l'opinion internationale »*, et ajoute : *« Dans le cas où M. Arafat serait sincère dans la réprobation qu'il affiche à l'égard du terrorisme, il démontrerait par là-même qu'il est impuissant à contrôler les Palestiniens, et par conséquent ne saurait être tenu pour leur représentant exclusif. »*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : pour le compte de qui ?

« Les auteurs ou les instigateurs de ces attentats voudraient provoquer l'isolement des dirigeants palestiniens au moment où ils sont l'un des plus fermes obstacles à un compromis où leur peuple serait « oublié » une fois de plus, qu'ils n'agiraient pas autrement.

» Qui sont donc ceux qui tirent les fils de cette série d'opérations ? Pour le compte de qui agissent-ils ? »

L'AURORE : une longue indulgence.

« M. Arafat est, en effet, critiqué, contesté, combattu par beaucoup de ses « frères arabes ». Ceux-ci l'accusent de trahir leur cause en abandonnant l'objectif suprême : l'anéantissement d'Israël. Ils cherchent donc à l'amoindrir en attendant de le supprimer si possible. Et la preuve est faite que Yasser Arafat, dont l'hostilité au terrorisme est depuis peu affirmée et répétée à toute occasion, ne peut ni l'interdire ni châtier ses auteurs. Son impuissance place même les pays qui le soutiennent dans une position délicate. Ainsi, la France, loin d'être épargnée comme dans le passé par les fedayin, semble préférée à tout autre comme champ d'action des terroristes. Et c'est pour eux d'autant plus facile que, bénéficiant de l'infrastructure qu'une longue indulgence leur a permis d'implanter, aucun autre pays n'est désormais plus vulnérable que le nôtre [...]. »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la force des irréductibles.

« L'objectif de cette poignée d'extrémistes qui contestent la représentativité de M. Arafat n'est même plus, à la limite, de porter atteinte à Israël [...]. L'essentiel pour eux était de démontrer que M. Arafat n'a pas le contrôle de ses troupes, qu'il ne représente qu'une partie du mouvement palestinien et que, si le nombre des irréductibles est faible, les dommages qu'ils peuvent causer en font une force avec laquelle il faut compter. Et si la France a été choisie comme terrain de leur action, c'est parce que le gouvernement français a décidé d'accorder au chef de l'O.L.P. une reconnaissance de fait qui renforce, parmi les groupes palestiniens se disputant le pouvoir, une tendance relativement plus modérée, plus ouverte à la négociation, et qui leur nie du même coup toute représentativité. »

» Le gouvernement n'a aucune raison d'infléchir sa politique en fonction de ces crimes d'irresponsables. Mais il ne peut pas non plus ignorer le danger qu'ils représentent pour la France dès lors que sont visées les démarches diplomatiques auxquelles il ne voudra pas renoncer. (...) »

(ROBERT LISCIA.)

LE FIGARO : impossible d'accepter.

« Ce qui est certain, c'est qu'il est impossible d'accepter de baisser la tête ou de hausser les épaules. Il est grand temps de songer aux victimes que préparent pour demain les faiblesses d'aujourd'hui. La coupe de l'exaspération se remplit peu à peu. Les assassins ont leurs droits, c'est une affaire entendue. Ce sont des hommes comme les autres. Ils méritent notre pitié. Mais les victimes aussi. Cassandres démodés et réactionnaires arriérés, nous sommes encore quelques-uns à préférer les otages aux ravisseurs et les victimes aux assassins. Et, figurez-vous, les C.R.S. tant dénoncés aux terroristes encensés.

» Deux choses sont sûres. La première est que nous sommes tous engagés dans les terribles aventures du monde contemporain : « Ne demande jamais pour qui sonne le glas : c'est pour toi. » *La seconde est que les insensés d'Orly ont bien travaillé pour Israël. »*

(JEAN D'ORMESSON.)

EUROPE 1 : Arafat est-il un leader ?

« Aujourd'hui, n'importe quel fanatique ambitieux (votre n'importe quel agent provocateur), peut rassembler douze jeunes Palestiniens sans travail, recrutés dans un camp de réfugiés et leur dire : « Je vous propose telle ou telle action qui va faire de vous des héros. » *Et ces derniers le croient.*

» Et tant que M. Arafat n'aura pas, par une sanction exemplaire et infâmante, donné la preuve que ces soi-disant héros sont des traîtres et des criminels ils le croiront. Et tant qu'ils le croiront, M. Arafat ne sera pas un leader. »

(J.-P. Kahn.)

ARMÉE

Le général Paul Ely est mort

Le général d'armée Paul Ely, ancien chef d'état-major général des armées, est mort le 16 janvier au Val-de-Grâce. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 22 janvier, à 10 h. 30.

La « conscience de l'armée »

Le général Paul Ely a disparu avec la discrétion qui a marqué toute sa vie et qui fut un des plus sûrs atouts d'une brillante carrière, à travers les troubles de l'histoire récente.

Un teint de cire, d'énormes sourcils blancs, une allure ascétique, le sourire compréhensif et paternel, il tenait plus du moine que du soldat. « Moine ambitieux », disait de lui le général de Lattre. En fait, s'étant placé constamment à la jonction du politique et du militaire, Paul Ely avait le don de ne point effrayer les civils et celui d'accepter les postes les plus difficiles — qui ne tentaient ni ses supérieurs ni ses pairs — et d'y faire preuve d'une subtilité enrobée de modestie.

Cette modestie ne semblait pas le désigner pour les plus hautes fonctions. Un début de carrière sans éclat d'officier d'infanterie, commencée pendant la première guerre mondiale. En 1940, blessé, il sort de l'hôpital pour prendre le commandement d'un bataillon de chasseurs alpins. On le voit à Vichy commandant le détachement qui rend les honneurs au maréchal Pétain. En 1942, il entre dans l'organisation de résistance de l'armée et devient l'agent de liaison entre celle-ci et Londres.

Nommé en 1944 délégué militaire national auprès de la Résistance en même temps que M. Jacques Chaban-Delmas, il se retirera sans éclat devant ce dernier. Il aura été l'homme de la transition de l'armée de Vichy à la Résistance, il le sera dans la transition de la Résistance à l'armée, comme directeur adjoint des F.F.I. De Lattre utilisera brièvement comme chef d'état-major à l'inspection générale des armées cette ombre discrète.

Lorsque commence la guerre froide, les états-majors interalliés commencent à poindre. Il y a peu d'amateurs pour y siéger. Le général Ely acceptera cette corvée. Et se retrouvera au point focal du dispositif militaire de l'OTAN, représentant de la France dans le triumvirat des grands chefs de l'alliance, le *standing group*, qui siège à Washington. Quatre ans à expliquer que la défense de l'Occident passe par la présence française en Indochine et que la faiblesse de nos moyens en Europe est compensée par le combat mené en Extrême-Orient.

Cette défense de « la civilisation occidentale » est pour Paul Ely une croisade. Il a réussi à Washington à obtenir l'audience des chefs militaires alliés, et notamment américains. A son retour, en 1953, lui est offert le poste le plus élevé de la hiérarchie militaire française : celui de chef d'état-major général des forces armées. Peu de pouvoirs directs, mais l'oreille des gouvernements.

En 1954-1955, une mission de sacrifice : le départ d'Indochine. Les titres de commissaire général et de commandant en chef des forces terrestres, navales et aérienne n'empêchent pas que leur titulaire soit le liquidateur d'une guerre perdue. Il lui faut naviguer parmi les intrigues de Saigon, les coups fourrés des services américains, récupérer les prisonniers des camps du Vietminh épuisés par la misère et, pour certains, hébétés par l'endoctrinement systématique.

Il devient ainsi, au moins pour ceux qui observent l'armée de l'extérieur, la « conscience » des cadres de métier, le reflet atténué de leurs déchirements. En 1956, il retrouve ses fonctions de chef d'état-major des forces armées, à quoi s'ajoutent celles d'inspecteur général. De son bureau des Invalides, il est à la fois un observateur bien informé et un acteur navré. Son pessimisme n'est pas toujours apprécié, mais son moralisme rassure.

Jusqu'au jour de mars 1958 où il entre en conflit avec M. Jacques Chaban-Delmas, devenu ministre de la défense : l'Occident risque de n'être plus défendu, sur le continent européen, si la guerre d'Algérie arrive à réduire les crédits consacrés aux unités modernes. Le général Ely menace de donner sa démission. En fait, il n'ignore pas les remous qui agitent les cadres et il veut conserver sur eux son autorité morale afin de préserver ce qui lui semble l'essentiel : l'unité de l'armée.

« Au-dessus des inévitables remous politiques »

C'est au nom de cette unité qu'il jouera en mai 1958, une partie subtile. Le chef d'état-major général, après avoir transmis au gouvernement un télégramme où le général Salan, commandant en chef en Algérie, faisait état du mécontentement de l'armée, se trouve, au lendemain du 13 mai, dans une situation ambiguë. Un de ses adjoints, le général Petit, jour à Alger la carte gaulliste ; un autre le général de Beaufort, prépare en métropole le plan « Résurrection ». Le ministre de la défense de M. Pflimlin, M. de Chevigné, que les prudences du général Ely inquiètent, ne le convoquera pas le 14 mai, à une réunion des chefs d'état-major. Le 16 au matin, il fait arrêter et éloigner le major général des forces armées, le général Challe et, sur un faux renseignement, le général Martin, chargé aux Invalides des questions interalliées d'armement. Le général Ely présenta sa démission et la maintint malgré les adjurations du président Coty. Le 18, dans un ordre du jour qui fut interdit par la censure, il invoquait « la cohésion et l'unité des forces armées françaises, gage suprême de l'unité nationale ».

Le général de Gaulle au pouvoir, le général Ely regagna son bureau. Dans plusieurs articles publiés dans les revues militaires, il exposa sa thèse : l'armée n'était pour rien dans le changement de régime, elle était restée et devait rester « au-dessus des inévitables remous politiques ».

Toujours partisan d'un Occident étroitement soudé, il n'a guère la faveur de l'Elysée, mais, cette fois encore, il assure une transition et maintient, par le prestige moral que lui a donné son geste de mai, une forme de discipline dont on lui sait gré. Il reçoit le titre de chef d'état-major de la défense nationale et des attributions, en principe, élargies.

Si son influence reste grande parmi les plus modérés des cadres militaires, elle ne s'exerce guère sur les « ultras » lors de l'affaire des barricades, en janvier 1960. A la fin de février 1961, il quitte ses fonctions et le général de Gaulle lui remet, aux Invalides, la médaille militaire. La « conscience de l'armée » prend sa retraite quelques semaines avant que le « quarteron des généraux », avec à sa tête Maurice Challe, ne provoque, à Alger, la rupture toujours attendue et toujours étouffée.

JEAN PLANCHAIS.

[Paul-Romuald Ely était né le 18 décembre 1897 à Salonique (Grèce). Saint-cyrien, il combattit comme officier d'infanterie en 1918. Breveté de l'Ecole de guerre en 1929, il sera affecté en 1939 au 4e bureau du grand quartier général. Gravement blessé au bras droit, dont il perdra en partie l'usage, il commande à la fin de 1941 le 10e bataillon de chasseurs à pied. Après l'invasion de la zone non occupée, en novembre 1942, il représente dans l'Ain l'Organisation de résistance de l'armée (ORA), puis devient en juillet 1943 chef adjoint de l'ORA en zone Sud. Après des missions clandestines à Londres et à Alger, il revient en France en avril 1944 pour y prendre les fonctions de délégué militaire national. Il les cède à M. Chaban-Delmas et devient à la libération directeur adjoint des Forces françaises de l'intérieur, puis directeur de l'infanterie. Il entre ensuite au cabinet de M. Michelet, ministre des armées.

Après avoir exercé un bref commandement de la région militaire de Dijon en 1947, puis les fonctions de chef d'état-major du général de Lattre, alors inspecteur général de l'armée, en 1948, il est nommé chef de la délégation française au comité militaire permanent de l'Union occidentale, à Londres, en 1949.

La même année, élevé au rang de général de corps d'armée, il devient représentant français au groupe permanent de l'OTAN à Washington.

En août 1953, le général Ely est nommé chef d'état-major des forces armées. Désigné le 6 juin 1954 comme commissaire général et commandant en chef en Indochine, il rentre en France un an plus tard. Membre, à titre personnel, du conseil supérieur de la guerre, il retrouve en février 1956 ses fonctions à la tête de l'état-major général des forces armées.

Démissionnaire le 18 mai 1958, il réintègre ses fonctions un mois plus tard. Le 28 janvier 1959, il prend le titre de chef d'état-major général de la défense. Il prendra sa retraite le 1er février 1961.

Le général Ely est l'auteur de *l'Armée dans la nation* (Fayard, 1961), et de *Mémoires* (Plon).]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 1975 :

DES DECRETS

● portant modification du décret n° 70-401 du 13 mai 1970 relatif aux instituts régionaux d'administration ;

● Portant statut de l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications ;

● Modifiant le décret n° 74-505 du 17 mai 1974 définissant les épreuves prévues à l'article premier (II) de la loi n° 72-661 du 13 juillet 1972 relative à certaines conditions d'exercice des professions de médecin, chirurgien-dentiste et sage-femme.

DES ARRETES

● Portant constitution de commissions pour la définition de l'orientation préliminaire du VIIe Plan.

DES LISTES

● Des elèves de l'institut national des sciences appliquées de Toulouse ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

LE MALAISE DANS L'INSTITUTION MILITAIRE

Le général Massu accuse M. Alain Krivine d'être le « meneur » de l'agitation dans l'armée

Interrogé samedi 18 janvier par le magazine de FR 3 « Un homme, un événement » sur la contestation dans les armées le général d'armée Jacques Massu (cadre de réserve) a accusé M. Alain Krivine, l'un des dirigeants de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), d'être « *le meneur* » de l'agitation actuelle dans certaines casernes en France et en République fédérale d'Allemagne. Devant une image d'un soldat français caché par une cagoule lors d'une conférence de presse sur les mouvements antimilitaristes outre-Rhin, le général Massu a déclaré que « *ces jeunes appelés sont indignes de porter le même uniforme que celui de leurs aînés qui ont libéré la patrie en 1945* », et, parlant de « *mon cher ami, M. Krivine !* », il s'est étonné que « *le leader révolutionnaire puisse sur les antennes de télévision annoncer que l'armée française connaîtrait d'autres Draguignan et Karlsruhe* ».

Sur les antennes de TF 1, M. Alain Krivine a fait la réponse suivante :

« *Je trouve que ce général est bien culotté et qu'il a perdu, une fois de plus, l'occasion de se taire. En effet, c'est avec son explication policière des meneurs que ce général a emprisonné et torturé des milliers d'Algériens pendant la guerre d'Algérie et qu'il était prêt à faire intervenir son armée contre des millions de meneurs en mai 1968. Et maintenant il vient, avec d'autres de ses collègues, d'essayer d'expliquer un mouvement de masse qui se déroule dans toutes les casernes de France et d'Allemagne avec toujours cette théorie des chefs, ce qui est normal pour un militaire, et des meneurs. Je crois que cette théorie policière n'explique absolument pas le phénomène de ras-le-bol qui existe aujourd'hui dans le contingent, et quand on entend les propos d'un général comme Massu et quand on sait qu'il y a des centaines de Massu, des grands ou des petits, dans l'armée française, on peut, du coup, parfaitement comprendre pourquoi il y a eu un Draguignan, un Karlsruhe, et on peut comprendre que si ces généraux du type Massu continuent à sévir de la sorte, eh bien, demain, il y aura certainement d'autres Draguignan, d'autres Karlsruhe, qui ne seront pas l'œuvre de meneurs mais qui seront la réaction spontanée à l'attitude, à la pratique, à l'idéologie véhiculée par ces généraux, tel que celui qu'on vient d'entendre à l'instant.* »

Les sentiments de nombreux cadres d'active

Sur deux points précis, le général d'armée Jacques Massu traduit, de toute évidence, les sentiments de nombreux cadres de carrière, qui considèrent la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) de M. Alain Krivine comme étant à l'origine de certaines actions antimilitaristes dans des unités, et qui critiquent, du même coup, la décision du ministre de la défense de faire juger, par des tribunaux militaires, des soldats soupçonnés d'être les instigateurs de ces manifestations dans les casernes.

1) Nombreux sont, en effet, les militaires d'active qui croient pouvoir affirmer que la Ligue communiste révolutionnaire entretient et canalise un mouvement légitime de mécontentement des appelés.

Ils observent, à ce propos, que la création des comités de soldats — dans des unités en France et en République fédérale d'Allemagne — et celle du comité de défense des appelés ont été inspirées par la L.C.R. L'un des trois soldats de Draguignan, M. Robert Pelletier, n'a pas dissimulé qu'il était resté proche de cette organisation, sous l'uniforme. Le tort du général Massu est, sans doute, de penser que la contestation des soldats est artificiellement entretenue et qu'il suffit de quelques « meneurs » pour entraîner de jeunes appelés, dont la colère ou le « ras-le-bol » sont chaque jour de plus en plus manifeste, faute de réformes.

2) En privé, de nombreux militaires de carrière — certains sont de haut rang — expriment l'avis que le tribunal permanent des forces armées de Marseille a finalement donné une grande audience aux thèses antimilitaristes. En choisissant de retenir contre les soldats de Draguignan le motif 212 du barème des punitions : « *Incitation à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline* », le ministre de la défense et son état-major portaient l'affaire devant la justice militaire. En revanche, le motif 213 : « *Organiser ou provoquer une manifestation contraire à la discipline ou au devoir militaire* », entraînait une sanction disciplinaire de soixante jours d'arrêts au maximum.

Le ministre et les chefs militaires ont, apparemment, choisi la procédure du tribunal militaire, qui est la plus grave et qui témoigne d'une volonté politique de « *porter un coup d'arrêt* » à la contestation, comme on l'entend dire aujourd'hui au ministère de la défense, où l'on peut observer combien les milieux officiels redoutent une évolution des événements qui rappellerait ceux de mai 1968 dans l'université. La manifestation de Karlsruhe, une semaine après le procès de Marseille, démontre que la direction du ministère de la défense n'a pas été « *ce coup d'arrêt* » que l'on souhaitait marquer. — J. I.

M. GUENA : redonner confiance à l'encadrement.

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré dimanche 19 janvier :

« *Le malaise chez les appelés masque un malaise des cadres. Ce n'est pas pour autant qu'il faut déclarer tout de go que si les jeunes Français ne veulent plus du service militaire, il n'est que de se rabattre sur l'armée de métier.*

» *La crise du contingent ne peut trouver d'issue qu'avec le concours des cadres officiers et sous-officiers. C'est au commandement et au gouvernement, non seulement par des décisions concrètes et rapides, mais aussi par l'affirmation du rôle de l'armée, de la valeur morale et intellectuelle de ses cadres, par le rappel de l'intangibilité du pouvoir hiérarchique qu'il appartient de redonner confiance à l'encadrement.* »

Après la manifestation de soldats français à Karlsruhe

QUATRE APPELÉS DU CONTINGENT AURAIENT ÉTÉ MIS AU SECRET

Selon le comité des soldats de Karlsruhe, quatre des soldats soupçonnés d'avoir été les instigateurs de la manifestation du lundi 13 janvier dans deux unités des troupes françaises en République fédérale d'Allemagne ont été mis au secret. Il s'agit de MM. Benière, Issry, Riaguas et Lauden, incorporés à Karlsruhe aux 521e et 535e troupes de transport dépendant de l'armée de terre française outre-Rhin.

Le général Mitterrand dénonce l'« antimilitarisme du XVIe arrondissement »

Dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, le général d'armée aérienne Jacques Mitterrand, inspecteur général de l'armée de l'air et frère de M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., s'en prend à ce qu'il appelle l'« *antimilitarisme du XVIe arrondissement* » :

« *On ne peut pas parler de contestation au sein des armées sans évoquer ce qui se passe à l'extérieur. L'opinion publique est traversée de plusieurs courants de contestation. Il en existe dans la bourgeoisie, les professions libérales, les milieux d'affaires (à l'exception de ceux qui se consacrent aux industries d'armement, encore que les armées y soient plutôt considérées comme un support que comme la finalité de leurs activités).*

» *Ces milieux autrefois proches des armées s'en sont aujourd'hui séparés : on y déclare que l'instrument militaire n'est plus adapté aux types de confrontation de notre époque et que ce n'est plus sur le plan de la lutte armée que les choses se jouent. On dit aussi et contradictoirement que personne ne nous menace et que de toute façon nous ne ferions pas le poids. Un signe ne trompe pas : ces milieux ne fournissent plus d'élèves à nos grandes écoles militaires.*

» *C'est ce que j'appelle l'antimilitarisme du seizième arrondissement. Il est aussi pernicieux que les autres.*

» *On trouve un autre courant chez les intellectuels. Celui-ci est assez traditionnel. Mais le fait nouveau vient de ce que les intellectuels qui s'expriment sont en grande majorité engagés dans la remise en question de tout à propos de tout, et, dans cette démarche, ils affectent souvent de traiter les problèmes du point de vue de Sirius, ce qui est le contraire d'une attitude responsable.*

» *Il y a bien sûr aussi le courant de ceux qui se sont fixé comme objectif d'abattre notre société. Minoritaires, mais convaincus et actifs, ils trouvent des alliés objectifs puissants dans la presse et le show business. Il est clair que l'armée, longtemps épargnée, constitue maintenant un objectif à leur action.*

» *Heureusement, il reste la grande masse des Français, celle des petites gens et des classes populaires où survivent bon sens et patriotisme (pourquoi ne pas l'appeler par son nom ?) et où ne se comptent ni les affectés la coopération.*

» *Quant aux partis politiques, il n'en est pas un seul qui n'affirme ses bonnes intentions à l'égard de l'armée, mais on attend toujours le grand débat qui dépasserait les préoccupations partisanes* », conclut le général Mitterrand.

M. BAILLOT (P.C.F.) S'ÉTONNE DE CERTAINS PROPOS DE M. HERNU (P.S.)

Dans un éditorial de *l'Humanité* du 20 janvier, M. Louis Baillot, député communiste de Paris et membre du comité central du P.C.F., écrit :

« *La manifestation de Karlsruhe exprime des revendications légitimes. Elle a le mérite d'attirer l'attention sur le malaise de l'armée. C'est pourquoi on peut être étonné de voir un dirigeant socialiste, Charles Hernu, réprouver des soldats qui revendiquent la gratuité des transports.*

« *(...) Le parti communiste français s'est prononcé clairement et en permanence contre l'existence d'une armée de métier.*

« *(...) Ainsi seule une armée de conscription est capable d'assurer la défense de l'indépendance et de la souveraineté nationales. Reposant sur le principe du service militaire à court terme, elle prendra en considération la situation des engagés, sous-officiers, officiers et cadres supérieurs indispensables à son bon fonctionnement. Ses missions seront claires. Pour les communistes, la priorité des priorités, c'est la construction de la paix mondiale.* »

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., interrogé ce lundi matin, nous a déclaré : « *Sur la manifestation de Karlsruhe, j'ai tenu le même langage que lors de mon témoignage au procès de Marseille devant le tribunal permanent des forces armées. Sur l'ensemble de ces problèmes, je m'exprime d'ailleurs dans un livre :* Citoyen-soldat, *qui paraît ces jours-ci.* »

SOCIÉTÉ

Après la promulgation de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse

Le cardinal Marty appelle les catholiques à mettre en œuvre « une véritable politique de la famille »

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris et président de la conférence épiscopale de France, s'est exprimé le 19 janvier à la télévision sur la nouvelle loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Voici le texte intégral de cette intervention, qui sera suivie prochainement d'une note préparée par la commission épiscopale de la famille.

« La nouvelle loi sur l'interruption volontaire de grossesse a été votée.

» Nous étions en droit d'attendre une loi de protection de la maternité, permettant à toute femme de garder son enfant. Nous sommes en face d'une loi de libéralisation de l'avortement.

» L'avortement est objectivement un mal. Même légalisé, il demeure une atteinte radicale à la vie humaine, une œuvre de mort. Aucun artifice de langage, aucun texte législatif ne peuvent voiler cette terrible réalité.

» Certains pensent que cette loi, inspirée par la situation des mœurs dans notre société, aura un effet dissuasif. Telle est la pensée des auteurs de ce texte.

» Nous n'avons pas la garantie que les procédures prévues joueront dans ce sens. Nous ne savons pas dans quel esprit seront conseillées les femmes qui envisageront d'interrompre volontairement leur grossesse. Il ne nous est pas dit comment elles seront éveillées à leurs responsabilités. Il n'est pas consenti un vigoureux effort de solidarité : aucune véritable politique de la famille n'est promue. Bref, les conditions ne sont pas remplies, qui pourraient laisser espérer que le fléau des avortements clandestins sera efficacement combattu.

» Les déclarations d'intention ne suffisent pas. C'est la promotion de la femme et le respect de l'enfant qui sont ici en cause.

» Notre société est éclatée, disloquée. Sur le plan d'un principe aussi fondamental que celui du respect de la vie humaine, un désaccord existe entre ses membres ; nous constatons le fait avec tristesse.

» Mais nous ne désespérons pas pour autant.

» Le meilleur service que les catholiques puissent rendre, c'est de garder intactes leurs convictions ; c'est de s'efforcer de les faire partager ; c'est de s'engager avec désintéressement au service de toutes les personnes qui se trouvent en état de détresse.

» Je m'adresse aux catholiques qui participent à quelque degré que ce soit aux décisions du pouvoir politique : ils considéreront comme une de leurs plus graves obligations de travailler avec ténacité à la mise en œuvre d'une véritable politique de la famille, de la promotion de l'enfant et de la femme, du respect de toute vie humaine.

» Je m'adresse aux catholiques qui sont médecins, membres du personnel hospitalier, travailleurs sociaux, conseillers conjugaux. Leur foi chrétienne, comme la morale, leur interdit l'avortement. Ils s'attacheront, de toutes les manières possibles, à éveiller au respect de la maternité. Placés dans des circonstances difficiles et inextricables, c'est avec une conscience éclairée qu'ils auront à se déterminer.

» J'appelle les catholiques à soutenir ou à créer dans les meilleurs délais des centres d'accueil, de consultation et d'entraide pour les futures mères. Les établissements hospitaliers tenus par des religieuses voudront, au besoin par des créations de services, donner au plus tôt l'exemple en ce domaine. Ces centres traduiront concrètement notre résolution de servir la vie humaine dès ses commencements.

» En toute circonstance, les chrétiens aideront de leur compréhension et de leur aide les femmes pour lesquelles la grossesse est dramatique.

» Chaque époque comporte ses urgences. Notre temps requiert la sauvegarde et la promotion de la personne humaine. C'est pourquoi nous travaillerons sans relâche à la reconnaissance et à la protection de toute maternité.

» Si je parle ainsi, c'est en fidélité au message de l'Evangile, dont le seul commandement est celui de l'amour. »

Une morale de la responsabilité

Il serait vain de chercher un changement doctrinal substantiel dans cette déclaration. En revanche, on constatera que le cardinal ne s'enferme pas dans des regrets stériles. Son intervention est sobre et elle est tournée vers l'avenir.

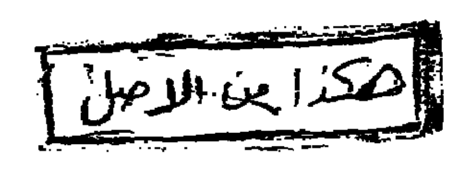
Le rappel des principes est bref mais ferme ; la foi chrétienne et la morale interdisent l'avortement à tout catholique. Tout serait dit — ou plutôt redit — si le cardinal n'avait cru préciser dès le début de son intervention : « L'avortement est objectivement un mal. » *Cette petite phrase, conforme à la théologie la plus traditionnelle, implique clairement que l'avortement n'est pas toujours coupable, subjectivement parlant. Elle renvoie à la conscience individuelle qui doit agir en toute circonstance selon son jugement propre, éclairé à la fois par les circonstances et par les normes éthiques.*

On perçoit un certain réalisme dans les propos du cardinal. Il prend acte de la division des chrétiens. Il n'espère guère convaincre ceux qui s'écartent plus ou moins des enseignements de l'Eglise. Plutôt que d'insister sur cette « triste » constatation, il appelle les hommes de foi à améliorer la société où nous vivons pour limiter au minimum les situations conduisant à l'avortement.

Ce faisant, il renouvelle le style d'une certaine morale condamnatoire et culpabilisante, enfermée dans la notion du permis et du défendu au profit d'une morale de l'effort, de la compréhension et de la responsabilité.

Qui pourrait attendre de l'Eglise romaine qu'elle aligne son idéal sur les mœurs d'une époque, qui sont, au reste, loin d'être exemplaires ? Vaines sont les menaces et les anathèmes, alors que personne ne peut rester insensible à un appel à davantage respecter l'épanouissement de la personne humaine — celle qui existe et celle qui est appelée à exister.

HENRI FESQUET.



SPORTS

RUGBY

La mise à mort d'une équipe au front bas...

Si le rugby n'est qu'un jeu, un simple jeu, sans fanfare, drapeau, ni uniforme, un jeu sans tambour ni trompette, s'il n'est que ce qu'il doit être, nous avons passé, le samedi 18 janvier, un bel après-midi parce que nous avons vu quinze garçons venus d'un pays noir illuminer de leur talent, de leur joie de jouer, le marécage infect qu'est devenu le terrain du Parc des Princes. Mais il n'est pas facile de réduire le rugby à sa simple beauté. Et parce que nous sommes les compatriotes d'Yves du Manoir, d'Adolphe Jauréguy et de Jean Dauges, il nous faut bien avouer, penauds, confus d'un chauvinisme qui ose mal s'avouer, que nous sommes sortis un peu tristes du stade d'Auteuil après la victoire des Gallois sur la France (25 à 10), ruminant ce propos narquois de Barry John, le merveilleux « ouvreur » devenu journaliste, qui nous lançait. « Ce que j'admire chez mes amis, c'est qu'ils aient pu jouer aussi bien face à l'équipe la plus miteuse (« clumsy ») que j'aie vue depuis quinze ans... »

Avant de mettre le drapeau en berne, parlons d'abord de rugby et de ceux qui y ont vraiment joué. Chaque année ou presque, c'est l'équipe de la principauté, les types en habits rouges, qui donnent au tournoi des cinq nations le ton et le style de la grande fête (en tout cas depuis que le quinze formé par Jean Prat, commandé et Michel Crauste a cédé la place au début des années 60 au morne défilé d'équipes affolées de la peur de perdre, c'est-à-dire de jouer)

En 1968, on avait vu surgir des vestiaires de Cardiff une troupe de conquérants férocement gais avec des rires de loups et la plus violente ferveur de jouer, et à leur tête cinq ou six joueurs d'exception : Gareth Edwards, Barry John, Delme Thomas, John Bevan, Gerald Davies, John Williams... Et puis, d'une année à l'autre, comme celle des Beatles, cette bande de garçons pleins de folie avaient pris un peu de poids, d'âge, de raison : l'un cessait de jouer, l'autre de briller. Il n'était pas jusqu'à Gareth Edwards, le maître à jouer de la troupe, dont on n'ait dit qu'il était fini.

Voici quinze jours, la presse de Cardiff réclamait son exclusion, obtenait qu'on lui retire en tout cas le commandement de l'équipe où entraient sept nouveaux joueurs — annonciateurs d'une ère nouvelle. On avait donc enterré ce gang de merveilleux incendiaires, comme, dix ans plus tôt, la troupe de Crauste, de Boniface et de Gachassin.

Samedi 15 heures et 3 minutes, au Parc des Princes : ils sont déjà trois joueurs rouges contre Taffery, sur la ligne de but française : essai. Il y en a eu quatre autres. Il pouvait y en avoir sept ou huit. La nouvelle troupe galloise n'a plus tout à fait la phosphorescence de celle de 1970 ou 1971, quand Barry John et ses copains semblaient mener en permanence la danse du scalp autour de leurs victimes, faisant du rugby un feu de joie celtique, une sarabande de sorciers adolescents.

Quelque chose de plus grave, de plus mûr, en dépit de la jeunesse des nouveaux joueurs, imprègne maintenant leur jeu. Mais c'est toujours un jeu. Un homme est l'auteur de cette mue qui épure l'élan gallois de sa virtuosité — le rugby n'a que faire des virtuoses — pour lui donner plus de rigueur. Cet homme, c'est John Dawes, le grand trois-quarts centre de naguère auquel on a confié la direction de l'équipe qu'il commandait jadis, sans attendre, comme en France, que son tour de taille assure une fois pour toutes de son sens de l'économie.

Le rugby à la Dawes, cette raisonnable folie, on l'a vu samedi ridiculiser, et proprement mettre à mort le rugby au front bas que certains personnages ont imposé de ce côté-ci de la Manche, au point de faire croire que le tunnel est bien, et à jamais fermé. On a quelque peine à isoler des moments de cette longue coulée harmonieuse, où brillaient de pair deux autres vertus dont l'une est plutôt celte, l'imagination, et l'autre plutôt britannique, l'organisation.

Rien, à ce propos, n'était plus frappant que les touches, en deuxième mi-temps, quand Jean-Pierre Bastiat, un des rares joueurs français avec Skrela à n'avoir pas sombré, réussissait à prendre quelques balles à ses trois rivaux rouges. Le ballon, happé par en haut du côté français, filait, par en bas, du côté gallois : dans les rares occasions où, physiquement, ils étaient battus, les jeunes joueurs rouges, compensaient leur perte par l'ingéniosité et la cohésion impétueuse.

Un geste inspiré

Et puis, il y eut leurs « grands airs ». Trente-cinquième minute : le jeune centre Fenwick attaque sur la droite, sert Gerald Davies, son ailier, l'un des survivants du « gang des sorciers » de 1970 : moustaches de chat, cheveux fous, profil d'Edgar Poë. Le meilleur ailier du monde. Le crochet intérieur qu'il fait alors, en pleine course, est un geste inspiré, comme l'est la note aiguë d'un chanteur flamenco. Il déchire d'un coup la défense française. Surgit Mervyn Davies, triplepatte et capitaine, et pour finir Cobner, une sorte d'obus.

Inspiration ? Voyez vingt minutes plus tard Gareth Edwards, qui avait déjà survolé le match, et surtout son malheureux vis-à-vis Fouroux de toute son intelligence du jeu, de son audace tranquille. On se disait : *« Le père Edwards est encore le meilleur. Il n'a plus tout à fait ses jambes, son tranchant. »* Mêlée à 10 mètres de la ligne française. Gareth Edwards a la balle. Passera-t-il à droite — à Davies, — à gauche, à Williams ? Il passe au milieu. Au milieu de la mêlée française, on allait dire au milieu d'Estève, 120 kilos. Or à ce moment-là, c'est une vrille, une perforeuse. Comment fait-il ? Comment a-t-il vu, en un éclair, que ce paquet d'hommes en face, apparemment soudé, s'est dénoué, délié, que cette mêlée n'est plus qu'un amas mou ?

Ce ventre de vieux...

Plus merveilleuse encore, pour ce qu'elle dénote d'esprit d'entreprise, de rage de vaincre même sa propre victoire assurée, l'essai tout à fait abracadabrant, à une minute de la fin, du pilier Price, un garçon de 95 kilos, qui, interceptant une passe de Lux à 15 mètres de la ligne de but, fonce vers le camp français, trois joueurs bleus à ses trousses, et s'en va marquer, ce gros lourd semant les lévriers d'en face, pour la gloire, pour le plaisir, surtout pour le plaisir...

En face il y avait quinze joueurs choisis par M. Basquet, conduits par M. Desclaux, commandés par M. Fouroux. Qu'en dire, sinon que nul n'est tenu de jouer à un jeu qui ne l'amuse pas ? Il faudra se battre pour l'objection de conscience en rugby, si elle permet à un garçon qui le dimanche pratique avec joie un jeu beau comme celui-là, de refuser le carcan d'un système qui le défigure, peur au ventre, jambes molles et doigts raides.

Il n'y a pas de très grands joueurs de ce côté de la Manche ? Il y en avait, néanmoins, qu'on a découragés, dégoutés, avant qu'ils aient pu donner leur mesure. Quand la foule du Parc des Princes scande *« Maso ! Maso ! »*, ce n'est pas parce qu'elle croit que le beau joueur catalan eût fait merveille dans ce cloaque, dans cette débandade, derrière des demis incapables de transmettre des balles « propres », c'est parce qu'elle dénonce un esprit, celui de « dirigeants » toujours satisfaits d'eux qui ont donné au jeu que nous aimons, dans ce pays, ces semelles de plomb et ce ventre de vieux.

Mais qu'ils sont bons, ces Gallois !

JEAN LACOUTURE.

« LE REFLET DE NOTRE CHAMPIONNAT... »

En seize ans de « Tournoi », les Gallois n'avaient gagné qu'une fois à Paris. Leur seconde victoire, obtenue le samedi 18 janvier, aurait de quoi les porter à l'euphorie si les journaux britanniques ne les ramenaient à plus de modestie. Car, outre-Manche, si l'on reconnaît que les hommes de John Dawes ont remarquablement manœuvré, on insiste beaucoup sur la médiocrité de leurs adversaires. La critique n'est donc pas que française et ne se confond pas forcément avec le dépit.

Elle s'impose même, parce que le rugby est devenu le sport le plus regardé en France, le seul qui fasse stade comble et télévision pleine. La publicité dont il a bénéficié au cours de ces dernières années a, par la définition même du mot, élargi son public. Or celui-ci ne comprend plus bien ce qui se passe. On lui montre le premier ministre installé dans la tribune officielle, preuve de l'importance que le gouvernement semble donner à la chose, et on lui claque la porte au nez aussitôt qu'il réclame une explication.

Manque de savoir-vivre ou incapacité à assumer au niveau international des responsabilités convenablement prises sur le plan régional ? Voilà peut-être où le bât blesse : le rugby français ne parvient plus à sortir de ses villages, alors qu'il perd de jour en jour son accent du terroir. Plutôt que de s'organiser selon les exigences du moment, il se maintient dans des structures archaïques : alors qu'il est pratiqué essentiellement dans le sud de la France et plus encore dans le sud-ouest, son championnat national n'en mobilise pas moins de soixante-quatre équipes ! Chaque dimanche nous apporte son lot de victoires « écrasantes », Béziers, par exemple, battant Chambéry par 63 à 7 ! Comme on s'amuse et comme il paraît simple alors de prendre ces mêmes avants biterrois pour en faire, comme on dit, l'« ossature » de l'équipe de France.

Un corps sans âme

Seulement, qu'est-ce qu'un corps sans âme ? Quinze joueurs qui semblent à peine se connaître entre eux et que personne ne commande, de sorte que l'on a pu voir un demi d'ouverture jouer crânement à la main une pénalité... seul contre tous, ses partenaires s'attendant visiblement à ce qu'il botte dans l'en-but.

Aussi, lorsque l'un des responsables de la fédération constate que la défaite du Parc des Princes n'est que « le reflet de notre championnat », on se sent en droit de lui demander qui modèle les règlements et qui sélectionne les joueurs.

Changer impérativement la formule du championnat, ne plus décourager les joueurs de talent, faire enfin appel à quelque entraîneur assez prestigieux et assez jeune pour avoir bonne mémoire de l'enthousiasme de ses vingt ans, et renouveler de fond en comble un comité de sélection blanchi sous le harnois, est-ce trop demander à une fédération à qui seuls les applaudissements paraissent de bon aloi ?

FRANÇOIS SIMON.

SKI

La victoire de Klammer à Kitzbühel

De notre envoyé spécial

Kitzbühel. — *« Klammer gestartet »* (Klammer est parti) : cette annonce se répercute au haut-parleur à travers l'aire d'arrivée de la fameuse Streif, piste-reine dévalant sur 3 517 mètres du Hahnenkamm, saluée tout le long du schuss terminal par une formidable clameur, ce terme employé sans jeu de mot parce qu'il exprime à merveille l'enthousiasme bruyant que provoque aujourd'hui en Autriche la nouvelle idole du ski de descente.

Toute la matinée, la grande fête annuelle du Tyrol a amené, par trains entiers et des cars bondés, quelque cinquante à soixante mille touristes venus de Saint-Anton, d'Innsbrück, de Salzbourg, sans compter les hivernants de la station où des beautés cosmopolites en bonnets à poil et pelisses de fourrure ont eu la coquetterie de se lever à l'aube. Les uns, nés les skis aux pieds, ont gagné les sommets en téléphérique, les autres se sont étagés le long des palissades qui délimitent le grand boulevard blanc. Le temps est idéal : il a gelé la nuit mais la température est douce et le soleil flambe sur la herse des sapins, tandis que la ville, plus bas, transparaît dans une brume bleutée pareille à des fumées d'huile.

Il est midi. Par une heureuse conjuration des astres, les carillons de Kitzbühel sonnent à la volée quand Franz Klammer, portant le dossard n° 1, s'est élancé du sommet. Au bout d'une minute, je l'attends aux jumelles sur la crête de la falaise nommée Oberhausberg. Le voici. Je suis une combinaison jaune canari qui tombe comme une pierre sur la ligne de plus grande pente, s'évanouit dans un imperceptible panache de neige à la cassure dite « Gansiern », reparaît pour attaquer à la corde la dernière courbe du schuss, enfin plonge de 100 mètres dans le toboggan au-dessus de nos têtes pour s'engouffrer à la vitesse d'un homme-jet sous la banderole d'arrivée. Temps : 2 min. 3 sec. 22, le record de Jean-Claude Killy, vieux de sept ans, est battu et la multitude délire.

Peu après, Walter Grissmann, l'inséparable coéquipier de Klammer, réalise le temps presque similaire de 2 min. 3 sec. 30/100 : la foule applaudit encore, mais rien ne peut entamer sa certitude en la victoire de son champion. Une demi-heure plus tard, tout à son ivresse, elle prête encore moins d'attention à une mince combinaison écarlate portant le dossard n° 22 qui a franchi la ligne d'arrivée comme une fusée. Le coureur, pourtant, mérite le respect : c'est Gustavo Thoeni, double champion olympique et du monde de slalom, qui manifeste l'ambition cette année, où comptent les classements combinés, de jouer les Zeno Colo, et qui incarne le vrai skieur phénomène de ces dernières années. On annonce son temps : c'est un « chrono » fulminant : 2 min. 3 sec. 23/100, ce qui le hisse à la deuxième place, battu d'un cheveu par le héros du jour. On ne peut même pas dire que celui-ci s'est inquiété. Son casque rouge à la main, secouant la crinière de ses cheveux bruns, il pose pour les photographes aux côtés de Grissmann, trop occupé à répondre aux interviews et aux vivats de ses supporters. Klammer, informé, n'en serre pas moins chaleureusement la main de Thoeni, lequel souffle à peine, et dont le visage de joli garçon s'illumine d'un sourire incrédule. Après la chute du Suisse Russi et le mauvais classement de David Zwilling, champion du monde de la spécialité, c'est bien fini cette fois.

Franz Klammer, alors, peut se livrer sans retenue à l'admiration de ses « pays » venus de sa Carinthie natale, qui dansaient la gigue sous des banderoles portant son nom et déferlaient tout autour de moi en rompant les barrières.

« J'espère, à présent, qu'il va devenir aussi un slalomeur. » C'est mon voisin qui parle : une longue figure de Sioux à laquelle il manque une plume sur l'occiput, portant l'anorak rouge des moniteurs de Kitzbühel. J'ai passé avec lui une partie de ma soirée la veille, à l'heure où s'allument les projecteurs à iode sur la piste de slalom et l'éclairage indirect à la flèche acérée de l'Altkirche de Kitzbühel. C'est Christian Pravada, l'ancienne gloire de ces lieux, médaille d'argent aux Jeux olympiques d'Oslo en 1952, champion du monde de descente à Are en 1954, le premier qui ait révolutionné le ski d'après-guerre par la technique du « wedeln » position de l'effacement entre les piquets de slalom. Pour lui, les vrais champions, type Sailer, Zimmermann, Killy, Schranz, ont toujours été de bons slalomeurs, ce pourquoi ils gagnaient les combinés. Et Pravada ajoute en plissant son visage tanné comme du vieux cuir : *« L'an prochain, pour la beauté du sport, il faudrait que Thoeni enlève la descente et Klammer le slalom. »*

Et les descendeurs français dans cette compétition majeure ? Ecrasés au départ par la concurrence, nostalgiques dans le souvenir, des Duvillard, Périllat et Killy, ils m'ont fait une impression plus qu'honorable, vu leur verdeur. Pellat-Finet a remporté une très belle neuvième place. Quant à Patrick Brye, Michel Dujon et Laurent Mazzili, ils se sont retrouvés à l'arrivée dans la même fourchette que Zwilling, ce qui est une référence.

Notons qu'en vitesse de pointe, dans le premier tiers du parcours, Pellat-Finet avait été chronométré à 130 à l'heure (troisième meilleur temps), Dujon à 129, Mazzili à 127 et Brye à 126. Cependant, au même endroit, Klammer ayant fait une légère faute, n'était passé qu'à 120 à l'heure, soit avec le trente-sixième temps.

Ce qui prouve bien la maîtrise du vainqueur, rattrapant la moindre erreur en glissant beaucoup plus vite dans les passages faciles et attaquant les courbes sur la trajectoire idéale au quart de poil, comme faisait Stewart pilotant sa monoplace.

Au point de vue du spectacle, le slalom pâlit par comparaison à la descente. La vision d'une centaine de coureurs partant les uns après les autres et frétillant comme des ablettes entre les fanions est même l'exhibition sportive la plus ennuyeuse et la plus lassante que je connaisse. A ce jeu de quilles vertical, c'est l'athlétique Italien Piero Gros qui s'est montré le plus fort dans l'épreuve de dimanche disputée par un temps couvert et sur une neige plâtrée, ce devant une foule record qui avait vidé son cœur la veille.

OLIVIER MERLIN.

AUTOMOBILISME

Premier round à l'avantage de Lancia dans le Rallye de Monte-Carlo

De notre envoyé spécial

Monaco. — *Soixante-quinze équipages sur les quatre-vingt-seize qui avaient pris le départ du 43e Rallye de Monte-Carlo, le 15 janvier, ont atteint la principauté au terme de la concentration et de l'épreuve de sélection Gap-Monaco. Les quatre premières épreuves spéciales disputées dans la nuit du 18 au 19 ont apporté quelques indications à propos des rapports de forces pour les constructeurs encore qu'il convienne d'attendre le parcours commun et d'entrer dans le vif du Rallye pour vraiment apprécier les chances de chacun.*

Lancia, Fiat, Renault et Opel ont connu des fortunes diverses au cours de la première partie du Rallye. Lancia, déjà touchée dès le départ par l'abandon de Ballestrieri (Lancia Beta) a perdu deux de ses Stratos, Andruet — dernier vainqueur du Rallye en 1973 — et Pinto étant victime de sortie de route dans la deuxième épreuve spéciale. Il ne reste qu'une seule Lancia officielle en course, celle de l'Italien Sandro Munari (vainqueur en 1972) mais elle occupe la première place du classement général provisoire avec 1 min. 55 sec d'avance sur la Fiat 124 Abarth du Finlandais Markkou Allen.

Il s'agit d'un écart important, compte tenu du programme réduit d'épreuves spéciales qui était proposé aux concurrents et qui montre bien les possibilités des Lancia Stratos. A cet égard, il semblait bien théoriquement que Lancia disposait de la meilleure et de la plus puissante voiture pour s'imposer à Monte-Carlo.

La malchance d'Andruet

L'abandon d'Andruet et de Pinto, qui réduit l'équipe italienne à sa plus simple expression, constitue cependant un handicap dans la mesure où toutes les chances de Lancia reposent désormais sur un seul équipage. Munari a d'ailleurs connu une situation comparable en 1972 et il s'en était tiré à son avantage. On regrettera qu'Andruet n'ait pas eu la possibilité de démontrer ce qu'il pouvait faire avec une Stratos à Monte-Carlo. Le mauvais sort lui a encore joué un tour à sa façon en lui donnant le numéro un, c'est-à-dire qu'il était le premier à passer les épreuves spéciales. Andruet est sorti de la route sur une plaque de verglas, tout comme Pinto, et les traces de son dérapage ont alerté les autres concurrents, qui ont ainsi pu se sortir au mieux de ce passage délicat.

Il ressort nettement du classement provisoire établi à Monaco que Fiat a fort bien joué son coup. Les quatre voitures officielles figurent dans les six premières et elles précèdent toutes quatre — Allen, Bachelli, Mikkola, Darniche — les Alpine Renault. C'est sans doute le fait marquant de la première partie du Rallye, encore que, comme on l'a dit, il faille bien se garder de tirer de trop hâtives conclusions, les choses sérieuses étant à venir.

Il semble quand même que l'état des routes a profité à Fiat dont les services d'assistance n'ont commis aucune erreur de cloutage et qui disposaient d'un plus grand choix de pneumatiques qu'Alpine Renault. C'est ainsi qu'il faut peut-être interpréter le retard important des pilotes d'Alpine dont le mieux placé, Jean-Pierre Nicolas, est à 3 m. 7 sec. de Munari. Il est vrai aussi que Nicolas a quitté la route au cours d'une épreuve spéciale pour effectuer une petite promenade involontaire dans un champ, qu'il a eu des difficultés à en repartir, toutes choses qui n'ont pas arrangé ses affaires.

Il reste que les deux berlinettes Alpine ont un handicap à refaire — 3 min. 7 sec. pour Nicolas, 3 min. 30 sec. pour Ragnotti — comme l'Alpine A 310, que conduit Thérier, qui est à 4 min. 15 sec. de Munari. *« Ce n'est pas trop grave*, a dit Nicolas, *l'état des routes a avantagé les voitures puissantes, donc les Lancia et Fiat, mais tout peut changer dans les prochains jours. »* Alpine Renault a quand même perdu la première manche et, en même temps, l'un de ses quatre équipages de pointe, l'Allemand Warmbold (Alpine A 310) ayant abandonné.

Opel, dont on avait peu parlé avant le Rallye, s'est rappelé au bon souvenir général. La présence de Walter Röhr à la cinquième place, avec une Ascona, précédant Darniche (Fiat) et toutes les Alpine, en dit long sur sa performance.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

L'Américain Dwight Stones a amélioré par deux fois le record du monde de saut en hauteur en salle détenu depuis quatorze ans par le Soviétique Valery Brumel. Après avoir franchi 2,26 mètres le 17 janvier à Pocatello, Stones a porté ce record à 2,27 mètres le lendemain à Los Angeles. Au cours de la même réunion, le Californien Dan Ripley a établi la meilleure performance mondiale en salle au saut à la perche avec 5,51 mètres.

Automobilisme

RALLYE DE MONTE-CARLO

Classement général provisoire après quatre épreuves spéciales. — 1. Munari (Lancia Stratos), 38 min. 58 sec.; 2. Alen (Fiat 124 Abarth), à 1 min. 55 sec.; 3. Bacchelli (Fiat 124 Abarth), à 2 min 35 sec. ; 4 Mikkola (Fiat 124 Abarth), à 2 min. 46 sec. ; 5. Rohrl (Opel Ascona), à 2 min. 53 sec. ; 6 Darniche (Fiat 124 Abarth), à 2 min. 58 sec.; 7. Nicolas (Alpine Renault), à 3 min. 7 sec.; 8. Ragnotti (Alpine Renault), à 3 min. 30 sec. ; 9 Thérier (Alpine Renault A-310), à 4 min. 15 sec. ; 10. Henry (Alpine Renault), à 5 min. 13 sec. ; 11. Kullang (Opel Ascona), à 5 min. 17 sec. (avec 1 min. de pénalisation); 12. Piot (Renault 17), à 7 min. 11 sec.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dix-huitième journée)

*Le Mans b. Nantes	79-68
*Villeurbanne b. Bordeaux	105-77
*Antibes b. Monaco	103-96
*Bagnolet b. Nice	72-71
*Tours b Berck	91-80
*Caen b. Roanne	86-74
*Challans b. Denain	89-78
Lyon b. *Vichy	78-77

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 51 pts ; 3. Antibes, 47 ; 4 Bagnolet, 44 ; 5 Tours, 42 ; 6. Caen, 40 ; 7. Challans, 39 ; 8. Nice, 38 ; 9. Berck, 37 ; 10. Lyon, 36 ; 11. Denain, 35 ; 12. Vichy, 33 ; 13. Monaco, 32 ; 14 Roanne, 31 ; 15. Bordeaux, 24 ; 16. Nantes, 20.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

*Nîmes b. Sochaux	1-0
*Nantes b. Strasbourg	3-1
*Saint-Etienne b. Lille	4-1
*Marseille et Reims	1-1
*Bordeaux b. Red Star	2-1
*Lens b. Metz	3-1
*Monaco b Lyon	3-1
*Bastia b. Rennes	3-0
*Troyes b. Angers	4-0

Paris-Saint-Germain-Nice sera joué le 21 janvier.

Classement. — 1. Saint-Etienne, 35 pts ; 2. Bastia, 34 ; 3. Reims et Nîmes, 30 ; 5. Lyon, Bordeaux, Nantes et Lens, 28 ; 9. Monaco, 27 ; 10. Rennes et Strasbourg, 26 ; 12 Nice (22 m.) et Marseille (23 m.), 25 ; 14 Paris-Saint-Germain (23 m.), 24 ; 15. Lille et Troyes, 23 ; 17. Sochaux, 22 ; 18. Red Star, 20 ; 19. Metz, 19 ; 20. Angers, 14.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(vingtième journée)

GROUPE A

*Lorient b. Amiens	2-1
Gueugnon b. *Nantes	4-1
Cambrai b. *Angoulême	2-1
*Hazebrouck et Laval	1-1
*Sedan b Boulogne	4-0
*Fontainebleau b. Quimper	3-0
*Rouen b. Paris-F.C.	6-2
*Valenciennes et Auxerre	1-1
*Dunkerque b. Brest	2-0

Classement. — 1. Rouen, 31 pts ; 2, Valenciennes, Sedan et Lorient, 29...

GROUPE B

*Epinal et Toulon	0-0
*Avignon et Montluçon	0-0
Mulhouse b. *Tours	2-1
*Béziers et Martigues	1-1
*Nancy b. Blois	5-2
*Chaumont b. Châteauroux	2-1
Toulouse b. *Besançon	2-1
Sète b. *Bourges	2-0

Exempt : Cannes

Classement. — 1. Nancy, 34 pts ; 2. Toulon, 27 ; 3. Cannes et Avignon, 26...

Hippisme

Le prix de Dinan, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Dianthus, suivi par Derby Clayertois et Douce d'Avril. La combinaison gagnante est 7-14-12.

Jeu à treize

La France a été battue 11 à 9 par l'Angleterre, le 19 janvier, à Perpignan.

Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATEGORIES

Le poids moyen Jean-Paul Coche a, pour la troisième fois, remporté le titre de champion de France de judo toutes catégories en battant le tenant du titre, Jean-Luc Rougé (mi-lourds). Tripet (lourds), finaliste l'an dernier, et Berthet (lourds) ont pris la troisième place.

Natation

L'Australien Stephen Holland a battu, le 19 janvier, à Brisbane, son propre record du monde du 800 mètres en 8 min. 15 sec. 2/10.

Rugby

Le Pays de Galles a battu la France par 25 à 10, le 18 janvier, au Parc des princes. A Dublin, l'Irlande s'est imposée devant l'Angleterre par 12 à 9.

Ski

COUPE DU MONDE
Epreuves masculines
à Kitzbühel

DESCENTE. — 1. Franz Klammer (Aut.), 2 min. 3 sec. 22 ; 2. Thoeni (It.), à 1/100 ; 3. Grissmann (Aut.), à 8/100 ; 4. Berthod (Suis.), à 58/100 ; 5. Vesti (Suis.), à 91/100 ; 6. Plank (It.), à 92/100 ; 7. Veith (R.F.A.), à 1 sec. 55 ; 8. Roux (Suis.), à 1 sec. 80 ; 9. Pellat-Finet (Fra.), à 1 sec. 91 ; 10. Zinkler (Aut.), à 2 sec. 24.

SLALOM SPECIAL. — 1 Gros (It.), 1 min. 51 sec. 38 ; 2. Stenmark (Suéd.), 1 min. 52 sec. 21 ; 3. De Chiesa (It.), 1 min. 52 sec. 40 ; 4. Hinterseer (Aut.), 1 min. 53 sec. 46 ; 5. Bruce (E.-U.), 1 min. 53 sec. 66 ; 6. Bachleda (Pol.), 1 min. 54 sec. 11 ; 7. Knievasser (Aut.), 1 min. 54 sec. 13 ; 8. Fernandez-Ochoa (Esp.), 1 min. 54 sec. 47 ; 9. Roche (Fr.), 1 min. 54 sec. 63 ; 10. Junginger (R.F.A.), 1 min. 54 sec. 71

COMBINE. — 1. G. Thoeni (It.), 17,87 points; Fernandez-Ochoa (Esp.), 28,39 points ; 3. F. Klammer (Aut.), 29,37 points ; 4. Tresch (Suis.), 29,71 points ; 5. Ferstl (R.F.A.), 52,09 points.

Epreuve féminine
à Jahorina (Yougoslavie)

SLALOM GEANT. — 1. A.-M. Proell-Moser (Aut.), 1 min. 14 sec. 79; 2. L.-M. Morerod (Suis.), 1 min. 15 sec. 07 ; 3. R. Mittermaier (R.F.A.), 1 min. 15 sec. 13 ; 4. M.-T. Nadig (Suis.), 1 min. 15 sec. 33 ; 5. B. Zurbriggen (Suis.), 1 min. 15 sec. 60 ; 6. C Nelson (E.-U.), 1 min. 15 sec. 82 ; 7. I. Gfoelner-Schmid (Aut.), 1 min. 15 sec. 85 ; 9. F. Serrat (Fr.), 1 min. 15 sec. 88 ; 9. N. Spiess (Aut.),

CARNET

Naissances

— M. et Mme Georges-Patrick Gallienne ont la joie d'annoncer la naissance de

Cécile,

le 2 janvier.
78240 Chambourcy.

— M. Bertrand Puech et Mme, née Martine Favre, Isaline et Amélie *sont heureux de faire part de* la naissance de

Jean-Baptiste,

le 15 janvier 1975.

Décès

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. Charles BLOCKHUYSEN,
maire adjoint honoraire
du 18e arrondissement,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu accidentellement à *Paris, le* 15 janvier, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 janvier, à 10 h. 45, au cimetière Saint-Vincent, 6, rue Lucien-Gaulard, Paris-18e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Me Charles BROUARD,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
archiviste paléographe,

survenu le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme Charles Brouard,
M. et Mme Dominique Brouard,
M. et Mme Philippe Brouard,
De ses petits-enfants et de son arrière-petit-fils.

La *cérémonie* religieuse sera célébrée le mercredi 22 janvier à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (7e).

L'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Fleurus (6e).

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

M. Louis W. CHRISTIAENS,
ancien ministre,
député honoraire du Nord,
grand croix
de *l'ordre de la Légion* d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite,
ancien déporté de Buchenwald,

pieusement décédé le 17 janvier 1975, *à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.*

Ses funérailles auront lieu à Ronchin, le 22 janvier 1975, à 10 h. 30, en *l'église* Notre-Dame-de-Lourdes

De la part de
Mme Louis W. Christiaens-Pourbaix, son épouse, et de ses enfants
145, avenue Jean-Jaurès,
59790 Ronchin.

[La biographie de M. Christiaens a paru dans « le *Monde* » du 19-20 janvier.]

— Montpellier, Paris.
M. et Mme Gérard Ciabrini, François et Dominique,
M. et Mme François Lapadu-Bargues et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François CIABRINI,
née Elizabeth-Rose Azema,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle du cimetière de Mont*pellier.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Ce que tu sèmes ne reprend vie s'il ne meurt. »
I Corinthiens XV-36

— 76 Barentin,
72 *Le Mans.*

Le docteur et Mme Serre Desclos de la Fonchais et leurs enfants, *ont la douleur de faire part du décès* du

vicomte
Alain DESCLOS DE LA FONCHAIS,

rappelé à Dieu le 17 janvier, dans sa soixante-seizième année.

La messe d'inhumation sera célébrée au Mans, le mardi 21 janvier à 14 heures, en l'église Notre-Dame de la Couture.

Réunion et remerciements à *l'église.*

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 9 janvier, dans sa quatre-vingt-seizième année,

Mme Jean DUFOUR,
née Rosa Wahrmann.

De la part de ses enfants :
Mlle Irène Dufour,
Mme Lucie Aeschlimann,
M. Frank-Henri Dufour,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et des familles parentes et alliées.

« Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi. »
(Jean, XVII, 24.)

8, avenue Franklin-Roosevelt,
Nîmes.
6, rue de l'Encyclopédie,
1201 Genève.
9, rue de la Lampeze,
Nîmes.

M. Charles Eldin,
M. et Mme Jacques Eldin et leurs enfants,
M et Mme Gérard Eldin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Eldin et leurs enfants,
M. et Mme Alfred Eldin,
M. *et Mme Roger Grandhomme* et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles ELDIN,
née Ines Eldin,

survenu le 16 janvier.

Un service religieux a été célébré *le 18 janvier au Temple-des-Ollières* (Ardèche). L'inhumation a eu lieu à Cannes (Alpes-Maritimes).

« Ma grâce te suffit. »

— Mme Charles Furby,
M. et Mme Gabriel Verger et leurs enfants,
Mme Maurice Bremond, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles FURBY,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
président de l'IMLI,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 14-18 et 39-45,
Distinguished Conduct Medal,

leur époux, père, gendre, grand-père, frère, oncle,
survenu à Paris le 15 janvier, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux aura lieu le mardi 21 janvier, à 10 h. 30, en *l'église réformée* de l'Annonciation, 19, rue Cortambert (16e).

3, villa Victor-Hugo,
75116 Paris.

— M. André Espinas,
Le docteur et Mme J. Espinas et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard GIDE,

survenu le 5 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière protestant de Nîmes.

— La direction et le personnel de *la société Les Inventions nouvelles* ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Max GUERIN.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Douville-sur-Andelle (Eure).

— Mme Albert Guérin,
Mme Max Guérin,
M. et Mme Michel Fagart et leur fils Nicolas,
M. et Mme Xavier Guérin,
M. et Mme Charles-Eric Lemaignen et leur fils Thierry,
M. et Mme Marchant et leurs enfants,
M. et Mme Mars et leurs enfants,
M. *et Mme de Corbière et leurs* enfants,
Le docteur Raymond Guérin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max GUERIN,

survenu à Versailles le 16 janvier.

Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité à Douville-sur-*Andelle (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une *réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Jean Le Guellec,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de vous informer du décès subit, à Beaulieu (Alpes-Maritimes), de

M. Jean LE GUELLEC,
président honoraire
du Gaz de France,
président
du Groupe international
des importateurs
de gaz naturel liquéfié,
président-fondateur
de l'Association des cadres bretons
de la région parisienne,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier 1975, à 10 heures, au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs et le directeur général du Gaz de France,
ont *le regret de faire part du décès* subit de

M. Jean LE GUELLEC,
président honoraire
du Gaz de France,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier 1975, à 10 heures, *au cimetière de Saint-Cloud*, avenue du Maréchal-Foch.

[La biographie de M. Le Guellec a paru dans « *le Monde* » du 19-20 janvier.]

— Mme Edward Hartmann, à Morges (Suisse),
Mme Anne Hartmann et ses enfants, à Athènes (Grèce),
M. et Mme Jacques Hartmann, à Chancy (Genève - Suisse),
Ainsi que les familles parentes, alliées *et amies,*
ont le profond chagrin de faire part du décès du

docteur Edward HARTMANN,
ophtalmologiste des hôpitaux
de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, parent et ami, survenu le 17 janvier 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans

Un service sera célébré au temple de Morges, le mardi 21 janvier à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration et la direction des Etablissements Julien et Mège ont le grand regret *de faire part du décès de*

M. Hilaire MÈGE,

leur président d'honneur et administrateur.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis de la Guillotière, le mardi 21 janvier à 9 heures.

22, boulevard des Tchécoslovaques,
69007 Lyon.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

M. Georges METZ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

décédé à Nancy, le 17 janvier 1975, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 20 janvier *1975* à 15 h. 15, en l'église Saint-Sébastien.

De la part de :
Mme Georges Metz, son épouse,
M. Legal et Mme, née Françoise Metz,
Corinne, Valérie, Nicolas, Nathalie, Jean-Baptiste,
Mlle Marie-Claude Metz,
Ses enfants et petits-enfants.
Des familles :
Metz, Coulais, Aubriot, Charpentier, Mathieu, Frandon, Augieras, *Bouchi*, Lanaud, Caré, Guyot, Gras, Fermaud, Marchal, Lafleur, Lavisse, Haristoy, Dubouchet, Simonin, Thouvenin et Boudat.
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines,
Toute la parenté et ses fidèles amis.

Des prières !
Il ne sera pas prononcé de discours.

11, rue des Michottes,
54000 Nancy.
114, avenue du Maréchal-Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
2, rue François-de-Curel,
57000 Metz.

— Mme Edmond Griotteray,
M. et Mme Alain Griotteray,
Mme A. B. White,
M. et Mme Bernard Leclair,
Mlle Claude Griotteray,
Mme Jean Henri Morin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée Steve PASSEUR,

leur belle-fille, sœur, belle-sœur et tante survenu le 16 janvier 1975 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 janvier à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e), sa paroisse, où l'on se réunira.

Ni fleurs, ni couronnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille.

M. et Mme Alain Griotteray,
46, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

— Mme André Roux, née Morpeth,
Mlle Suzanne Roux,
M. René Roux, avocat à la cour, et Mme,
Mlle Michèle Roux,
M. et Mme Pierre Roux,
M. François Roux, avocat stagiaire à la *cour, et Mme,*
M. Laurent Roux,
Les familles Cheurlot, Nosley, Jullien,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROUX,
procureur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier dans la plus stricte intimité.

« Ne me retenez pas puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage. »
(Genèse, 24-56.)

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

M. Alphonse WEILL,
professeur en retraite,

survenu à Versailles le 17 janvier 1975 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de *Sélestat* le 21 janvier 1975, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
46, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

— Mme René Wild,
M. et Mme Jacques Guyard et leur fille Anne,
M. et Mme Georges Clemenceau et leur fils Denis,
M. et Mme André Wild,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René WILD,

survenu le 14 janvier.

Le défunt ayant légué son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

— L'agence Médic,
Les sociétés Paris-Régies et NIC,
Et leur personnel,
ont leur regret de faire part du *décès de*

M. René WILD,

leur président-directeur général, survenu *le 14 janvier.*

Le défunt ayant légué son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

M. Pierre BOUNIOL,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

De la part de Mme P. Bouniol.

— A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de

M. Arnold CHAPIROT,

et de son épouse,

Mme Louise CHAPIROT,
née Jeand'heur,

une pensée est demandée à ceux qui les ont aimés.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu du

médecin général inspecteur
Raymond DEBENEDETTI,

une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec *la* messe célébrée le vendredi 24 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques.

— *Les amis du*

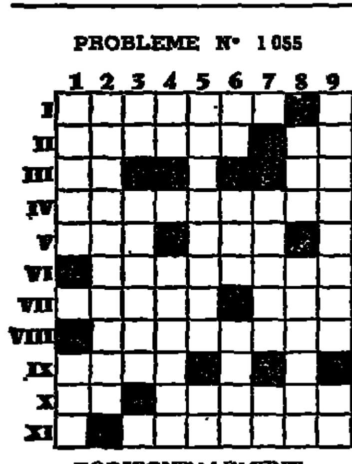
docteur Maurice VERNET

font savoir qu'une messe sera concélébrée à son intention, le vendredi 31 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier (métro Wagram), par les Révérends Pères Arminjon, o.s.a., Verbeljen, *o.s.a.*, et *Volle*, c.p.c.r. M. le pasteur Marchal dira les prières de l'absoute.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 055



HORIZONTALEMENT

I. Eventuellement exécutée à l'aube mais le plus souvent avec douceur. — II. Aère un texte ; Du mépris sous une forme laconique. — III. Demi-tour ; Souve*nirs posthumes.* — IV. Cause de nombreux péchés. — V. Se montre peu coopératif ; Point d'émergence. — VI. Rapproche des êtres. — VII. Boucher les trous ; Lettres de créance. — VIII. Oblige souvent à faire appel au savon. — IX. Se montre peu favorable. — X. Canton ; Pour se déplacer. Il emprunte de mouvants chemins. — XI. Séduisis.

VERTICALEMENT

1. Le petit a des débuts très obscurs ; Vieilles fleurs du jardin de France. — 2. Font donc plaisir à entendre. — 3. Mesure ; Sans confusion possible. — 4. *Est* vague ; Voyagent à bon compte. — 5. Sera toujours postérieur à l'homme ; Sans foi... et peut-être sans loi (épelé). — 6. Animal inversé ; Pacha ; Transporté. — 7. Aimable refus ; Fin de mode — 8. Exposé *à tous les vents* ; Saura où trouver sa subsistance. — 9. Appel à la pitié ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 1 054

Horizontalement

I. *Somme* ; Mia. — II. Courageux. — III. Coule. — IV. Nuageuses. — V. Etés. — VI. Aod ; Se. — VII. Lues ; Rang. — VIII Erres ; Vue. — IX. Calées. — X. Rô ; Haine. — XI. Antes ; Usa.

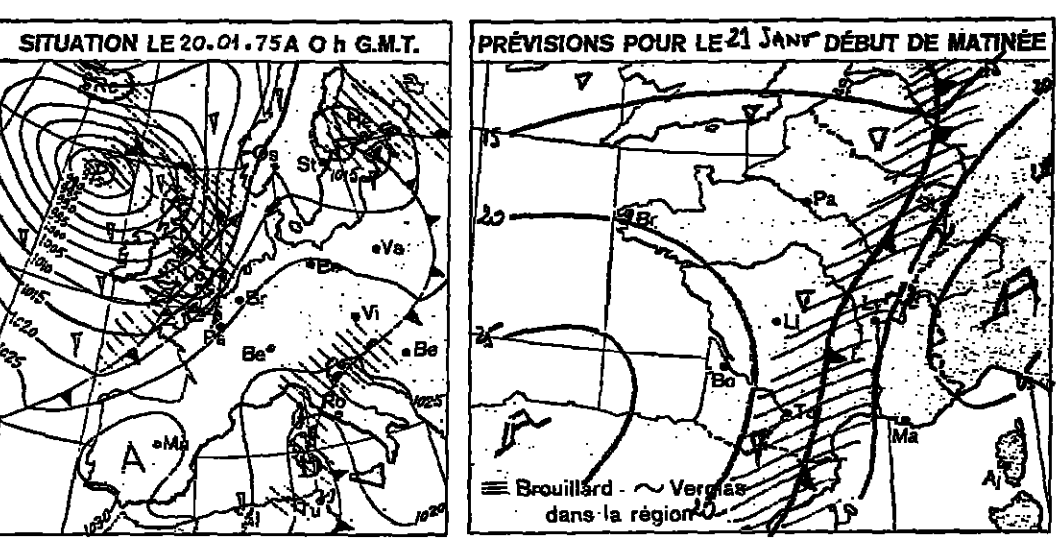
Verticalement

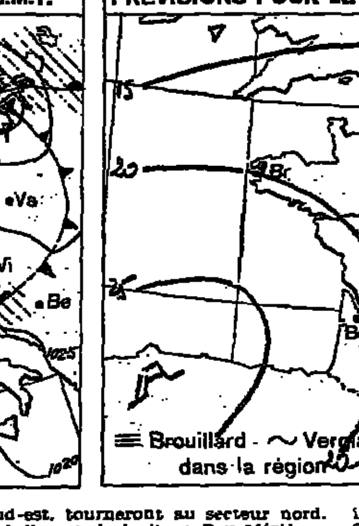
1. Scandale ; Râ. — 2. OO ; *Ourson.* — 3. Musarder. — 4. MR Sèche (cigarette). — 5. Excées ; Saas. — 6. Goûter ; Li. — 7. Meuse ; Avenu (nul et non avenu). — 8. Iules ; Nuées. — 9. Axes ; Agés.

GUY BROUTY.

● *Emission d'une tranche spéciale.* — Le secrétariat général de la Loterie nationale annonce qu'il procédera, au titre de la *Loterie* nationale 1975, à l'émission d'une tranche de la « Saint-Valentin », dont le tirage aura lieu le samedi 15 février 1975.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 janvier à 0 heure et le mardi 21 janvier à 24 heures :

Après avoir traversé rapidement l'Atlantique, une perturbation évoluera lentement à travers notre pays.

Mardi 21 janvier, à l'est d'une ligne Pau - Mézières, le temps sera très nuageux. Des pluies, surtout loca*lisées le matin des régions pyrénéennes* aux Ardennes et aux Vosges, seront parfois précédées de neige et de verglas. Cette zone pluvio-neigeuse, se décalant vers l'est, persistera l'après-midi et le soir sur l'Alsace, le Jura, les Alpes et le Midi méditerranéen, mais, dans l'intérieur, les précipitations tendront à s'atténuer. Une amélioration avec éclaircies se produira après son passage, tandis *que les vents, modérés de secteur* sud-est, tourneront au secteur nord.

A l'ouest de la ligne Pau-Mézières, le temps sera assez beau malgré des *nuages passagers qui pourront donner* quelques averses sur les régions côtières. Le vent, modéré, soufflera du nord ou du nord-ouest.

Sur l'ensemble du pays, les températures resteront sans changement important.

Lundi 20 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 milli*mètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Biarritz, 12 et 2 degrés ; Bordeaux, 12 et 1 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 5 et —3 ; Dijon, 10 et —1 ; Grenoble, 4 et 2 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 6 et 3 ; Marseille, 11 et 1 ; *Nancy, 6 et —2* ; Nantes, 11 et *6* ; Nice, 12 et 9 ; Paris - Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 10 et —2 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes 10 et 7 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 10 et —2 ; Ajaccio, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 0 degré ; Athènes, 13 et 9 ; Bonn, 7 et —2 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 21 et 9 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 5 et —2 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 7 et 7 ; Madrid, 12 *et —2 ; Moscou, —1 et —1 ; New-*York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et —2, Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 2 et —1.

Visites, conférences

MARDI 21 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bachelier : « Au musée Marmottan » — 15 h., devant l'église Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame-des-Victoires et son quartier ». — *15 h., métro Créteil-*Préfecture, Mme Oswald : « Créteil ».

15 h. 15, la Monnaie, 11, quai Conti : « Louis XV : exposition grandiose et unique d'un moment de perfection de l'art français » (Art et Histoire). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers *Paris)* — *15 h., 12, rue Daru* : « La cathédrale russe : histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs) — 15 h., 6, place des Vosges : « Synagogues inconnues autour de la *place des Vosges* » (Paris et son histoire)

CONFERENCES. — 15 h., Clarisge, 74, avenue des Champs-Elysées, M. Jacques Chastenet : « L'idée de l'Europe *dans l'histoire* » *(Cercle* d'information et d'études sociales féminines » — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Frédéric Lionel : « Le Sphinx et ses mystères » (L'Homme et la *Connaissance*).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 2 - Bronzes, beau mobilier. Me Delorme.

S. 5 - Monnaies antiques, françaises, *étrangères, médailles et jetons* M. Page Mes Ader, Picard, Tajan

S. 10. - Dessins, tableaux modernes, aquarelles, collages, sculptures, etc MM Pacitti, Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 12 - Ameublement Me Boisgirard

S. 13 - Meubles, bibelots. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

VENTE

S. 18 - Meubles. Me Thuilier.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	*6 mois*	*9 mois*	*12 mois*
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	406 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) vou*dront bien joindre ce chèque à* leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Un entretien avec l'ancien secrétaire général adjoint des Nations unies

La conférence trilatérale sur l'énergie peut être une étape d'une négociation plus vaste

nous déclare M. Philippe de Seynes

M. PHILIPPE DE SEYNES vient de quitter son poste de secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires économiques et sociales, qu'il a occupé pendant vingt ans. Il restera attaché à l'Institut de recherches et de formation, créé par l'ONU il y a une dizaine d'années pour promouvoir les recherches en politique internationale et la préparation des cadres. M. de Seynes était le fonctionnaire français de rang le plus élevé des Nations unies. Il avait été, en 1954, chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mendès France, quand celui-ci était président du conseil.

M. de Seynes est remplacé par M. Gabriel Van Laethem, actuellement ambassadeur de France en Australie.

Répondant à nos questions, M. de Seynes analyse l'évolution du rôle de l'ONU ces dernières années et l'importance qu'y ont pris les problèmes économiques. Favorable à la conférence trilatérale proposée par M. Giscard d'Estaing, l'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU pense que cette négociation globale qui devient possible doit dépasser la seule question de l'énergie.

« *Au terme de votre expérience au secrétariat général de l'ONU, pensez-vous que cette organisation puisse contribuer à la solution de certains problèmes de l'économie mondiale ?*

— Si je n'avais pas à cet égard une conviction profonde, je ne serais pas resté tant d'années. La première période fut très aride et difficile, dominée par la guerre froide, qui frappait d'impuissance le Conseil économique et social de l'ONU, et conduisait les nations industrielles à poursuivre la coopération internationale dans d'autres enceintes. Ce n'est que par l'avènement d'une majorité contestataire de l'ordre international établi, celle du tiers-monde, au début des années 60, que l'Organisation a commencé à trouver sa raison d'être, et ce n'est que par la contestation de l'ordre établi qu'elle peut continuer de se justifier.

» Nos modèles antérieurs sont soumis à une révision déchirante. Peut-être l'événement le plus marquant, ici, est-il la reconnaissance, à la conférence de Bucarest, des changements profonds qu'apportent, dans le contexte du développement démographique, l'acceptation du fait que la nature même, et non seulement les dimensions, des problèmes sociaux change lorsque les nombres augmentent, et la reconnaissance tardive de ce que les formes d'organisation sociale et de coopération internationale antérieurement définies ne répondent pas aujourd'hui aux exigences de plein emploi, de justice sociale, de la répartition des richesses à l'échelle nationale ou internationale.

» Il faut aussi placer les problèmes de l'environnement dans une perspective raisonnable.

» Il y a plus encore. L'économie mondiale connaît aujourd'hui une « discontinuité » majeure, telle que l'histoire nous en offre peu d'exemples, provoquée essentiellement par les pénuries alimentaires, par le syndrome pétrolier et plus généralement par les perspectives d'épuisement des sources les plus économiques de produits minéraux, par la notion d'une « capacité porteuse » de la biosphère. Un plus grand nombre de problèmes sont vus à l'échelle planétaire, ou tout au moins sont reconnus comme ayant une dimension globale. Pour les traiter, la seule organisation universelle ne peut plus être considérée comme marginale.

Propos recueillis par
PHILIPPE BEN.

(Lire la suite page 16, 1re col.)

BULLETIN

Derrière le rideau du Fonds monétaire

A première vue, les résultats obtenus au cours de la grande semaine monétaire de Washington marquent un renforcement des institutions internationales : les ressources du F.M.I. vont être augmentées par divers canaux ; un fonds de solidarité sera, selon le désir de M. Kissinger, créé prochainement auprès de l'O.C.D.E pour aider à neutraliser les mouvements perturbateurs de capitaux (notamment de pétrodollars) ; le comité de développement récemment fondé pour accélérer les « transferts réels vers les pays pauvres » a décidé d'étudier de nouvelles procédures d'aide.

Incontestablement une nouvelle période s'est ouverte dans l'histoire financièr, de plus en plus mouvementée du monde capitaliste. Mais ce qui frappe, c'est que les protagonistes ont, en dépit de la crise, renoncé à un plan d'ensemble dont le besoin est pourtant plus urgent que jamais. Dans ces circonstances, chaque pays essaye de parer au plus pressé, tout en poussant ses pions en vue de préparer un avenir incertain.

A cet égard, la France a marqué un point en obtenant, non sans mal, que le principe de la liberté des transactions des banques centrales sur l'or soit admis, même s'il reste à définir un « code de bonne conduite » destiné à limiter, dans l'esprit des Américains, la portée de cette décision. Le fait que l'or soit à nouveau un actif monnayable à un prix plus de quatre fois supérieur à l'ancien prix officiel laisse pour le moins planer un doute sur la réalité des affirmations rituellement répétées à Washington selon lesquelles les droits de tirage spéciaux seront la base du futur système monétaire.

La confusion et les arrière-pensées ne sont pas moins grandes quand il s'agit d'organiser les mécanismes de crédit destinés à financer aussi bien les déficits de balance des paiements que l'aide au développement des pays pauvres.

Sur l'initiative de M. Kissinger, c'est dans le cadre de l'O.C.D.E., organisme qui regroupe les seuls pays industrialisés du monde capitaliste, que sera organisé le fonds de recyclage (25 milliards de dollars) présenté comme un des dispositifs de défense des pays importateurs de pétrole face à la marée des pétrodollars. L'autre formule, plus universelle, faisait intervenir le Fonds monétaire, mais Washington a imposé que les emprunts du F.M.I. aux pays de l'OPEP soient limités à quelque 6,2 milliards de dollars en 1975, afin de limiter autant que possible le rôle de ces pays dans les affaires monétaires internationales.

Symétriquement, les nouveaux créanciers répugnent de plus en plus à faire transiter par la Banque mondiale et ses annexes l'aide qu'ils apportent aux nations les plus pauvres. On l'a vu au sein du comité de développement. Le projet du chah de créer un fonds spécial administré paritairement par les pays qui fournissent les ressources et ceux qui les reçoivent préfigure peut-être le schéma des organisations de l'avenir

Comment appréhender la situation de l'emploi

La France compte-t-elle deux cent mille sept cent mille ou un million de chômeurs ?

COMBIEN y a-t-il de chômeurs en France ? Un peu plus de deux cent mille, selon les ASSEDIC, sept cent mille, comme l'indique l'Agence nationale pour l'emploi, ou plus d'un million comme l'affirme la C.G.T. ? S'appuyant sur des études de l'INSEE ainsi que sur la définition internationale du chômage, les cégétistes ont relancé un vieux débat avec les pouvoirs publics. Simple polémique entre un syndicat connu pour son orientation idéologique, qui cherche à mobiliser une opinion publique déjà très sensibilisée à ce problème, et les pouvoirs publics qui voudraient minimiser les difficultés et rassurer les Français? La controverse pose en fait des questions plus vastes : aucun dirigeant, qu'il soit membre du gouvernement, syndicaliste ou chef d'entreprise, ne peut sérieusement contester ou proposer une politique de l'emploi s'il ne dispose pas d'une photographie exacte de la situation. Personne non plus n'a le droit de rayer de la carte des chômeurs des individus à la recherche d'un travail mais qui, pour des raisons de définition administrative, ne sont pas pris en compte par les institutions d'assurance ou de placement.

« *Les statistiques officielles sur l'emploi sont fausses, et tout le monde le sait.* » Ce commentaire de M. André Bergeron (F.O.), qui conteste les évaluations de la C.G.T., est significatif. Personne n'est d'accord sur la notion de chômage.

En France, comme dans d'autres pays, il existe *grosso modo* trois catégories de chômeurs : ceux qui, licenciés, reçoivent une indemnité de l'Etat ou des ASSEDIC ; ceux qui, couverts ou non par une assurance-chômage, s'inscrivent dans les services de main-d'œuvre ; ceux qui, enfin, recherchent un travail sans utiliser les institutions officielles. Selon les critères que l'on retient, le nombre des chômeurs varie du simple au quintuple. En France, les pouvoirs publics ne publient, chaque mois, que les statistiques relatives aux deux premières catégories.

Pour la C.G.T., il est temps de renseigner régulièrement les Français sur l'importance réelle du chômage. Il existe, pour cela, rappellent les cégétistes, des critères objectifs et des méthodes de calcul relativement simples. Selon la définition internationale du chômage, préconisée par le Bureau international du travail (B.I.T.) et admise par de nombreux pays, en particulier les Etats-Unis, sont considérées comme chômeurs les personnes disponibles et en quête d'un emploi rémunéré. Doivent ainsi être compris dans la catégorie des chômeurs, non seulement ceux qui ont été licenciés et reçoivent une indemnité, ceux qui recherchent un emploi et s'inscrivent dans les services de placement, mais aussi tous ceux qui veulent travailler à temps plein ou partiel et ne passent pas par les services officiels.

Les pouvoirs publics n'ignorent pas cette notion ; mieux, ils savent ce qu'elle signifie en France. Chaque année, en effet, l'INSEE effectue une enquête, au mois de mars, qui permet d'appréhender cette population. Selon les résultats de la dernière enquête qu'elle a menée en mars 1974 et qu'elle vient de publier, la « *population disponible à la recherche d'un emploi* » (P.D.R.E.) comprenait 440 453 personnes dont 55,4 % de femmes et la « *population marginale disponible à la recherche d'un emploi* » (1) 341 766 personnes dont 81,9 % de femmes, soit au total 782 219 personnes. Une première soustraction doit être faite dans la mesure où cette « *population* » comprend des personnes qui recherchent un emploi non salarié (25 115). Restent en conséquence 757 104 Français à la recherche d'un emploi salarié dont 32,7 % souhaitent obtenir un travail à temps partiel.

Une deuxième soustraction s'impose, si l'on l'on se réfère aux critères du Bureau international du travail : elle porte sur les personnes qui souhaitent trouver un emploi, mais n'ont pas encore commencé effectivement leurs recherches (117 327 en mars 1974 selon l'INSEE), encore que la C.G.T., qui accepte cette procédure, estime, à juste titre, qu'en période de crise économique, un nombre non négligeable de personnes renoncent à faire de la prospection, ce qui ne devrait pas amener les statisticiens à les classer parmi les non-actifs.

Un écart de 46 %

Les deux soustractions accomplies, la population disponible à la recherche *effective* d'un emploi salarié atteignait, en mars 1974, 639 777, chiffre à comparer aux statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi qui comptabilisait à l'époque 438 900 demandes d'emploi non satisfaites. Cet écart, il convient de le rappeler, s'explique par le fait qu'à la fois des femmes et des jeunes, désirant trouver un emploi, ne s'inscrivent pas à l'Agence puisqu'ils doutent de son efficacité et n'ont nul besoin de figurer dans les fichiers des services publics, n'ayant pas droit aux aides publiques soit qu'ils n'ont jamais travaillé, soit qu'ils ont interrompu leurs activités professionnelles pendant plusieurs années.

Faut-il en conclure que les autres mois de l'année — quand il n'y a pas d'enquête de l'INSEE — il faut tenir compte du même coefficient (639 777 divisé par 438 900, soit 1,46) pour connaître exactement la population à la recherche d'un emploi ? Faut-il, par exemple, majorer de 46 % le nombre des demandes d'emploi non satisfaites observées en novembre 1974 (689 200) pour avoir une idée exacte du chômage à la fin de ce mois-là (soit 1 006 232) ? C'est ce qu'affirme la C.G.T. qui souhaite l'application mensuelle et régulière de ce coefficient de raccordement et propose en outre la prise en compte des bénéficiaires de la préretraite ou de l'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi (respectivement 57 000 et 10 000 personnes en novembre dernier), ce qui porterait le nombre des chômeurs à 1 073 232. Pour la C.G.T., la préretraite est une notion abusive dans la mesure où ces « bénéficiares » sont des personnes licenciées, âgées de plus de soixante ans, qui ont été mises obligatoirement en situation d'inactivité alors qu'elles auraient préféré continuer à travailler.

Mais on peut rétorquer à la C.G.T. que ces personnes se considèrent effectivement en préretraite, qu'elles ne recherchent pas un emploi et ne peuvent être comptabilisées comme chômeurs au sens où l'entend le Bureau international du travail.

L'application du coefficient de raccordement aux seuls demandeurs d'emploi reste-t-elle pour autant valable ? Cela ne semble pas être le cas pour deux raisons différentes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 18, 4e col.)

(1) Il s'agit de personnes interviewées lors de l'enquête de l'INSEE. A une première question, elles ne se classent pas dans la catégorie « sans travail et à la recherche d'un emploi » mais, à une question ultérieure, elles déclarent en rechercher un. En mars 1974, près de 15 % de la PMDRE étaient d'ailleurs inscrits à l'Agence.

Un an de flottement du franc

LE 19 janvier 1974, le gouvernement français décidait de laisser flotter le franc et d'abandonner le « serpent européen ». Cette décision se traduisait par une baisse immédiate du franc dont la décote, huit jours plus tard, atteignait en moyenne 5 %. Un an a passé et les choses se sont considérablement modifiées.

Si la dépréciation du franc reste comprise entre 3 et 5 % vis-à-vis des monnaies du « serpent européen », on constate que la devise française a monté sensiblement vis-à-vis du dollar, de la lire et, à un moindre titre, de la livre, alors qu'elle a baissé par rapport au franc suisse, la « force » et la « faiblesse » respectives de ces monnaies expliquant d'ailleurs largement les mouvements constatés.

Cette année de flottement se divise en fait en deux périodes très distinctes. La première, qui s'étend de janvier au début du mois de mai, voit la baisse du franc se ralentir en février, puis s'accélérer brutalement après la mort du président Pompidou et pendant la campagne présidentielle. Le 3 mai, deux jours avant le premier tour de scrutin, la dépréciation du franc atteint son niveau maximal.

Après l'élection de M. Giscard d'Estaing, le franc amorce une remontée qui va progressivement s'accélérer jusqu'à la fin de l'année, quatre raisons expliquent ce redressement.

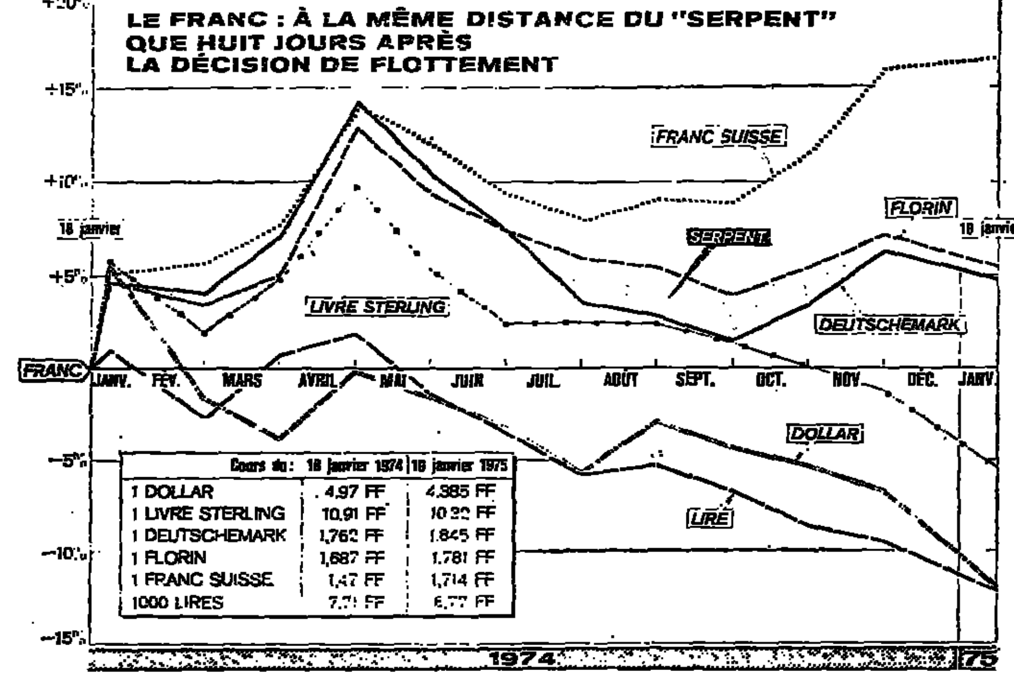
1) La politique restrictive du crédit adoptée par le gouvernement, qui amène bon nombre d'entreprises à utiliser l'autorisation qui leur est faite d'emprunter sur le marché international des capitaux. Les devises empruntées sont, en effet, investies en francs, ce qui contribue à soutenir son cours.

2) Des rachats de vendeurs de francs. Des positions à la baisse du franc avaient été prises au début de 1974. La baisse du dollar qui s'est produite pendant la seconde partie de l'année a pris à contre-pied ces opérateurs qui ont dû racheter les francs qu'ils avaient vendus.

3) Les taux d'intérêt extrêmement élevés pratiqués en France.

4) L'amorce d'une décélération de la hausse des prix et les meilleures perspectives du commerce extérieur.

Le bilan de l'expérience — qui devait à l'origine ne durer que six mois — est finalement satisfaisant. Dès lors on ne voit pas pourquoi le gouvernement français y renoncerait, à moins de bouleversements imprévisibles.



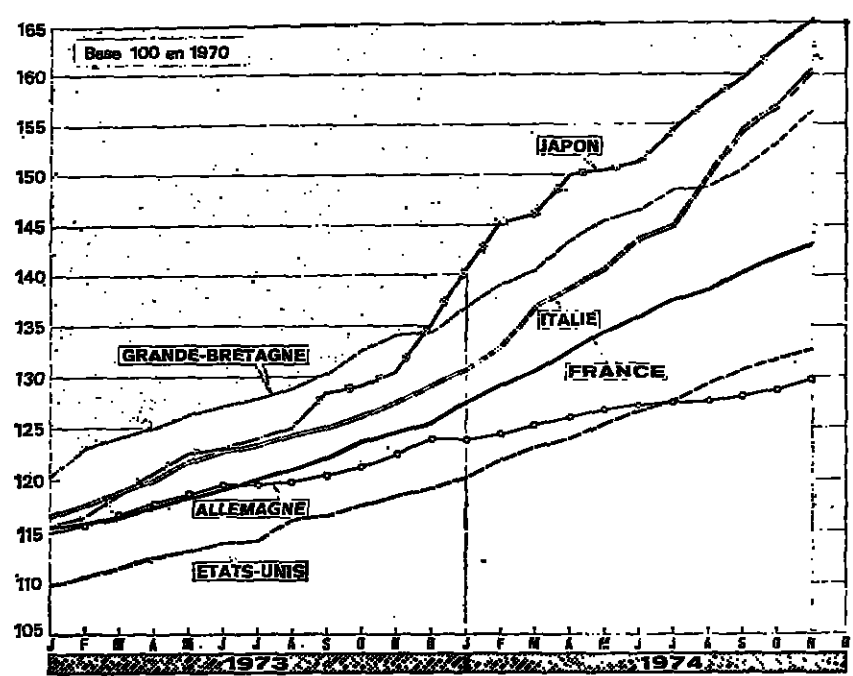
Cours du :	18 janvier 1974	18 janvier 1975
1 DOLLAR	4,97 FF	4,385 FF
1 LIVRE STERLING	10,91 FF	10,22 FF
1 DEUTSCHEMARK	1,762 FF	1,845 FF
1 FLORIN	1,687 FF	1,781 FF
1 FRANC SUISSE	1,47 FF	1,714 FF
1000 LIRES	7,71 FF	6,77 FF

FAITS ET TENDANCES

PRIX : La décélération est loin d'être générale

PENDANT la période de douze mois se terminant en novembre, les prix à la consommation dans les pays industrialisés de l'O.C.D.E. ont augmenté en moyenne de 14,5 %. Certains indices d'un ralentissement du rythme de l'inflation ont été enregistrés : ils s'expliquent par le tassement de la demande et par la baisse des cours des matières premières industrielles.

Que va-t-il se passer au cours des prochains mois ? On peut raisonnablement espérer que le rythme de l'inflation va se ralentir dans un certain nombre de pays. C'est déjà le cas aux États-Unis, au Japon et en France par exemple. En revanche, en Grande-Bretagne et en Italie, où la hausse du coût de la vie a atteint 25,3 % en un an (décembre 1974-décembre 1973) aucun signe de ralentissement n'est encore apparu.



L'évolution des revenus dans les grands pays

QUI RATTRAPE QUI ?

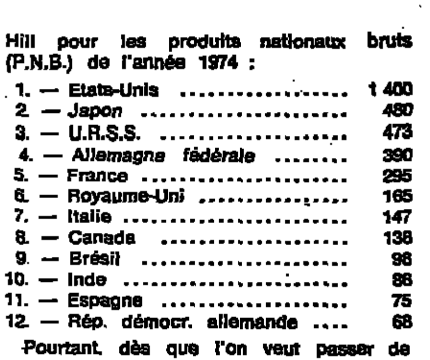
« *COMPARAISON n'est pas raison...* » La statistique illustre à merveille l'adage fameux. S'il fallait s'en convaincre, l'étude que vient d'effectuer le centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris fournirait la démonstration nécessaire.

But de ce travail : mesurer l'évolution du revenu par habitant dans les grands pays depuis une douzaine d'années. Opération simple en apparence, puisque chaque pays dispose d'économètres distingués et d'une comptabilité nationale améliorée d'année en année. Le résultat est pourtant paradoxal : selon la façon de calculer, la production intérieure assurée par l'Allemand moyen a représenté l'an dernier 94 %, 76 % ou 57 % de celle de l'Américain moyen ; presque du simple au double !

Jeux de l'esprit ?

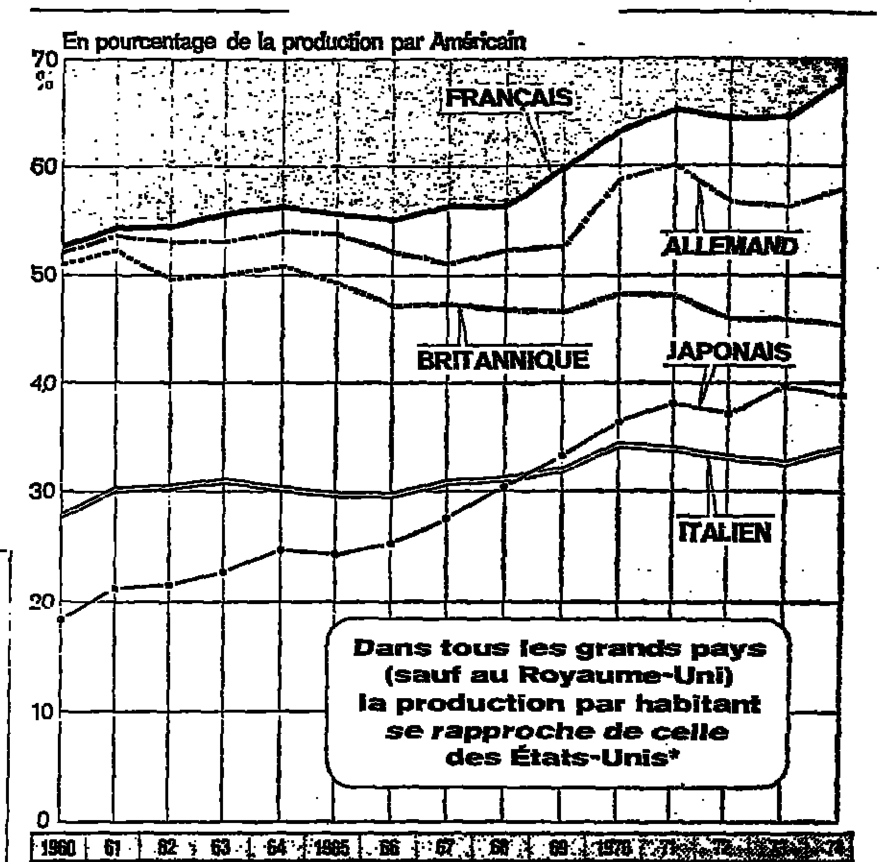
Plus curieux encore : en douze ans, la part de la production américaine par tête que représente la production du Français moyen a pu, selon la façon de compter, progresser de 25 % ou de... 4 % seulement, six fois moins. Dans le même temps, la performance allemande a pris dix-sept points d'avance sur la nôtre, ou neuf points de retard, selon le mode de calcul ! Inepties que tout cela, ou *jeux de l'esprit* ? Pas du tout, mais aperçu saisissant des difficultés croissantes que présentent les comparaisons internationales en matière *économique*.

A première vue, tout est simple. Tel ce palmarès des douze premiers de la classe mondiale, dressé (en milliards de dollars) par le département d'études de *McGraw* Hill pour les produits nationaux bruts (P.N.B.) de l'année 1974 :



1. —	Etats-Unis	1 400
2. —	*Japon*	480
3. —	U.R.S.S.	473
4. —	*Allemagne fédérale*	390
5. —	France	295
6. —	Royaume-Uni	165
7. —	Italie	147
8. —	Canada	138
9. —	Brésil	98
10. —	Inde	86
11. —	Espagne	75
12. —	Rép. démocr. allemande	68

Pourtant, dès que l'on veut passer de la photographie au cinéma, de l'instantané à l'évolution, tout se complique. Parce que *l'unité* de mesure commune n'existe pas et que le dollar, thermomètre usuel, est *un bien mauvais outil !* En 1973, par exemple, il a perdu 21 % de sa valeur par rapport *au deutschemark ; faut-il en déduire que la* production américaine, par tête, a baissé *dans l'année de 21 % par rapport à celle* de l'Allemagne ?



Trois méthodes...

Les taux de change, instruments de comparaison obligés pour tout ce qui concerne le commerce et les paiements extérieurs, évoluent de nos jours beaucoup trop vite et beaucoup trop fort, au gré des mouvements de capitaux, pour qu'on les tienne pour des indicateurs neutres. Les malheurs de la livre ou de la lire minorent les évaluations en dollars des productions britannique ou italienne ; le prestige du DM ou celui du florin majorent inversement les performances allemande ou néerlandaise.

Peut-on pour autant se passer de ce filtre embarrassant, pour raisonner à taux de change constant ? Assurément. C'est le *résultat* de ce calcul que traduit le graphique *ci-dessus, où l'on voit la production* moyenne de chaque habitant des grands pays évoluer *en proportion de la production* américaine, comme si les parités monétaires n'avaient *pas varié depuis douze ans. Méthode* simple, mais fallacieuse, comme chacun peut le *constater en voyageant à l'étranger* : le revenu — ou le produit par tête — allemand *n'a pas progressé seulement en volume*, comme disent les comptables nationaux, *mais en valeur, puisque le DM vaut chaque* année un peu plus des autres monnaies.

Cette évolution, favorable aux touristes allemands, peut gêner les exportateurs de *la R.F.A.*, puisque les produits qu'ils vendent hors des frontières sont — toutes choses égales, par ailleurs — de plus en plus coûteux, une fois libellés en autres monnaies.

Le fait est là, en tout cas ; nul ne peut supprimer, pour la commodité du raisonnement, les fluctuations monétaires, particulièrement importantes en cette période de régime presque universel de changes flottants. Ces variations aboutissent à modifier sensiblement — voire à inverser — les comparaisons d'évolutions des revenus et des produits nationaux. Le déroulement de la rivalité franco-allemande et le démenti qu'il inflige à l'optimisme de M. Giscard d'Estaing, le montrent clairement (*le Monde* des 22-23 décembre).

Entre ces deux méthodes aux conclusions contestables, une troisième voie a été recherchée. Elle consiste à mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de chaque monnaie en se référant aussi bien à la structure de consommation dans le pays concerné (l'Allemagne pour le D.M., la France pour le franc), qu'à celle du pays avec lequel est faite la comparaison. La moyenne des deux mesures est réputée correspondre à la véritable évolution de la valeur monétaire de chaque devise ; ce qui permet de rectifier l'évolution des revenus et des produits nationaux, telle qu'elle apparaissait à *prix* et à changes courants.

Cette troisième formule, dite de redressement des écarts de parités pour tenir compte du pouvoir d'achat des ménages, n'est pas non plus idéale ; car elle se fonde — au moins souvent — sur des structures figées de dépenses des consommateurs. Son avantage est en tout cas d'atténuer les invraisemblances ou les excès des deux méthodes précédentes.

...aux résultats différents

On aura une idée de l'incidence respective des trois formules sur les résultats, en lisant les conclusions de l'étude de la chambre de commerce citée plus haut :

Des résultats aussi disparates enlèvent-ils toute signification à l'enquête ? Il ne semble pas, au moins sur un point : le sens de l'évolution. S'il est vrai que les méthodes divergentes d'évaluation aboutissent à des niveaux de comparaison fort différents, elles indiquent toutes que le niveau de vie (ou de production) des habitants des grandes nations capitalistes s'est en général rapproché de celui des Américains : de 15 % en moyenne en douze ans pour les Français, de 18 % pour l'Allemand, de *7 %* pour l'Italien, de 21 % *pour* le Japonais. Seul le Britannique a vu sa situation se détériorer par rapport à celle de l'Américain, de 4 % environ.

Il conviendrait d'affiner ces calculs. Sur le plan global, d'abord, en définissant une méthode moins discutable de comparaison dans le temps. A l'intérieur aussi de cet ensemble, car les inégalités sociales rendent peu significatives les moyennes nationales. L'ONU a mis en route des travaux dans ce sens. Souhaitons qu'ils ne tardent pas trop.

GILBERT MATHIEU.

PRODUCTION (*) DE CHAQUE HABITANT
(en % de la production de l'Americain moyen en 1974)

	Aux prix et taux de change courants	Aux prix et taux de change constants (de 1963)	Aux prix et taux de change courants, avec redressement par le pouvoir d'achat
FRANÇAIS	76,8	67,4	77,1
ALLEMAND	94,2	57,4	76,5
BRITANNIQUE	48,3	46	58,5
ITALIEN	35,6	34,2	48,9
JAPONAIS	57,4	38,5	28,8 (**)

(*) Produit intérieur brut.
(**) Résultat non significatif pour des raisons méthodologiques.

La conférence trilatérale sur l'énergie

(Suite de la page 15.)

» Ce n'est pas le seul endroit, ni le seul forum, ni le seul mécanisme, mais c'est devenu un point de passage obligé tout au long de l'année 1974, et surtout dans le sillage de la session spéciales de l'Assemblée générale sur les matières premières. La place des Nations unies dans l'organisation économique du monde est devenue plus claire et plus visible pour tous.

» Il y a aujourd'hui visiblement un déplacement de l'intérêt de l'organisation vers les problèmes économiques pour lesquels elle semble au moins aussi indispensable que pour ceux du maintien de la paix. Il est bon que ces problèmes soient traités au sein d'une organisation dont la vocation est générale. Sans la décolonisation il n'y aurait jamais eu de rôle véritable pour les Nations Unies dans le domaine économique. Et sans quelques progrès dans la direction d'un désarmement véritable, le progrès économique mondial sera au moins partiellement bloqué.

— Le monde va-t-il vers une crise économique semblable à la crise des années 30 ?

— *Pour les gens de ma génération*, la fragilité présente du système financier *international* évoque naturellement l'expérience des années 30. L'abondance de *liquidité* sur le marché des eurodollars, dans les trésoreries des pays producteurs de pétrole ou dans *les* coffres-forts des sociétés transnationales, un *manque de confiance* très *largement* répandu dans certaines devises ou dans *les bourses de valeurs, l'insuffisance* des mécanismes qui gouvernent les mouvements *internationaux de capitaux* publics, suggèrent le risque de phénomènes excessivement perturbateurs.

» L'idée vient aisément à l'esprit qu'une série d'accidents sur les marchés financiers pourrait soudainement déclencher une crise économique. L'hypothèse n'est cependant pas la plus probable. Il y a aujourd'hui des « sûretés » qui n'existaient pas dans les années 30.

» La probabilité d'une récession plus prolongée et plus profonde qu'aucune de celles de l'après-guerre est assez sérieuse en soi pour qu'on ne complique pas encore l'hypothèse de travail par l'évocation des risques d'accidents financiers de caractère « catastrophique ». Il est très étrange que des gouvernements, qui prétendaient plus ou moins avoir maî*trisé la conjoncture*, aient mis tant de temps à reconnaître — au moins publi*quement — les effets inévitablement dé*flationnistes de l'augmentation soudaine *des prix du pétrole et de la ponction* qu'ils opèrent sur les revenus des pays *importateurs.*

» Le chômage se développe en général *plusieurs mois, voire une année*, après la cause qui le produit et les remèdes *qu'on lui applique comportent* un délai semblable. Aussi on ne peut pas *aujourd'hui écarter la possibilité de* contractions cumulatives transmises de pays à *pays et conduisant* à *une crise* importante, surtout si, face à leur déficit extérieur, les pays *devaient se tourner* vers des politiques restrictives et excessivement déflationnistes, dans l'espoir de modérer la hausse des prix et de restreindre la demande de produits importés.

» Pour la majorité des pays du tiers-monde, une récession majeure des économies industrielles est désastreuse, surtout *lorsque son effet s'ajoute* à *l'augmentation des prix que ces pays doivent payer pour les importations pétrolières.*

» Il y a une corrélation étroite entre *leur croissance et celle des pays industriels*, par le truchement du commerce *international et aussi des transferts de capitaux publics. Et l'on ne discerne* pas aujourd'hui l'apparition de méca*nismes redistributeurs d'une ampleur* suffisante pour atténuer cette dépen*dance. Leur intérêt élémentaire réside* dans une reprise rapide de la croissance des pays industriels.

Une gestion plus rationnelle des ressources

— Pensez-vous que la conférence trilatérale sur l'énergie envisagée par le président Giscard d'Estaing puisse aider à la solution de problèmes suscités par l'augmentation des prix du pétrole ?

— Il faut maintenant activement *rechercher le dialogue à travers cette* conférence, et par d'autres procédés *aussi. Des forces profondes sont en jeu* qui conduisent à une redistribution du *pouvoir économique dans le monde.* Sans doute, à l'égard des anciens pays industriels, *le pouvoir tout nouveau* recueilli par certains pays du tiers-*monde ne représente pas une révolu*tion dans les données de la politique *mondiale, sans doute aussi, la redistri*bution qui s'est produite n'est pas *idéale. Elle n'en revêt pas moins* une importance historique. La persistance *de situations trop inégales* a jusqu'à présent paralysé la négociation entre *pays industriels et pays du tiers-monde*, et frappé d'inefficacité les efforts entrepris pour l'application des principes *si* souvent proclamés.

» Les pays industriels semblent enfin découvrir les avantages que pourrait *offrir une gestion des ressources de la* planète selon des critères plus ration*nels, ménageant* des transitions moins abruptes et assurant un degré de sécurité plus élevé, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.

» *Personnellement, je pense que la* négociation internationale en vue d'un pacte durable, dont la conférence prévue peut être une importante étape, ne peut porter sur l'énergie seulement, si important que soit ce facteur. La conférence, tout en conservant un profil reconnaissable, devrait clairement indiquer qu'elle se place dans le cadre tracé par la session spéciale de l'Assemblée générale convoquée en avril dernier sur l'initiative du président Boumediène.

» La vaste négociation, qui devient possible, doit porter à un moment ou à un autre non seulement sur l'énergie mais sur l'aménagement des marchés de matières premières, l'organisation et le redéploiement des transferts de capitaux et la dissémination de la technologie, l'accès aux marchés des pays industriels pour les produits des pays du tiers-monde, le comportement des sociétés transnationales.

— Comment, à votre avis, peut-on résoudre les problèmes de la crise de l'énergie ?

— *Ce que vous appelez* la *crise* de l'énergie est en réalité une disconti*nuité qui ne comporte pas* que des aspects négatifs. Il est exact que cette *discontinuité nous* a *laissés* dans un état d'insuffisante préparation mentale. Des risques et des difficultés réels ont été aggravés par la querelle inévitablement stérile sur la légitimité des actions entreprises par les pays de l'OPEP. La production du pétrole, comme celle de toutes les matières minérales, comporte un important élément de rente géographique ou économique dont l'appropriation résulte, au moins dans l'état actuel des relations internationales, d'un certain rapport de forces sur le marché. Ce n'est pas le seul élément de rente ou de monopole dans l'économie mondiale, et surtout il n'a pas commencé d'exister avec les décisions prises par les pays de l'OPEP en 1973. Il faisait simplement l'objet de modalités d'appropriation différentes en fonction d'un rapport de forces différent.

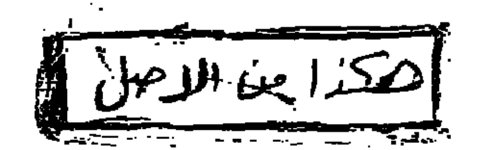
» Sûrement un équilibre nouveau se produira sur les marchés de l'énergie, affectant les prix et les quantités produites. Il ne se produira pas par exhortation ou protestation, mais en fonction d'éléments divers et encore inconnus ou incertains qui touchent à la technologie, aux politiques de conservation, de substitution, au développement des ressources de remplacement.

» Plutôt que de protester il faut considérer avec courage et lucidité les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Dans le contexte des Nations unies, le sort de quelque trente pays du tiers-monde qui ne disposent ni de pétrole ni d'aucun des produits de base qui ont été cotés à des cours très élevés sur les marchés mondiaux, et qui souffrent d'un déficit alimentaire chronique, est prioritaire.

» Le problème de l'endettement extérieur des pays industriels importateurs de pétrole ne peut être traité que par une concertation quotidienne. La gestion et l'aménagement de cette *dette nouvelle* pendant une période prolongée doivent être considérés comme *une responsabilité* collective. Aucun d'entre eux ne se trouve *ou ne se trouvera indéfiniment dans une* position de balance des paiements forte — au moins au regard des critères antérieurement acceptés. Mais l'impact est très différent de l'un à l'autre, et les responsabilités respectives des uns et des autres doivent être à tout moment définies, modulées et collectivement acceptées. Il faut aussi offrir collectivement aux prêteurs les garanties qu'ils sont en droit d'exiger.

» Il faudrait aussi reconnaître, dans la nouvelle situation, des chances extraordinaires d'une certaine redistribution des activités industrielles dans le monde, la possibilité d'amorcer des transformations dont la nécessité a été depuis longtemps reconnue, découvrir des schémas nouveaux d'implantation des industries, en particulier celles qui sont fortes consommatrices d'énergie, les industries pétro-chimiques, celles des engrais, du ciment, de l'acier. C'est naturellement vers les pays producteurs de pétrole que le redéploiement des activités industrielles est le plus naturel. Mais le calcul économique, avec des paramètres considérablement changés, peut aussi suggérer les avantages d'une implantation dans d'autres pays du tiers-monde. Tout cela aussi demande une certaine concertation. »

Propos recueillis par PHILIPPE BEN.



LE MONDE DES AFFAIRES

Les « fabuleux contrats » avec les pays pétroliers : espérances et réalités

DE 1974 à 1978, les importations de pays de l'OPEP en provenance de la Communauté européenne augmenteront de 32 % en volume, mais de 35 % pour le Royaume-Uni, 33 % pour l'Allemagne et seulement 28 % pour la France. Cette prévision de la Commission de Bruxelles (« le Monde » du 14 janvier) a sans doute surpris ceux des Français qui, encore éblouis par les résultats des voyages effectués par M. Chirac au Proche-Orient, ont pu penser un instant que la France s'était taillé la part du lion chez les producteurs de pétrole.

Iran : 35 milliards de francs; Irak : 15 milliards de francs; Algérie : 17 milliards de francs. Il est vrai que l'accumulation de ces « contrats » est impressionnante. Pourtant, le total ne représente que trois mois et demi d'exportations françaises (244 milliards de francs environ en 1974), ce qui est certes important, mais pas « fabuleux », compte tenu du fait que l'exécution des projets sera largement étalée sur quatre ou sept ans. Au demeurant, peut-on d'ores et déjà chiffrer avec précision le montant de ces projets ? Non, répondent les fonctionnaires qui suivent les dossiers. « On ne saurait parler de contrats lorsqu'on évoque un voyage comme celui que vient d'effectuer en Iran le premier ministre », nous disait l'un d'eux. « En fait, c'est plutôt un protocole de coopération qui a été établi, et qui regroupe aussi bien des contrats déjà signés que d'autres en passe de l'être, ou encore des projets conclus ou non, sans compter des déclarations d'intention. »

Les négociations concernant l'agriculture sont exemplaires à cet égard. L'Iran est demandeur de produits agricoles. La France cherche pour sa part à diversifier et à régulariser ses exportations. Les deux pays sont donc tout prêts à collaborer. Un document a été signé. Un premier volet prévoit l'achat par l'Iran d'un minimum de 600 000 tonnes de produits agricoles de base (blé, produits laitiers, viande, etc.) pendant une période de cinq ans. L'accord est pratiquement conclu. Un second volet évoque une possible participation de la France à des opérations concernant le transport, le conditionnement, la distribution et la transformation de produits agricoles. Là, beaucoup de choses restent à negocier.

Dans un troisième volet enfin est consigne le désir des Iraniens d'investir dans la creation d'entreprises en France et de coopérer avec elle dans le secteur agro-alimentaire en Afrique noire. Conclusion d'un responsable : « Je suis bien incapable de faire une estimation des contrats qui seront signés. Je ne peux que donner une fourchette : entre 3 et 10 milliards de francs. » La marge est de taille ! Ce qui est vrai pour l'agriculture l'est pour l'industrie, et les chefs d'entreprise — dont certains, soit dit en passant, ont été assez marris de voir avec quelle habilete le premier ministre a récupéré les efforts considérables qu'ils ont deployes pour conquerir ces nouveaux marches — ne manquent jamais d'évoquer les difficultes de ces négociations.

Dans ces conditions, tenter d'évaluer avec précision les retombées de ces « contrats » sur l'industrie française — notamment sur le secteur des biens d'équipement, le plus directement concerné — est difficile, sinon impossible, d'autant que ces retombées peuvent être fort différentes suivant le type d'accords passés (voir ci-dessous l'article de François Renard).

Ces réserves faites, il serait absurde de nier la réussite française au Proche-Orient. Une tête de pont solide semble avoir été établie. Il va maintenant falloir l'élargir. Pour y parvenir, trois problèmes devront être résolus :

● LES GOULETS D'ETRANGLEMENT DANS L'INDUSTRIE. — Les commandes portent et porteront souvent sur de grandes unités industrielles (complexes sidérurgiques, pétrochimie, etc.). Il n'est pas exclu que des goulets d'étranglement apparaissent sur certains produits utilisés massivement dans ce genre de réalisation (tôles fortes, regulateurs de pression, etc.).

● L'EXPATRIATION DES FRANÇAIS. — C'est un nouveau type de coopération qui est en train de voir le jour. Il ne s'agit plus de construire une usine et de s'en aller. Il faudra la faire marcher et former le personnel sur place ; cela suppose que des Français — cadres, ouvriers spécialisés — acceptent de s'expatrier... ce qu'ils n'aiment guere. Il faudra donc les y inciter. Dans l'immediat il est nécessaire de reviser les conditions matérielles — assurances, retraites, Securité sociale — des candidats au départ.

● LA FORMATION. — C'est sans doute là le point le plus important. Les dirigeants des pays exportateurs de petrole, et notamment les Algériens, entendent accéder au savoir-faire des Occidentaux et récupérer progressivement la maîtrise de leur outil industriel. C'est à un effort massif de formation que la France devra faire face. Faute de surmonter rapidement ces difficultés, les espérances nées des fabuleux contrats risquent de ne jamais devenir réalités...

PHILIPPE LABARDE.

CREUSOT-LOIRE : fournisseur et partenaire

UN bon exemple, des conditions très diverses dans lesquelles les firmes françaises opèrent dans les pays du Proche et du Moyen-Orient est fourni par la société Creusot-Loire. Celle-ci a signé avec l'Irak deux contrats pour la construction d'un complexe sidérurgique, et a pris en Iran une participation minoritaire dans une société iranienne chargée de construire une usine d'aciers spéciaux. Les deux procédures sont fondamentalement différentes, et dans leur principe, et dans leurs effets.

● EN IRAK, Creusot-Loire-Entreprises, filiale chargée de la fourniture d'usines clés en main, a enlevé, à l'issue d'un appel d'offres internationales, un premier contrat de 600 millions de francs, signé en décembre 1973 pour l'édification, à Khor-Al-Zubair, non loin de la mer, d'une aciérie de 400 000 tonnes-an. Dans les mêmes conditions, un deuxième contrat d'un montant de 1 milliard de francs a été obtenu en octobre 1974 pour la fourniture et l'installation d'un unité de réduction directe de mineral de fer par le gaz naturel, dont la première tranche de 400 000 tonnes par an, alimentera l'aciérie, et la seconde, de 800 000 tonnes par an, les marchés d'exportation, notamment la France.

La livraison et le montage des matériels sont échelonnés sur trente-six mois, et les paiements effectués au comptant par tiers égaux au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Sur les 600 millions de francs prévus au contrat, 35 % à 40 % sont dépensés sur place pour le génie civil et le montage, la moitié de ces sommes étant payée en monnaie locale et l'autre étant rapatriable. C'est donc 80 % environ du montant total, soit près de 500 millions de francs (110 millions de dollars) qui viendront, en trois ans, grossir les réserves françaises de devises. Pour le deuxième contrat, les dépenses payées en monnaies locales seront plus élevées — 25 % au lieu de 20 % — en raison de la nature de l'installation, mais le schéma d'ensemble reste le même, soit un montant rapatriable de 750 millions de francs (environ 160 millions de dollars) sur trois ans pour première tranche.

Creusot-Loire-Entreprises fournit les études, l'ingénierie, l'assistance technique et l'intégralité du matériel. Pour ce dernier, la part de sous-traitance est assez réduite, puisque les quatre fours électriques seront fabriqués par Clesid, leurs équipements par Jeumont-Schneider, les machines de coulée et les laminoirs par Secim, toutes ces sociétés appartenant au groupe Creusot-Loire ou à l'une de ses maisons mères, Schneider. C'est le cas également pour Delattre-Levivier, qui fabrique une partie des matériels pour l'installation de réduction directe du minerai de fer (structures métalliques, ponts roulants, etc.).

● EN IRAN, Creusot-Loire, maison mère du groupe, a pris le 22 décembre 1974 avec la Société générale, banque française, une participation de 30 % dans une société à capitaux iraniens, associant la National Iranian Steel Industries Company (NISIC) et la Industry and Mines Development Bank of Iran. Cette société est chargée de la construction d'une usine pour l'élaboration d'aciers spéciaux à Ispahan, dont le coût global pour les deux tranches, l'une de 200 000 tonnes par an et l'autre de 300 000 tonnes par an, est de l'ordre d'un milliard de francs. Dans le protocole de constitution de la société, il est prévu que Creusot-Loire fournira tout ce qui est études, « savoir-faire », ingénierie et assistance technique.

Les contrats d'achat de matériel, en revanche, et ceux de génie civil, seront passés à l'issue d'appels d'offres internationaux. Creusot-Loire, certes, s'estime bien placé pour l'emporter, du moins pour partie, mais ce n'est nullement obligatoire. Comme le dit l'un de ses ingénieurs : « *Cela facilite, mais cela ne détermine pas.* » C'est toute l'incertitude des contrats dits de « joint venture », où les partenaires minoritaires ne sont pas maîtres du jeu, comme ils le sont dans le cas des contrats de fournitures directes, tels que ceux passés avec l'Irak.

FRANÇOIS RENARD.

Bâtir à 6 000 km de Paris

« ET il parle le persan », pourra-t-on peut-être dire, à son retour d'Iran, d'un gars du bâtiment qui aura travaillé plusieurs mois sur un chantier de Téhéran. Telle serait alors une des retombées — linguistique — du contrat que la France est en voie de signer pour la construction en Iran de 200 000 logements en huit ans.

L'affaire a été longue à mener et n'est pas encore dénouée. Tout a commencé officiellement par six lignes contenues dans le protocole d'accord de coopération économique signé, début février 1974, entre MM. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, et Hushang Ansari, ministre des finances iranien. Ce texte prenait note de l'intention française de réaliser 80 000 logements pendant les quatre dernières années (1974-1977) du plan iranien. Une mission française conduite par M. Pierre Consigny, directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'équipement, se rendit en juin à Téhéran afin d'étudier les possibilités de réalisation.

Un consortium

Il apparut alors nécessaire — ce que souhaitait le gouvernement iranien — de grouper les entreprises françaises au sein d'un consortium qui tiendrait le rôle d'interlocuteur unique et recevrait l'aval des pouvoirs publics. Ce qui fut fait dès septembre : le consortium rassemble dix-sept sociétés ayant une certaine expérience des travaux à l'étranger et qui figurent parmi les plus importantes de la place — leur chiffre d'affaires global a approché en 1973 les 18 milliards de francs. Son président est M. Jacques Danon, directeur général de la firme Coignet, qui réalise plus du tiers de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Un mémorandum a été soumis en octobre au ministre iranien de l'urbanisme et de la construction, M. Djaber Ansari, portant sur le nombre de logements, le type d'ouvrages, les besoins en personnel, le montant des investissements, la nature des procédés et de l'assistance technique. Des missions restreintes se succédèrent alors, avant qu'une antenne du consortium ne soit installée en janvier. Entre-temps, M. Jacques Chirac s'était rendu en Iran du 21 au 23 décembre, et le projet avait été étendu à la construction de deux cent mille logements en huit ans (1975-1983).

La visite du premier ministre n'a fait qu'officialiser l'affaire. Cela est important, mais n'est pas suffisant. Il reste encore de nombreuses difficultés concrètes, financieres ou techniques, avant que le marché ne soit signé et que les bouteurs n'entrent en action. Les premières offres portant sur la réalisation d'une opération test de douze mille logements à l'ouest de Téhéran (une deuxième opération de cinquante mille logements est prévue à l'est de la capitale) doivent être remises fin février. En cas d'acceptation par les responsables iraniens, les chantiers pourraient s'ouvrir dès l'été.

« *La construction de trente mille logements par an n'est pas hors de portée* », souligne M. Danon, qui n'ignore pas les obstacles à surmonter. Il s'agit notamment de la formation du personnel que les Français doivent assurer pour l'essentiel sur place, des plans d'urbanisme et de la réglementation. Ils portent aussi sur les prix et les clauses de révision, particulièrement difficiles à fixer dans un pays où la surchauffe économique va accélérer l'inflation. Enfin, ils ont trait aux approvisionnements : les Iraniens veulent des constructions en béton, mais ne produisent qu'une quantité de ciment nettement insuffisante.

Des caravanes de camions...

A court terme les entreprises françaises devront « tout apporter ». Cela s'avère particulièrement délicat, alors que les ports iraniens du golfe Persique sont déjà saturés et qu'il faut de longues semaines pour décharger. La route est apparue comme la meilleure solution, le delai etant de trois semaines environ ; mais les camions ne transportent que des charges réduites. Verra-t-on des caravanes de poids lourds se diriger de France vers Téhéran ?

On comprend que les entreprises françaises ne s'engagent qu'avec prudence, malgré l'importance du contrat. « *C'est la première fois que le bâtiment se trouve devant des perspectives aussi vastes* », déclare M. Danon. Même si tout se passe bien, les retombées doivent être appréciées avec réalisme. Sur le plan financier, le marché global est important : 20 milliards de francs pour la construction des logements et 10 milliards pour la réalisation des équipements socio-culturels. Soit près de 4 milliards par an, alors qu'actuellement les activités à l'exportation du bâtiment représentent 1 milliard de francs. La moitié des 30 milliards devant, estime-t-on, être dépensés sur place, les rentrées de devises pourraient atteindre 15 milliards, soit en moyenne près de 2 milliards par an, ce qui n'est pas négligeable.

Dans le domaine de l'emploi, le bénéfice est moins substantiel. Les dirigeants du consortium comptent envoyer environ un millier de techniciens du bâtiment en Iran, ce qui pose d'ailleurs le probleme de la langue — des cours de parsi sont envisagés — celui du logement des familles et celui de la scolarisation des enfants. Il s'agira de personnel d'encadrement. « *Nous n'allons pas alléger beaucoup la situation de l'emploi actuelle en France* », ne peut que reconnaître M. Danon, même si des bureaux d'étude travaillent sur le dossier en France et si des entreprises en amont du chantier tournent pour l'Iran, qu'il s'agisse des industries du matériel (grues, engins divers) ou des matériaux (cent mille logements = huit cent mille portes).

Construire des villes clés en main à près de 6 000 km par la route de Paris n'est pas chose évidente ! Les entreprises françaises du bâtiment n'ont, malgré tout, qu'une expérience limitée des travaux à l'étranger. Quant à l'Iran, malgré l'importance de ses moyens financiers, il se heurte dans sa frénésie de développement à des contraintes naturelles. Tout faire en même temps apparaît quelque peu démesuré.

MICHEL BOYER.

CORRESPONDANCE

A propos des transferts de surplus

M. Jacques Dumontier, professeur à l'Ecole polytechnique, nous écrit :

UN des points soulignés par M. Jacques Attali, dans son article sur « l'A-Crise » (1), est la différence des taux de productivité selon les secteurs, et il constate que se développe une forme de réponse : « Produire là où le taux de rentabilité du capital est le plus élevé. » Faut-il rappeler la discussion entre les économistes classiques pour savoir si le capital recherchait le maximum de profit P ou le maximum de profit relatif au capital engagé $\frac{P}{K}$?

Le premier postulat ne l'emporta que de peu et ce fut vraisemblablement parce qu'il facilitait les formulations mathématiques qui la représentaient. Si M. Attali a voulu rappeler l'alternative du comportement capitaliste, on ne peut que s'en réjouir. Mais il se place alors dans un monde de concurrence parfaite.

En pratique, il y a quand même un certain nombre d'influences monopolistiques et oligopolistiques dans les économies modernes. Les travaux de M. Jacques Meraud au Centre d'études des revenus ont montré comment, dans des exemples bien concrets, le surplus résultant de la productivité créée dans un secteur était, par le jeu des prix, cédé à un secteur en amont ou à un secteur en aval, ou bien, inversement, comment un secteur confisquait de la productivité des secteurs amont ou aval. La « valeur ajoutée » d'un secteur réside donc non seulement dans sa caractéristique technique, mais aussi dans sa situation plus ou moins favorable à la vente comme à l'achat.

Longtemps les économistes ont cru, comme l'affirme M. Alfred Sauvy, que plus il y avait de matiere grise, plus le terme de l'échange était favorable à une activité. C'est supposer que systématiquement la matière grise sera beaucoup plus payée que la force des bras. Ce n'est pas obligatoire. On peut très bien s'orienter vers un monde où il n'en soit pas ainsi. D'ailleurs, quelle matière grise recèlent les profondeurs de l'Arabie pour que soudainement la productivité de l'extraction du pétrole soit si élevée ?

Le rôle de l'Etat est avant tout celui d'assurer un systeme de prix relatifs — soit celui qui ressort de l'équilibre des forces (supposé favorable à la concurrence) suivant le systeme libéral, soit un systeme dirigiste qui assure alors les transferts de productivité d'un secteur à un autre horizontalement selon des objectifs sociaux ou economiques définis par la puissance publique, un peu comme dans un secteur la plus-value assure le transfert vertical du salaire ou profit, grâce à la position de force du capital.

Mais comment choisir une spécialisation industrielle, ainsi que le propose M. Attali, autre que celle qui provient de l'histoire ou de la géographie ? Elle ne serait durablement bénéficiaire que si on lui assure une situation de force, et cela nous mène droit à la guerre économique intense et nouvelle dont le point de départ, ou du moins l'intensification, risque d'être cette caractéristique que cherche M. Attali pour ce dernier quart de siècle.

(1) *Le Monde* du 4 janvier.

La situation de l'emploi en France

L'indemnisation du chômage partiel : Comment repenser un système « rétro »

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

GARANTIE d'un minimum alimentaire dans une perspective d'assistance ou garantie des revenus professionnels dans une perspective d'assurance ? Jusqu'à une époque récente, tous les systèmes de sécurité sociale se sont plus ou moins définis par référence à cette alternative fondamentale. Angleterre, Pays-Bas, pays scandinaves, tout un courant « atlantique » a fait la plus large place à la première conception, dont Beveridge avait dessiné la théorie générale et qui trouve de nouvelles expressions dans *l'idée d'impôt négatif*. *Autre conception* : la plupart des pays continentaux ont demandé à leurs assurances sociales de verser aux travailleurs, pendant les périodes d'inactivité, des indemnités de remplacement en rapport avec les salaires perdus. Cotisations et prestations sont alors proportionnelles à ces salaires.

Cette conception indemnitaire n'a cessé de gagner du terrain, même dans les pays le plus influencés par la pensée beveridgienne. *A fortiori* dans les autres. La *raison* en est simple : ses besoins ne diminuant pas pendant les périodes d'inactivité forcée — sauf *peut-être dans le cas de la retraite*, — chacun entend disposer alors d'un revenu comparable à celui perçu pendant les périodes d'activité. Revendication générale qui conduit à étaler, de façon de plus en plus égale, le revenu global de la carrière sur les périodes d'activité et sur les autres. Point *omega* de cette évolution : le maintien pur et simple du salaire lorsque la suspension de l'activité professionnelle n'est pas imputable à l'intéressé.

Pendant longtemps il est vrai, l'indemnisation du chômage est restée, dans le droit français, en marge de cette tendance. Seul fonctionnait, mal d'ailleurs, un système très étriqué d'aide publique. Et puis, en 1958, un grand saut : un accord inter-professionnel entre le C.N.P.F. et les grandes confédérations syndicales crée une assurance chômage, gérée par les Assedic et dont les prestations sont destinées à s'ajouter aux allocations d'aide publique pour garan*tir une certaine fraction du dernier* salaire du travailleur sans emploi. Le 14 octobre 1974, nouveau progrès : les *Assedic verseront aux travailleurs licen*ciés pour raison économique des indemnités pratiquement égales, cette fois, à *leur dernier salaire, pendant une durée* pouvant atteindre un an. Mais cet effort considérable dans le sens d'une garantie *complète des revenus salariaux* ne vise que le chômage total. Si on laisse de côté quelques systèmes particuliers, institués par la loi (chômage-intempéries dans le bâtiment) ou par accords collectifs (textiles, Renault...) cette idée reste encore sans aucune influence sur l'indemnisation du chômage partiel.

La petite monnaie

Trois étages en effet dans l'aménagement actuel de cette indemnisation.

A la base, des allocations d'aide publique pour les heures perdues au-dessous de quarante heures de travail par semaine : 2,10 F par heure, dans la limite de certains plafonds...

Deuxième étage : un accord interprofessionnel du 21 février 1968 oblige les entreprises comprises dans son champ d'application à ajouter elles-mêmes 3 francs à ces 2,10 francs. 2,10 F + 3 F = 5,10 F... On entend tinter la petite monnaie.

Enfin une loi du 23 décembre 1972 a posé le principe d'une rémunération mensuelle minimale, une sorte de SMIC mensuel. *Si le total du salaire, des allo*cations d'aide publique, des indemnités conventionnelles pour un mois civil *déterminé reste inférieur à cette rému*nération minimale, l'employeur paie la différence sous la forme d'une « allocation *complémentaire* », dont *l'Etat* lui rembourse en principe la moitié.

Certains éléments de cette construction hétéroclite sont flous — on ne sait pas très bien par exemple dans quelle mesure exacte la rémunération mensuelle minimale tient ou ne tient pas compte des arrêts complets de travail. — d'autres ne sont pas parfaitement ajustés. Ainsi la définition des salariés couverts, les conditions qu'ils doivent eux-mêmes remplir, les causes du chômage *partiel* pris-es en considération pour qu'il y ait lieu à une indemnisation, ne restent pas rigoureusement les *mêmes lorsque l'on grimpe d'un* étage à l'autre. Et les périodes de référence ne se recoupent même pas : c'est la quatorzaine pour *l'aide publique* et l'aide conventionnelle, le mois civil pour la rémunération mensuelle minimale.. De sorte que les entreprises qui utilisent l'ordinateur pour l'établissement des feuilles de paye ont parfois le plus grand *mal à s'en sortir*.

Si l'on se dégage du détail pour prendre quelque recul, ce fatras, qui n'assure en définitive à ses bénéficiaires que les secours les plus modiques, apparaît comme un système d'assistance dans son principe mais d'une grande originalité, dans la mesure notamment où il se glisse et s'installe dans le cadre préétabli des relations de travail qui subsistent entre les victimes du sous-emploi et leur employeur.

L'homme-orchestre

Cet employeur fait l'homme-orchestre : c'est lui qui, sauf à bénéficier de remboursements de l'Etat, est le débiteur direct de ses salariés pour toutes les prestations versées au titre du chômage partiel, y compris les allocations d'aide publique. Technique simple, donc heureuse, qui n'est pas sans évoquer (à l'envers) le précompte des cotisations salariales de Sécurité sociale et dont on retrouve des applications comparables pour certaines indemnités de formation professionnelle ou, dans le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, pour la rémunération minimale garantie à ces dernières. Mais le chef d'entreprise ne joue pas seulement un rôle d'intermédiaire entre la collectivité nationale et son personnel. Il conserve en principe à sa charge les *indemnités conventionnelles et la moi*tié de l'allocation complémentaire.

On peut s'en étonner. N'y a-t-il pas quelque paradoxe à lui imposer ces obligations au moment même où l'entreprise est en difficulté et a surtout besoin d'aide ? N'est-ce pas prendre le risque d'accélérer un processus fatal ? D'autre part, comme l'aide publique de base, les indemnités conventionnelles ne sont dues que lorsque les réductions d'horaires ou les arrêts provisoires du travail sont les conséquences d'un sinistre, des difficultés d'approvisionnement et surtout de la conjoncture économique, toutes causes indépendantes de l'entreprise. Second paradoxe. Le sous-emploi est-il dû à une gestion déplorable ? L'indemnisation instituée par l'accord de 1968 ne joue pas : le chef d'entreprise s'en tirera donc à meilleur compte que si *le sous-emploi est dû à des événements* sur lesquels il n'a aucune prise.

Paradoxes

Ces paradoxes enchevêtrés ne risquent-ils pas d'inciter l'employeur soit à frauder d'une façon ou d'une autre, *soit, plus simplement, à réduire son* personnel et à renvoyer les travailleurs licenciés dans les filets de l'accord du 14 octobre ? Aussi bien le législateur a-t-il déjà songé à élargir les responsabilités financières de l'Etat pour les substituer plus complètement à celles imposées à l'entreprise dans le schéma actuel. C'est l'orientation esquissée par la loi du 3 janvier 1975 sur les licenciements pour cause économique. En vue d'éviter de tels licenciements dans certaines professions et certaines régions, des actions de prévention pourront être engagées, comportant éventuellement la prise en charge partielle par l'Etat des indemnités conventionnelles dues aux travailleurs victimes de réductions d'activité.

Ce transfert, qui marque un renforcement de l'idée classique d'assistance par *la collectivité nationale*, permettra aux entreprises concernées de mieux respirer ; mais il est en lui-même sans aucun effet sur le *montant de l'indem*nisation. Et l'on ne pourra pas éluder éternellement la vraie question : à cette assistance au ras du sol ne faut-il pas ajouter ou préférer une véritable assurance et ajouter le sous-emploi à l'arc-en-ciel des risques contre lesquels a été *instituée une garantie complète ou moins* complète des salaires eux-mêmes ?

Deux directions sont alors concevables. Une péréquation au niveau de la branche d'activité, avec des cotisations qui varieraient selon la vulnéra*bilité de chacune, comme en matière* d'accident du travail. Ou une péréquation plus générale, toutes branches *réunies, comme pour le chômage total.* Ce qui n'exclurait ni dans un cas ni dans un autre, si l'on y tient absolu*ment, la possibilité d'imposer à l'em*ployeur la charge d'une fraction des indemnités, « ticket modérateur » des*tiné à l'empêcher de « s'endormir »*.

Indépendamment d'une allergie générale, particulièrement compréhensible en période de crise, à l'endroit de toute cotisation nouvelle, le principe d'une telle assurance susciterait certainement ici et là des réactions de défense : venir en aide à des travailleurs sans emploi est une chose, aider des entreprises en difficulté à payer les salaires dus à leurs travailleurs en est une autre. Sans doute cette assurance bénéficierait-elle directement aux travailleurs eux-mêmes, mais leurs entreprises respectives ne tireraient-elles pas divers avantages indirects de cette prise en charge ? L'idée d'une solidarité entre entreprises dynamiques et entreprises à *la dérive*, branches en plein essor et branches à la traîne, est-elle conciliable, d'un point de vue économique et psycho*logique, avec les lois de la concurrence ?*

Une donnée nouvelle

On comprend cette prévention. Mais une donnée nouvelle a modifié certainement plus qu'on ne le pense les termes du problème. Depuis l'accord du 14 octobre, les travailleurs licenciés pour cause économique bénéficient d'une pleine garantie de leur salaire pendant éventuellement un an. Première évidence : il n'est plus convenable de traiter beaucoup plus mal des travailleurs à temps partiel que de purs oisifs. Deuxième évidence : la garantie instituée par l'accord du 14 octobre est une garantie de luxe, extrêmement coûteuse pour la collectivité, alors que la situation de son bénéficiaire, réduit à la solitude, à l'inquiétude et à l'indignité sociale de l'homme sans emploi reste cependant bien peu enviable. Cette hypothèse doit donc être absolument considérée comme le pire des pis-aller. Plutôt que de s'y résigner trop facilement au nom des théories économiques des années 50 sur le marché du travail, la formation des prix, la fixation des salaires et la nécessaire mobilité de la main-d'œuvre — théories passablement démodées, — mieux vaut certainement encourager les entreprises à étaler le travail disponible entre tous les candidats, et leur étendre, à certaines conditions — l'inscription comme demandeurs d'emploi au bout d'une période à définir ? — la garantie de ressources dont bénéficient maintenant les travailleurs sans emploi.

Cette extension s'inscrirait dans le *cadre d'une stratégie dont les grands* axes restent à élaborer. A la limite d'ailleurs, on concevrait qu'au lieu d'être *versées à des hommes totalement inac*tifs et improductifs, les indemnités de chômage total puissent être versées à titre de salaires à des travailleurs continuant d'être occupés dans des entreprises provisoirement incapables de les rémunérer, mais *dont le fonctionnement* et la survie présentent un intérêt pour la collectivité.

En vérité, personne n'a dans sa poche de solution - miracle aux nombreux et difficiles problèmes soulevés par le sous-emploi. Il faut réfléchir, il faut imaginer. Une chose est certaine : le système actuel d'indemnisation du chômage partiel est insuffisant, embrouillé, « rétro ».

(*) Directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas

Controverse sur le nombre des chômeurs

(Suite de la page 15.)

Comme l'a souligné, à juste titre, le ministre du travail, l'Agence surestime le nombre des demandes d'emploi non satisfaites. En *effet*, l'annulation des demandes qui ont été satisfaites se fait avec retard, en particulier du fait que des personnes, qui ont *retrouvé un emploi, « oublient » de prévenir* l'Agence. On peut estimer que 10 à 14 % des demandes d'emploi dites non satisfaites, publiées chaque mois, sont comptabilisées à tort. S'y ajoutent, à tort également, selon la définition du B.I.T., une partie des personnes âgées de cinquante-six à cinquante-huit ans qui sont inscrites à l'Agence comme « demandeurs », mais ne recherchent pas un emploi dans la mesure où elles attendent d'avoir l'âge qui leur ouvrira le droit à la *préretraite. Au total, 20 à 25 % des deman*deurs d'emploi ne sont finalement pas des demandeurs.. Ce pourcentage est confirmé *par* l'enquête de l'INSEE qui ne retrouve dans la population disponible à la recherche d'un emploi que 75 % des personnes inscrites à l'Agence. Les statisticiens admettent une erreur d'environ 5 %, soit 80 %. L'appli*cation du coefficient de raccordement* (1,46 %) ne devrait donc porter, pour le mois de novembre par exemple, que sur *80 % des 689 200* demandeurs, *c'est-à-dire* sur 551 300 personnes.

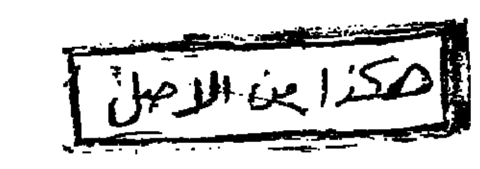
En fait, ce serait une erreur d'appliquer ce coefficient, même sur le chiffre réduit des demandes, car cela supposerait que la population disponible non saisie par l'agence augmente au même rythme que *celle qui s'y inscrit*. Or, depuis quelques années, on constate que l'agence améliore son implantation ; de ce fait, la population non recensée par elle diminue ou n'aug*mente que faiblement*.

Dès lors, seuls les ordres de grandeur, mieux, des fourchettes, peuvent être avancés pour donner une idée du nombre de chômeurs. Il s'agit non pas d'appliquer un coefficient, mais d'ajouter aux demandeurs *d'emploi — après réduction des 20 % —* la population disponible non recensée par l'Agence. Pour le mois de novembre, on *aboutit au résultat suivant : 551 360 + 196 106* (partie de P.D.R.E. non inscrite) + 150 675 (partie de la P.M.D.R.E. non inscrite), soit 898 141 et non pas 1 073 000 environ, comme l'affirme la C.G.T. Encore faudrait-il nuancer ces chiffres pour tenir compte des erreurs inhérentes à ce type d'enquête et donner *une fourchette — 850 000 - 950 000 —* assez proche des statistiques que les services officiels américains ont retenues pour la France, sur la base de leurs propres critères (2).

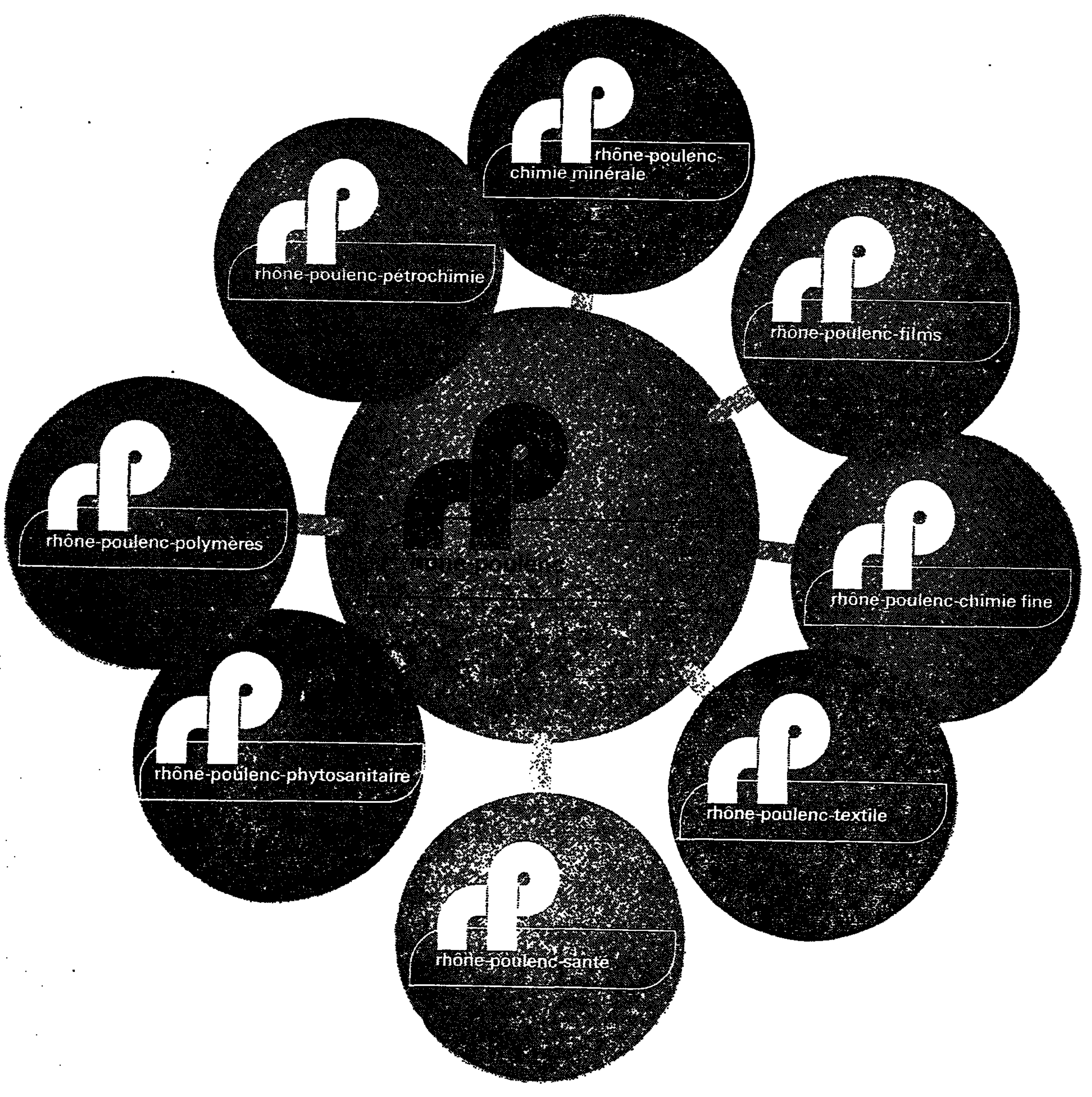
L'INSEE a décidé d'améliorer ses enquêtes en affinant, dès 1976, les questions qu'elle pose et en les réalisant deux fois au lieu d'une fois par an. Encore faudrait-il, dans l'intérêt général, que le ministère rappelle régulièrement *les différentes données du* chômage : chômeurs secourus, demandes d'emploi non satisfaites, mais, aussi, esti*mation de la population qui ne s'inscrit* pas à l'Agence. Encore faudrait-il aussi que les statistiques répartissent ces chômeurs *selon qu'ils recherchent un emploi à temps* plein ou partiel. A moins que les pouvoirs publics ne se contentent, lorsqu'ils parlent de plein emploi, de chercher à réduire le nombre des chômeurs secourus en négligeant les autres, c'est-à-dire, en majorité, *des femmes qui souhaiteraient travailler*. L'insuffisance des statistiques sur l'emploi tra*duit sans doute, en France*, une attitude encore répandue, malgré l'accroissement de l'activité féminine, selon laquelle la situation « normale » de la *femme est d'être au foyer*

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) Le « Labour department » majore d'environ 30 % les demandes non satisfaites en France, pour évaluer le chômage.



1975
groupe rhône-poulenc



8 divisions opérationnelles entrent en action !

division chimie minérale
Mines
Grands intermédiaires minéraux
Produits chimiques minéraux
Engrais

division pétrochimie
Pétrole et énergie
Grands intermédiaires pour plastiques
Grands produits organiques
Grands intermédiaires pour textiles

division polymères
Produits vinyliques
Polyoléfines
Autres plastiques (polyesters...)

division films
Films
Reprographie
Industries graphiques
Bandes magnétiques

division chimie fine
Plastiques spéciaux
(thermostables, silicones...)
Produits spéciaux
(alumines, terres rares...)
Génie médical, membranes
Produits pour la parfumerie
Produits pour l'alimentation humaine
Chimie industrielle
(produits pour le caoutchouc, acides oxaliques, lactiques...)

division phytosanitaire
Insecticides
Herbicides
Fongicides

division santé
Spécialités humaines
Spécialités vétérinaires
Laboratoires Spécia, Adrian Marinier, Théraplix, Institut Mérieux, Roger Bellon
Produits pour l'alimentation animale

division textile
Fibres synthétiques
(polyamide, polyester, acrylique...)
Fibres artificielles
(cellulosiques...).



22, AV. MONTAIGNE 75360 PARIS CEDEX 08

75 SA 1

POINTS DE VUE SUR LES DIFFICULTÉS DES ÉCONOMIES CAPITALISTES

La crise actuelle n'a rien de nouveau

L'article de Jacques-Henri David, que nous avons publié dans « le Monde de l'économie » du 12 novembre sous le titre « Les fluctuations de change, facteur d'inflation ! », a inspiré les réflexions suivantes à M. Pierre Lambert, docteur ès sciences économiques.

DANS l'article que M. Jacques-Henri David a donné au « Monde de l'économie », l'auteur présente la contribution de Robert Mundell à la théorie contemporaine de l'inflation. Plus qu'elle n'apporte une solution neuve à la question difficile de l'inflation importée, la thèse du professeur américain soulève en effet certaines difficultés.

Les limites du raisonnement de Robert Mundell

Sur le plan concret, la démarche qui conduit à *expliquer la généralisation* et l'accélération actuelle de l'inflation peut être nuancée sous deux aspects :

1) Il n'est pas entièrement vrai d'affirmer que les remèdes actuels sont inopérants. On constate, en effet, que les deux pays désignés comme ayant le moins mal réussi dans la lutte contre les pressions sur les *prix sont précisément* ceux (il s'agit de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas) qui ont, depuis le plus longtemps *et avec le plus de rigueur, appliqué les* remèdes classiques. Dès 1972, les autorités néerlandaises ont adopté une politique drastique de contraction *de la demande. Et la* politique monétaire très restrictive conduite par la République fédérale d'Allemagne tout au long de 1973 n'a pas non plus, il s'en faut, été inefficace dans la gestion de l'équilibre extérieur. Tout au plus ces mesures d'austérité se sont-elles accompagnées d'une forte progression du chômage. Inadeptées, peut-être : inopérantes, assurément pas ;

2) La concomitance observée entre le flottement des monnaies *et l'accélération* de l'inflation n'implique pas une relation de causalité ; d'autant moins d'ailleurs que les progrès les plus rapides du niveau des prix ont été observés en 1974, alors même que les taux de change, en dépit du flottement, ont été finalement beaucoup plus stables au premier semestre de 1974 qu'en 1973.

Il reste alors à analyser l'apport de Mundell sous l'angle théorique :

1) Dire que « le prix réel d'un produit ne peut être sensiblement différent dans un pays et dans un autre » revient à attribuer à la concurrence propre à l'économie libérale des mérites qu'elle n'a sans doute pas. On s'interroge sur la logique économique qui veut que les prix s'égalisent — mais par le haut. Cela revient à nier que la concurrence puisse porter sur le prix (ce qui est sans doute vrai) ; mais *pourquoi, alors, parler d'unicité du prix ?* Il y a là une contradiction qui, à elle seule, méritait un examen beaucoup plus approfondi. *Ou bien la concurrence porte sur* le prix — et, en ce cas, il faut que le prix soit flexible à la baisse, — ou bien elle porte sur autre chose que le prix — et, dans ce cas, pourquoi en attendre l'unicité du prix ?

2) Précisément, la rigidité des prix à la baisse — plus généralement, la rigidité des variables nominales de *l'économie (prix et* salaires) — est considérée comme une donnée qu'on n'explique pas. Et si, justement, la solution du problème qui retient l'attention de MM. Mundell et David était cachée là derrière ?

3) Enfin, nos auteurs estiment que les fluctuations de change expliquent les fluctuations de prix. *C'est là une complète* inversion du schéma classique. En général, en effet, on présente les fluctuations des taux de change comme un reflet, une conséquence des variations de prix relatifs. Les modifications de parité entre deux monnaies sont censées être provoquées par les différences dans le rythme d'inflation des deux pays. *L'instabilité externe* (dans l'espace) n'est que la constatation d'un rythme différent d'*instabilité interne* (dans *le temps) de deux monnaies.* Si l'on veut inverser la liaison, il faut montrer en quoi le système monétaire international est capa*ble d'affecter les différents rythmes d'infla*tion, avec tout ce que cela comporte au regard des gains de productivité comparés *et des modalités de partage de ces gains* (répartition du « surplus » disponible), par exemple.

4) On touche ici au cœur du problème soulevé par Mundell. D'une part, la thèse du professeur suppose que la *monnaie*, en général, et le système monétaire international, en particulier, sont capables par eux-mêmes, et en raison de leur *mauvais* fonctionnement, d'engendrer des perturbations au niveau des échanges. D'autre part, et au plan de la politique économique, elle *impute à une sorte de fatalité historique* affectant le mécanisme des accords de Bretton-Woods la responsabilité de l'infla*tion. Foin des facteurs internes de hausse* des prix inhérents à des économies de plein-emploi permanent. Si l'inflation est un mal, c'est un enfer à la façon de Sartre : l'inflation, c'est les autres. Position confortable, sans doute, pour les gouvernements, les partenaires sociaux. Elle n'en est pas acceptable pour autant.

Le fond du problème

S'il ne s'agissait que d'un débat entre *économistes, l'affaire ne dépasserait pas* les cadres d'un jeu de salon entre initiés. Malheureusement, lorsque la théorie économique *devient* politique économique, la chose se révèle beaucoup plus grave. Et, actuellement, ce ne sont pas seulement les faits, mais aussi — et surtout — les esprits qui sont perturbés.

Alors, il semble bien qu'il faille avoir le courage d'aller au fond du problème, et d'admettre enfin au centre des reflexions et de la recherche économique un certain nombre d'idées, de plus en plus communément admises, mais que tant d'experts, par peur de choquer sans doute, persistent à enfouir au plus profond de leur sub*conscient.*

Il faut dire, d'abord, que l'état du sys*tème monétaire international n'est que le* reflet apparent des mecanismes concrets de l'économie libérale, telle qu'on la fait fonc*tionner de nos jours. Si les changes sont* devenus flottants, c'est tout simplement parce qu'il n'était plus possible qu'il en aille autrement. Si la stabilité monétaire a pu, autrefois, être assurée, tant au plan interne (l'inflation durable est pratiquement inconnue au dix-neuvième siècle) qu'au plan externe (qui s'intéressait à la balance des paiements, au temps de l'étalon-or ? Personne — pas même les Anglais !), c'était *bien* parce qu'elle découlait spontanément de la flexibilité des variables nominales de l'économie, que l'on *tient aujourd'hui pour bloquée à la hausse.* Mais, en fait, le véritable régulateur de l'économie, c'était le niveau de l'activité économique.

Il faut ajouter ceci : le corps social a *refusé ces crises cycliques qui faisaient* tant de mal. A la suite de Keynes (mais par une invraisemblable distorsion de la pensée *du maître de Cambridge), on a mis en place* des politiques systématiques de stimulation constante de la demande. La « contrainte *extérieure » n'est née que d'une autre con*trainte, interne celle-là, et qui portait sur le plein emploi. Tant que l'on a voulu maintenir des changes fixes, on a très artificiellement recréé ces crises cycliques stabilisatrices, sous la forme des politiques classiques de « stop and go ». Jusqu'au jour où, poussé à bout, le système a exigé, pour continuer à avancer, de plus en plus d'inflation, tout en sécrétant de plus en plus de chômage. Finalement, la stagflation est au bout de la si charmante fable des abeilles narrée au chapitre 23 de la « Théorie générale ».

La crise *actuelle* ne présente donc aucun élément nouveau. Pas même le renchérissement du pétrole, conséquence bien plus que cause de la folle politique des pays industrialisés.

*Faut-il, alors, que le choix n'existe qu'en*tre les cycles destructeurs du dix-neuvième siècle, ou l'inflation rongeante du vingtième siècle ?

A lire les prises de position d'économistes libéraux comme Allais (1) ou Jean Saint-Geours (2), on se prend à la fois à craindre et à espérer. Un nouvel ordre économique *doit être possible, puisque certains esprits* sont en voie de le découvrir. Mais les gouvernants — et les gouvernés ? — devant l'inadaptation des politiques *actuelles*, vont-ils enfin trouver leur chemin de Damas ?

La nuit, certes, finit au bout du tunnel. La seule question est de savoir si nous en *sortirons avant que les parois ne s'en écrou*lent, sur un convoi lancé à toute vitesse — mais dépourvu, hélas ! de direction.

PIERRE LAMBERT.

(1) *Le Monde* du 29 octobre 1974.
(2) *Le Monde* du 19 novembre 1974.

Pékin espère que le marasme en Occident favorisera l'éveil des forces ouvrières

De notre correspondant

Pékin. — La Chine observe avec une apparente satisfaction la crise qui *frappe les économies capitalistes* : puisque ce marasme affaiblit le camp adverse, la situation assurément est excellente. Reste quand même à savoir de quoi il s'agit au juste et sur quoi la dépression va déboucher.

La grande presse décrit quotidiennement la situation, rapporte les taux d'inflation, l'évolution des effectifs de chômeurs, la baisse des indices de production industrielle et l'augmentation des déficits de paiements occidentaux. Mais, par-delà ces comptes rendus, on commence à approuver ici et là des tentatives d'analyse de la nature et des causes de la crise.

L'éditorial du Nouvel An avait recommandé l'étude de la récession. Mais, sans attendre, Changhaï, comme toujours en avance sur le reste du pays, avait commencé à publier, dès le mois de décembre, des analyses et à organiser des forums rassemblant les professionnels de la banque et du commerce, les économistes universitaires et les ouvriers et employer des « troupes théoriques ». Il est donc possible de se faire une certaine idée des conceptions chinoises en la matière.

La tâche des économistes n'est pas aisée. Tout d'abord la Chine n'a aucune expérience *directe de la crise, si ce n'est* par le biais d'un commerce extérieur dont elle a ressenti les tendances à la contraction à la dernière foire de Canton. Elle n'a aucune expérience non plus du capitalisme moderne et, dans le passé, n'a connu de ce régime que des formes parasitaires et caricaturales. Rien d'étonnant dans ces conditions que les points de vue diffèrent.

Tout le monde s'accorde, bien sûr, à reconnaître qu'il s'agit d'une crise inhérente à la nature du capitalisme, au caractère désordonné de la production dans l'économie d'entreprise. On s'entend aussi pour souligner le gonflement excessif des stocks, que le ralentissement *de l'activité économique* empêche de résorber. Mais tout le monde n'en conclut pas qu'il s'agit d'une crise de *surproduction entièrement conforme* aux analyses de Marx.

C'est pourtant la tendance dominante. La lecture de nombreux articles laisse penser que leurs auteurs, loin de procéder, comme les y invite le président du parti, à des enquêtes et recherches sur les faits, estiment préférable de partir des livres et pensent que la meilleure description du capitalisme moderne se trouve encore dans *le Capital.* Ils écrivent, et ne sont pas *loin de croire*, que le sort des travailleurs depuis un siècle subit la rude loi de la *paupérisation* absolue, *que le peuple* partout vit dans la misère, a froid et a faim. La volonté d'être fidèle à Marx, de rejeter le révisionnisme, ainsi que la coupure d'avec les réalités occidentales, expliquent cette analyse naïve qui, au demeurant, ne permet pas de savoir pourquoi la crise survient à présent et pas trente ans plus tôt.

Une analyse plus réaliste

Un autre courant qui procède de manière plus scientifique s'efforce de tenir compte des *modifications* survenues depuis Marx dans les structures du capitalisme : la *formation* d'une économie de monopoles avec une concurrence limitée, la multiplication des crédits inflationnistes, l'expansion d'un secteur tertiaire non productif, enfin l'apparition des sociétés multinationales et la faillite du système de l'étalon-or de change établi à Bretton Woods.

Ce courant non dogmatique note que la base de la production n'a pas encore atteint partout des proportions dramatiques et qu'elle frappe surtout certains secteurs. Il est alors difficile de parler de surproduction, ou d'assimiler la situation qui prévaut aujourd'hui à celle des années 30. Au lieu de formuler des conclusions risquées et d'*annoncer* triomphalement la fin prochaine du capitalisme, cette tendance souligne que *la récession* en est juste à ses débuts et que son évolution dépend d'un certain nombre de facteurs et de décisions gouvernementales.

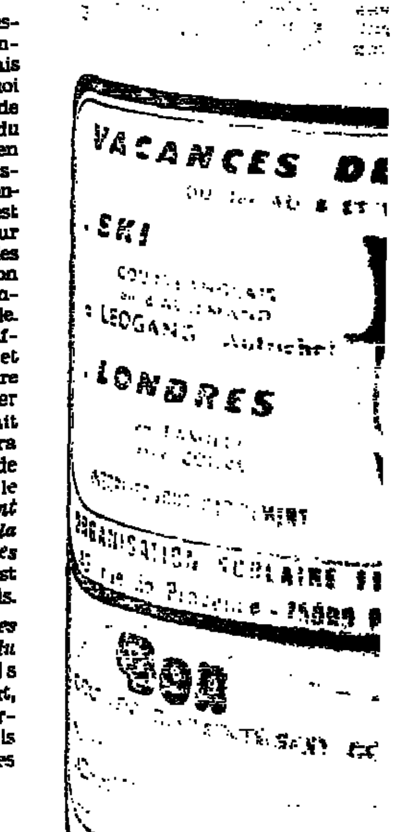
Il serait dangereux de sous-estimer les *facultés d'autodéfense du capitalisme.* Mais s'agit-il d'une crise du capitalisme dans l'esprit des Chinois ? Cer*tains* textes permettent d'en douter, qui parlent plutôt de crise de l'impérialisme. Et même de superimpérialisme.

L'hégémonie *américaine* sur le plan monétaire *aurait* été contestée par l'Europe et *aurait abouti* à la suspension de la convertibilité du dollar. Les efforts des pays de la C.E.E. pour se débarrasser des euro-*dollars* et développer leurs échanges réciproques refléteraient leur volonté d'indépendance et leur refus de l'impérialisme américain. Les Etats-Unis, épuisés par une série d'aventures extérieures, militaires et aussi financières, perdraient pied devant les attaques et résistances du deuxième et du troisième monde. Symétriquement, l'Union *soviétique*, exténuée par les dépenses d'armement et les prélèvements croissants de la nouvelle bourgeoisie, *entrerait*, elle aussi, dans une période de crise politique et économique.

Cette analyse a pour avantage d'illustrer les mots d'ordre de politique étrangère contre les super-puissances, mais elle ne permet pas d'expliquer pourquoi la crise s'étend à la totalité du monde capitaliste, y compris des fractions du tiers-monde. Que la crise remette en cause l'ancien équilibre des forces constituées après la seconde guerre mondiale n'est d'ailleurs pas *contesté*. Il est clair que les Chinois s'attendent, pour cette raison, à une aggravation des troubles politiques dans le monde non communiste et qu'ils ont décidé d'infléchir leur *stratégie* internationale. Américains et Soviétiques vont s'affronter plus âprement que jamais, et peut-être déclencheront-ils une guerre mondiale. L'Europe tentera de rejeter la tutelle américaine, ce qui pourrait l'aider à s'unir. Le tiers-monde jouera de son atout maître : la suspension de matières premières. Enfin, si, selon le fameux triptyque, *« les pays veulent l'indépendance et les nations veulent la libération »*, le dernier terme *« les peuples veulent la révolution »* n'est pas moins important pour les Chinois.

Citant Engels, *selon lequel « les crises sont un des plus puissants leviers du changement politique »*, les Chinois paraissent croire, ou du moins espèrent, que le marasme économique ne concernera pas seulement la production mais favorisera aussi l'éveil des forces ouvrières et le succès des révolutions.

ALAIN BOUC.



ÉDUCATION

Un test pour les futures élections universitaires

LE « COUP DE TOULOUSE »

En tranchant dans le conflit qui agite depuis plusieurs mois l'université de Toulouse-Le Mirail (lettres et sciences humaines) à propos des modalités d'élection du conseil de cet établissement, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a provoqué de vives réactions (« le Monde » du 18 janvier). On lui reproche d'avoir délibérément pris le parti des plus conservateurs en instaurant un mode de scrutin qui donne les meilleures chances à ceux-ci de l'emporter.

Le « coup de Toulouse », significatif localement des sympathies de l'administration, a valeur d'exemple. Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il souhaitait, en modifiant éventuellement la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, que les conseils d'université soient désignés à l'avenir au suffrage direct, ce qui, à ses yeux, « relancerait la participation » à l'échelon le plus important des universités. En fait, si les modalités retenues pour Toulouse-Le Mirail étaient étendues à l'ensemble des établissements, il est probable qu'une forte majorité de présidents « modérés » ou conservateurs seraient élus, assurant ainsi une conférence des présidents docile (1).

Cette décision semble marquer la volonté du gouvernement d'utiliser à son profit la réforme des universités, que la règle du « quorum » pour les étudiants avait déjà vidée d'une partie de son esprit libéral.

A Toulouse, après l'annonce, à la fin de la semaine dernière, que M. Soisson ne reviendrait pas sur sa décision, les positions se sont durcies. Les organisations de gauche et d'extrême gauche d'étudiants et d'enseignants et la majorité du personnel non enseignant appellent au boycottage des élections, prévues les 29 et 30 janvier. Sept directeurs d'U.E.R. (sur douze) ont décidé de rendre effective cette semaine leur démission.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Balayé par le vent d'autan, le petit campus du Mirail, à quelques kilomètres du centre de la ville, en bordure d'une nouvelle zone urbanisée, semble désemparé. « *L'ambiance n'est pas gaie*, commente un enseignant. *Il n'y a ici aucune animation culturelle, les relations sociales sont difficiles, pas même un bistrot.* C'est *le ghetto.* » Le ghetto ne date pas de la dernière rentrée scolaire, lorsque les dix mille étudiants, quatre cents enseignants et deux cent cinquante membres du personnel non enseignant ont emménagé définitivement dans les nouveaux bâtiments. Après 1968, l'ancienne faculté des lettres et sciences humaines a, en effet, été rejetée par le droit, les sciences et la médecine, devenant par la force des choses université autonome.

Les élections successives, depuis 1970-1971, ont donné une majorité de gauche au conseil de l'université. Pourtant, c'est un président membre du syndicat autonome, M. Joseph Verguin, qui fut élu de justesse en janvier 1971. Peu connu lors de son élection, M. Verguin allait se montrer bientôt autoritaire, peu enclin au dialogue, soucieux avant tout d'éviter les désordres, réservé à l'égard des initiatives en matière de pédagogie, de nouvelles filières, de formation permanente.

Les plus modérés disent que M. Verguin n'a rien fait pour dénouer la crise qui s'était déclenchée au début de l'année 1974. Ses partisans comme ses opposants lui reconnaissent toutefois des qualités d'administrateur et une excellente gestion financière. « *Quatre ans de présidence de M. Verguin ont contribué à durcir les positions dans les deux camps* », estime M. Jean-Pierre Amalric, maître-assistant d'histoire, secrétaire de la section du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.).

Deux blocs

Aussi, lorsque M. Verguin est nommé, le 6 juillet 1974, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (en remplacement de M. René Haby, le nouveau ministre de l'éducation), les oppositions vont se cristalliser autour d'une question de suspens depuis plus de six mois : la modification des statuts. Celle-ci était devenue nécessaire, en raison de l'absence de représentation de certains enseignants de rang magistral, puis de la création, à la rentrée, de deux nouvelles unités (mathématiques et institut universitaire de technologie). A côté de M. François Taillefer, administrateur provisoire nommé le 30 septembre 1974 par M. Claude Chalin, recteur de l'académie, deux administrateurs adjoints sont désignés. L'un d'eux, M. Jean Roche, membre du syndicat autonome, est chargé par l'administration de régler la question des statuts et de préparer les futures élections. Mais après consultation des différentes U.E.R., en octobre et novembre 1974, il apparaît que les deux points de vue en presence sont inconciliables.

D'un côté, en effet, les « grosses » U.E.R. de langues — qui représentent à elles seules 40 % des effectifs d'étudiants — et lettres modernes, avec le syndicat autonome, préconisent d'élire le conseil d'université au scrutin direct. Ce qui revient à réduire considérablement le nombre des élus étudiants, en application de la règle du quorum. De l'autre, les U.E.R. de sciences humaines, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN), le SGEN-C.F.D.T. et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) souhaitent le maintien du scrutin à deux degrés — les élus des conseils d'U.E.R. élisant les membres du conseil de l'université — en modifiant toutefois la répartition : trois sièges seraient enlevés aux étudiants pour permettre la représentation des nouvelles U.E.R. et donner un siège supplémentaire à l'U.E.R. des langues, sous-représentée au conseil (2). « *Nous avons essayé de rapprocher les points de vue pour éviter la rupture, mais nos adversaires ont refusé tout compromis* », déclarent les syndicalistes de gauche. Les autonomes ne démentent pas.

Les administrateurs provisoires demandent alors au secrétaire d'Etat de trancher, l'article 18 de la loi d'orientation lui permettant d'intervenir afin de débloquer la situation. Mais au lieu de s'en tenir à l'une ou l'autre des deux propositions, M. Soisson s'est personnellement engagé dans le conflit. Par sa décision du 27 décembre 1974 il opte pour la solution du suffrage direct (toutes U.E.R. confondues, par collèges distincts), mais il introduit une clause supplémentaire : les collèges de plus de cent cinquante électeurs voteront à la proportionnelle, ceux de moins de cent cinquante au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours.

Un seul collège se trouve dans ce cas, celui des enseignants de rang magistral (collège A), dans lequel la gauche est en minorité, contrairement à la situation des autres collèges (assistants et maîtres assistants, chercheurs, étudiants, personnel non enseignant). Ainsi, un maximum de professeurs favorables peu ou prou aux « autonomes » pourront être élus grâce au scrutin majoritaire tandis qu'avec la règle de la proportionnelle un petit nombre de « modérés » le seront aussi dans les autres collèges. Ce qui pourrait faire basculer la majorité à droite. C'est la « chambre introuvable ». Si l'on ajoute que le président est presque automatiquement choisi parmi les professeurs ou maîtres de conférences, on mesure, avec M. Claude Fronty, secrétaire du SNE-Sup., combien ce système « *offre le maximum de chances à la droite conservatrice* ».

Pour le Syndicat autonome de l'université, dont les dirigeants s'efforcent de ne pas crier encore victoire, le scrutin direct est le seul qui permette vraiment la représentation des tendances. Son secrétaire, M. Francisque Costa, professeur d'anglais, estime notamment que le système antérieur n'est pas « sain » puisqu'il permet que des étudiants élus aux conseils d'U.E.R. avec moins de 5 % des voix (taux de la participation aux dernières élections) désignent tous les représentants étudiants au conseil de l'université. Dans le dernier conseil élu, vingt-trois sièges étaient ainsi allés à l'UNEF et trois à l'Union nationale interuniversitaire (UNI, droite). « *En bloquant leurs voix pour l'élection de personnalités extérieures, les étudiants de l'UNEF assurent ainsi une majorité nette en faveur d'une seule tendance, favorable au parti communiste* », accuse M. Costa. Avec le scrutin direct, toutes U.E.R. confondues, et la règle du quorum, cette pratique pourrait être éliminée.

Les « conservateurs » ne sont pas les seuls à considérer le système électoral à deux degrés comme anormal. D'autres, qui ne cachent pas leurs opinions de gauche, comme M. Bernard Kayser, directeur de l'U.E.R. de géographie, ou M. Bartolomé Bennassar, directeur de l'Institut de recherches interdisciplinaires, l'estiment également. Au reste, en avril 1970, l'assemblée constitutive de l'université, sur proposition d'un enseignant de gauche, avait critiqué vivement le système à deux degrés et prôné le vote direct. Mais, aujourd'hui, les organisations de gauche estiment que son application conduirait à « laminer » la représentation étudiante. Sur vingt-sept sièges (vingt-quatre dans la répartition nouvelle proposée) les étudiants — compte tenu du faible taux de participation — ne peuvent espérer en pourvoir, au mieux, qu'une demi-douzaine. Trois ou quatre, disent les plus pessimistes. « *C'est aux étudiants de prendre leurs responsabilités. Il leur suffit de voter* », répliquent les autonomes. En sera-t-il ainsi alors que les mouvements gauchistes prônent déjà le boycottage et que l'UNEF adopte la même attitude si M. Soisson ne revient pas sur sa décision ?

Les vrais problèmes

En fait, le seul mot d'ordre qui rassemble actuellement la gauche est bien : « *Soisson doit reculer !* » Mais jusqu'où ?

Chez les enseignants, beaucoup se contenteraient sans doute du retrait de la clause instituant deux modes de scrutin différents dans les collèges d'enseignants. D'autres estiment qu'une solution médiane pourrait être trouvée si les élections avaient lieu au scrutin direct, mais U.E.R. par U.E.R., ce qui assurerait une représentation minimale automatique des étudiants et redonnerait des chances à la gauche. Le SGEN et le SNE-Sup y voient une position de repli.

Beaucoup d'enseignants de l'université estiment d'autre part que l'attitude du recteur a été partisane durant toute cette affaire et a pesé lourd en faveur de la solution retenue par le secrétaire d'Etat. M. Chalin ne cache pas sa préférence pour le scrutin direct : « *Il n'est pas normal*, nous a-t-il déclaré, *que la totalité des sièges étudiants soient pourvus, quoi qu'il arrive, avec, à la limite, un seul votant par U.E.R.* »

Chaque camp, en revanche, rend hommage aux qualités d'homme de dialogue et à la bonne gestion de M. François Taillefer, l'administrateur provisoire, le plus ancien dans la « maison », avec trente-deux années d'activité. Celui-ci est pessimiste. « *Avant la décision de M. Soisson*, nous a-t-il dit, *nous avions réussi à ce que l'université reste calme. Maintenant, nous allons vers un affrontement.* » Pour lui, ces élections masquent les « *vrais problèmes* » de l'établissement. Les effectifs ont treize mille à dix mille; pourtant, treize mille à dix mille ; pourtant les étudiants, préoccupés par les débouchés professionnels, s'attardent à l'université, essayant d'acquérir le maximum de diplômes ; les U.E.R. restent repliées sur elles-mêmes ; « *les traditions anciennes se perpétuent, la routine étouffe l'esprit d'innovation* », estime M. Taillefer.

YVES AGNÈS.

(1) Elus pour cinq années, les présidents devront être renouvelés, selon les universités, en 1975 et 1976.

(2) L'ancien conseil comptait 80 membres : 18 enseignants du collège A, 12 du collège B+C, 1 chercheur, 27 étudiants, 8 membres du personnel administratif, technique, ouvrier et de service, et 14 personnalités extérieures cooptées.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Orly, 16 h. 20

Orly, 16 h.-20. Il n'était pas beaucoup plus tard que cela quand nous avons appris à la télévision la nouvelle de l'attentat. Presque simultanément sur les deux premières chaînes. Entrée dans la course à 18 h. 55, la « troisième » s'est rattrapée au cours de son premier bulletin d'information. Aucun doute, le nouveau système a du bon. Il est plus souple, plus aéré, plus net aussi et plus nerveux.

Cette liberté de mouvement et de ton, sensible depuis quelque temps dans les journaux télévisés, on l'a vue se manifester ici et là au fil du week-end. A la façon, par exemple, dont Jacques Martin, rédacteur en chef du « Petit Rapporteur », commente l'actualité souriante de la semaine, le dimanche à 13 h. 20 sur TF 1. Sur le marché des footballeurs et surtout le tiercé et l'Eglise, il témoignait d'une saine insolence.

A la façon aussi dont les animateurs de « Banc public » n'ont pas craint de livrer, samedi soir, Claude Chabrol aux appréciations de deux critiques de cinéma, l'un pour, l'autre contre. Férocement contre. Excellente idée. Même vigueur d'expression, l'après-midi, chez Michel Lancelot. Il y avait là Romain Gary. Lui non plus n'a pas mâché ses mots. Il en a eu de très justes pour dénoncer les vrais coupables de prostitution à tous les niveaux de l'échelle sociale. Et pour plaider la cause de la femme, éternelle victime de l'homme. Encore bravo.

Autre surprise, l'impertinence des questions posées au général Massu (« Un homme, un événement ») sur FR 3. Fouaillé, poussé dans ses retranchements, il a stigmatisé, avec une réjouissante verdeur, les manifestations de Karlsruhe et de Draguignan. Il faudrait le faire venir plus souvent. C'est un amuseur-né. On avait vraiment l'impression que nos lucarnes s'entrebâillaient enfin. Et le lendemain, le calme et percutante réplique de Krivine sur Antenne 2. On respirait un air plus vif, plus sain. Pourvu que cela dure.

J'ai moins apprécié, en revanche, le fait que le dernier volet des « Impressionnistes » se soit ouvert à 22 h. 20 seulement — après Guy Lux, après la reprise des « Gens de Mogador », — dimanche sur Antenne 2. Cela augure mal de la place accordée désormais à ce genre d'émissions. Quelle cible espère-t-on atteindre à une heure aussi tardive ? L'Association des amis de Cézanne ? Curieuse manière de briser les ghettos culturels dénoncés avec un si bel ensemble et une si noble conviction par nos directeurs de chaîne.

Claude Fléouter et Robert Manthoulis ont eu plus de chance. Leur émission — excellente — « Un pays, une musique », la Sicile ou la terre qui perd son sang, passait en fin de programme, à 20 heures sur la « trois ». Même en tenant compte de la concurrence — le film de la « une » et les variétés de la « deux », — il y avait possibilité de choix. La liberté c'est aussi cela.

CLAUDE SARRAUTE.

RUGBY A QUATRE VOIX

Ils ont beaucoup souffert. Les joueurs du XV de France, bien sûr. Leurs supporters, évidemment. Mais aussi, mais surtout, les quatre commentateurs qui, de TF 1 à Antenne 2, se sont pendant quatre-vingt-dix minutes, samedi après-midi, renvoyé la balle en direct pour pleurer le déshonneur de la France, défaite par le Pays de Galles.

A priori, cependant, le cœur y était. Surtout sur TF 1, où Georges de Caunes, très en verve, entonnait « la chanson de geste du muscle ». A force d'astuces éventées et de formules pétaradantes, il s'était juré de compenser le handicap du noir et blanc. L'œil à tout et la dent dure, l'abbé Pistre, en véritable aficionado, essaya bien en contrepoint de rectifier le tir. Mais rien n'y fit, De Caunes s'entêta à ne pas voir, à ne pas entendre et à qualifier le rugby de « grande fête de l'amitié » alors même que les vaincus refusaient de serrer la main des vainqueurs.

Même dialogue de sourds sur Antenne 2. Entre Roger Couderc (l'optimiste) et Pierre Albaladejo (le réaliste). Mais un style plus professionnel ; et les meilleures recettes pour recréer l'ambiance. D'abord, laisser planer l'angoisse : « Le rugby, ce qui laisse des traces... » Puis susciter l'horreur sacrée à l'apparition des visages « ennemis » sur le petit écran. Des Gallois en gros plan, ça fait un choc. Mais que dire des Gallois en couleurs ! — A. R.

TRIBUNES ET DÉBATS

● LUNDI 20 JANVIER :

— *Mme Simone de Beauvoir* est en « tribune libre » pour la Ligue du droit des femmes sur FR 3, à 19 h. 40.

— *L'éventuelle création d'un Etat palestinien* fait l'objet d'un dossier spécial, avec une interview du roi Hussein de Jordanie, diffusée au début du journal d'Antenne 2, à 20 h.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 20 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks ».

19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.

20 h. 35 Théâtre : « Chérie noire », de F. Campaux, avec M. Dawn, Jean-Jacques M. Mercadier.

Acte I : rivé à sa machine à écrire, un romancier tire à la ligne en rêvant du prix Goncourt. Acte III : il l'obtient, inspiré par une jeune beauté venue des îles et prénommée Chérie. Dans le rôle de la muse au teint bronzé : Marpessa Dawn, comme en 1968, date de la première diffusion de cette pièce pour « Au théâtre, ce soir ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « le Pain noir », de G.-E. Clancier, « Le tramway de la révolution ». Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, H. Virlojeux, J.-P. Sentier.

La révolte qui grondait à Limoges éclate en 1905.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri. Simone de Beauvoir.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « les Frères siciliens », de Martin Ritt (1968), avec K. Douglas, A. Cord, I. Papas, L. Adler, S. Strasberg.

Les histoires de la Mafia américano-sicilienne d'avant le Parrain. Kirk Douglas venge son père en tuant le beau-père de son frère, qui, lui-même, se charge de l'exécuter. Long, filandreux, sans intérêt. Kirk Douglas, moustachu, force sur les effets.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, dir. I. Malec, avec K. et M. Labèque, pianistes : « Quatre juillet » (Ch. Ives), « Simple » (A. Blancquart), « Piano e forte pour deux pianos et orchestre » (Serocki), « Eclatement 2 » (Ph. Drogoz), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski). — 21 h. 30, Indicatif futur. — 22 h., Black and Blue. — 22 h. 45, Piste rouge. — 23 h. 15, Libre-parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, dir. R. Peter : « Cappriccio » (R. Strauss), avec E. Sodersfröm, P. Gottlieb, L. Driscoll, etc. — 22 h. (S.), Concours international de guitare. — 23 h., Reprises symphoniques. — 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre (J. Bohac, D. Chostakovitch, J. Valek, J. Feld, J. Ceremuga). — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 21 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les animaux en péril (troisième partie : l'Asie).
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh.
21 h. 45 (★) Emission littéraire : Best Seller, de J. Ferniot et C. Collange.

Les succès de Jean d'Ormesson et d'Hergé, le père de Tintin. Pagnol et le folklore marseillais, avec un témoignage de M. Gaston Defferre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « les Amitiés particulières », de Jean Delannoy (1964), avec M. Bouquet, D. Haudepin, F. Lacombrade, L. Seigner.

L'amitié passionnée — et angélique — de deux collégiens — l'un adolescent, l'autre encore enfant — contrariée et abîmée par des prêtres éducateurs. Un faux chef-d'œuvre du cinéma français d'après le roman de Roger Peyrefitte. Prétexte peu sérieux à un débat sur l'homosexualité qui fut « différé » en octobre 1973 sur décision de M. Arthur Conte, puis à nouveau retardé par les grèves d'octobre 1974.

Débat : Des amitiés particulières aux amours interdites.
Avec la participation de R. Peyrefitte, auteur des « Amitiés particulières » ; d'Y. Navarre, auteur des « Loukhoums », du docteur Lieberman, neuro-psychiatre ; du professeur H.-P. Klotz, chef du service d'endocrinologie à l'hôpital Beaujon ; du Père Marie-Jean Mossand, de M. Baudry, fondateur de la revue « Arcadie ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Jean-Marie Le Pen.
20 h. 30 Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réalisation Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlajos.

Enée voit son rêve disparaître. Il n'atteindra jamais l'Italie, terre accueillante et hostile. Il va mourir quelques temps avant.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : La recherche historique aujourd'hui, avec G. Duby et E. Le Roy Ladurie. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : La musique arabe et les immigrés en France. — 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de la fête languedocienne : Hommage à Fauré, par l'Orchestre de chambre de Nice et la chorale A cœur joie de Colmar, dir. . Mule : « Pelléas et Mélisande », « Cantique de Racine », « Requiem », « Prométhée ». — 22 h. (S.), Hors gravure : « Crépuscules » (Schmitt), « Naïades au soir » (Samazeuilh), en monophonie ; « Antoine et Cléopâtre » (Schmitt). — 23 h. (S.), Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (collectivités), 19 h. 30 : Manon.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné
Théâtre de la Cité internationale. La Galerie, 21 h. : Oreste. — Le Jardin, 21 h. : Mary Faith Roads.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Cafe de la Gare, 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Cafe-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

Lundi 20 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : *Teca et Ricardo.*
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite nid d'espions.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

Les concerts

Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : chant, violon, piano : C. Tréguier, *M. Cardoze, C. Girod* (Beethoven, Schumann, Debussy, Schoenberg, Brahms, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Capriccio, de Strauss. Orchestre philharmonique, direct. Reinhard Peters.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30, salle I : l'Opéra Orange. — Salle II : M. Beirends, violon ; L. Robert, piano (Brahms, Mozart, Bartok).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Concert montage autour de la voix. Chorale le Madrigal de Paris (Wagner, Boulez, Decoust, Schoenberg, Brahms, Mallarmé, Schubert, Monteverdi, etc.).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ensemble Venans Fortuna (chant grégorien).
Eglise Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 21 h. : G. Graven et J. Marguillard (Tribouiet, Bouinois).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : harpe, flûte, violoncelle, orgue (Scheidt, Lotti, Bach, Fauré, Jolivet, Alain).

Jazz et pop

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : D. Humain, J.-F. Jenny-Clarke, A. Pinsolle, Takashi.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) *aux moins de dix-huit ans.*

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)* ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A., v.f.) : *Gaumont-Théâtre*, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; *Gaumont-Sud, 14e* (331-51-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Templiers, 3e (272-94-57) ; Sèvres, 7e (734-63-88) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Nation, 12e (343-04-67).*
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It.-Fr., v.f. en relief) : Mery, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (brés., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., **, v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - *André - des - Arts, 6e* (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense) (778-29-34)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : *Le Marais, 4e (278-47-86)*, à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; *Paramount - Orléans, 14e* (580-03-75) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois Babord, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Scala, 10e (770-40-00).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) *(225-47-19).*
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; *Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'au 16)* ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Publicis - Sofitel, 15e *(842-04-68).*
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Dominique, 7e (551-04-55)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : *Marais, 4e (278-47-86)*
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e *(225-67-29).*
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet (11e) (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : *Ciné Halles, 2e (236-71-72)*
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont - Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Terminal - Foch, 16e (704-49-53), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Cambronne 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
SWEET LOVE (A.) (**) v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-73) ; v.f. Gramont, 2e (742-95-82).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD film américain de Jack Haley Jr, rétrospective des films musicaux d'Hollywood. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)
UNE PARTIE DE PLAISIR, film français de Claude Chabrol avec Paul et Danièle Gégauff. — Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Marbeuf, *8e (225-47-19)*, Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, *16e (288-99-75), Liberté, 12e* (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR, film français de Robert Benayoun, avec Jane Birkin. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Madeleine, 8e (073-56-03), *Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)*, Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
L'HOMME DU CLAN, film américain de Terence Young, avec Lee Marvin, Richard Burton. — V.o. : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, *13e (331-06-19)*, Murat, 16e (288-99-75), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO, film français de Catherine Sota, avec Rufus, Romain Bouteille, et le *Café de la Gare*. — La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'HOMME DU FLEUVE, film français de Jean-Pierre Prévost, avec Jean-Luc Bideau. — Le Seine, 5e (325-92-46), Grand - Pavois - Tribord, 15e (531-44-58)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR, film russe d'Otar Iosseliani. — V.o. Studio Logos, *5e (033-26-42), Pagode, 7e* (551-12-15)
LA TARTE VOLANTE, film italien de Lino del Fra. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES MONGOLS, film iranien, de Parviz Kimiavi. — V.o. : *Studio Gît-le-Cœur, 6e* (326-80-25).
HARRY AND TONTO, film américain de Paul Mazursky, avec Art Carney. — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Arlequin, 6e (548-62-25), Publicis-Matignon, *8e (359-31-97)*, Plaza, 8e (073-74-55).

Les festivals

DESSINS ANIMES ET CIE (Fr.) — Studio République, 2e (805-51-97) : t. l. j. sauf mar. à 20 h. et 22 h.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Dingue du palace.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : Tout va bien.
POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic - Voltaire, 11e (700-19-15), Performance.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39) : Regain.
SERIE NOIRE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Sherlock Holmes ; 16 h. et 20 h. : le Privé ; 18 h. : Klute ; 22 h. : Détective Privé.
FANTASTIQUE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-50-50), 14 h. : l'Etrange Histoire du juge Cordier ; 16 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse ; 18 h. et 22 h. : Théâtre de sang.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 11e (805-51-33) : Woodstock.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
BILLY WILDER. — V.o., Action La Fayette I, *9e (878-80-50) : la* Grande Combine.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e *(754-97-83)*, 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Quatre garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Help ! ; 17 h. 15 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let It Be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Wattsax.
MARLON BRANDO. — V.o., Studio *Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : le* Dernier Tango à Paris.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08)
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MAISON DES SEPT PECHES (Ang., v.o.) : Mac-Mahon, 7e (380-24-81).
PICKPOCKET (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

ARTS ET SPECTACLES

Musique

A L'OPÉRA DE LYON

« Cosi fan tutte »

Cosi fan tutte *est sans doute un chef-d'œuvre impossible à représenter, si l'on en croit tant de mises en scène de tous genres, toutes fondamentalement insatisfaisantes. Le nouveau* Cosi *de l'Opéra de Lyon confirme la règle. Alors qu'il est merveilleusement dirigé par Theodor Guschlbauer, avec une distribution de haute qualité, et atteint de ce fait à une unité musicale exceptionnelle, la réalisation de Jean Aster et les décors de Jacques Rapp en font éclater toutes les contradictions. Car* Cosi *c'est tout à la fois la pureté et la sensualité, la candeur et le mensonge, la comédie et le drame des amours, la dérision libertine et la souffrance des cœurs, l'invitation au libertinage le plus scabreux et le rêve d'une absolue fidélité, le dérèglement général des passions dans une société d'ordre fondée sur l'hypocrisie. Et, planant au-dessus de cela, le chant ivre de beauté de* Mozart, *l'amour des sens, qui, désespérément, aspirent au sublime, à l'ordre absolu que sa musique réalise.*

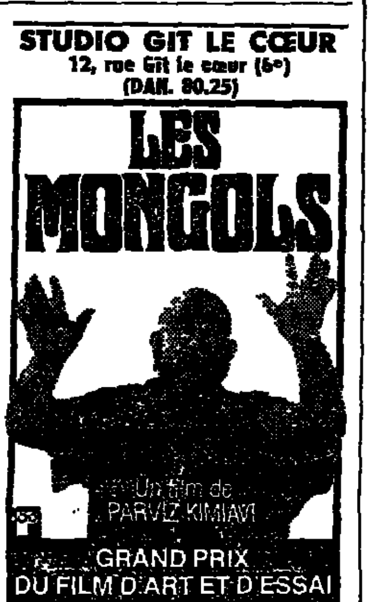
Entre la scène du départ des officiers pour la guerre et celle de leur retour, qui se déroulent devant la foule des Napolitains nonchalants et railleurs, toute l'action est traitée comme une parenthèse dans le monde des rêves, où toutes les contradictions sont permises, où toutes les pulsions se projettent. D'où une folie baroque gratuite qui fait parfois songer à la Traviata *de Béjart, où Jacques Rapp s'en est donné à cœur joie, peuplant la scène de miroirs, de bacchantes en groupes à la Carpeaux, de faunes provocants, d'esclaves nues, de groupes en amour, d'oiseaux de proie, de pantins et même d'un Chinois sous son ombrelle, un monde assez charmant et sans trivialité, mais surchargé et qui fait un peu trop bonne mesure à la mode rétro.*

Cette entrée en force de l'accessoire (sans oublier le lit propice aux conseils libertins de Destina) fait ressortir l'impossibilité d'échapper à un jeu dramatique conventionnel qui, finalement, ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà.

de l'interprétation sont telles que, par-delà le décor, la musique est inoubliable avec ce sextuor de voix merveilleusement équilibré : Rosanne Creffield (Dorabella) et Sylvia Geszty (Fiordiligi), voix sœurs des tourterelles, Michael Cousins (Ferrando) et Peter Christoph Runge (Guglielmo), voix aussi fines et légères que ces officiers inconséquents, Renato Capecchi (Alfonso), maître à jouer éblouissant, et Danièle Perriers (Destina), voix de sel et de miel, enveloppés, caressés, transpercés par un Orchestre de Lyon qui n'a jamais si bien joué Mozart sous la direction profonde et parfaite de Guschlbauer.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 22, 24 et 26 janvier.



« L'OR DU RHIN », à Genève

Comme récemment dans les Troyens *de Berlioz, la collaboration de Jean-Claude Riber et de Josef Svoboda s'est révélée très heureuse pour* l'Or du Rhin, *début d'une tétralogie qui s'achèvera en 1977 au Grand Théâtre de Genève. Elle apparaît même plus réussie que celle du même Svoboda avec Götz Friedrich à Covent Garden, qui inclinait le poème wagnérien dans un sens « critique » de style épique (*le Monde *du 10 octobre).*

Il semble que Svoboda et Riber aient voulu actualiser l'Or du Rhin, *mais sans agressivité, sans jouer surtout contre Wagner qui invitait à cette méditation sur la naissance et le destin du monde. Le prélude fondamental, le mi bémol originel, accompagne la découverte d'un immense cadre de scène ovoïde (œuf et anneau tout à la fois). Une étincelle rouge (l'étincelle de la vie ?) jaillit, suivie de flammèches, de lignes et de dessins rouges et bleus, peints directement au laser sur un décor de grandes orbes abstraites qui forment une conque immense.*

Tandis qu'à Londres (où déjà Svoboda utilisait le laser, mais filmé) un immense miroir diagonal délimitait les deux mondes — celui des dieux et des géants, celui des filles du Rhin et des Nibelungs, — à Genève les profondeurs du Rhin jettent mille reflets dans de longs miroirs barrant la scène, profondeurs mythiques où étrangement les filles ne cherchent pas à nager, mais tiennent des dialogues philosophiques sereins avec Alberich, se livrant presque entre ses mains et se dégageant avec douceur.

Ainsi, on comprend, dès ce début, que Riber et Svoboda ont mis de côté le fantastique, l'expressionnisme et le naturalisme de la mise en scène qui matérialise. Le ton est celui du mythe de l'oratorio, un peu à la manière de la Création *de Haydn.*

Tout invite à la méditation et au rêve, d'où l'effacement des fables et des tours de passe-passe, et plus profondément le refus de l'illusion, qui est un des traits majeurs de l'art de Svoboda ; on ne verra ni l'or, symbolisé par un rai de lumière venant de côté, ni le crapaud, ni le dragon, à peine suggérés par de gigantesques projections en anneaux et par Alberich.

Les dieux composent un ensemble bigarré qui image sans doute les races et les parties du monde : Wotan comme un empereur chinois ; Fricka, mulâtre avec sur la tête un œuf démesuré (n'est-elle pas la Mère ?) ; Freia, déesse de la jeunesse aux généreux appas et avec une coiffure sylvestre ; Froh, cheveux très noirs et costume blanc brodé de chanteur mexicain, etc., et, d'autre part, Alberich en combinaison de mécanicien ; Donner, avec une curieuse machine à éclairs ou quelque détecteur de radiations ; Fasolt et Fasner, aux lourds scaphandres de techniciens atomiques.

A travers tout cela, la mise en scène suggère une réflexion sur les origines, sur la société et la discorde entre les hommes, sur l'or ou l'atome porteurs de progrès et de malédictions, qui est très proche de l'esprit de Wagner et procède non pas à travers un rigide système de pensées cartésien, mais par association d'images et d'idées.

L'harmonie est grande entre la musique méditative et grandiose et la beauté de ces visions, de ces groupes immobiles à contre-jour, de ce Wotan contemplant longtemps l'anneau conquis comme un savant faustien devant le mystère de la matière, de ces coulées de lumière en fusion ou de ces gigantesques armatures de bois du Nibelheim, répercutées par les miroirs.

La conclusion revêt une force particulière : le rideau qui estompait le scintillement du Walhalla s'élève et révèle un écran carré où dansent ces lumières qui prolifèrent autour de deux lignes perpendiculaires ; les couleurs de l'arc-en-ciel frappent violemment les grandes orbes du décor : tout apparaît maintenant dans une lumière crue qui dépouille et démythifie.

Démythification ? Non pas, et cette conclusion n'a nullement le caractère pessimiste et dérisoire de la montée au Walhalla chez Friedrich, c'est plutôt une invitation à la lucidité, au dépassement des mythologies fussent-elles scientifiques pour que s'épanouisse dans l'esprit de l'auditeur ce que la musique et les images ont ensemencé.

Peut-être cette réalisation paraîtra-t-elle tout de même un peu détachée de l'œuvre wagnérienne. Je ne pense pas qu'elle le soit. Il est de fait cependant qu'à Genève l'emprise musicale ne paraissait pas aussi forte que de coutume, en raison d'une interprétation, certes harmonieuse, mais trop légère et peu convaincante du chef allemand Gerd Albrecht, incapable de communiquer un véritable accent ni à l'orchestre de la Suisse romande ni à des chanteurs, très bons certes, mais qui en général avaient besoin d'être « dopés » musicalement, à l'exception de l'admirable Gustav Neidlinger (Alberich), voix percutante, alliage d'or et de cuivre, fouaillant l'âme de ses obsédantes revendications et imprécations.

Un grand spectacle où l'image emprunte l'abstraction géographique qui invite l'auditeur à une participation active avec toutes ses puissances intellectuelles et sensibles. Voilà qui eût ravi Bachelard et qui est trop rare pour ne pas être célèbre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 23 et 25 janvier. *La Walkyrie* sera montée en janvier et *Siegfried* en juin 1976, le *Crépuscule des Dieux* en mai 1977 et deux cycles complets en septembre de la même année.



Cinéma

« Il était une fois un merle chanteur »

d'Otar Iosseliani

Le charme, qu'est-ce que c'est ? Une certaine façon de sourire, une certaine façon de ne pas se prendre au sérieux, de traverser la vie comme un funambule. Guia, le héros du film d'Otar Iosseliani, a un charme fou. Sous son regard, Tbilissi, capitale de la Géorgie, prend de faux airs de Naples. On y flâne, on y drague, on y parle avec les mains. Le moindre accrochage de voitures provoque une ruée de badauds, surgis on ne sait d'où. Les pots de fleurs tombent des fenêtres. Et les filles ont des jupes claires, avec du soleil plein les yeux.

Le grand défaut de Guia est l'inexactitude. Il n'a pas le sens du temps. Ou, plutôt, il refuse d'obéir à ses ordres. Le temps, pour lui, n'est pas une cage, mais un tapis volant. Les seules heures qu'il connaisse sont les heures buissonnières. En principe Guia est musicien au conservatoire de la ville. Mais les partitions de grosse caisse n'étant pas très absorbantes, il lui arrive d'aller prendre l'air au beau milieu d'un concert. Prendre l'air, c'est sa véritable vocation. Curieux de tout, l'humeur baladeuse, le cœur toujours disponible, n'aimant rien tant que rendre service, il détraque ingénument l'ordre établi. Où qu'on le cherche, quoi qu'il arrive, il est *ailleurs*. Finalement, le seul rendez-vous auquel Guia soit exact est un rendez-vous qu'il ne pouvait prévoir. Dans la rue, un jour, la mort le happe, comme une commère importune...

La dernière image du film est ambiguë. Cette montre qui se remet en marche, signifie-t-elle que Guia a faussé compagnie à la mort, comme il l'a faussée si souvent à ses maîtres et à ses copains, ou bien — ce qui est plus probable — veut-elle dire que, Guia disparu, le temps a retrouvé ses droits. Optimistes et pessimistes choisiront la solution qui leur convient.

Rien de plus méditerranéen que ce film soviétique. On y respire un parfum de nonchalance et d'insolence auquel les ouvrages de la Mosfilm ne nous avaient guère habitués. Il est vrai que la Géorgie est loin de Moscou. C'est du côté de Fellini et de Forman qu'Otar Iosseliani semble chercher l'inspiration. Bonnes références. *Il était une fois un merle chanteur* est un récit à l'image de son héros : capricieux, ironique, chaleureux, avec juste ce qu'il faut de dérapages mélancoliques et de crocs-en-jambe du destin pour qu'on puisse croire à sa réalité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Logos, Pagode (v. o.).

« AU LONG DE RIVIÈRE FANGO »

Un grand bain de soleil. Une bolée d'oxygène. Une rasade de liberté. Une pinte de bon sang. De jolies filles qui lavent leur linge et leurs soucis dans l'eau claire de (la) rivière Fango. Une petite communauté où l'on ignore le temps qui passe, les conventions, les hiérarchies, la pollution des poumons et des cœurs. Deux chevaliers-ménestrels-cosmonautes qui viennent jeter le trouble dans l'heureuse tribu...

Que dire d'autre ? Que cette ballade au fil de l'air, au fil de l'eau, a été tournée par une jeune femme nommée Sotha. Que Romain Bouteille et tous les copains du Café de la Gare y ont pris une large part. Que Rufus y est merveilleux, qu'Emmanuele Riva nous a paru transfigurée. Sotha affirme qu'*Au long de rivière Fango* est un western sans armes et sans cow-boys, sans message politique ni doctrine philosophique, sans références et sans clés. Elle a raison. Elle pourrait ajouter que son histoire est un mélo campagnard, une fable écologique, un conte utopique, une comédie musicale, un traité de sémantique, une étude ethnographique. Ce serait encore la vérité. On trouve de tout au bord de la rivière Fango, et même quelques pépites d'un fabuleux métal qui s'appelle le bonheur.

Un petit film, mais une jolie surprise. De quoi flâner, rêver, blaguer, rire et s'émouvoir, le temps d'une récréation. — J. B.

★ La Clef, Bilboquet, U.G.C.-Marbeuf, Studio Raspail.

« L'HOMME DU CLAN »

Une petite ville de l'Alabama dont « la paix et la dignité » étaient préservées jusqu'ici par le clan, c'est-à-dire par des rescapés du Ku Klux Klan, est troublée par des manifestations en faveur des Noirs. Tout se dérègle brusquement dans l'ordre établi par les bonnes gens du pays. D'autant plus qu'un Noir en révolte décide de prendre son plaisir en tuant un par un les quarante membres du Ku Klux Klan local. Les événements se bousculent. Il y a d'abord les affrontements entre le shérif, qui risque sa place, le libéral tiède et les membres du clan.

Le scénario a été écrit à l'origine par Samuel Fuller. Malheureusement, c'est Terence Young qui est derrière la caméra. Le film hésite entre plusieurs styles, traîne dans de longs bavardages, se bloque, reprend sa course initiale, poussé par l'action. Lee Marvin, Richard Burton et Cameron Mitchell en sont les interprètes.

C. F.

★ Ermitage (v. o.) : Rex, Madeleine, Miramar, Mistral, Telstar, Clichy-Palace (v f.).

Petites nouvelles

■ **Le peintre américain Thomas Heart Benton est mort dimanche dans un hôpital de Kansas-City (Missouri), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Peintre principalement « muraliste », Benton choisissait la plupart de ses thèmes dans l'histoire américaine. Parmi ses œuvres les plus connues figure « Modern America », fresque peinte en 1930 sur le mur d'un édifice scolaire de New-York, en collaboration avec le « muraliste » mexicain Clemente Orozco.**

■ **« La Marseillaise » rapporte encore des droits d'auteur. Les « arrangeurs » qui font les orchestrations pour musiques militaires ou ensembles symphoniques sont autorisés à percevoir des droits à chaque exécution dans des manifestations dont les entrées sont payantes. Cette précision est apportée par le « J.O. » du 18 janvier. L'arrangeur de la nouvelle version lente de la « Marseillaise », adoptée officiellement depuis le 14 juillet, est le lieutenant-colonel Roger Boutry.**

■ **Les concerts du lundi, du Conservatoire national de musique de la rue de Madrid, accueillent le 20 janvier à 20 h. 30 la violoniste Mireille Cardoze et la pianiste Catherine Giror dans un programme Brahms-Prokofiev.**

Expositions

Le petit monde de Quilici

Le petit monde de Quilici est solitaire. Ses tableaux ont deux acteurs apparents : un personnage, un lieu. Il en ont d'autres invisibles : l'angoisse et la menace latente qui baignent leur atmosphère quasi-monochrome où toute couleur est assourdie et vire à la teinte verdâtre, bleuâtre, grisâtre, noirâtre. Le blanc y prend les tons de nacre d'un vieux miroir. Quilici s'y regarde pour projeter les petites chimères qui l'habitent. Il les montrait naguère — cela fait bien dix ans — avec un bagout populiste, par de petits personnages raides, naïfs, qui longeaient solitaires, d'interminables rues vides. Climat carcéral en plein air, au beau milieu de la rue.

Lorsque Quilici change, il s'ouvre au grand large d'un paysage sans limites. Et soudain, les figures se mettent à perdre de leur consistance. Leurs contours s'évaporent. Leurs traits s'effacent. Les gens ne sont plus que des silhouettes, des allures de personnages, furtifs, en instance d'être volatilisés. Ici ou là, la toile s'offre comme une séquence de film de Bunuel. Une petite fille apparaît dans la pénombre avec ses rubans et sa poupée. Les murs de la chambre dont on voit un détail semblent des murailles. Ailleurs, c'est un jeune communiant en robe blanche qui traverse l'espace, ou bien un couple qui déjeune sur l'herbe, près d'un arbre évanescent pareil à une bouffée de vapeur, à moins que ce ne soit à un champignon atomique. Les lieux sont déserts, mais une catastrophe est dans l'air, immanente.

Langage allusif, suggestif. Peu de couleur, peu de matière. Une composition définie en quelques traits avec une horizontale un peu oblique, qui délimite la terre et le ciel comme dans certains paysages hollandais. Mais la ligne d'horizon tangue toujours chez Quilici, l'espace chavire autour de personnages naufragés dans un monde où l'on trouve la même qualité obsessionnelle que chez Balthus. Quilici est un peintre qui s'est fait oublier, mais il sait de mieux en mieux dire le plus avec le moins.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Mathias Fels, boulevard Haussmann.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE MARCHE

UNISABI S.A.

Revenu annuel : 125.000 F

Nous sommes réputés pour avoir une politique marketing en constante progression et sommes reconnus comme les leaders du marché des aliments préparés pour animaux familiers en France (500 millions C.A. en 1974).

Nous faisons partie du groupe MARS, premier fabricant de Petfoods dans le monde. Nos principales marques sont : Canigou, Pal, Ron-Ron, Kitekat.

Nous cherchons actuellement un *Chef de Marché* haut niveau qui, par ses capacités et connaissances, soutiendra notre croissance et notre rentabilité. Directement rattaché au *Directeur Marketing*, il sera responsable de la planification, du développement et de l'exécution des stratégies Marketing pour toutes les marques existantes ainsi que du développement de concepts nouveaux dans le marché « chiens ».

AGE : 28 ans minimum

Les candidats seront de véritables professionnels du Marketing pouvant apporter la preuve d'une réussite exceptionnelle obtenue antérieurement dans les produits de grande consommation. Ils seront diplômés d'une grande école de commerce, auront une pratique parfaite de l'anglais et devront posséder les dons d'innovation, de création et l'ambition nécessaires à un impact significatif dans un marché où la concurrence est agressive. Ils auront, de plus, le potentiel qui leur permettra d'aller plus avant.

Nous sommes très exigeants mais nous savons reconnaître le mérite. Le salaire d'embauche est d'environ 125.000 F par an et peut évoluer jusqu'à 155.000 F, avec tous les avantages sociaux que vous attendez d'une Société comme la nôtre. Nous sommes implantés dans l'accueillante Région du VAL DE LOIRE, qui vous offrira tous les avantages de la Province à une heure de Paris.

Si notre proposition vous intéresse, écrivez ou téléphonez directement à M. TUTTLE, Directeur du Marketing, UNISABI, B.P. 7 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL. Tél. : 38-62-70-18.

Société matériel de chauffage électrique *recherche*

2 animateurs de région

(NORD-SUD)

CRÉATION DE POSTE

Le niveau élevé des Représentants (2 × 10) au sein du réseau implique des Animateurs « chevronnés », de formation commerciale (ESSEC ou équivalent) :

- *ayant un minimum de 3 ans de responsabilité d'un réseau,*
- *maîtrisant les techniques d'animation et d'organisation des ventes.*

Une connaissance approfondie des réseaux de Grossistes et des Prescripteurs (Architectes, Bureaux d'Études...) est nécessaire.

La fonction exige une présence terrain à 90 %. Une connaissance du matériel électrique sera très appréciée.

Rémunération de l'ordre de 70 000 F/l'an

Veuillez faire parvenir votre C.V. et lettre manuscrite sous réf. S/62 M à

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger - 75001 Paris

Impte Société Internationale

recherche pour son Usine (300 pers.) proximité CHATEAUDUN

CHEF DU PERSONNEL

possédant une expérience dans la fonction Personnel en milieu industriel.

Sera responsable :

— de la gestion administrative et comptable ;
— de la législation sociale ;
— du recrutement et de la formation professionnelle.

Envoyer C.V. et prétentions, n° 88.618, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION NORD recherche

AGENT COMMERCIAL

possédant bonne expérience vente ACIERS SPECIAUX pour visite et relance clientèle.

Très bonnes perspectives d'avenir pour candidat dynamique.

Adresser candidature en joignant curriculum vitae détaillé, n° 88.448, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 Paris Cédex 01, qui transm.

VILLE DU HAVRE rech. INGENIEUR DE CIRCULATION DE HAUT NIVEAU (Contractuel) pour structurer temporairement groupe technique chargé d'étudier questions de transport en commun et problèmes de circulation à courts termes. Adresser candid. bureau du personnel *MAIRIE DU HAVRE.*

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MECANIQUE LOURDE

SUD-BRETAGNE

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

TITULAIRE DU C. E. S. DE MEDECINE DU TRAVAIL

Ayant deux à trois années d'expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions à n° 77.251, PUBLIALE, B. P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui tr.

SOCIETE GRENOBLOISE recherche pour service informatique

PROGRAMMEUR

Système de maintenance Maîtrisant parfaitement assembleur COBOL et PL/I sous DOS/VS 370/115.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 89.262 CONTESSE Publ., 20, aven. Opéra, Paris, qui tr.

UNE SECRETAIRE ET UN COMPTABLE qualifiés sont demandés pour : *REGION SAVOIE.* BONNE REMUNERATION. POSSIBILITE LOGEMENT. Ecrire n° 681.386, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URGENT - SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS MATÉRIELS ROULANTS MANUTENTION ET TRANSPORT

(3 lignes de produit)

située à REIMS (51), recherche pour développer et animer service commercial export

CADRE ADMINISTRATIF (EXPORT)

Le candidat devra :

— posséder un sens commercial développé et esprit d'organisation ;
— posséder parfaitement l'ANGLAIS et l'ALLEMAND (parlé et écrit), notions ESPAGNOL souhaitées ;
— posséder une solide expérience sur les problèmes exportation, douaniers, etc...
— Plusieurs années d'expérience exigées ;
— Situation d'avenir assurée pour candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo à : Brimont S.A., B.P. 3, SILLERY 51500 RILLY-LA-MONTAGNE.

---

emplois internationaux

GROUPE INTERNATIONAL DE CONSULTANTS EN MANAGEMENT

recherche un

DIRECTEUR

pour l'une de ses sociétés

d'AFRIQUE de l'OUEST

Cette société est implantée en Afrique depuis 10 ans et a vocation pour tous pays d'Afrique francophone et anglophone.

Le Directeur devra partager son temps entre des activités commerciales et techniques. Il aura à animer des équipes de Consultants intervenant dans les domaines : études économiques, contrôle de gestion, problèmes de personnel (sélection-formation-africanisation), organisation de la production, informatique, conduite de grands projets *industriels.*

Il sera assisté par le Directeur Général et les services centraux de la Société-Mère.

Le Directeur aura une formation de base Grandes Ecoles. Il aura acquis une solide expérience de Consultant en Management. Il aura conduit des missions en Afrique. Une excellente pratique de l'anglais lui sera indispensable.

Il sera basé dans une capitale de l'Ouest Africain offrant toutes possibilités scolaires et universitaires.

Rémunération en AFRIQUE : 180.000 F.F.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 88.942, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

CONSORTIUM DE GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

recherche

DÉLÉGUÉ PERMANENT A TÉHÉRAN

AUPRES DES AUTORITES IRANIENNES POUR UN IMPORTANT PROGRAMME DE LOGEMENTS

Le candidat doit :

- avoir exercé des responsabilités à haut niveau dans le secteur Bâtiment - Travaux Publics (avec si possible expérience à l'étranger) ;
- maîtriser parfaitement l'anglais (parlé-écrit) ;
- posséder des qualités d'initiative et de tact.

Envoyer curriculum vitae et photo, à SNBATI, 9, rue La Pérouse, 75784 PARIS - CEDEX 16.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour mission longue durée auprès gouvernement AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN EXPERT

qui sera chargé de la création D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Les candidats devront avoir une format. supérieure, E.N.S.A.E., I.S.U.P., grandes écoles, D.E.S., et une expérience de quelques années.

Adr. C.V. man., photo ss référ. CRON (à mention. sur envel.) à *EMPLOIS ET CARRIERES,* 30, rue Vernet, PARIS-8e, qui tr.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche

ASSISTANT GEOTECHNICIEN

ayant plusieurs années d'expérience et l'habitude du travail en brousse en Afrique. Les personnes intéressées peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C. V. + photo + salaire) ss réf. 406/710, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES

CELIBATAIRES D.E.C.S. OU EQUIVALENT pour gestion administrative et comptables de succursales importantes. Conn. anglais souh.

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C. V. et prétentions à n° 88.555, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale rech. pour séjour longue durée en Afrique noire francophone

INGENIEUR TOPOGRAPHE CONFIRME

Le poste nécessite une bonne expérience du tracé chemin de fer (travaux terrain et exécution projet). Préférence accordée aux candidats ayant acquis une expérience professionnelle en Afrique. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous *référence 405/710,* PUBLIPRESS, *31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082* PARIS CEDEX 02.

Association internationale de formation de cadres cherche pour travail en Afrique

FORMATEURS ET CHERCHEURS

si possible africains, ayant tenu responsabilités dans le développement rural en Afrique. Ecrire n° 7.786, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société d'Ingénieurs Conseils à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGENIEUR

Alimentation en eau Assainissement des villes

Ce spécialiste, avt une formation de base d'ingénieur génie civil pouvant justifier de 5 à 10 ans d'expérience, doit être désireux de partir à l'étranger pour des missions de toute durée. La pratique de l'anglais est nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhaitée. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre *un premier contact en adressant* leur candidature (C.V. dét. + photo + salaire) en spécif. la référ. 355/740 PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

---

experts comptables

Des postes de très grandes responsabilités, exigeant une compétence confirmée par 5 années au moins d'expérience dans un cabinet d'expertise ou en entreprise sont proposés par un important organisme d'état en Afrique Noire Francophone.

Sans aucun doute les problèmes à traiter sont complexes. Pour être capables de les résoudre efficacement, il faudra aux candidats retenus, du métier, mais aussi le goût de la difficulté.

En contrepartie, il faut noter que les conditions offertes sont exceptionnelles, outre les avantages matériels sur place (logement, voiture, assurances), elles comportent une grande partie du salaire en devises financées par un Organisme Financier International.

Si vous êtes à un stade de votre carrière où un changement vous apparaît profitable, écrivez rapidement sous réf. 20 120 M à EUREQUIP en précisant un numéro de téléphone où un message peut vous être laissé.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT

fabriquant et distribuant des produits et des matériels biomédicaux s'implantant en France,

recherche pour secteurs LILLE — BRETAGNE

INGENIEURS DE VENTE

DE HAUT NIVEAU

- Ils devront posséder une formation scientifique dans ce domaine et une expérience commerciale minimum de 3 ans
- La langue Anglaise parlée et écrite est indispensable
- Possibilité de promotion rapide au poste de CHEF DE REGION

Adresser lettre manuscrite, CV + photo en précisant la région souhaitée à No 81849 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans. Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Offre dans ses Centres de province plusieurs postes

D'INGÉNIEURS MÉCANICIENS

(A.M. ou équivalent)

- **RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PRODUIT,** spécialiste petite mécanique, ayant bonnes connaissances en électronique. Expérience industrielle et anglais courant indispensables. Référence 18 A.
- **ADJOINT CHEF SERVICE ÉQUIPEMENT,** pour bureau d'études et atelier mécanique. Expérience industrielle indispensable. Référence 18 B.
- **INGÉNIEURS ÉTUDE ET MAINTENANCE** équipements mécaniques de production. Débutants ou quelques années d'expérience. Référence 18 C.

Ecrire curriculum vitae manuscrit à n° 88.851, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Si vous avez une bonne formation d'Ingénieur.
Si vous possédez correctement l'Anglais.
Si vous pouvez joindre à cela de solides qualités humaines, et une bonne expérience de gestion de production.
Si enfin un poste de

CHEF DE PRODUCTION

dans une société de 250 personnes ne vous effraye pas.

Adresser à :
KONI FRANCE
B.P. 14 - 06031 NICE CÉDEX
C.V. - photo et prétentions et date de disponibilité.

Pierre Lichau s.a.

120.000 Frs. +

Un groupe important (industrie lourde) dont le C.A. est supérieur à 1 milliard N.F. recherche pour son usine mère DES PYRENEES un

adjoint au chef de production

- Ingénieur Grandes Ecoles (Mines, ECP, etc...)
- Il sera responsable de la gestion en production d'un C.A. de 300 millions.
- Ce poste ne peut s'adresser qu'à un homme de grande valeur, possédant déjà une expérience industrielle et de solides connaissances en Génie Chimique et en Mécanique des Fluides.

Pour inform. compl. écrire s/réf. 8 150 C à:

ORES Groupe BOSSARD — 54 Bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.

DIRECTEUR TECHNIQUE

TOURS — **90 000 F +**

Nous sommes une entreprise de construction de matériel d'élevage de premier rang sur le marché européen. Membre de l'équipe de Direction Générale, l'ingénieur que nous recherchons sera responsable des études, de la production et du montage en clientèle (environ 200 personnes). Une expérience de l'organisation et du suivi de fabrications de moyenne série serait très appréciée. Env. C.V., ph. réc. et rém. act. ss réf. 2.132/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCEEP)*

Société matériel de chauffage électrique recherche pour son usine (Normandie : 100 km de Paris)

son responsable des méthodes ingénieur

ayant acquis une réelle expérience de la fonction (presse, outillage...) dans une grande entreprise.

Il dépend directement du Directeur d'usine.
Il aura la charge des programmes d'industrialisation.

Rémunération de l'ordre de 65 000 F/l'an

Veuillez faire parvenir votre C.V. et lettre manuscrite sous référence S/60 M à :

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger - 75001 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

FRAMATOME

recherche
pour sa DIVISION COMBUSTIBLE

INGENIEURS MECANICIENS

Ils seront chargés des études mécaniques de structures : études théoriques de conception et études liées à la fabrication.

Une connaissance en résistance des matériaux, en métallurgie doublée d'une pratique du Fortran est souhaitée.
Réf. M6

INGENIEURS PROJET

Leur fonction consistera à assurer le suivi des réalisations des affaires, à coordonner les études et à établir les relations avec les clients et les fabricants.
Réf. M7

INGENIEURS NEUTRONICIENS

Il leur sera confié les études de coeur. Un DEA de physique nucléaire avec une option physique des réacteurs ou équivalent est nécessaire.
Réf. M8

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience, qui se sont éventuellement spécialisés en Génie Atomique, et qui ont une bonne pratique de l'Anglais.

FRAMATOME
Tour Fiat 10 Service Emploi/Orientation
2, av. Gal Leclerc-Paris-Défense Cedex 16

BANLIEUE NORD

recherchons

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Le Groupe :
- 15 sociétés ou établissements ;
- effectif 3.000 personnes ;
- C.A. supérieur à 800 M. F ;
- implantation dans les principales métropoles régionales.

Le Poste :
- responsabilité de la comptabilité générale ;
- responsabilité de la comptabilité analytique et de gestion ;
- responsabilité de la trésorerie courante de l'une des sociétés situées en proche banlieue nord dont les effectifs et le C.A. sont de l'ordre de 200 personnes et de 35 M.F.

Les Candidats :
- âge minimum 32 ans ;
- formation souhaitée : Grande Ecole + DECS ;
- expérience : 5 à 8 ans de responsabilité dans les services comptables d'entreprises industrielles ou commerciales, ou dans un cabinet d'Audit ou d'expertise comptable.

Des connaissances pratiques en
INFORMATIQUE
et/ou en
CONTROLE DE GESTION
seraient un atout déterminant d'évolution dans ce poste qui présente de réelles perspectives d'avenir.

Les rémunérations proposées tiendront très largement compte du niveau de compétence et d'expérience des candidats retenus.

Adresser C.V manuscrit (photo retournée) et prétentions annuelles à nº 8996 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Si vous avez l'EXPERIENCE de la réalisation d'
UNITES PETROLIERES ou PETROCHIMIQUES
- *importantes (plus de 100 millions de francs)*
- *en France comme à l'Exportation*

UNE SOCIETE D'ENGINEERING DE REPUTATION MONDIALE
peut vous offrir un poste de
PROJECT MANAGER
DE HAUT NIVEAU
avec une REMUNERATION *et des* PERSPECTIVES D'AVENIR *intéressantes.*

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 718 à
s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Recherchons pour Industrie Porte Nord de Paris

INGÉNIEUR-CHIMISTE

Minimum 10 ans d'expérience synthèse organique

Pour diriger Atelier de Fabrication

Adr. C.V. détaillé, photo, prétentions à S. 127. Brio, 5, pl. des Victoires - 75001 Paris, qui transm

---

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES — SGE — GROUPE CGE

recherche

JURISTE INTERNATIONAL CONFIRME
AYANT LA PRATIQUE DES CONTRATS

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :
- 35 ans minimum;
- docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise;
- plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles;
- connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable; une deuxième langue étrangère (allemand ou espagnol) serait appréciée.

Possibilité intéressante de développement de carrière pour candidat de valeur.

Vous pouvez adresser votre C.V. détaillé sous référence 95 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS qui transmettra rapidement votre candidature.



roussel-uclaf

recherche
POUR SA DIRECTION FINANCIERE (PARIS)

UN CADRE DE FORMATION COMPTABLE SUPÉRIEURE
(NIVEAU EXPERTISE SOUHAITABLE)

Le titulaire du poste (35 ans minimum) aura pour mission d'organiser et d'animer une équipe de collaborateurs comptables, opérant au niveau du Groupe et particulièrement dans le domaine de

L'ANALYSE ET DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Connaiss. de l'anglais ou de l'allemand est indisp.
Adr. C.V., photo et prétent. à nº 53785 EUPAC, 34, rue Balard, 75015 Paris, qui transmettra.

L'AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A. D. E. P.)

recrute

1) FORMATEURS D'ADULTES
- Maîtrisant les pratiques de l'intervention socio-pédagogique et de la Formation des Formateurs spécialisés dans le domaine de la conception des systèmes de formation (notamment des systèmes par unités capitalisables).
- Familiarisés avec les outils de la recherche-action.
- Formation initiale, de niveau supérieur ou équivalent : Economiste, Ingénieur, Sciences humaines, Sciences de l'Education.
- Expérience de la vie professionnelle (3 à 5 ans au minimum).

2) DOCUMENTALISTE

Capable de concevoir, d'animer un système documentaire, et de former des documentalistes.

L'Agence recrute du personnel en provenance tant du secteur public que du secteur privé.

Ecrire A.D.E.P., 21-23, rue de la Vanne, 92120 MONTROUGE, Service du Personnel.

Importante
Société d'Entreprise
réalisant de nombreux chantiers touchant au SECOND OEUVRE du BATIMENT et de L'ISOLATION
recherche pour PRENDRE et DEVELOPPER
la Direction
D'UN NOUVEAU SECTEUR D'ACTIVITE LANCÉ RECEMMENT
UN INGENIEUR
Ponts & Chaussées, Centrale, A&M, T.P...

30 ans minimum, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le bâtiment tous corps d'état, dont plusieurs années de gestion de chantiers. Qualités d'imagination et d'organisation indispensables.

Les dossiers de candidatures (avec rémunération souhaitée) seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 945
10 rue de la Paix, 75002 Paris

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour SIEGE SOCIAL CENTRE PARIS

spécialiste fiscalité des entreprises

Possédant expérience confirmée en
DROIT des SOCIETES et COMPTABILITE
POSTE de RESPONSABILITES
offrant perspectives d'évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant niveau de rémunération actuelle à *No 88199 - CONTESSE PUBLICITE* 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.
Discrétion absolue assurée.

Groupe Industriel
Banlieue Nord
dont l'effectif est de 400 personnes
cherche

ADJOINT CHEF du PERSONNEL

ayant au moins un ou deux ans de spécialisation en droit social.
AVENIR SI QUALIFIE

Envoyer curriculum vitae et photo à Nº 28.866, CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr.

Les Laboratoires WYETH-BYLA
recherchent

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
(25 ans minimum)
pour visiter MEDECINS, HOPITAUX et CLINIQUES des secteurs :
- RÉGION PARISIENNE
- COTE-D'OR/HAUTE-MARNE
- VOSGES
- NORD
- SUD-OUEST
- VOLANT NATIONAL

Stages 3 semaines (rémunérés début février/début mars.
Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V et photo à Direction Visite Médicale Laboratoires WYETH-BYLA 101, r. de Tolbiac - Paris-13e

---

ENGINEERING DEVELOPPEMENT
NCR FRANCE

recherche
pour son usine de MASSY (ESSONNE)

A.T.2 - A.T.3
(NIVEAU B.T.S.)

Pour participer à :
- l'étude ;
- la réalisation ;
- la mise au point d'alimentations série ;
- quelques années d'expérience dans ces domaines indispensable, *la connaissance de l'anglais serait appréciée.*

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
M. J.-P. SCHOLLER
NCR, 98, rue de Paris, B.P. 101. — 91301 MASSY.

COMPETENT SALES ENGINEER

An able and energetic Sales Engineer is required by a go-ahead British Company, specialising in light-weight structural components, to set up and eventually control a complete selling operation in France.

The successful applicant must be a French national *minimum age 30, must speak English,* and have design or related experience in the structural steel industry, preferably on portal frame buildings. It is desirable but not essential that he has had selling experience.

An excellent salary will be paid and a car provided. The normal French Social Security benefits will apply.

Please write in the first instance to. Box No. 6642 « le Monde » Publicité, with details of education, experience, etc. Applicants will be interviewed in Paris.

SESA

MAITRISE D'OEUVRE DE SYSTEMES INFORMATIQUES

REALISATION DE LOGICIEL DE BASE ET D'APPLICATION

Dans le cadre de son DEVELOPPEMENT IMPORTANT en france et à l'étranger, en particulier au sein de ses filiales aux Etats-Unis et en Allemagne, offre l'opportunité à une TRENTAINE d'

Ingénieurs Informaticiens

de rejoindre ses équipes.

ACTIVITES :
- Etudes et spécifications
- Gestion de projets importants
- Réalisation de logiciel

COMPETENCES :
- Bases de données
- Télétraitement
- Applications temps réel
- Gestion administrative
- Réseaux
- Logiciel de base

EXPERIENCE :
- Les différents postes à pourvoir concernent des Ingénieurs débutants et des Ingénieurs confirmés ayant entre 2 ans minimum et 5 ans d'expérience.

FORMATION DE BASE :
- Ingénieurs Grandes Ecoles

DISPONIBILITE :
- Immédiate et/ou courant année 75

MOBILITE :
- Une mobilité géographique associée à une parfaite maîtrise soit de la *langue anglaise, soit de la langue* allemande sera tout particulièrement appréciée.

Envoyer Curriculum-Vitae à
Jacques ARNOULD Directeur Général



SESA 20 Rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX

HOECHST FRANCE

recherche :

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE JURIDIQUE

Ce Collaborateur rattaché à la Direction administrative devra avoir acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines suivants :
- droit des sociétés ;
- droit fiscal ;
- contrats et baux commerciaux ;
- procédures contentieuses ;
- réglementation des prix.

La pratique de l'allemand est très vivement souhaitable.

Adresser curriculum vitae très détaillé et niveau de rémunération, au Département du Personnel, Tour Roussel Nobel - Cédex 3. 92080 PARIS - LA DEFENSE.

---

sovac

recherche pour sa
Direction Equipement
CREDITMAN

pour Etudes de Financement aux Entreprises Industrielles et Commerciales.
Ces fonctions requièrent une bonne connaissance des Techniques de Financement des Biens d'Equipement et du Crédit-Bail mobilier et/ou une formation universitaire
Droit, Ecole de Commerce
ou professionnelle,
Brevet de Banque, I.T.B., C.E.S.B.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 946
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

INTENSIFIANT SA POLITIQUE DE

FORMATION
LE CRÉDIT MUTUEL

recrute

Pour RENNES

UN ANIMATEUR DE FORMATION

Formation : secondaire ou licence sciences éco. TITULAIRE DU B.P. BANQUE.
Expérience bancaire 4 à 5 ans. Age minim. 25 ans.
Il s'intégrera à équipe en place, assurera formation C.A.P. et B.P., participera actions formation continue et élaboration des programmes.

Pour PARIS

COLLABORATEUR DU RESPONSABLE NATIONAL DE LA FORMATION

Formation SUPERIEURE exigée.
Expérience bancaire 4 à 5 ans. Age minim. 28 ans.
Expérience de la formation.
Collaborera conception et réalisation des programmes de FORMATION DES CADRES.
Déplacements courte durée en province.
Ces 2 postes exigent QUALITES PEDAGOGIQUES et sens aigu des RELATIONS HUMAINES.
Env. lettre manus. + photo, C.V. et prétentions Pour RENNES : M. LE MEUR, B.P. 514, 35012 Rennes Cedex. — Pour PARIS : C.E.T.E.F. C.M., 28, rue Hamelin, 75116 Paris.

PS Conseil

JEUNE CADRE COMPTABLE

45.000 F

Une société française, rattachée à l'un des tous premiers groupes industriels français, recherche un Cadre Comptable. Il aura pour mission, « en amont », de préparer les éléments nécessaires à la consolidation des comptes, et « en aval », de contrôler l'activité comptable des quatre filiales de la société après avoir harmonisé leurs procédures. Il assumera, d'autre part, un rôle de chargé d'études sur tous les problèmes nouveaux, à base comptable et financière. Ce poste conviendrait à un homme d'au moins 23 ans, de formation (D.E.C.S., B.T.S., de comptabilité...), débutant ou ayant une première expérience, souhaitant s'orienter vers l'analyse extra-comptable. Poste d'avenir au sein d'une société en forte expansion.

Adresser C.V. sous référence A/2192 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

- **Nous sommes** un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France.
- **Nous disposons** du matériel IBM suivant :
  - 1 x 370/168 - 3.000 K,
  - 2 x 370/158 - 2.000 K, dont l'un sera bientôt remplacé par un 2ème 270/168 de 3.000 K,
  - 300 terminaux téléprocessing à ce jour.
- **Vous êtes :** **analystes**
- **Vous êtes intéressés** par les bases de données et le téléprocessing.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

écrivez-nous (sous référence 6051 M)
G.I.E., Service du Personnel
Tour Franklin, Cédex 11
92081-PARIS-LA DEFENSE

plein emploi

TELEX® **TELEX COMPUTERS S. A.** "Le spécialiste des périphériques"

- *TELEX Corporation occupe actuellement la première place au monde dans le domaine des périphériques compatibles IBM.*
- *Trois ans seulement après sa création, TELEX a conquis en France la position de leader (qu'elle a déjà aux Etats-Unis) dans le domaine des périphériques compatibles aux ordinateurs 360 et 370.*
- *Etant donné le succès en 1974 de ses opérations en France, plusieurs postes sont actuellement disponibles.*

ingénieurs commerciaux

Pour faire face à ce formidable marché, en continuelle expansion, TELEX offre plusieurs postes à des Ingénieurs Commerciaux confirmés à Paris.
- L'intégration dans une équipe de vendeurs exceptionnels;
- Un marché connu;
- Des territoires géographiques bien délimités;
- Un taux de commission particulièrement élevé

sont autant de gages d'une opportunité réelle... celle de la réussite.
— Salaire suivant compétence — 13ème mois — nombreux avantages —
Si vous avez prouvé que vous êtes un très bon vendeur dans le domaine de l'Informatique, adressez votre C.V. à B. de Saint-Sauveur, TELEX COMPUTERS S.A., 136 rue Perronet - 92200 NEUILLY sur SEINE - Tél. : 637-06-11 ou 722-20-85

techniciens de maintenance

- Confirmés dans la maintenance de systèmes complets;
- Aptes à suivre des cours de formation en anglais.

Postes disponibles : PARIS et NORMANDIE
— Salaire suivant compétence — 13ème mois — nombreux avantages —
Ecrire avec C.V. et prétentions à TELEX COMPUTERS S.A.
Département Technique - 23, rue Paul Bert - 92100 BOULOGNE
Tél. : 604-17-22 - 604-16-40

---

offres d'emploi

UNE CARRIERE DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

NOUS SOMMES UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION DU MONDE.
NOTRE « JOB » : L'ETUDE, LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION DE PLATEFORMES PETROLIERES « OFFSHORE »

RECEMMENT IMPLANTES A PARIS NOUS CREONS NOTRE :

DEPARTEMENT ACHAT

NOUS RECHERCHONS :

CHEF des ACHATS : ACIERS - PIPELINE, 5/10 ANS EXPER.
CHEF des ACHATS : MECANIQUE - ELECTRICITE - INSTRUMENTATION - 5/10 ANS D'EXPERIENCE.
CHEF EXPEDITEUR : 5/10 ANS D'EXPERIENCE DANS L'ENGINEERING MECANIQUE.
RESPONSABLE IMPORT/EXPORT : 5/10 ANS EXPERIENCE DANS 1 POSTE IDENTIQUE.

NOUS RECHERCHONS EGALEMENT DES :

ACHETEURS
EXPEDITEURS
EMPLOYE IMPORT/EXPORT

SECRETAIRE BILINGUE (anglais - français)
STENODACTYLO (avec sténo anglaise)
DACTYLO, etc...

Si vous avez : de bonnes connaissances en Anglais, une expérience professionnelle compatible avec nos activités, un profond désir d'intégration et de promotion dans une équipe jeune, envoyez votre C.V. en Français et/ou en Anglais en précisant âge, études, expérience et prétentions à notre Directeur du Personnel



BROWN & ROOT DE FRANCE
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

C&C

CHROMEX S.A.
91510 LARDY
Subsidiary of worldwide co. 40 kms. from Paris
requires :

DATA PROCESSING CO-ORDINATOR

to supervise operating of current computer bureaux work and further systems. preferred applicants minimum age 25 with previous systems experience particularly with IBM equipment. Must be fluent in English with some accounting knowledge. Written applications with C.V. and salary envisaged to be sent by Tuesday Febr. 4. Selected candidates to be interviewed Febr. 18-20. Applications to be sent Personnel Dept. Future D.P. expansion attractive for ambitious person.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL PARIS-15e
spécialisé dans le Crédit d'investissements aux P.M.E.
recherche :

JEUNE SPÉCIALISTE DE MARKET RESEARCH

ayant la pratique des enquêtes de marchés auprès des entreprises

Formation supérieure : économique ou commerciale
Expérience professionnelle indispensable.

Env. C. V., photo et prétentions
Service du Personnel
78, rue Olivier-de-Serres
PARIS-15e

BANQUE PRIVEE FRANÇAISE
recherche

spécialiste du placement des euro-obligations

Préférence sera donnée à un candidat ayant une bonne pratique de cette activité et un potentiel de relations auprès des Investisseurs.

Cependant nous sommes prêts à rencontrer un candidat ayant fait les preuves d un excellent temperament commercial dans le domaine bancaire ou financier et capable d'assimiler avec aisance les mécanismes du marché financier international.

Le poste implique d'être parfaitement bilingue français-anglais. Son titulaire, dont la nationalité est indifférente, sera attaché au siége parisien mais se déplacera très frequemment a l'etranger.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. détaillé et pretentions sous ref. 35205 a Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous recherchons un

GESTIONNAIRE, HOMME DE PERSONNEL

pour tenir le poste de

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF et FINANCIER

Nous sommes une société multinationale spécialisée dans le domaine de la communication.
Notre progression et notre développement nous conduisent a renforcer l'encadrement de nos Succursales.

- lui-même à la tête d'une équipe déjà structurée, l'homme que nous recherchons devra assister le Directeur dans la gestion de son unité (administration commerciale, gestion financière, gestion du personnel).
- de formation supérieure complète (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), le candidat aura une première expérience de gestionnaire et une bonne approche des problèmes de personnel. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est évolutif.
Lieu de travail PARIS ou BORDEAUX.
Merci d'envoyer c.v. avec prétentions sous réf. C 3, (en précisant l'affectation désirée) à Monique Courmes, Service O R I - B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois

RANK XEROX

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche pour une de ses filiales

UN DIRECTEUR

SES RESPONSABILITES :
- Développement de la Société suivant les orientations de la Direction Générale ;
- Contrôle des résultats ;
- Ouverture sur l'extérieur dans le cadre du développement de la Société.

SON PROFIL :
- Animateur,
- Gestionnaire,
- Négociateur.

Cadre minimum 30 ans, ayant déjà une expérience de la Distribution et animé du désir d'augmenter ses responsabilités au sein d'un groupe dynamique en pleine expansion.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
J.-P. GAYET, 15, square de Vergennes, Paris (15e).

RECHERCHONS

AGENT TECHNIQUE EN GENIE CIVIL

- Formation I.U.T., B.T.S. ou équivalent ;
- dégagé obligat. militaires ;
- bonnes connaissances tous corps d'Etat pour établissements dossiers techniques, correspondances, suivis chantiers ;
- Nationalité française exigée ;
- Lieu de travail : ARCUEIL 94110 ;
- Déplacements en province quelques jours par mois ;
- date d'embauchage : 1 mars 1975.

Ecrire avec C.V. détaillé à :
Monsieur le Directeur
du Service des Equipements
de Champs de Tir
Fort de Montrouge
94110 ARCUEIL.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Connaissant ANGLAIS
pour déplacements pays de la Communauté européenne
Haut salaire

Se prés. LOCATEX, 35, r. de la Boétie (8e) - Mo Miromesnil
225-88-14 - 98-06 - 82-58

Centre de Recherches
Banlieue Sud de Paris

recrute

UN JEUNE INGENIEUR GRANDES ECOLES

pour prendre la responsabilité d'une étude de laboratoire dans le domaine de la fonderie.

Connaissances approfondies en métallurgie et chimie souhaitées.

Les candidats retenus seront des ingénieurs débutants attirés par une formation post-universitaire appliquée (possibilité de thèse).

Env. C.V. avec photo et prétentions à G. LESOULT, Centre des Matériaux, B.P. 114
91102 CORBEIL ESSONNES.

---

offres d'emploi

Groupe Industriel
600 personnes - C.A. 90 millions.
Côte Atlantique.

jeune ingénieur

Etudes Prototypes.

Quelques annees d'expérience ou même débutant.
45 à 55.000 F/AN.
A.M. ou équivalent, pour concevoir, étudier et réaliser nos nouveaux produits en liaison avec les méthodes et la fabrication.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. 398.

37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

Pour poursuivre le développement de ses activités d'études et de réalisations informatiques



recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS TRÈS HAUT NIVEAU

Pour participation à des projets avancés. Connaissances télétraitement et bases de données appréciées

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à S.T.I. « LE COURCELLOR »,
2, rue Curnonsky - 75017 PARIS.

Importante Société de fabrication d'appareils en série de Paris-Est
recherche pour son service

Approvisionnement/Ordonnancement

CHEF DE SERVICE

Sa mission sera :
- ordonnancer et planifier les programmes de production ;
- déclencher les commandes d'approvisionnements;
- réceptionner et entreposer les pièces de fabrication ;
- gérer les stocks ;
- assurer une liaison permanente avec les fournisseurs.

Le candidat devra posséder une expérience solide dans un poste à responsabilités similaires.
SITUATION D'AVENIR
POUR CANDIDAT DE VALEUR

Adresser candidature manuscrite avec C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité à no 9010, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANTE BANQUE

à Paris, recherche en vue de renforcer ses équipes

UN CADRE CONFIRMÉ

30 ans minimum pour animer son service d'Etudes Financières et participer à la négociation d'affaires par l'intermédiaire d'une filiale spécialisée.

UN JEUNE COLLABORATEUR

Intéressé par des travaux d'études financières. Expérience de 2 ans souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 3.686, à P. LICHAU, S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Groupe Privé d'Assurances LA PRESERVATRICE
recherche pour son Service Assurances Auto

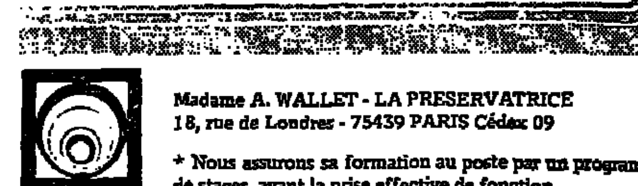
UN JEUNE CADRE

Il lui sera confié l'animation d'une section chargée :
- de l'elaboration et de la souscription de tous les contrats sortant du cadre de la gestion de masse;
- de résoudre les problèmes juridiques posés par les agents;
- de la surveillance et de la rentabilité de ces contrats.

Il est prévu, dans un delai de 3 ans, l'élargissement de ses responsabilités, dans le domaine de la gestion administrative et technique.
Il est necessaire :
- d'être libéré des obligations militaires;
- posséder une Licence en Droit, complétée, si possible, par un I.A.E.;
- être intéressé par les méthodes de gestion, basees sur l'établissement et l'analyse de tableaux de bord;
- d'avoir suffisamment d'ascendant personnel pour animer, former et controler du personnel administratif.

Une première expérience de l'assurance est souhaitable, mais non indispensable.

Envoyez nous votre C.V. en précisant le niveau de rémunération souhaité :



Madame A. WALLET - LA PRESERVATRICE
18, rue de Londres - 75439 PARIS Cédex 09

* Nous assurons sa formation au poste par un programme de stages, avant la prise effective de fonction.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
proche VERSAILLES
recherche pour son
Service ETUDES DE MARCHE

jeune cadre

Débutant, diplômé HEC, INSEAD ou équivalent ou possédant au moins 2 ans d'expérience en Marketing et de bonnes connaissances en Informatique.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.303 à

s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY



FIRST NATIONAL CITY CORPORATION
recherche

CADRE

responsable de son département
TRAVELLER'S CHECKS pour la France

- *diplômé d'enseignement supérieur ;*
- possédant deux années d'expérience dans le domaine du marketing ;
- disposé à de fréquents déplacements ;
- maîtrisant les langues française et anglaise.

Adresser lettre + C.V. à FNCB - Direction du Personnel - 60, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

GRANDE ENTREPRISE INTERNATIONALE

recherche pour sa

Direction des Études Économiques

Responsable de la planification

- il examinera les prévisions de développement des filiales à l'étranger.
- il élaborera à partir de celles-ci une étude d'ensemble de développement à moyen terme.
- il établira le plan prévisionnel d'investissement correspondant.

Le candidat retenu devra avoir :

- une formation initiale Grande Ecole : X, E.C.P., MINES, H.E.C., E.S.S.E.C...
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise soit dans le domaine de la planification, soit dans l'exercice du contrôle budgétaire et des plans de financement.

Larges possibilités de carrière sur le plan international.

Ecrire sous référ. COSE (à mentionner sur l'enveloppe) à : EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, PARIS (8e), qui transmettra.

BNP

banque nationale de Paris

recherche

POUR SES CENTRES DE TRAITEMENTS DE PARIS, BORDEAUX, LYON

DES SPÉCIALISTES PRATICIENS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rompus aux mesures suivant les normes P. et T., et qui seront chargés de la surveillance d'un réseau de terminaux.

Réponse à adresser avec curriculum vitae à : D.P.O. DIVISION EXPLOITATION annexe Barbès - 75450 PARIS CEDEX 09.

SOCIETE D'ASSURANCES
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche pour la réalisation du plan informatique
EXTENSION TÉLÉTRAITEMENT
GESTION BASE DE DONNÉES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

3 ans d'expérience COBOL.
Connaissances Assembleur et CICS appréciées.

Formation complémentaire à l'Analyse assurée (méthode Warnier)

EQUIPEMENT : 370/135, 320 K : 4 dérouleurs - 6 disques 3330 - 12 écrans - DOS/VS SOUS POWER CICS.

Ecrire sous référence 112
CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.

Jeune Société ch. Informaticien-Analyste-Progr. (Cobol, Fortran), dipl. supér., min. expér. 2 ans. Ecr. n° 18.791 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

VOUS ÉPROUVEZ

des besoins aigus d'autonomie et de sécurité
MAIS ILS SONT CONTRADICTOIRES

VOUS CONTESTEZ

les autorités en même temps que vous exigez d'elles qu'elles renforcent votre sécurité.
MAIS C'EST UN PARADOXE

VOUS DÉSIREZ

profiter pleinement d'une rémunération que vous voulez forte sans accepter les contraintes qu'elle peut imposer.
MAIS C'EST UNE INJUSTICE

IL FAUT VOUS REMETTRE EN QUESTION

4 %

seulement des salaires français atteignent ou dépassent notre niveau moyen de rémunérations. Ils ont généralement plus de quarante ans et manœuvrent les leviers de commande des grandes entreprises.

Il est — chez nous — inutile d'attendre quarante ans pour y parvenir.

Il faut seulement choisir ou accepter de choisir une carrière dans la vente.

CAR NOUS SOMMES DES VENDEURS

- Bien que nos produits soient des services un peu sophistiqués, articulés autour de concepts d'épargne, d'investissement ou de sécurité.
- Bien que le profil de notre *carrière fasse rapidement une* place préférentielle aux problèmes du management sur ceux de la vente.
- Bien que l'envergure et la puissance de notre entreprise lui donnent le caractère d'un organisme à activités multiples.
- *Bien que nous prenions directement* en charge les problèmes de formation initiale (stage rémunéré) ou continue (recyclage).
- Bien que nous apportions une assistance matérielle et technique importante à l'intégration dans nos structures.

SI NOTRE OFFRE s'adresse indifféremment aux

JEUNES HOMMES OU JEUNES FEMMES

qui nous lisent nous sommes cependant contraints d'exiger certains seuils de pré-sélection :

- Vingt et un ans au moins ;
- Niveau baccalauréat minim. ;
- Totale disponibilité à partir du 3 février.

Nous examinerons les candidatures en trois phases : dossier, interview, information de groupe. Ecrivez avec un curriculum succinct et une photo correcte à M. Le Dissez, n° 1.080, 15, rue Gaillon, PARIS (2e), qui transm.

Rech. COLLABORATEUR 25 a. minimum, pratique Agences maritimes, excellentes connaiss. langue anglaise. Ecr. avec C.V., WORMS C.M.C. - D.G.S.M. 50, boul. Haussmann - Paris-9e.

Pour déplacement étranger chantiers importants

INGÉNIEURS

1. Expérience Fours.
2. Organisation, génie civil.
3. Electriciens.

SFAT, 20, rue des Acacias, 17e ou tél. pr rendez-vous 755-88-40.

MATRA

SECTEUR SPATIAL

recherche

INGÉNIEURS

Ayant 2 à 3 ans d'expérience pour systèmes embarqués de traitement de données. (systèmes digitaux, temps réel, conception d'équipements). Anglais parlé indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions à MATRA, M. KORFAN, *B.P. N° 1, 78140 Vélizy.*

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD
recherche pour Section Réglementation

ATTACHÉ ADMINISTRATIF

Homme âge minimum 30 ans
LICENCIE EN DROIT

Expérience de 2 ou 3 années acquise dans le domaine :
— du droit des affaires ;
— du droit des sociétés ;
— du droit administratif.

Connaissances économiques et commerciales appréciées.

Adres. C.V., photo et prétentions n° 88.835, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche
pour son service après-vente dans le domaine des Réactifs de Laboratoire

TECHNICIEN EN BIOLOGIE

D.O.M., libre sous peu, déplacements de courte durée *à envisager.*

Env. C.V. photo, références et prétentions s/réf. 5050 à SIPEP, 3, rue Choiseul, Paris-2e

PATHE MARCONI E.M.I.

recherche pour son studio d'enregistrements

INGENIEUR D'ETUDES

Formation radio-électronique (ESE...). Pratique BF - technique digitale, 2 ans d'expérience environ. Anglais indispensable. Allemand apprécié.

Lieu de travail : BOULOGNE.

Envoyer C.V. et prétentions, 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

STUP

66, route de la Reine, 92100 BOULOGNE
Société à vocation internationale spécialiste du béton précontraint, *leader mondial dans son* domaine, recherche son

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

Les candidats intéressés devront avoir de préférence une formation ingénieur. Parfaitement bilingue français - anglais, avoir 32 ans minimum. Une première expérience dans la fonction.
Envoy. C.V. dét., prét. et photo à *la Direction du Personnel.*

LABORAT. UNIVERSITAIRE recherche pr contrat de 14 mois UN CHIMISTE I.U.T. ou équiv. Sal. net mens. 2.200 F. Env. C.V. au Professeur MONNERIE 10, rue Vauquelin, Paris (5e).

Filiale groupe important recherche

UN ADJOINT

AU GESTIONNAIRE
diplômé B.T.S., I.U.T. de gestion ou équivalent, ayant au minim. 2 ans d'expérience.
— Il participera à l'établissem. *des prévisions, au suivi des* budg., à l'analyse des écarts.
— Statut agent de maîtrise.
— Horaire personnalisé 8×5.
Env. C.V. dét., photo et prét. à UFAGA, 90, avenue Marceau, 92400 COURBEVOIE.

IMPTE STE PARIS-8e
recherche pour son service création

DESSINATEUR ou DESSINATRICE

EXPERIMENTE (EE)

Excellente exécution. Habitude des maquettes. Semaine 5×8. Avantages sociaux. Cantine.

Adr. C.V. av. photo et prétent. n° 89.219, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TRADUCTEURS CONFIRMES **RUSSE**
PROTECHNA — 770-28-35

Cabinet de groupe
EXPERTISE COMPTABLE
(50 pers.) rech. pour Paris

EXPERT-COMPTABLE

DIPLOME

Expérience réc. dans cabinet français ou anglo-saxon exig. Rémunération annuelle : *60.000 à 140.000 F*
Adr. C.V. détaillé et si possible photo sous n° 10.711 à :
J.R.P 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

CIE ASSURANCES, rech.

PROGRAMM. SYSTEME

D.O.S. - V.S.
LANGAGE ASSEMBL. P.L. 1
Env. C.V. et prétent. à n° 2.057 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

PSYCHO-GRAPHOLOGUE

Pour placement personnel en entreprise, exp. indust. indispensable, *société recherche :* psychologue et graphologue. Env. C.V., photos, prétentions, CEDIS, 61, rue de Lancry, Paris-10e, lieu de travail Paris-8e.

Sté IMMOBILIERE
Conseil en implantat. commerc. recherche
Collaborateur de direction pour négociation à haut niveau puis animer et diriger un secteur d'activités.

Format. supér. Expér. immob. et anglais souhaités.

Ecrire à Société DANCOURT, 24, rue de Lisbonne, Paris-8e avec photo, C.V. et prétentions.

BANQUE

Groupe Foncia Crédit
Crédit Universel

recherche
pour Agence Centrale de Paris

RESPONSABLE Service des Engagements

25 ans minimum

connaissance approfondie *des risques moyen et long terme* aptitudes commerciales
Salaire fixe × 14 1/2
+ Intéressement

Adresser C.V. dét. + photo à : Crédit Universel, 28, rue N.-D.-des-Victoires, *75002 PARIS.*

JEUNE CADRE confirmé, responsable service technique, pr agence de voyages en expansion centre Paris, 5 ans expér. mini. Adr. C.V. manuscrit avec prét. et photo à n° T 063.895. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur, Paris (2e), qui trans.*

1 er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

SMA btp **LA SOCIETE MUTUELLE ASSURANCES**

recherche

rédacteurs

licenciés en Droit

pour ses services :
• SINISTRES • ETUDES

plein emploi

Envoyer CV manuscrit et photo à Mme VIARD «AR», 114 avenue Emile-Zola 75739 Paris Cédex 15

Importante Sté Engineering Pétrochimique et Chimique recherche pour Installations Electriques et d'Automatisme

JEUNES INGENIEURS

MEME DEBUTANTS
Adr. C.V. dét. et prétentions à N° 1980 SPERAR 12, r. J.-Jaurès, 92807-PUTEAUX

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
Grande banlieue Nord de PARIS recherche

pour son service DOCUMENTATION

UN INGÉNIEUR

Formation MECANICIEN *de préférence.*

ayant une très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand. Autres langues appréciées.

Il sera chargé de travaux de traduction, d'analyse, de rédaction de documents techniques ainsi que d'études et synthèses bibliographiques.

Adr. C.V., photo et prétentions N° *88.594.* Contesse Publicité, 20, av. Opera, Paris-1er, q. tr.

PROMOGIM

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
recherche pour PARIS

INGENIEURS TRAVAUX

Grandes Ecoles ou équivalent

Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans la conduite de travaux T.C.E. pour leur confier la responsabilité d'importantes opérations immobilières.

Adr. C.V., photo, référ. et prét. *PROMOGIM, 9, av. de Friedland* 75008 PARIS.

Sté import.-export. rech. pour serv. importation, secrétaire bil. allem., trav. à mi-temps. Tél. pr r.-v. 231-71-71, Mlle Martinais.

Organisat. agricole profess. Paris, rech. jne juriste, bonne *connais. du milieu agricole et* pratique du droit rural. Exp. prof. dans chambre agriculture, fédération ou notariat rural. Souh. déplacem. fréq. Lettre manuscrite + C.V. complet à C.N.J.A., 14, rue La Boëtie, 8e. Tél. : 265-17-61.

Bureau d'étude architecture et engeenering rech. cadre cclal. Ecr. av. C.V., photo et prét., TAD, 42, r. Daviel, Paris-13e.

Rév. écon. Paris, spéc. Afrique, rech. J.H., min. 26 ans, dégagé obligat. milit., excell. instruction secondaire, cultivé, pour poste administratif et commercial, publicité et abonnements. Préf. lis. cour. anglais. Bonne situat. pr J.H. énergique et travailleur. Env. lettre manuscrite avec C.V. et réf., à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

Société Electronique rég. Sud-Est de Paris, rech. ingén. Technico Commercial introduit clientèle petits systèm. électron., mesures, automatisme. Tél. 925-75-30 ou 922-74-91.

Sté Promotion immob. rech.

ARCHITECTE

plus. années expér., connaiss. bien promotion, métrés avec évaluation financière, droit de la construction. Ce spécialiste sera sous la direction imméd. du Gérant de la Sté, et il devra s'intégrer à équipe jne et dynam. Ecr. av. photo retourn., lettre man. et prét. n° 59.493, I.P.F., 12, *rue de l'Isly, 8e.*

PATHE MARCONI E.M.I.

recherche pour son service COMPTABLE

UN ASSISTANT AU CHEF COMPTABLE

Nous lui demandons :
— Formation DECS ou équivalent ;
— 5 ans d'expér. comptabilité générale et analytique ;
— *Connaiss. bilan anglais et* fiscalité française ;
— Connaissance anglais.

Lieu de travail : CHATOU.

Envoyer C. V. et prétentions Service du Personnel, 2, rue Emile-Pathé, *78400 CHATOU.*

ETABLISSEMENT FINANCIER

quartier CHAMPS-ELYSEES recherche pour son *service exploitation*

COLLABORATEUR

— Expérience bancaire (niveau Cl. IV min.).
— Connaissance approfondie des crédits moyens termes et longs termes aux entreprises.
— Pratique de l'analyse financière.
— La fonction comporte des déplacements en province.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 88.885, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

CABINET CONSEIL en acquisitions-fusions d'entreprises ch. pr prépar. de doss. financ.

ASSISTANT (S) DE DIRECTION

minim. 3 a. expér. profess., bil. angl. et frappe machine indisp., sachant lire un bilan.
Poste comport. impts aspects format. financière avec possib. promotion. Ecrire avec C.V., photo et prét. FIONA, 27 bis, qu. Anatole-France, 75007 Paris.

GROUPE SOCIETES D'ASSURANCES
quartier OPERA, recherche

JEUNE HOMME

dégagé obligations militaires (LIBRE RAPIDEMENT)

Ayant bonnes connaissances comptables pour contrôle et suivi gestion technique, établissement comptes, états statistiques.
Position cadre assurée pour candidat faisant preuve de dynamisme et de rigueur.

Ecrire avec C.V. manuscrit à n° 88.467 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

PROGRAMMEUR IBM

connaiss. Cobol et assembleur

CHARGE D'ETUDES

ayt notions : techniq. bâtiment, marketing et commercial. Hommes dynamiques. Se prés. COMPTOIRS FRANÇAIS, 61, av. Jean-Lolive, PANTIN, métro Hoche.

Importante société T.P. rech. pr son siège social Paris-15e

CHEF COMPTABLE

titulaire B.P., DECS ou équivalent, expér. profess. dans le bâtiment, 5 a. minimum. Env. lettre manuscr. sous n° 13.922 B à BLEU, 17, r. Label 94300 Vincennes. Répons. ass.

IMPORTANTE STE (3e arr.) rech. pour son Service MARKETING

1 EMPLOYE (E)

Niveau I.U.T.

Adr. C.V. et prétentions, à : ESSILOR INTERNATIONAL M. THUIN 6, rue Pastourelle - 75003 Paris

Importante Société Fabricant de

PEINTURES

Filiale Groupe International

recherche

RESPONSABLE MARKETING

ET DE SON DEPARTEMENT « GRAND PUBLIC ».

— Minimum 30 ans.
— Solides formation et expérience de la vente.
— PARFAITE CONNAISSANCE DE L'ANGL.

— Situation et rémunération intéressante pour candidat ayant capacités nécessaires.

Ecr. av. C.V., photo et prét., s/n° 991, AJAX PUBL., 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui trans.

Société à l'échelle européenne recherche son :

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

C'est un vendeur, 28 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis *une expérience de la* vente de produits à assez forte technicité dans le secteur bâtiment.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements fréquents à prévoir sur toute la France.

Adr. C.V. dét., lettre man., prét. et photo sous REF. 121.132.



30, r. de Mogador-9e.

ADMINISTRATION PARIS
rech. pour diriger et développer serv. informatique document.

INGENIEUR

Préf. GRANDE ECOLE.
3 ans expér. informatique, *connaiss. souhaitées matériels* et logiciels français. Tél. Mme COUTANT, 222-70-00.

Société moyenne de produits cosmétiques sur Melun, rech.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Age minimum : 35 ans, et expérience gestion. Ecr. HAVAS, 77007 MELUN. n° 5.579

URGENT

Importante sté d'importation électronique de mesure Paris-20e recherche :

ELECTRONICIEN niv. I.U.T. ou équival. Adr. C.V. dét. et prét. à O.P.F. (n° 1.644), 2, r. de Sèze, Paris-9e, qui transm.

Agence maritime quartier Saint-Lazare, recherche :

CADRE SHIPPING

COMMERCIAL
Expér. confirmée pour lignes *Moyen-Orient-Golf Persique.* Tél. : 522-62-76.

Institut de recherches d'informatique et automatique (IRIA), banl. Ouest demande :
1) Pour son service technique

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

de haut niveau
Il sera chargé des questions de normalisation.

Le candidat doit être :
— Ingénieur d'une grande école ou titulaire d'un diplôme équivalent.
— *Agé de 30 ans minimum* Il doit posséder une grande culture informatique en logiciel. Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

2) Pour son laboratoire de recherches en microprocesseurs

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

de bon niveau

Env. C.V. à I.R.I.A. Service du personnel B.P. 5 *78150 LE CHESNAY*

Logistique Transport Manutention consultants recherche un

CHEF DE GROUPE

pour un Institut de formation spécialisé (92)

- Organisation des activités de formation : *Manutention,* Stockage, Distribution ;
- Animation de l'équipe (8 moniteurs) et Gestion administrative de son serv.

Le candidat :
- Motivé par les problèmes de Formation ;
- Expérience industrielle de la Distribution ;
- Connaissances techniques indispensables.

Envoyer lettre manuscr.+C.V.+ photo et prét. ss réf. 174/M à : L.T.M. Consultants Tour Horizon - 52, quai National 92806 PUTEAUX.

Groupe industriel franç.

(ind. alimentaire) recherche pour *l'une de ses filiales*

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Titulaire DECS ou équivalent

Situation d'avenir dans un groupe en expansion.
Lieu de travail : MELUN

Env. C.V., photo et prétent. à EDIP, n° 170, 20, rue des Capucines, 75002 Paris, qui transmet.



IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE FRANÇAISE
recherche

pour la région parisienne

COUPLES

LIBRES DE SUITE
— Pour stations-service de tous genres.
— Indispensable de posséder goût des contacts humains, du commerce et qualité de gestionnaire.
— Le métier est dynamique et *rémunérateur.*
— Formation assurée ; revenu minimum garanti.

— CONDITIONS :
— Disposer avoir personnel min. de *20.000 à 50.000 F* selon les stations.
— La société peut apporter assistance financière complémentaire.

Se présenter lundi 20 janvier, de 14 à 17 heures, chez ELF, 37, bd Brune, Paris (14e). Métro Porte-de-Vanves.
Ou écrire n° 18.751 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

Etab. financier parisien recherche pour son agence du Sud-Ouest

INSPECTEUR COMMERCIAL

— Formation secondaire ou universitaire.
— Aptitude aux relations humaines.
— Bonne présentation et élocution.
— Age minimum : 25 ans.
— *Expérience similaire souhaitée* mais non indispensable : stages de formation et de perfectionnement prévus au sein de la société.

Rémunération fixe
Voiture de fonction
+ frais de déplacements

Adr. C.V., référ., photo (retournée) et prétent., en indiquant date de disponibilité, à n° 9.006

Publicités Réunies

112, bd Voltaire, 75011 Paris.

AGENT DE FABRICATION

pr IMPRIMERIE TYPO-OFFSET PHOTOGRAVURE
Sér. réf. exigées. Ecr. I.C.C., 13, rue Grange-Batelière, 75009-Paris

Sté LABO INDUSTRIE recherche

UN COUPLE

(SURVEILLANT D'USINE)
Logement assuré. Se présenter avec certificat de travail 1, rue Lavoisier, 92-NANTERRE

Filiale impt. groupe Bâtiment et T. P. recherche pour son siège social à BOULOGNE

COMPTABLE

1er ECHELON HOMME
Adres. C.V. détaillé précisant prétentions et photo à S.G.R. 41, rue Sèvres, 92100 BOULOGNE

IMPORTANTE SOCIETE

EXPERTISE COMPTABLE

recherche :

1 REVISEUR expér. comptabil. banque

1 COMPTABLE *expérimenté*

1 AIDE-COMPTABLE

S.E.C.O.R., 14, rue d'Annam, Paris (20e). — Tél. 636-34-10.

HOPITAL AMERICAIN de Paris recherche ANALYSTE-PROGRAMM. de qualité, confirmé sur IBM 3 à disque. - Libre très rapidem. Rémunération à débattre. Adr. C.V. au Chef du personnel Boîte postale 109 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

GROUPE REVUES TECHN. ET SPECIALISEES recherche
CHEF PUBLICITE
capable : initiatives, contacts avec Direction Supports et prospection efficace.
Référ. activit. simil. exigées. *Possib.* situation intéressante. Ecr. pr R.-VS OLIVIER, 19, rue Neuilly, 92110 CLICHY, qui tr. Discrétion rigoureuse assurée.

Succursale à Paris d'une import. banque américaine cherche UN CAMBISTE. Excellente occasion pr quelqu'un *ayant bonne connaissance* des marchés pour créer un service des changes et effectuer l'ensemble des transactions de la succursale. *Minim. 5 ans* expér. Bilingue français-anglais.
— Capacités administratives requises.
Adresser C.V. *et références au* n° T 063.746 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS

recrute :

H.E.C. ou équivalent

pour suivi de gestion Technico-Commercial de son Centre Informatique.

Adresser C.V. et prétentions au Service du personnel I.R.T. B.P. 28 94110 ARCUEIL.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI D'ATTENTE

Essayez-vous dans la diffusion d'un ouvrage littéraire exceptionnel.

VOUS UTILISEREZ :
— Vos aptitudes psychologiques
— Vos connaissances culturelles
— Vous donnerez peut-être une nouvelle orientation à votre vie professionnelle car les rémunérations de 5.000 F mensuels sont courantes chez nous
— Voiture indispensable
— *Résidence région parisienne.*
Ecr. à O.P.F. (n° 1.643), 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui transmettra

Institut secondaire privé 45 MINUTES PARIS NORD recherche

PROFESSEUR LETTRES

Agrégé ou équivalent. Téléphone : 440-28-24.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins

MASSIOT PHILIPS

DEUX SECRÉTAIRES
BILINGUE ANGLAIS parlé et écrit.

Pour PARIS 15e - Porte de Versailles.

— L'une pour département Exportation, expérimentée en gestion de contrats internationaux. Réf. 175 A.
— L'autre pour Département Electronique Médicale. Réf. 175 B.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions en précisant la référence au Service du Personnel.
177, rue de Bezons, 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.
Tél. 968-40-00.

IMPTE SOCIETE ELECTRONIQUE
Banlieue SUD recherche
SURINTENDANTE D'USINE
ayant déjà exercé dans une entreprise
Adr. C.V., prétentions et photo, no 89.089 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Grand magasin américain ch. SECRETAIRE DACTYLO
Bon. notions angl. sans respons. contact hum. orthogr. impecc. 2 300 X 13 tick. rest. Se prés. à partir 11 heures. U.E.M. 63, av. des Champs-Elysées -8e

8e SUR PARC MONCEAU dem. Nurse ou Gouvernante expérimentée de préf. parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein, logée et nourrie. Rét. exigées tr. bon salaire. Se prés. ou tél. de 9 à 12 h à Mme Michel CCT. 2, bd Magenta. Paris 10e Tél. 203-71-48

Hôpital Péan, 11, r. de la Santé, Paris-13e, 707-87-19, demande :
INFIRMIERE D.E.
40 h hebdomad., bon salaire, avantages sociaux, logement pr célibataire.

SOCIETE D'ENGINEERING forte expansion internationale vente usines « clés en main » recherche
ASSISTANTE D'INGENIEUR
pour collaborer avec ingénieurs d'Affaires.
Tél., pr rendez-vous : 260-37-53.

Agence de voyage, recherche : VENDEUSE - FACTURIERE 3 ann. expér. min. Env. C.V. manuscr. av. prétent. et photo à no T 063943 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Secrétaire sténo-dactylo confirm. bne culture générale, dem. par secrétariat avocat 5 jrs par sem. Tél. heures bureau : 522-43-27.

Service de médecine du travail interentreprise
NANTERRE
rech. de toute urgence
SECRET. MEDICALE STENOD. EXPERIM.

8e - SUR PARC MONCEAU Nurse, J.F. expérim., de préfér. parlant français, pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein. Logée, nourrie, référ. exigées, - Très bons gages. Se prés. de 9 à 17 h. à Mme Michel, C.C.T., 2, bd Magenta, PARIS (10e). Tél. le matin : 208-71-48.

Société import. export. ch. pour serv. importation SECRETAIRE biling. allemand. Trav. à mi-temps. — Tél. pour R.-VS 731-71-71, Mlle Martinais.

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES
à NEUILLY
Mo LOUISE-MICHEL recherche
SECRETAIRE-STENODACTYLO
PARFAITEMENT BILINGUE
Sténo anglaise souhaitée.
Bonne présentation.
5 ans d'expérience environ.
Libre de suite ou très rapidement.
5 X 8 - Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. dét. et prétent. à : L.P.M., 53, BD BINEAU, 92200 NEUILLY.

Société d'assureurs-conseils Paris - quartier Saint-Lazare, cherche d'urgence pour suivre dossiers de sinistres Risques Divers :
COLLABORATRICE HAUT NIVEAU
âgée 35 ans minimum, licenciée en droit. — Poste comportant sérieuses responsabilités sur le plan juridique.
Rémunér. et avant. socx impts. Ecr. no 89.078, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FILIALE IMPORTANTE DE
THOMSON - BRANDT
en très forte expansion recherche :
UNE SECRETAIRE-TRADUCTRICE
ANGLAIS
pour service Relations internationales.
Horaire flottant - 41 heures, 200 m. Mo Carrefour Pleyel. Restaurant d'Entreprise.
Ecrire avec C.V. et photo à : B. P. 111, 93203 SAINT-DENIS.

L'HOPITAL DE SAINT-CALAIS (Sarthe) recrute : INFIRMIERES Jour et Nuit en MEDECINE et CHIRURGIE.
Coquette petite ville. - Station verte, 2 heures Paris. 30 MINUTES LE MANS, logement célibataire. Nourriture. Avantages divers. S'adresser au Directeur Téléphone : 348, P.C.V. admis.

Ch. pers. pour garder enfants cinq après-midis par semaine. REY, 1 rd-pt Bugeaud, Paris-16e Téléph. : 553-51-76.

Tél. pour rendez-vous 204-08-76.
Bureau d'études ingénieur recherche pour quartier INVALIDES
SECRETAIRE
confirmée, âge indifférent. BAC, MATHS ou certif. SCIENC. appréciés. Hor. souple, pouvant aller jusqu'à 18 h. 30/19 h. Adr. C.V. man. et prétentions à **B.E.O.** (réf. 6.100), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau Bac ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-48.

cours et leçons

Ortho-Maths, 7e à 2e, 15 ans exp. h - 30 F. Tél. : BOL. 80-96.

Jne enseig. sup. donne cours part. math. ts niv. 033-08-94.

Jeune ingén. effect. serv. nat. marine Paris donnerait cours de math., phys., chimie à domicile. 25 F 30 F selon le niveau. Tél. : 523-30-00.

Leçon arabe math par licencié. 727-08-08 ou 553-57-48.

transports

DEMENAGEMENTS. Combinés aller-retour toute la France. Nice et région. RONDEAU. 1 bis, rue Friant. 828-88-41.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine - **SAB. 87-76**

propositions diverses

Si vous avez des difficultés pour obtenir une situation, soumettez votre candidature à
ENTRAIDE DES CADRES
Centre AIDE PSYCHOLOGIQUE (Association Loi 1901) en prenant rendez-vous pour un entretien d'aide avec un psychologue du travail à 266-36-75 (L'association ne fait pas de placement mais le favorise).

représent. demande

Monsieur habitant banlieue nord possédant voiture, téléphone cherche emploi V.R.P. ou promoteur de vente L.S.P. Sérieuses et nombreuses référ. Tél. pour rendez-vous au 254-33-18 de 8 à 10 h. et de 12 à 15 h.

traductions

Demande

J. F. Française
LICENCIEE CHINOIS
(séjour 2 ans) + ESPAGNOL et ANGLAIS ch. ts travaux traductions ou corrections. Ecr. no 88.376 - CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

proposit. com. capitaux

Offrons possibilité rentabilité excell. pour placem. à partir 180.000 F. Guerrier, 43, rue La Rochefoucauld. Tél. 280-08-28.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

J. H., 27 a., ingén. électronicien étudiant maîtrise maths, cherche emploi temps partiel, préférence le matin. Ecrire M. ROUGIER. 27, rue Rodier, 75009.

J. F., 25a., bon. prés. angl. cour. Dactylo - compatab. Lib. de suite rech. secrét. récept. ou hôtesse. Tél. : 933-51-17, après 17 hres.

Coiffeuse expér. avec CAP ch. pl. stable pr début février si poss. Enghien ou Montmorency. Ec. Mlle Bastard Françoise, 6, r. St-Denis, 95160 Montmorency.

J. H., 25 a., licencié Sciences éco (gestion) dégagé O.M. libre imméd., ch. situat. M. JOSEPH, 7, rue A.-Mossa. 06 NICE.

Programmeur gestion très confirmé, méthode WARNIER, 31 a., ch. poste A. P. sur Paris et banlieue. Libre de suite. Ecr. M. Bronn, 53, r. Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris-20e.

J. H., 22 a., dégagé O.M., bac G2 + 2 an. de droit, bon. not. allemand, dynamique, sens des contacts humains, ch. empl. Sud Paris ou banl. Sud de préf. Tél. : 903-12-46.

Fme, 29a., DECS + plus. années exp. conf., lib. ste, poste Paris, ch. compt., cdre adm. ou financ. Ecr. No 2.240 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Infirmière diplômée d'Etat. Expérience médecine du travail. Accepterait poste ds entreprise. Ecr. No 6.640 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre début., 24 a., lib. O.M., format. commerc. europ. (franc., angl., all.) + universit., ch. sit. marketing dans sté jeune, rég. indifférente. Tél. 628-69-61.

JURISTE
J. F., pratique droit des affaires société, droit internat., licence en droit LLM, excel. anglais, cherche empl. société impte multinationale ou cabinet. Ecrire : No T 63.833, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 29 a., lib. O.M., D.E.S. droit privé, 3 a. exp. prof. assur. ch. emploi autre branche d'activ. Ecr. No 2.170 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. Organisat. Direct. entrepr. confection, masc., fémin., 15 a. exp., ch. sit. en rapp. Rég. indif. Ecr. No 2.189 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherchant à retrouver activité temps partiel ou complet, monsieur, 65 ans, RETRAITE, 25 ans directeur régional grande surface, recherche situation GESTION ou SECRETARIAT. Accept. missions, contrôles, conseil, assistance... Voyagerait. Référ. morales et profess. 1er ordre. Ecr. No 88.388, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CONSEIL JURIDIQUE
30 a., niv. doctorat. Expér. fiscalité, droit des affaires, cherche poste intéressant dans société importante ou cabinet. Ecr. No 88.813, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

JEUNE CADRE (25)
— Diplôme Ingénieur.
— Diplôme U.S.A. Gestion MBA (Finance, comm. inter., éco.).
— Ang., Esp., Meb. + bases en allem.
— Dég. O.M., lib. imméd., rech. poste intér. ds banque ou indust. Ecr. No 2.250 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

FORMATION
J. H., 26 ans. ESC. Licence Sociologie. Maîtrise sur la form. permanente en cours. Tps plein. tps partiel, le mat. Tél. 828-30-97

J.F. - 33 ANS
cherche place
SECRETAIRE
(Not. sténo et comptabilité.) 2.400 x 13. INTERIM S'ABST. Ecr. No 6.643 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE FME. 25 ans. rech. poste
INFIRMIERE
ds service social ENTREPRISE
Dipl. D'ETAT, 5 a. exp. Sér. réf.
(Hôp. + cliniq.). Lib. ds 1 mois.
Ecr. No 6.641 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR PROVINCE
Gradé banque, 34 ans, spécialiste étranger avec responsabilité. Anglais - Allemand, cherche poste correspondant. Ecr. No 2.226 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT
20 ans - 7 ans expér. BIENS INDUSTRIELS - Russe. Angl. cour., rech. poste responsabilité. Ecr. No 88.636, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PUBLICITAIRE COMPLET
Formation concept. rédact. ayant assuré direct. techn. d'agence publ. moyenne, cherche poste responsabilité agence ou annonceur. Ecr. No 7.775 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., Sc. Po. Socio, angl., arabe, journaliste cherche situat. ds presse, relat. publ., doc., inform. ou tte situat. en rapport avec format. Téléph. à 033-52-45 ou écrire au 7, rue Suquet, Paris-6e à Mlle TABET.

J. F., 26 ans, licence et D.E.S. droit privé, spécialiste ds propriété littér., artistiq. et indust., 2 ann. expér. serv. jurid. d'une société d'auteurs, cherc. situat. équiv. Etud. ttes propos. Ecr. no T063997, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

35 ans, délégué médical expér., spécialisé depuis 3 années en opthalmologie (également bonne expér. de gestion et informatique), rech. pour MARSEILLE poste équivalent ou de régional. Ec. no 063988 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 ans, lic. ès Sc., maîtr. et D.E.A. géologie, 3 ans informatique, angl., ital., esp., étud. ttes prop. sérieuse Paris, prov. ou étranger. Ecrire no 2245 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427, Paris-9e, q. tr.

Docteur en Droit privé Harvard Law School, J. H., 26 a., dég. obl. milit., bilingue franç., angl. Conn. all., ital., rech. sit. jurid. Sté internat. Appts 5.000. Ecr. no 89.080 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL
29 ans
Ecrit, parlé, français, anglais, portugais.
Expérience Afrique, Gestion, Vente, Importations.
CHERCHE SITUATION OUTRE-MER.
Ecrire no 2.238 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

PROPOSITION
RELATIONS PRESSE
par Journaliste désirant se reconvertir
Références :
PRESSE ECRITE :
— Grands quotidiens province et Paris (reportages et secrétaire de rédaction).
AUDIOVISUEL :
— 10 ans Télévision O.R.T.F.
Ecrire no 2.234, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU
45 ans, recherche dans région RHONE-ALPES poste en rapport avec expérience et capacités
— Capable être responsable de Département ou assurer Direction entreprise taille moyenne.
— Peut gérer, organiser et développer une affaire.
— Expérience : Gestion, Direction Industrielle, Marketing, Développement, Connaissances de langues.
— Préfère décisions réfléchies et réalisables à décisions hâtives et impraticables.
Ecrire sous no 2.228, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE
SCIENCES PO - I.A.E. - S.F.A.F.
31 ans - 6 ans expérience professionnelle ANALYSTE puis GESTIONNAIRE.
Sérieuse formation, goût des responsabilités. Anglais courant, intéressé par poste :
BANQUE, CIE D'ASSURANCE, ORGANISME FINANCIER, pour gestion clientèle privée ou institutionnelle.
Ecr. à QUESTIONS, 7, r. Scribe, 75009 Paris, qui tr.

RESPONSABLE DE FORMATION
50 ans - Grande expérience pédagogique
— Analyse des besoins : Evolution des résultats ;
— Mise en œuvre de la Formation ;
— Animation des formateurs ;
— Gestion de la formation.
Connaissance travailleurs immigrés et pays arabes.
Ecrire no 90.995, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

INGÉNIEUR T.P.
30 ans, expérience 5 ans bureau d'Etudes. Grands ouvrages d'art routiers, fluviaux, maritimes, off shore.
1 an sur chantier important.
Relations humaines aisées.
Bilingue ESPAGNOL-FRANÇAIS, pratique de l'Anglais, possédant relations haut niveau en COLOMBIE et VENEZUELA
Intéressé par poste de responsabilité pour missions à l'Etranger.
Ecrire no 91004, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
30 ANS
Spécialisé en Marques
cherche situation dans cabinet P.I. ou Service P.I. d'une grande Société étudie toute proposition : Paris - Province - Etranger.
Ecrire no 64.139 PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle. 75002 PARIS, qui transmettra.

JEUNE HOMME 21 ANS
3 ans dans milieu publicitaire, dont un an et demi en studio créations graphiques, ayant très bonne connaissance P.A., cherche situation dans agence de publicité ou annonceur.
LIBRE DE SUITE
Ecrire no 6.621 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e. qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE COMMERCIAL. — 35 ans. Formation super. commerc. Expér. gestion de contrats et prospection de marchés dans les pays de l'Est. Parfaite connaiss. du russe, polonais, tchèque, anglais courant. RECHERCHE : poste administr. pr suivi d'affaires conclues avec pays de l'Est.

CADRE JURIDIQUE ET COMMERCIAL. — 38 ans. Sciences Po. + Carnegy-U.S.A. + séminaire récent gestion commerciale, bilingue anglais. Expérience : service jurid. import-export Sté américaine, études éco.-soc.-jur., négoc. contrats ht niveau (intern.), relations publiques. RECHERCHE : poste à responsabilités (relat. publ., études, gestion commerc.) France entière, ts déplacements étranger acceptés.

CADRE ASSURANCE. — 40 ans. Longue expérience dans import. Sté parisienne de courtage. Bonne connaiss. risques div., clientèle, sociétés et partic. marchés franç. et angl. Anglais traduit couramm. RECHERCHE : poste ds courtage Cie ou agence.

CADRE FEMININ. — Formation cciale + stage réc. en gestion générale d'entreprise. Expér. administr. des ventes, organisation et comptabilité. RECHERCHE : poste de collaboratrice de direction commerciale.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46, POSTE 30.

CADRE COMPTABLE, 37 ans. compt. gén. analyt., contr. budg. rech. situat. stable, banl. nord. Expér. 8 ans sté anglo-saxonne. Tr. bnes référ. Libre de suite. Ecr. no 7791 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

Sect. sanit., social ou autre. Dispon., dévoué, 31 a., niv. sup. lic. + 2 DES, Sc. Eco. 2 ans, fonct. personnel form. continue. Conviens rém. tte offre, tte rég. Ecr. no 2235 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

Vous voul. commerc. vos prod. ds le Sud-Est ? Confiez-moi la créat. et la dir. de votre réseau de vte. A 28 a., je suis d'abord un vendeur à 90.000 F en 74, mais j'ai d'autres référ. qui vous convaincront. Ec. no 2244 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Contrôleur de gestion, lic. droit L.A.E. - 1 cert. DECS, 43 a., 13 ann. expér. ind., sér. référ., ch. sit. respons. Ec. no T 63940, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

J. F. ch. trav. stén.-dac. 2 demi-journées/semaine. Tél. 932-99-92.

BANQUE. — H. 31 a. Form. juridique sup. et bancaire. Prof. CFPB. 15 ans exp dont réglem. des changes ch. situat. cadre, de préf. s. étranger ou formation. Ecrire no 2230 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SI COLOMBIE vous intéresse pour impl. ou dévelop. entr.
JEUNE CADRE
Form. univ. sup. 33 ans résid. Colombie depuis 7 ans bilingue marié Colombienne. Rotarien, relat. et introduct. plus haut niv., dynam. et cap. respons. init. dom. tech. social
étudierait toutes propos. sér.
PEMENT D'IZARN, Apartado Aereo 009 ZIPAQUIRA (COLOMBIA)

Jeune homme, 28 ans, célib., très disponible, diplômé de Sc. Po., Angl. courant, 3 a. chef d'équipe, 8 mois, exp. gestion informatisée des entreprises, cherche emploi à durée déterminée, ou à temps partiel. Ecrire No 2253 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne Femme, 27 a., libre de suite DUG DROIT, 3 a. d'expérience huissier de justice, cherche situation dans Service Juridique ou Recouvrement. Ecr. Mlle Robert, 45, rue Jeanne-d'Arc, Paris 13e ou tél. 587-17-00 (entre 15 et 17 heures)

INGENIEUR ARTS ET METIERS + formation économique
Français, 32 ans, marié
Anglais courant. Espagnol écrit et parlé.
Expérience acquise :
1) en AMERIQUE LATINE dans le cadre des exploitations minières nord américaines (4 a. - techn. gest. du matériel, politique d'approvisionnement)
2) en ALGERIE, dans le cadre d'une Société nationale (2a. études techn. économiques, gestion)
cherche poste INGENIEUR D'AFFAIRES à L'EXPORTATION ou responsabilité équivalente
Ecr. No 88.897 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. femme, 28 ans, célibataire trilingue, allem., franc., anglais, nation. allemande, baccalauréat allemand, traductrice/technique diplômée, expériences secrétariat mach-outils/fonderie, cher. poste d'avenir, position cadre, salaire 45 000 p.a., disponible sous 4 sem.
S'adres. à M. Bokobza, 198, r. de Vaugirard, Paris-XV, qui trans.

Tech. Exécution 2e éch. 31 a., cél., dyna., diplômé Max-Perret, gde exp. études et chantiers, chauff. vent. cond. d'air. Comm. plomb : cher. place à resp. Rég. indif. libre rapidement. Ecrire No 2256 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 25 a., solide expér. secrétaire direct. ch. poste d'assistante si possible sect. tertiaire facilement adapt. pense pouvoir vous convenir. Ecr. No T 64002 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Homme 44 ans, niveau début universit. bonne connaissance représentation et gestion de commerce. Ch. empl. ds service Ccial et administratif disponible de suite. Ecrire. M. TOPSY, 23 bis, Edgar-Quinet La Courneuve, 93120. Tél. 834-38-43 ou 833-20-87

Secrét.-Sténodact. Libre de suite 10 ans, exp. bnes référenc., aim. initiativ. et responsabil., cherche poste stable envir. pte Orléans 2.350 net X 13. Ecrire Michelle Dadolle, 16, r. Pierre-Brossolette 92260 Fontenay-aux-Roses

ECONOMISTE-CONSEIL
32 ans, formal., math. (niv. 3e cycle), spécialisé fonction transport dans entreprise, tt partic. dans domaines : ● analyse de trafics ; ● analyse des coûts d'exploitat. ; ● organisation des lignes ; ● élaborat. des tarifs. Rech. poste équiv. ds entreprise ou cabinet. Prétent. 90.000/an. Ecrire ss référ. 28593/M à : **I.C.A.** 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, q.tr.

URGENT. J. H. 27 ans ESC + IUT Bât et T.P. début. Angl. courant cherche poste de CADRE COMMERCIAL ou CADRE FINANCIER dans entr. Bât. ou T.P. — INGENIERIE, PROMOT. IMMOB. — cab. ARCHIT., accepte poste ETRANGER, FRANCE. Tél. : 548-24-14 ou Ecr. no 2217 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 ans, lic. droit, 3 ans exp. secrét. génér. ds organ. formation, rech. poste Administration ds entreprise ou serv. jurid. Ecr. ss réf. 28753/M à : **I.C.A.** 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, q.tr.

IMPORT - EXPORT
J. homme 25 ans, biling. angl., D.U.T., expér. commerc. intern., cherche place commerç. export. Téléph. 885 - 31 - 89.

Sérieuses références. Cadre T.P. longue pratique des relations avec bureaux d'études et administrations, cherche emploi entreprise ou bureau études assainissement et distribution eau France étranger. Ecrire D 6.729, HAVAS BORDEAUX.

DIR. ADM. FIN.
50 ans H.E.C. I.C.G.
Expér. en organis. compt. gestion personnel, ch. sit. Paris-province. - Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann. 75008 PARIS. - No 61.141.

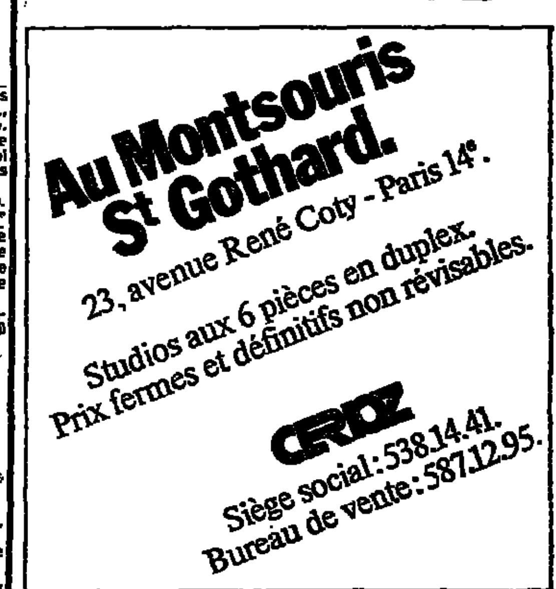
L'immobilier exclusivités

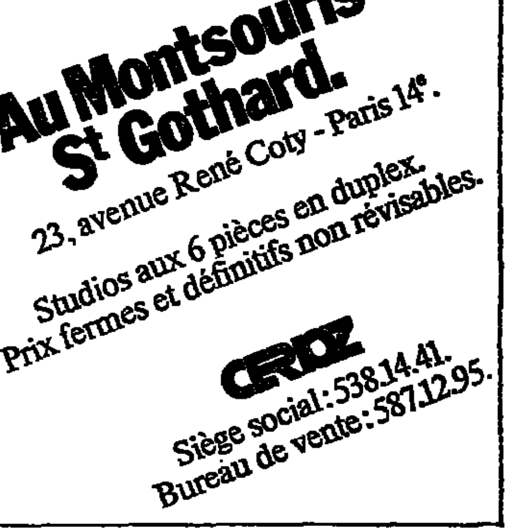
Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

constructions neuves







TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m2;
— Un 3 Pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974
Livraison 1er trimestre 75
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

appartem. vente

Paris

Plein ciel, appt 2 P., téléphone, cartt - lux. - charme - soleil. Bièvre, St-Germain. ODE. 95-10.

RUE DU PONT-NEUF. - 3 P., S. de B., refait à neuf, au 5e, ascenseur, soleil. - TUR. 97-81.

PRES HENRI-MARTIN
Liv. R. + 3 ch., 120 m2, S. B., cabinet toil., cuisine équipée, moquette, ch. service, calme. Soleil. - Téléphone : 522-57-30.

18e, Ornano, imm. bourg., gd 3 Pièces, confort. — 256-13-29.

LUXEMBOURG (PRES)
2 appts de 4 Pièces, ensemble ou séparés, confort ou possibil. balcons, soleil. Tél. : 331-80-28.

DENFERT - MONTSOURIS
Imm. stdg, neuf, sél., 3 chbres, 95 m2. Vue dégagée. Parking : 475.000 F. Degove : SEG. 55-31.

Près Panthéon - ODE. 95-10 : Studio, bains, tt cft, ref. neuf. CALME - SOLEIL.

9e Beau 2 p., ent., cuis., bains, wc, 42 m2. Prix 125.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

14e Pr. PARC MONTSOURIS Imm. 69. Gd liv. + 3 ch., 154 m2 + terrasse av. chb. 90 m2 + studio serv. + 2 boxes. Prix except. 700.000 F. - 522-13-09.

4 P. EXELMANS. 135 M2, étage él. Imm. réc. Gd liv. + 2 ch. Ch. service. Park. - 522-57-30.

8e R. PENTHIEVRE. Beau 4 P. 85 m2, gd cft. Px 510.000 F, à débattre. - 522-57-30.

Région parisienne

Le Chesnay - Près de Parly-2 : Part. de prêt. à Part. vd appt 200 m2, grand stdg, 3 S. de B., 2 park., tél., 580.000 F. S'adres. Musica, 72, avenue H.-Martin, Paris - 16e. — Tél. : 504-29-15.

ASNIERES. Imm. nf, 3 PCES, tout conft + park. : 187.000 F. KIJOXSON : LAB. 13-09.

SURESNES. - BEL APPART. : 4 PIECES, 85 M2, PARF. ETAT EST-OUEST - TELEPHONE 240.000 FRANCS. TEL. 704-88-18.

viagers

Estimation gratuite Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90, 8, rue La Boétie.

appartem. achat

Recherche, Paris 15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). — Tél. 579-39-27.

ACH. cpt très bel appt 7-8 P., 300 m2 env. 2.000.000 F. 522.07-84.

locations non meublées

Offre

15e, Convention, 3 P., neuf, cuis. équip., park., 1.400 F + charg. 16e, O.R.T.F., lux. stud., tt cft, tél., 1.000 F + charg. 256-13-29.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
3 Pièces, 76 m2, loyer 851 F.
4 Pièces, 90 m2, loyer 984 F.
5 Pièces, 105 m2, loyer 1.143 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser au gérant, de 9 à 12 heures, 7, allée de Suède, à MASSY.
Tél. : 920-48-91 ou 920-48-90.

Mo Vaneau, b. stud., C., S. Bs, imm. récent. 950 F. TUR. 97-81.

ST-MANDE, EXCEPT. S/BOIS ET ETANG, 4 P., cuis., bs, wc, chff. centr. + chbre service : 2.200 F T.C. Tél. : LAF. 15-66.

Demande

Particulier rech. ancien 3 Pces, avec travaux. - Tél. : 522-57-48.

immeubles

XVIIIe - RESIDENTIEL
Charmant imm. entièr. rénové, 15 STUDIOS, 2 PCES, DUPLEX Plaisants, calme, verdure, grand confort, équip. de choix. PLACEMENT EXCEPTIONN. Location et gestion assurées. Propr. GIRPA : 325-56-78, 99-99.

RARE Imm. bureaux 2.800 m2 loué 12 a. Rév. 1.500.000. Prix 16.500.000 F. - 387-96-50.

bureaux

PL. SAINT-AUGUSTIN
RESTE A LOUER
2 P. communicantes av. entrée indépend., ds imm. de bureaux, gd stdg, climatisat., téléphone, service, télex, salle de confér., parking. - Téléphone : 522-32-20.

A louer, Suresnes, 10 min. St-Lazare et Défense, burx nfs, de 85 m2 + arch., park., 400 F le M2 ann. - Téléphone : 772-40-04.

Voir la suite de notre immobilier en page 30

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

MARAIS. 2 p., c. cuis., dches. poss. wc, imm. caract., pout., ch. centr. Avec 16.000 F. Voir mardi, mercr., 14 h. 30 à 19 h., 96, bd BEAUMARCHAIS.

113, RUE SAINT-HONORÉ
Dans très bel immeuble classé, rénovation en cours, studios et 2 p., grand standing. Le propriétaire - DID. 97-23.

12e - PROCHE MARAIS
Ds spl. immeuble rénové 100 %, asc., v.-o., ch. cent., interph., Propriétaire vend directement 50 STUDIOS GRAND CONFORT Equipements et aménagements recherchés. HABITATION ou PLACEMENT SELECTIONNE. GIRPA : 325-99-99 56-78.

TROCADERO
90 m², séj., 2 chbres, étg. élevé, calme, soleil, 13, rue Vineuse, mardi, de 14 h. à 16 h. 30.

Placem. except. Studios et 2 p. à part. de 55.000 F. - 227-19-75.

UNESCO. Tr. b. 5 p., 150 m2, 2 bains + serv., ent. rénové. 780.000 F - Tél. 828-80-47.

6e. - Près bd Raspail, immeub. P. de T., 3 p. pr., balc., entr., cuis.+débarr., bs poss., 2e étg. sur rue et cour - 325-36-52.

COURCELLES
Bel imm., 2 p., tt cft, impecc. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Voltaire. B. 4 p., c., s. eau, wc, ch. c., tél., 192.600 - 700-08-59.

Montparnasse. An 2000. 78 m², 25e ét., parkg, prix except, vu urgt. 318.000 F. 747-45-16, mat.

AVEN. LEDRU-ROLLIN, 5 P., tt cft, asc., chb. service, 100 m². 380.000. HORION, 343-98-13.

MONTPARNASSE. BEL APPT 120 M2 SUR VOIE PRIVEE parfait état, asc., calme, soleil. 878-07-43/783-43-99.

PRES SQUARE
18, rue de VINTIMILLE
Bon imm. rav. 3 p. pr., tt cft, 70 m² env. + TERRAS. 20 m². Visites mardi de 15 h. à 18 h.

DENFERT-ROCHEREAU Imm. réc. Etage élevé. GD LIVING + 3 CHB., tt conft. Balcon. Parking. - SUF. 62-74.

XVe DE L'AVENIR FRONT DE SEINE
LUXUEUX 2 PCES + parking. Visite mardi de 14 à 17 h : « TOUR EVASION 2000 » 22, RUE EMERIAU

ST-ANDRE-des-ARTS. Imm. 17e ravalé. Appt sompt. 75 m², sal., récept., gde chbre, bains, tél. 350.000 F. - 548-65-80.

19e - SUR LES BERGES
PORT DE PLAISANCE PREVU
Pour investisseurs avertis 20 STUDIOS TOUT CONFORT Cuis. équip., s. de bs, moquette. PLACEM. SANS PRECEDENT Location maxi facile assurée GIRPA - 325-99-99 56-78

HENRI-MARTIN Très grand standing
Appt 450 m2, ét. élevé., 4 récept. 5 chbres, gar. - 577-68-10, matin.

MONTPARNASSE SOL. 39-10
B. studio, cuis. équip., s. bains, wc, impecc. 148.000 F. Vis. mardi 14-16 h.(esc. C - 1er étage) : 26, RUE DELAMBRE

13e GOBELINS Imm. p. de t. 2 p., cuis., sal. eau, wc. Refait neuf. 139.000 F. 344-38-11.

19, QUAI SAINT-MICHEL
VUE SUR SEINE - 6 P.
Gd charme. Mardi 14 à 17 h.

LUXEMBOURG - Unique
Grand standing. 6e étage 225 m2 + 2 chambres service FRANK ARTHUR .. 924-07-69

BD SAINT-MICHEL
à vendre occupés ds bel imm. appartem. de 2-4-5 et 6 Pièces confort. Joubert et André WAG. 96-17, poste 42

CHERCHE-MIDI
bel imm. 5e ét. sans ascenseur 2 p. conf. 160 000 F - 808-44-13

16e AVENUE RODIN. 192 m2 Bel appt, séjour double, s. à m. 4 chbres. 2 s. bains. 2 chbres service. — 567-22-88.

MARAIS Près rue de Bretagne APPT 200 m2, remarquablement équipé et décoré. PARKING DANS LA COUR PASTEYER 266-35-84, matin.

TOUR EIFFEL. B. im P. de T. 2 P. Ent., cuis., w-c (bns pos.) Jardin privatif 156.000 F. VERNEL, LAM. 01-50

Xe 4 P + dépend. BALCON PIERRE TAILLE 80 m2. 185.000 F 227-29-59.

BROCHANT
Immeuble pierre de taille
2 P 30 m2 environ, loué avec bail 800 F par mois. Entièrement refait à nf. Entr., cuisine équipée, s. de bns, w.-c., placards, moquette. - Excellent placement. 105.000 F. 755-85-30.

PR. PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOCE SUR COUR-JARDIN
3 P. EN DUPLEX 60 m2 envir. Salle de bs et cuis. équipées, chff. et eau chaude par imm. CAR. 91-45

MUETTE
1er ét. Tr. bel imm. P. de T. 3 PCES TT CFT. TEL. REFAIT NEUF POSS. PROFESS. LIBERALE
PRIX : 320.000 F
Lundi, mardi, mercr., 14 à 19 h., 6. RUE LYAUTEY. BAL. 23-83.

Région parisienne

NEUILLY-SABLONS
Imm. ancien, impecc., tout cft, gd 4 pces, cuis. et 2 bs modern., ch. serv. S/pl. mardi, merc., de 14 h. 30 à 17 h. 30. 6, RUE DEVES - AUT. 55-34.

LA DEFENSE. Près R.E.R., très joli 3 P., 65 m², récent. séj. + 2 ch., impecc., vue, balc.. 229.500, dont 65.000 C.F. 5 %. LAGRANGE - 266-16-65, poste 6.

NEUILLY SABLONS Métro
Urgt. 5 p., cft. excel. état. Prof. libérale poss. - ORPI : 747-77-50

SCEAUX PLEIN CIEL - Asc. VUE. Living + 4 chbres. 350 000 F. ODE. 73-37.

Province

A vendre pour placement très beau studio et 2 pces immeuble neuf, centre ville ORLEANS. T. (38) 62-04-52 ou écr. J. Bechu, 21, rue des Murlins, ORLEANS.

PLAGE D'HYERES
Apparts 30 à 80 m² terminés
LE LAVANDOU
20 à 50 m², livrables Pâques.
PRIX CONSTRUCTEUR
Guerrier, 43, r. La Rochefoucauld. Paris. 280-08-28.

appartem. achat

L'INDICATEUR LAGRANGE
5, rue Greffulhe - 265-53-94, rech. pour ses abonnés studios, APPTS, Paris, Neuilly, Boulogne.

Achète, urgt, rive gche, préfér 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces - Paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

Dispose paiement comptant, ach. urgent, 1 ou 2 pièces Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche. 94-Fontenay-sous-Bois

appartements occupés

Gambetta. Ds imm. tt cft, asc., ch. cent., beau séj.+chb., c., bs, ent., wc, cave, occupé par dame ste 80 a. Px 80.000. Tél prop. 567-50-35. Vis. s/rend.-vs

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux, immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

TROCADERO 350 m2
15 BURX. VENTE 227-29-59.

8e 9e 10e - NEUILLY, etc. 1 à 50 BURX sans pas-de-pte MAILLOT 293-45-55 522-19-10.

NOUVELLE VILLE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES
A LOUER
3.000 m2 de Burx ds imm. neuf LOTS MINIMUM 250 m²
PROMO GESTION SERVICE 755-92-06 et 07

locations non meublées

Offre

MARNE-LA-COQUETTE
6 pces princ., cuisine, ling., s. de bains, w.-c., dégagement. 112 m² tt cft, 3e ét. av. ascens., tél., mens. 1.500 + ch. 824-61-20.

PARIS-16e
Chambre de bonne, 6e étage, asc., eau chaude et froide, ch. central. 350 mens. 824-61-20.

10e ds bel imm. 5e ss ascens. 4 Pces, cft. très clair, bon état 1.400 F + ch. Tél. le matin. SEGECO. 522-69-92.

BD BEAUSEJOUR, b. 5 p., 2 bs c. éq., tél. 3.500 + ch. SOL. 39-10

MONCEAU Parc. Gd standing. Lux. appt 98 m2, balc., tél. 2.000 + ch. - 720-77-77, mat.

BOULOGNE Me Billancourt 4 pièces, neuf, 88 m², tt confort, balcon, garage. 1.750 F charg. compr. ELY. 69-36

15 R. ABBE-GREGOIRE. Ds imm. lux. Studios, 2 et 3 p. Box Vis samedi, 13 à 17 h

fonds de commerce

Quartier résidentiel Perpignan, pleine expansion, bar-snack. Licence 4, moyenne journalière 2.000 prouvé. 530.000 F avec 200.000 comptant Affaire en S.A.R.L. Cède cause maladie, urgent. Office hôtellerie, 74, avenue de Gaulle, 66000 Perpignan. Tél. : 34-36-28.

TRANSCONTINENTAL' DIFFUSION
24, rue Montera - 5 N
Tél. 222-91-67, 221-93-60, p. 71. 14 MADRID, Espagne.
Guide international immobilier met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT, le dossier des affaires ci-dessous :
— Café, hôtel, rest. routiers, centre Dunkerque. px 300.000 F.
— Matériel agricole, agent Citroen, etc., prox. autoroute sud, ttes répar., 4.500 m², assoc. apport 500.000 F, cession 1.200.000 F.
— Librairie, journaux, art. Paris, Gennevilliers, px 180.000 F.
— Boulangerie, pâtisserie, banl. sud Paris, équipem. mod., px 320.000 F.
— Garage, fourn. autos, Roubaix, 40 voit. en tte prop., px 700.000 F.
— Belle propriété, banl. Lille, spac., conf., parc, px 600.000 F
— Crémerie, affinage, prix 160.000 F.
— Espagne, villa 3 km mer, construct. 1965, meublée, prix 100.000 F.
— Café, hôtel, rest., 24 ch., client. nord-afric., agenc. mod., px 400.000 F.
— Ambulances, soins, centre Paris, tenu 10 ans, px 450.000 F.
— 2 mag. de confection, les meilleurs emplac. (94), D. px 280.000 F. Prêt à porter E., px 240.000 F.
— Hôtel, tourisme, 1 *NN, café, bar, face gare S.N.C.F. (59), px 480.000 F.
— Café, bar, rest., centre ville (59) tte propr., px 700.000 F.
— Peintre, enseigne publicité, décoration, bur. mod., imp. bénéf., px 150.000 F.
— Café, bar, rest., ang. rues, px 180.000 F.
— 2 pas de porte, banl. sud, px 180.000 F ; centre Boulogne, px 250.000 F.
— Ex-briqueterie, 15 ha, tte propr., px 800.000 F.
— Alimentation, Anzin, équipé mod., px 140.000 F
— Propriété horticole, 30 km Paris, 2.000 m2, place à Rungis, px 520.000 F.
— Exploitation agricole, 20 min. Paris, 8 ha., 6.250 m² serres, 2 maisons neuves, px 5.250.000 F.
— Bazar, jouets, droguerie, coul. Fontenay-sous-Bois, px 400.000 F.
— Laverie, pressing, Fontenay-sous-Bois, px 70.000 F.
— Maroquinerie, voyage, cadeaux, gadgets, Ivry, tenue 14 ans, px 200.000 F.
— Café, rest., Sartrouville, 140 couv., px 420.000 F.
— Immeuble commercial, bureaux, dépôt, Ivry, 570 m², 2 niv. parf. état, px 900.000 F.
— Pavillon, avec 4 appart. Alméria, 50 m. plage, vue impr., px 250.000 F chaque 53.000. studio 37.000 F.
Si vous avez un problème d'ACHAT, n'hésitez pas à nous en faire part, nous le solutionnerons, sans aucun frais pour vous.

immeubles

17e - PARC MONCEAU
dans très bel immeuble 1964 2 P 56 M2 .. 3 P 95 M2 4 PIECES 118 M2 chambre service, parking 6 500 F environ le M2 Sur place lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 DE 10 à 17 HEURES 10, rue de PROSNY Pour tous renseign. CIMOBI 267-43-48 et 43-49

URGENT
MURS BOUTIQUES EN UN, DEUX, TROIS LOTS.
Immeuble ravalé, toiture neuve. rapp. 14.000. Si comptant accept toute offre raisonnable. Sur/pl. 15-17 h., vend. 17, samedi 18 21, avenue Faidherbe, Asnières.

17e - PARC MONCEAU
dans très bel immeuble 1964 2 PCES 56 M2 3 PCES 95 M2 4 PCES 118 M2 chambre service, parking 6.500 F environ le m2. Sur place vendredi 17, lundi 20, mardi 21 et mercredi 22. DE 10 A 17 HEURES 10, RUE DE PROSNY. Pour tous renseign. CIMOBI, 267-43-48 et 43-49.

LA VARENNE, près RER appartem. exceptionnel, 145 m², séj. dble, 3 chb., 2 bs, 5e étg., terrasse, 200 m² verdure, vue 2 grands boxes 567-22-88.

locaux commerciaux

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91 25, rue Taine, PARIS-12e.

5e Boutiq. à céder, impecc., tél. Loyer mens. 500 F 3?7-59-59

propriétés

Ds village provençal, 25 km sud Avignon, à vendre, tr. gr. maison anc., parf. ét., 20 p. sur 2 niv., plus vastes greniers aménageables, grande cour (350 m²) plus pet. cour (50 m²), local neuf attenant 250 m², tout à l'égout, cour, force et lum., ch. central, 4 entrées sur rue et route. Prix 1.500.000. Tél. : (90) 95-91-23.

VILLENNES PROPRIETE
S/terrain 3.800 m² + pavillon gardien + garage 227-29-59.

LARGIER
267-43-48 et 43-49
32, bd Malesherbes, ANJ. 18-83 urg. rech. PROPRIETES caractère genre ferme, manoir ou pet. chât. jusqu'à 80 km PARIS.

terrains

A vdre terrain et constructions en l'état, sis sur le terrain d'une superficie au sol de 2.870 m² environ, situés près métro Saint-Jacques, 45-51, bd Saint-Jacques. Prix désiré - 13.000.000 (treize millions) Intermédiaires s'abstenir. Pour tous renseignements et pour visite, s'adresser à Me Pierre ZECRI, administrateur judiciaire, 12-14, rue d'Aumale. 75009 PARIS. Tél : 285-23-58.

Terr. industriel et terr. pr centres commerc. 526-11-80.

Limours près d'Orsay, secteur résidentiel, magnifique terr. à bâtir toutes superficies Rens. : 526-11-80.

Propriétaire vend terrain boisé à Boissy-Saint-Léger, 1.800 m², 30 m. façade. Prix 310.000 F Crédit possible. Tél. 526-11-80.

Propriétaire vend terrain à bâtir site privilégié, rég. Montfort l'Amaury. Pr renseig. 526-11-80

Entre Dourdan et Rambouillet à Saint-Arnoult-en-Yvelines, sud-ouest de Paris, propriétaire vd terr. à bâtir proximité autor. Paris-Chartres. Tél. 878-70-58.

villas

BASSIN ARCACHON
Villa gd standing, vue magnifiq., piscine, jardin 1.200 m². Prix justifié Facilités.
VION 6, cours Clemenceau, BORDEAUX 48-77-92

VIROFLAY Résidentiel. Récent Séjour, 3 chbres, gar. 2 voit Jardin 425.000 F OBS 57-48

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

L'ABANDON DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS :

Un coup sévère à l'économie régionale

De notre correspondant

Lille. — La décision britannique n'a pas causé une très grande surprise dans la population du Nord et du Pas-de-Calais. On parlait depuis si longtemps de ce fameux tunnel qu'on avait eu bien de la peine à croire en sa réalisation, même quand le nouveau chantier fut ouvert il y a près de deux ans.

A Sangatte, deux cent cinquante ouvriers, dont un tiers d'étrangers, travaillaient jour et nuit (trois postes de huit heures) dans des conditions très difficiles. On en attendait sept cents en 1975, et le planning prévoyait, lors de la mise en route de la phase 3, l'emploi de quelque deux mille cinq cents salariés.

Les plus soulagés peut-être sont les agriculteurs du village de Coquelles, où plus de la moitié des 877 hectares de la commune avaient été « gadés » pour l'aménagement du plus important des deux terminaux du tunnel. Sous le coup d'une prochaine expropriation, ils n'avaient pas modernisé leurs exploitations et se demandaient surtout si les indemnités accordées leur permettraient de se réinstaller normalement. Certains d'entre eux sont cependant en colère. Ils se considèrent comme sinistrés pour avoir dû laisser leur ferme à l'abandon.

Chez les responsables économiques et politiques, la réaction est tout autre. En dépit des hésitations britanniques, ils pensaient bien que le point de non-retour était atteint (*le Monde* des 14 et 15 décembre). Dans les chambres de commerce, on estime qu'il s'agit là d'un coup sévère porté à la région du Nord. M. Pierre Mauroy, P.S., président du conseil régional, affirmait dimanche 19 janvier : « *Pour le Nord-Pas-de-Calais, c'est une très mauvaise nouvelle. Nous comprenons fort bien les difficultés britanniques, mais nous pensions tout de même qu'elles n'auraient pu justifier qu'un certain retard. Tout n'est pas perdu pour autant, car les choses évoluent.*

On fondait beaucoup d'espoirs sur ce tunnel, même si les « effets induits » d'un tel ouvrage étaient appréciés différemment. Si M. Jean-Jacques Barthe, député (P.C.), maire de Calais, était très réservé, MM. Pierre Delmon, président du Comité économique et social, et Robert Delesalle, président de la chambre régionale de commerce, soulignaient l'importance capitale des « retombées économiques » pour l'ensemble du Nord. La chambre de commerce de Calais avait même installé une antenne permanente à Londres pour attirer des industries britanniques.

Il est vrai qu'à partir du tunnel une nouvelle carte des infrastructures régionales avait été dessinées. L'autoroute A-26 devait relier Calais à Arras-Reims-Troyes-Dijon, et sa construction devait être accélérée.

Quant aux compagnies maritimes qui assurent actuellement la desserte sur la Manche, aussi bien des passagers que des marchandises, elles trouveront sans doute dans l'abandon du projet de quoi apaiser leurs vives inquiétudes

GEORGES SUEUR.

Les sociétés privées à indemniser

Le groupe franco-britannique de financement et de construction du tunnel sous la Manche, qui devrait être remboursé par les Etats des dépenses qu'il a engagées, est composé des deux sociétés suivantes :

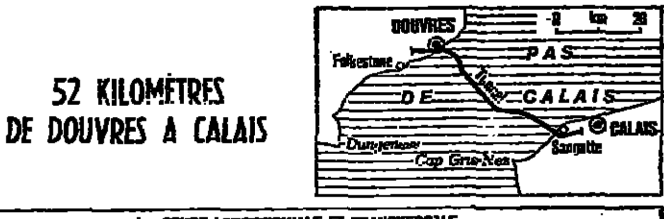
LA SOCIETE FRANÇAISE DU TUNNEL SOUS LA MANCHE (S.F.T.M.)
(pourcentage du capital)

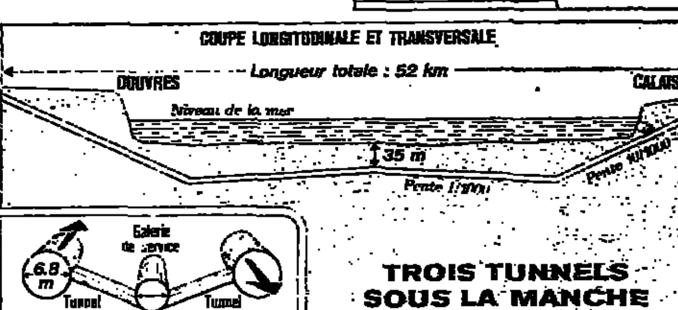
Banque Louis Dreyfus	13
Banque nationale de Paris	8
Banque de Paris et des Pays-Bas	8
Banque de l'Union européenne	8
Compagnie financière de Suez	13
Compagnie du Nord	13
Crédit commercial de France	8
Crédit lyonnais	8
Société générale	8
Société nationale des chemins de fer français	13

THE BRITISH CHANNEL TUNNEL COMPANY (B.C.T.C.)
(pourcentage du capital)

Channel Tunnel Investment Ltd.	25
The Rio Tinto Zinc Corporation Limited	20
Morgan Grenfell and Co. Ltd.	10,5
Robert Fleming and Co. Ltd.	10,5
Hill Samuel and Co. Limited	10,5
Kleinwort, Benson Limited	10,5
S. G. Warburg and Co. Ltd.	5,5
The British Railways Board	4,74
Morgan Stanley and Co. Inc.	0,92
The First Boston Corporation	0,92
White, Weld and Co. Ltd.	0,92

52 KILOMÈTRES DE DOUVRES A CALAIS





TROIS TUNNELS SOUS LA MANCHE

LONDRES : UNE AFFAIRE DEPUIS LONGTEMPS PEU POPULAIRE

(De notre correspondant.)

Londres. — *Excluant un miracle de dernière heure, les milieux politiques de Londres attendaient, le lundi 20 janvier, l'annonce officielle que le projet du tunnel sous la Manche ne serait pas seulement ajourné mais définitivement abandonné. Cette décision ne saurait d'ailleurs causer aucune surprise véritable. Depuis plusieurs mois, il était évident que le gouvernement travailliste ne poursuivrait pas cette entreprise. En dépit de quelques protestations — de la part, notamment, des syndicats de cheminots, qui voyaient là un moyen de ranimer leur secteur, — il ne faut guère s'attendre à une résistance sérieuse contre la décision prise.*

Certes, cette décision gouvernementale comporte quelques aspects choquants, même pour les Britanniques. Londres n'avait pas ratifié le traité en temps voulu, soutenant que l'indispensable voie express que les chemins de fer devaient installer entre la capitale et la côte de la Manche coûterait beaucoup trop cher. Le dernier projet prévoyait, en effet, une dépense de 370 millions de livres (près de 4 milliards de francs). La confiance du public, cependant, n'a pas été raffermie en apprenant que, de façon tout aussi soudaine, la direction des transports estime possible aujourd'hui d'établir la même liaison en réalisant une économie de 100 millions de livres.

En outre, il était convenu qu'avant de se décider le gouvernement attendrait le rapport d'une commission d'experts, chargée une fois de plus d'apprécier la rentabilité. Que l'on n'ait pas attendu les conclusions de cette étude démontre simplement qu'il s'agissait là d'un exercice purement théorique n'ayant aucun autre but que de sauver la face. La franchise dont le gouvernement fait preuve aujourd'hui lui vaut donc des approbations plutôt que des reproches.

Au surplus, le scepticisme à l'égard de tous les grands projets est devenu extrêmement vif. Presque personne ne croit plus que le tunnel puisse assurer des liaisons plus rapides ou plus économiques que les autres moyens de franchir la Manche, déjà importants.

Enfin, le coût du tunnel est apparu de plus en plus extravagant. Il est vrai qu'à cet égard les estimations deviennent très divergentes. Les calculs des experts varient de un à cinq ou même à dix. C'est ainsi que les chiffres avancés officieusement à Whitehall font état aujourd'hui d'une dépense totale qui dépasserait 2 milliards de livres (plus de 20 milliards de francs).

En définitive, le fait est que le gouvernement du Labour, se voyant contraint à brève échéance de soutenir la plus grande partie de l'industrie britannique, ne peut pas se permettre de consacrer une part aussi considérable de ses ressources à un projet qui n'a jamais joui d'une popularité excessive en Grande-Bretagne.

JEAN WETZ.

Les commentaires de la presse

DAILY TELEGRAPH : une bonne chose.

« *Même si les arguments en faveur de la construction d'un tunnel sous la Manche étaient prouvés, un gouvernement menant une lutte contre l'inflation serait obligé de le sacrifier. Cela est une bonne chose* », conclut le quotidien conservateur.

DAILY EXPRESS : on peut s'en passer.

« *Le tunnel sous la Manche est un projet dont les Britanniques peuvent se passer. La construction du tunnel n'est pas une condition fondamentale du maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, car, après tout, ce projet est né cent cinquante ans avant la C.E.E.* »

TIMES : une décision politique.

« *Le refus adressé aux Français semble confirmer le sentiment de nombreux hommes politiques que des motifs tant politiques qu'économiques ont conduit à abandonner le projet (...). Dans les milieux conservateurs, on est convaincu que la décision pourrait compromettre sérieusement les chances d'une renégociation des conditions de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E.* »

L'AURORE : 600 millions en pure perte.

« *Les Anglais n'ont jamais été très enthousiasmés par un cordon ombilical avec le continent. Insulaires ils sont, insulaires ils veulent rester (...) Au total, avec les frais d'études, ce sont 600 millions de francs qui auront été dépensés en pure perte, un gaspillage que cette fois les contribuables devront payer. Personne ne pense qu'un jour ou l'autre tout cela puisse resservir à nouveau.* »

(GEORGES MERCHIER.)

L'HUMANITE : l'affaire du siècle.

« *Ce tunnel (...) était considéré comme « l'affaire du siècle », pour reprendre une déclaration du secrétaire d'Etat aux transports, en novembre 1973. Pour des raisons psychologiques, ajoutait-il. Mais les milieux d'affaires, qui savent compter, pensaient comme lui pour d'autres raisons. Ils sont d'ailleurs parmi ceux qui récriminent le plus, n'hésitant pas à parler de démission, de trahison (...). Mais ces milieux d'affaires ne vont rien perdre. L'accord de novembre 1973 prévoit que les Trésors des deux pays doivent, en cas d'abandon, acquérir dans les soixante jours les actions des deux sociétés (...). A croire que le tunnel n'a été mis en route que pour les banques.* »

(FRANCIS VALOIS.)

LE FIGARO : un désengagement à l'égard de l'Europe.

« *La relance du projet du tunnel par Georges Pompidou et Edward Heath avait été considérée comme le symbole du rattachement de la Grande-Bretagne au continent. A l'inverse, son abandon va être interprété comme un désengagement de ce pays à l'égard de l'Europe.* »

(PIERRE BRANCHE.)

FAITS ET PROJETS

Transports

● UN PERMIS DE CONDUIRE super-lourd. — Le *Journal officiel* du 17 janvier a publié un décret portant création du permis de conduire « *super-lourd* ». Ce permis sera désormais exigé pour la conduite des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 19 tonnes pour un véhicules isolé, et ceux dont le poids total roulant autorisé est supérieur à 12,5 tonnes. L'âge requis pour la délivrance de ce permis est de vingt et un ans.

Urbanisme

PERMIS CLANDESTINS

La quasi-totalité des permis de construire délivrés à Paris ne sont pas affichés régulièrement sur la parcelle où doit s'élever le bâtiment autorisé, affirme l'association S.O.S. Paris (1) dans une lettre qu'elle vient d'adreser au ministre de l'équipement.

Un constat d'huissier, demandé par l'association et portant sur les permis de construire délivrés dans la capitale entre le 15 mai et le 15 juin 1974, tels qu'ils figurent au « Bulletin municipal officiel » de la Ville, montre que seulement quatre permis sur trente et un ont été affichés sur le terrain. L'association demande au ministre de faire respecter la loi afin que les habitants soient informés.

(1) 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

La région parisienne

Des képis dans le métro

DEPUIS le début de l'année, les « opérations métro-police », lancées l'automne dernier à l'instigation du ministre de l'intérieur, se multiplient. Plusieurs fois par semaine, policiers en uniforme et gendarmes descendent sous terre vers 14 h. pour ne remonter qu'à la fin du service, vers minuit et demi, visitant les plus « chaudes » des deux cent soixante-quinze stations du réseau métropolitain, arpentant les 200 kilomètres de couloirs d'accès et de correspondances, montant même parfois jusque dans les rames.

Ce dispositif, qui mobilise en général une compagnie et demie de police municipale, une demi-C.R.S. et un escadron de gendarmerie mobile — soit un peu plus de 300 hommes, — peut être, si besoin est, considérablement renforcé. La semaine dernière, jusqu'à 800 policiers sont ainsi descendus dans le métro.

Quelques chiffres montrent les résultats : 1 500 interpellations en 1971, 10 000 en 1972, 65 000 en 1973, 175 000 en 1974 — dont plus de 38 000 pour le seul mois de décembre. Et pour la première fois, la courbe des agressions, ascendante depuis 1970, fléchit de 872 en 1973 à 830 en 1974.

Cependant, sous la pression des usagers et de ses propres employés, la R.A.T.P. réclame davantage et souhaite la présence permanente de policiers dans les stations et les rames. Le métro parisien est-il vraiment devenu le Far-West que l'on dit ?

Au regard du trafic — 3,8 millions d'entrées par jour ouvrable, — le nombre d'agressions déclarées paraît très faible, mais une brusque flambée au début des années 70 explique les réactions actuelles : 292 agressions en 1970, 688 l'année suivante.

On a accusé la politique de suppression progressive du personnel dans les stations d'être à l'origine de la recrudescence de la délinquance. « A tort, répond *M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P.* Le développement de l'insécurité a précédé de trois ans la réduction du personnel, qui n'a commencé qu'en mars dernier, et seulement dans 36 stations sur 275. Notre politique ne vise nullement à transformer le réseau en désert : de 8 000, à l'origine, le nombre d'employés de stations passera à 5 600 en fin de réforme. De toute façon, les attaques de voyageurs ont généralement lieu dans les voitures et les couloirs, hors de la présence des agents. Maintenir ces derniers dans les stations — alors que la mise en service du P.C. central du boulevard Bourdon leur a retiré tout rôle d'exploitation — sous prétexte que leur présence est rassurante n'améliorerait aucunement la sécurité : leur absence de préparation physique et juridique à la prévention et à la répression de la délinquance les réduit généralement, en cas d'agression, à s'enfermer dans leur bureau, et je ne le leur déconseille pas de le faire. »

M. Giraudet compte donc sur la police pour faire régner l'ordre dans le métro. Un instant tentée d'imiter ce qui se fait à New-York — trois mille six cents policiers privés ont été embauchés pour surveiller stations et rames, — la R.A.T.P. y a renoncé. Pas seulement pour des raisons financières. « Dans nos pays latins, le public est plutôt favorable aux prérogatives de l'Etat, *dit M. Giraudet.* J'y suis moi-même très attaché. »

« Gros bras »

Reviendra-t-on un jour à la présence permanente de policiers dans le métro telle qu'elle existait jusqu'en 1954 ? C'est peu probable. « Ecrasée » par des tâches de surveillance de la circulation et de protection du public, la police urbaine ne pourrait plus — du moins dans l'état actuel de ses effectifs — affecter les mille deux cents à mille quatre cents hommes qui seraient indispensables — compte tenu des roulements de services, des absences pour congés et maladies — à un contrôle efficace de la sécurité dans le métro.

On estime à la préfecture de police que les « opérations ponctuelles » menées depuis quelques mois à un rythme accéléré permettent de concilier au mieux la protection du public et les impératifs de la police. La direction de la R.A.T.P. ne partage pas ce point de vue et se déclare prête à mettre à la disposition des gardiens de la paix des locaux — six postes sont déjà à leur disposition depuis un an, — des agents de la brigade de surveillance générale pour les guider et des moyens de liaisons radio-téléphoniques.

« Je suis prêt à faire inscrire des crédits pour l'amélioration de la sécurité au budget de 1976, *déclare M. Giraudet.* Et s'il n'est pas possible de recourir à la police, j'en arriverai à recruter des « gros bras » armés que je ferai encadrer par des officiers de la gendarmerie retraités. » *Sera-t-on obligé d'en arriver là ?*

JAMES SARAZIN.

Les projets de la Fondation Maeght

LE MARAIS, POUR QUI ?

LE Conseil de Paris doit examiner à nouveau, en mars prochain, le bail qui pourrait être conclu pour quatre-vingt-dix-neuf ans avec la Fondation Maeght, qui s'installerait dans deux îlots du Marais après les avoir restaurés.

On comprend que le préfet de Paris et les conseillers aient été séduits. Un homme d'art, présentant de glorieux états de services propose de dépenser 100 millions de francs pour mettre en valeur deux îlots du Marais que la Ville, propriétaire depuis longtemps, a cessé d'entretenir et qu'elle n'a pas les moyens, semble-t-il, de restaurer elle-même. La Ville s'apprête donc à « mettre à la disposition » de la Fondation un « ensemble urbain » dont la valeur locative est estimée à 10 millions de francs par an, pour la modique somme de 10 000 francs par an.

C'est un très beau projet. Des salles de concerts, d'expositions, un réseau de galeries souterraines, un hôtel trois étoiles, des ateliers d'artisans d'art, d'artistes, des jardins intérieurs, des logements, des bureaux enfin. Avant sept ans, les hôtels de Beauvais, Hénault de Cantorbe et Gilles Charpentier auront retrouvé leurs splendeurs à demi cachées, et les immeubles alentour un peu de fraîcheur.

Et les habitants actuels ? Les deux cent quatre-vingt-douze familles qui occupent, certaines depuis trente ou cinquante ans, des logements qu'elles ont parfois aménagé à leurs frais ? Leur avenir n'est pas encore défini. Mais chacun s'en soucie et reconnaît que la question est d'importance. Surtout depuis qu'elles se sont manifestées bruyamment à la veille d'un débat au Conseil de Paris, en décembre, qui aurait pu régler l'affaire... sans s'occuper précisément de leur sort. Après la protestation « in extremis » des habitants, les élus ont décidé de revoir le dossier en mars.

M. AIMÉ MAEGHT veut rendre à un « *quartier prestigieux, mais désœuvré, l'animation et la vie* », dit-on dans le film qu'il a fait réaliser pour présenter son projet. Comment ? L'hôtel de Beauvais, rue François-Miron, construit vers 1650 pour Pierre de Beauvais et sa femme, Catherine Beiller, première maîtresse de Louis XIV, retrouverait les dimensions somptueuses de ses appartements, coupés à mi-étage vers 1800. Il serait occupé par les salles d'expositions et les bureaux de la galerie Maeght, ainsi que par les services photographiques et cinématographiques. Le projet de musée des instruments de musique — Mozart enfant habita l'hôtel quelques mois — serait abandonné.

L'hôtel Hénault de Cantorbe, à l'angle des rues François-Miron et de Fourcy, serait réservé à la Fondation : salles d'expositions, boutiques, chambres pour invités, bibliothèques, bureaux, logements dans les combles. La ville de Liège n'a pas donné suite au projet qu'elle avait formé en 1972 de louer l'hôtel. Enfin l'hôtel Gilles Charpentier, rue de Fourcy, accueillerait les éditions Maeght : bureaux, salles d'expositions, ateliers de maquettes et de fabrication, archives, bibliothèques, logements de fonction, etc.

Un hôtel-restaurant trois étoiles, les bureaux de l'Office de tourisme de Paris, des ateliers d'artisans (un tapissier, un doreur sur cuir, un ébéniste, un ferronnier-bronzier), des commerces (fleuriste, disquaire, antiquaire, café-théâtre) figurent également dans le projet, ainsi que 3 800 m2 de logements.

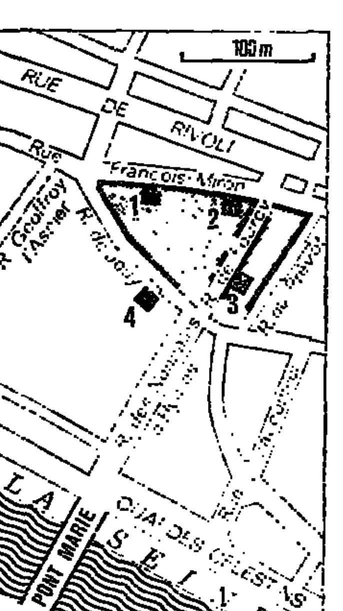
En application du plan de sauvegarde du Marais, certains édifices parasites seraient démolis, et de nouvelles constructions seraient édifiées. On cheminerait à l'intérieur des îlots, où de petits jardins seraient aménagés. Sur la rue de Fourcy, l'hôtel Hénault de Cantorbe serait prolongé par une colonnade. Retrouverait-on aussi le jardin suspendu sur la rue de Jouy, qui agrémentait le splendide hôtel de Beauvais ?

Le film illustre longuement le projet en montrant des maquettes illuminées, des artisans d'art au travail, les bâtiments de la fondation à Saint-Paul-de-Vence... Ordre et beauté, luxe, calme... En contrepoint, des murs lépreux, des lavabos sur l'escalier, des habitants peu reluisants. Seul trouve grâce le bougnat. Son pittoresque de bon aloi lui vaut même de figurer expressément parmi les futurs occupants des lieux non loin des artisans d'art dont les noms sont même précisés dans un dossier illustré présenté à l'appui du projet.

De nombreux relevés d'architecture ont été faits. L'îlot a été photographié sous tous ses angles grâce à la grande échelle des sapeurs-pompiers et à l'hélicoptère des services photo de la préfecture de police. Les habitants aussi ont été « photographiés ». Ce sont en majorité, selon le rapport des architectes, « *des personnes âgées, des économiquement faibles, des personnes d'origine étrangère* »...

À titre précaire

En présentant le film à l'Hôtel de Ville le lundi 13 janvier, M. Jean-Pierre Jouve, l'architecte auteur du projet, a déclaré que tout cela avait dû être fait très vite : entre juin — accord de principe du Conseil de Paris — et septembre, ce qui explique, selon lui, que la question du relogement n'ait pu être étudiée à fond. En fait, les études sont engagées depuis deux ans...



1. Hôtel de Beauvais
2. Hôtel Hénault de Cantorbe
3. Hôtel Gilles Charpentier
4. Hôtel d'Aumont

« *Nous pensions que la Ville s'occuperait du relogement*, indique un responsable de la galerie Maeght. *Il est normal que les gens soient inquiets. Nous cherchons des solutions mais nous ne voulons pas en parler avant qu'elles ne soient sûres.* »

Le projet de bail soumis au Conseil de Paris en décembre mettait, certes, à la charge de la Fondation le relogement des locataires en titre qui habitent effectivement leurs logements... Mais la plupart n'ont aucun titre, ce qui explique leurs craintes. L'îlot 16, autrefois promis à la démolition, dont ils font partie, a été exproprié il y a trente ans. La Ville y a laissé des locataires à titre précaire. « *Les immeubles ne sont pas entretenus et la Ville ne les loue plus depuis au moins dix ans* », explique Mme Matzdorff, présidente du comité de défense créé en décembre.

Les 3 800 m2 de logements prévus dans le projet de M. Jouve représentent au maximum, selon le mémoire préfectoral, quatre-vingts logements de 47 m2 en moyenne. Et treize sont déjà réservés pour les futurs occupants. Des possibilités de relogement dans les immeubles domaniaux du quartier sont à l'étude. « *Le problème va être résolu*, affirme un responsable de la galerie Maeght. *Nous ne sommes pas des promoteurs.* »

Les commerçants, de leur côté, ont perçu leurs indemnités depuis longtemps et sont restés. S'ils veulent être relogés sur place, il faudra qu'ils participent aux frais de restauration : de toute façon, neuf boutiques sont prévues au lieu de vingt et une actuellement.

« *Le centre de Paris, modeste et populaire, devient, avec la complicité de la Ville, un désert de luxe pour nantis* », constate le comité, qui cite M. Giscard d'Estaing : « *Les opérations d'aménagement qui seront entreprises devront respecter, dans la mesure du possible, le caractère des quartiers de Paris. On devra y maintenir la possibilité d'y résider pour les diverses catégories sociales.* »

Il y a là, affirme le comité, « *peut-être cinq cents logements représentant un habitat potentiel pour plus de mille personnes. Voilà une occasion unique pour la Ville de réaliser à grande échelle une opération de rénovation digne de ce nom* ».

Cette affaire retient l'attention parce que le projet porte sur deux îlots entiers et que son auteur est célèbre. Mais elle ne fait qu'illustrer ce qui se passe chaque jour dans le Marais. Elle recèle toutes les ambiguïtés de la sauvegarde des quartiers historiques et reflète la réalité à laquelle se heurtent les beaux discours. Il ne faut pas que les hôtels prestigieux restent truffés de petits logements ou même d'entreprises industrielles comme c'est encore le cas. Mais des personnes modestes devraient pouvoir occuper les maisons ordinaires, qui ne font pas défaut dans le quartier, sans qu'on y fasse apparaître des poutres pour les louer plus cher.

La Ville doit donner l'exemple quand elle est propriétaire des immeubles. La lenteur et l'inefficacité avec lesquelles elle a entrepris dans l'îlot des Jardin-Saint-Paul de restaurer des logements pour les louer à des prix H.L.M. ne sont évidemment pas encourageantes. Faut-il alors se résigner à voir le Marais restauré par et pour les riches... ou laissé à l'abandon ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

« UNE REMARQUABLE AFFAIRE »

« Empêcher le Conseil de Paris de disposer de la propriété publique au bénéfice exclusif d'une personne privée qui, sous couvert de mécénat et d'art, réaliserait avant tout, si le projet aboutissait, une remarquable affaire sur le plan financier. » Tel est aussi le but de l'association de défense.

« Pour tenir compte des charges exorbitantes » assumées par la Fondation, la ville recevrait, selon le projet de bail, un loyer symbolique de 10 000 F jusqu'en 2040, qui serait réévalué ensuite, au lieu de 358 000 F qu'elle perçoit actuellement. Or l'estimation du coût de la restauration est surévaluée, affirme M. Fred Zeller, président d'honneur de l'association. Les chiffres annoncés correspondent à une dépense de 3 250 F le mètre carré, nettement supérieure à l'estimation de la société d'économie mixte qui restaure le Marais (SOREMA), qui indiquait 2 000 à 2 500 F le mètre carré pour les seuls immeubles de qualité, à la fin de 1973.

Cette estimation permet, selon M. Zeller, d'assurer que le coût des emprunts ne sera jamais équilibré par la valeur locative de l'ensemble, pourtant estimée, dans le mémoire préfectoral, à 10 millions de francs par an. En fait, seul l'hôtel Hénault de Cantorbe est expressément réservé aux activités désintéressées de la Fondation. Le reste (17 000 mètres carrés au total) sera occupé par les activités commerciales de M. Maeght (éditions et galerie), qui alimentent, précise celui-ci, la Fondation. Mais les locaux pourront aussi être loués à d'autres.

Opinions et réactions

DES PROMENEURS SUR LES CHAMPS DE COURSES

L'ASSOCIATION Un parc dans la ville, créée à Eaubonne (Val-d'Oise), demande que le champ de courses d'Enghien soit accessible au public lorsqu'il n'y a pas de réunion hippique.

Elle juge anormal qu' « un équipement de cette dimension soit utilisé en moyenne seulement deux fois par mois et ne profite pas le reste du temps à la population. Quatre groupes scolaires entourent le champ de courses, et les enfants n'ont comme cour de récréation que du gravier et du béton dans un espace réduit. Les habitants doivent obligatoirement prendre une voiture (et tous n'en possèdent pas !) pour retrouver espace et verdure (du temps et de l'énergie gaspillés). »

L'association suggère qu'un accord soit conclu entre la société propriétaire du champ de courses et un syndicat de communes rassemblant Eaubonne, Soisy, Enghien et Saint-Gratien.

★ 6, rue des Tilleuls, 95600 Eaubonne.

LES LUTTES HOMÉRIQUES D'UN FORESTIER

M. MICHEL JOBERT, qui a été de 1964 à 1973 président de l'Office national des forêts, écrit, dans le dernier numéro de la revue *Vous*, publiée par le District de la région parisienne :

« *Là où j'ai eu beaucoup de mal, c'est avec les ministres. Des luttes homériques, pour empêcher par exemple le ministre de l'équipement de faire ses autoroutes au travers des forêts domaniales : c'était plus facile, l'Etat discutant avec lui-même et n'ayant pas à affronter cette procédure d'expropriation morcelée, de propriétaire en propriétaire.*

» *J'ai eu du mal à faire comprendre aux ministres intéressés que ce qui était pour eux solution de facilité était pour la collectivité une sorte de suicide...* »

● M. RENE GALY-DEJEAN, conseiller de Paris et ancien chef de cabinet de Georges Pompidou, qui a quitté récemment l'U.D.R., dénonce, dans un communiqué, le « *caractère pernicieux* » de la procédure de concertation instaurée au sein de la commission sur l'urbanisme parisien, qui réunit des élus et de hauts fonctionnaires.

LES POS EN VITRINE

LA plate-forme des comités parisiens de participation se déclare satisfaite du vote par le Conseil de Paris d'un crédit de 470 000 F destiné à présenter dans de bonnes conditions le plan d'occupation des sols (POS) aux habitants de la capitale.

Ce plan, déjà examiné par les élus, doit être exposé à partir du 15 mars à l'Hôtel de Ville et, à partir du 1er mai, dans les mairies des différents arrondissements. La plate-forme invite les Parisiens à exprimer leur point de vue à l'occasion de ces expositions.

TRISTES H.L.M.

LE comité pour l'équipement et le logement social du 17e arrondissement (CELOS 17) publie les témoignages suivants d'habitants de l'ensemble H.L.M. du groupe Fouquet-Barrias.

« Il y a peu de magasins, on trouve juste l'essentiel, très cher, parce qu'il n'y a pas de concurrence. Aussi, on y achète ce qu'on a oublié, ou le nécessaire quand on a des convives à l'improviste. »

« Il n'y a pas de lieu de rencontre. Pas d'animation. D'ailleurs, les adultes ne semblent pas désirer entrer en relation. »

« Les jeunes expriment leur désir de se retrouver. Le hall d'entrée était leur lieu de réunion. Ils ont saccagé un banc, la gardienne les a mis dehors, où ils continuent à se réunir, même sous la pluie. La gardienne est un peu « cerbère », mais, au moins, elle met de l'ordre... »

« Beaucoup de mères travaillent, les enfants sont toujours dehors, même tard le soir, et pourtant, il devrait y avoir une heure pour jouer et une heure pour rentrer chez soi ! »

« Les appartements sont bien conçus, et pourtant les enfants jouent dans l'escalier... Les mamans craignent qu'ils salissent ! »

« On jette les ordures par la fenêtre, et pourtant on ne devrait pas ! »

« Une petite aire de jeu a été aménagée pour les plus jeunes. Elle attire les enfants des immeubles voisins, situés sur Levallois. Les enfants de Paris ont chassé les gosses de Levallois à coups de pierres ! »

* 14, rue Ampère, 75017 Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AU COURS DE L'INAUGURATION D'UN CENTRE ÉDUCATIF

M. Chirac : des syndicats forts sont des éléments du progrès social

« Une société qui connaît une croissance modérée tolère plus difficilement les inégalités », a déclaré le premier ministre en inaugurant, le 19 janvier, en compagnie de M. Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, le centre éducatif pour enfants handicapés d'Eygurandes (Corrèze). *« La réduction de celles-ci et l'amélioration de la situation des plus défavorisés sont plus que jamais des objectifs prioritaires. Enfin, l'idée même de pause sociale n'est pas compatible avec une société en mouvement. »*

M. Chirac a ensuite énuméré trois orientations prioritaires :

● *La mise en place progressive d'un minimum social* applicable à tous les Français : le budget social pour les handicapés s'élèvera à 7,2 milliards de francs en 1975. Le minimum vieillesse sera porté à 20 francs par jour fin mai, avec un programme de logements, transports et loisirs. Les « importantes mesures » prises en octobre pour les immigrés vont favoriser leur adaptation.

● *La réduction des inégalités* par *« un resserrement de la hiérarchie des revenus, et une action en faveur des bas salaires »*. L'intention n'est pas d'instituer *« une quelconque police des salaires, mais de rappeler les garanties que l'ensemble des salariés doivent se voir assurer ainsi que la nécessité, dans une période de ralentissement de la croissance, de protéger et d'aider en premier lieu les plus faibles »*.

● *La protection des travailleurs contre les risques de perte d'emploi.*

« Je tiens à la concertation avec les représentants des groupes sociaux, a conclu M. Chirac. *Je souhaite avoir en face de moi des interlocuteurs responsables. C'est pourquoi je ne suis pas de ceux qui pensent que, en soi, les organisations syndicales paralysent toute action concrète. Des syndicats peu nombreux, forts, respectés, conscients de leurs responsabilités, sont des éléments importants de l'ensemble qui crée le progrès social. »*

Toutefois, M. Chirac a ajouté : *« Il y a une limite à cette concertation : c'est celle de l'autorité de l'Etat. L'Etat est (...) l'expression de la nation, la traduction de sa volonté. Cela est particulièrement vrai dans le domaine social. Les catégories les moins favorisées sont les moins défendues. Mais le sort qui leur est fait témoigne du degré de solidarité dont est capable la nation. Toujours l'action de l'Etat et de son gouvernement doit être inspirée de la volonté de renforcer cette solidarité et de l'organiser. »*

(Dessin de CHENEZ.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les ouvrières d'une usine de Toulon en liquidation s'opposent à la saisie des biens

De notre correspondant

Toulon. — Les ouvrières de Buda se sont couchées devant les roues des camions et les syndics n'ont pu faire enlever le matériel de cette entreprise textile. Ainsi rebondit spectaculairement un conflit qui dure depuis six mois.

Pour les Toulonnais Buda c'est un « mini Lip ». M. Fourcade y verrait plutôt la confirmation de sa théorie sur les canards boiteux.

Avant la crise, l'entreprise, fondée par un maître tailleur de la marine, et qui employait une soixantaine d'employés, en majorité des femmes payées au SMIC, tournait tant bien que mal.

Pourtant, les commandes de l'Etat (des vestes d'uniforme) s'espaçaient et le fils, qui avait pris la succession du père, se révélait un médiocre gestionnaire.

Au cours de l'été 1974 les établissements Buda furent mis en liquidation judiciaire. Unanimement le personnel faisait connaître sa volonté d'empêcher la fermeture et le démantèlement de l'entreprise.

En août les ateliers étaient occupés. Piquets symboliques sans doute mais permanents. Et la population manifestait ouvertement sa solidarité. Buda devint un lieu de visite. Les élus locaux, la préfecture s'efforcèrent de trouver une solution. Influencées par l'affaire Lip, les ouvrières se constituèrent un « trésor de guerre » : le stock de tissus, évalué à 60 000 francs. Mais un arrêt du tribunal de Toulon les amena à restituer leur prise. Des industriels prenaient des contacts. On disait aussi qu'un marché pouvait être conclu avec la Libye. On envisageait de faire une relance.

Mais vendredi 17 janvier, la fièvre devait brusquement remonter. Muni d'un jugement du tribunal de commerce ordonnant la saisie, le syndic, accompagné d'un huissier, d'un juge commissaire, entrait dans les ateliers où veillaient quelques ouvriers et le secrétaire de la section C.F.D.T. Des camions avaient été requis pour emporter les machines. Il y eut une bousculade, au cours de laquelle des membres du personnel furent blessés. Trois plaintes devaient être déposées.

Mais l'opération fut stoppée par l'arrivée du personnel, vite alerté. De tout le quartier d'ailleurs parvenaient des renforts et M. Jean-Paul Ferrier, leader local du parti socialiste, intervenait auprès des autorités. Le préfet du Var devait exprimer son étonnement. Non seulement il n'avait pas été informé de la décision des syndics, mais encore il s'apprêtait à rencontrer, le 21 janvier, un industriel intéressé par la relance de l'affaire. Le personnel de Buda espère que finalement sera trouvé une solution acceptable pour tous.

CHARLES GALFRÉ.

IMMIGRATION

CINQ FRANÇAIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM A PARIS POUR OBTENIR LA RÉGULARISATION DE LA SITUATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

Après l'arrêt du Conseil d'Etat annulant certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontanet sur l'immigration (*le Monde* des 15 et 16 janvier), cinq Français — Mme Geneviève Clancy, présidente du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, les abbés Louis Galimardet et Jean Dallet, ainsi que deux autres membres de cette organisation — ont commencé le vendredi 17 janvier une grève de la faim. Ils réclament *« l'attribution d'une carte de séjour et d'une carte de travail à la totalité des travailleurs immigrés se trouvant en France »*.

Vendredi, les cinq grévistes de la faim s'étaient présentés, avenue de Ségur, au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés. Ils avaient été reçus par Mme Martin, chef de cabinet, et par M. Hervé de Charette, directeur du cabinet de M. Dijoud. Ils avaient décidé d'occuper les locaux pour obtenir satisfaction. Dans l'après-midi, ils furent contraints par la police de quitter les lieux, et s'installèrent au presbytère de l'église Saint-Hippolyte, à Paris-13e.

Par la suite, Mme Clancy et ses compagnons ont été accueillis à la Mission populaire protestante, 127, rue Marcadet, à Paris-18e, ce lundi matin 20 janvier, ils conti- continuaient leur grève de la nuaient leur grève de la *faim*. Vers 11 heures, ils se sont rendus à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, 109, rue Montmartre, à Paris-2e, pour en occuper les locaux.

Faits et chiffres

Économie étrangère

● LES ETATS-UNIS ONT ACCORDE UN CREDIT DE 15 MILLIONS DE DOLLARS AU CHILI pour développer son industrie alimentaire, indique-t-on officiellement à Santiago. Ce crédit, octroyé par l'Agence américaine pour le développement (A.I.D.), est notamment destiné à augmenter la production des coopératives de produits alimentaires agricoles ou provenant de la pêche.

Syndicats

● M. BERGERON, secrétaire général de F.O., interviewé le 19 janvier au journal télévisé de TF 1 a déclaré : *« Lorsque nous parvenons à des compromis acceptables, nos militants signent des accords. Mais ces accords ne sont pas signés pour l'éternité. Ils sont sans cesse remis en question, renouvelés, et c'est ce qu'il est convenu d'appeler la politique contractuelle. »*

Les rumeurs selon lesquelles F.O. recevrait de l'argent de la C.I.A. (services d'espionnage américain) relèvent de la calomnie ou du roman policier, a dit ensuite M. Bergeron, en ajoutant : *« Lors de la scission de 1947, nous avons été aidés par l'ensemble du mouvement du Syndicat libre international, les deux confédérations syndicales américaines de l'époque, les syndicats britanniques, les syndicats scandinaves et suisses. »*

Force ouvrière, a déclaré M. Bergeron compte 850 000 cotisants réguliers.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

LE REDRESSEMENT COMMERCIAL

Indipensable, mais coûteux succès

Accident heureux ou amorce d'un véritable rétablissement de nos échanges extérieurs ? Les commentaires vont aller bon train après la publication, par le gouvernement, des résultats du commerce extérieur de la France en décembre. Pour la première fois depuis le choc pétrolier de la fin 1973, la balance commerciale est équilibrée.

C'est une performance que même les plus optimistes n'envisageaient pas il y a un an. La chambre de commerce de Paris, la plus proche de la vérité, voyait la phase de rééquilibrage s'amorcer vers juin. Le gouvernement avait, lui, reporté cette échéance à la fin de 1975. Quant à l'O.C.D.E. et au commissariat au Plan, leurs prévisions tablaient sur un avenir beaucoup plus lointain. Fragilité des pronostics...

Sans doute est-il trop tôt pour pavoiser. L'équilibre des échanges extérieurs français s'explique en partie par le très rapide retournement de la situation économique. Dès l'automne, les industriels et les commerçants ont eu peur de la crise. Ils ont stoppé très brutalement leurs commandes et se sont mis à vivre sur les stocks. Les effets de cette politique ne se sont pas fait attendre : les entreprises ont d'abord freiné les cadences de production, puis commencé à licencier du personnel. Phénomène amplifié et dramatisé par la crise particulière que traverse l'automobile dans le monde entier.

Mais ce très mauvais passage va prendre fin. Les Français ne se sont pas arrêtés de consommer ni les étrangers d'importer. Il va bien falloir reconstituer les stocks. Ce sera un peu d'air pour l'industrie. Les attitudes vont donc se décrisper, le pessimisme s'estomper. Il est possible que le redémarrage de la production provoque une reprise des importations en février ou mars, déséquilibrant de nouveau le commerce extérieur pendant encore plusieurs mois.

Une chose est certaine pourtant : au fil des mois, le « trou » des échanges extérieurs français n'a cessé de diminuer. A tel point que, pour l'ensemble de 1974, le déficit ne dépasse pas 17 milliards de francs ; on l'envisageait de 23 milliards de francs ou même plus il n'y a pas si longtemps. Ce redressement est le résultat heureux de la quasi-stagnation de l'activité industrielle, que personne n'attendait aussi vite ni aussi prononcée.

Combien de temps le gouvernement français pourra-t-il mener cette politique des échanges extérieurs ? Le coût social du succès qui vient d'être remporté est élevé : faillites et chômage prennent une ampleur inquiétante. Les choses iront mieux quand les progrès à l'exportation rendront peu à peu inutile le freinage draconien des importations. Mais l'heure du redémarrage économique revenue, il faudra savoir quel taux de croissance peut être assuré sans déséquilibre commercial.

La progression extrêmement vive des importations au-dessus d'un taux d'expansion de 5,5 % par an incite à penser que, comme le Japon, la France devra s'organiser pour faire croître moins vite sa production. Un trait devra de toute façon être tiré sur nos vieilles habitudes de croissance... à tout prix.

ALAIN VERNHOLES.

AGRICULTURE

Le P.C.F. réclame une politique européenne « moins défavorable à l'agriculture française »

« L'Humanité » du lundi 20 janvier publie une déclaration du bureau politique du P.C.F. relative aux incidences qu'a l'inflation sur le revenu des paysans.

Le P.C.F. juge insuffisantes les récentes promesses de M. Giscard d'Estaing qui *« ne visent, au mieux, qu'à maintenir, en 1975, le pouvoir d'achat de 1974 »*, puis il déclare :

« Le gouvernement dispose de moyens pour exiger une politique agricole européenne moins défavorable à l'agriculture française. Il a les moyens d'alléger les charges des producteurs agricoles. Mais son souci primordial est l'augmentation des profits monopolistes.

» L'approfondissement de la crise met en évidence l'actualité des propositions du parti communiste français et celles du programme commun de gouvernement : il faut les mettre en œuvre si l'on veut réunir les conditions indispensables à la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole ayant notamment pour objectifs :

» — une actualisation et la garantie de prix agricoles correspondant à l'évolution des charges de production ;

» — une réduction de ces charges, par exemple en abaissant de 25 % le prix du fuel, en réduisant le prix des engrais, des produits chimiques, des machines agricoles, le coût du crédit, etc., par une diminution de la T.V.A. et un contrôle efficace des profits capitalistes ;

» — une limitation des prix à la consommation en abaissant la T.V.A. au taux zéro pour les principaux produits alimentaires, en limitant les profits du grand négoce et ceux des trusts alimentaires. »

LES PLAINTES DES AGRICULTEURS
(Dessin de Bonnaffé.)

● LA C.F.D.T. ACCEPTE DE PARTICIPER A LA PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU VII° PLAN, qui couvrira une période de cinq ans à partir du 1er janvier 1976. Mais la C.F.D.T. met une condition à sa participation dans la lettre qu'elle vient d'adresser à M. Jacques Chirac en réponse à l'invitation du commissariat au Plan : *« A l'issue de la première phase de préparation, les propositions des quatre commissions seront transmises intégralement au Conseil économique et social et au Parlement et elles feront l'objet d'une large diffusion, notamment par les moyens de la radio et de la télévision. »*

INDUSTRIE

LE BRÉSIL CONFIE UNE COMMANDE DE 900 MILLIONS DE FRANCS DE MATÉRIEL FERROVIAIRE A UN CONSORTIUM FRANCO-BRÉSILIEN.

La Société des chemins de fer de l'Etat de Sao-Paulo (FEPASA) vient de confier à un constructeur franco-brésilien la commande de soixante rames automotrices électriques. Le montant total du marché atteint 900 millions de francs, dont 450 millions de francs pour la part des fabrications françaises, assurées par le G.I.E., Francorail-M.T.E. (Creusot-Loire, Jeumont-Schneider, C.E.M., de Dietrich et Carel-Fouché-Languepin).

● *Fiat crée une filiale véhicules industriels*, qui remplacera son ancienne division poids lourds. Cette décision est la première étape du processus de réorganisation des activités poids lourds du groupe prévu lors de l'accord signé en juillet avec le constructeur allemand K.H.D. (qui commercialise ses véhicules sous la marque Magirus Deutz). L'accord prévoyait en effet la disparition de la division poids lourds de Fiat (regroupant les marques O.M., Lancia - véhicules spéciaux, Fiat et Unic) à laquelle devaient succéder quatre sociétés : Fiat-véhicules industriels, Lancia-véhicules spéciaux, Magirus Deutz et Unic Fiat, coiffées par une société holding européenne dont Fiat détiendra la majorité.

AFFAIRES

La Pologne est devenue le premier marché de l'industrie française des télécommunications

M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a présidé, vendredi 10 janvier, à la signature, à Varsovie, d'un contrat de 335 millions de francs entre la Pologne, d'une part, la société française d'ingénierie Serete et la Société anonyme de télécommunications (SAT), d'autre part, pour la construction, « clés en main », d'une usine de fabrication de câbles de télécommunication. Compte tenu d'accords conclus auparavant avec d'autres sociétés françaises, la Pologne devient ainsi le premier marché extérieur de l'industrie française des télécommunications.

De notre envoyé spécial

Varsovie — Dixième pays industrialisé du monde, la Pologne souffre de sous-équipement dans plusieurs secteurs. C'est le cas des télécommunications, où l'on ne dénombre que 1,5 million d'abonnés pour plus de 30 millions d'habitants.

Dès septembre 1972, la Pologne s'est adressée aux entreprises françaises. Deux contrats, en cours de réalisation, signés respectivement avec les filiales françaises d'I.T.T (Le Matériel téléphonique et la Compagnie générale de constructions téléphoniques) et CIT-Alcatel (du groupe C.G.E) ont ouvert la voie à une coopération originale entre les deux pays.

Le premier (d'une valeur de 200 millions de francs) comprend la fourniture clés en main d'une usine de fabrication de centraux téléphoniques de type électromécanique (capacité annuelle de production : 600 000 lignes). Le second (50 millions de francs) comporte, lui aussi, la fourniture d'une usine de centraux (capacité annuelle : 100 000 lignes). Mais cette fois il s'agit de centraux électroniques « temporel » (baptisé E-10 ou Platon) dont la technique nouvelle est développée par CIT-Alcatel et le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.). Cet accord prévoyait des clauses de coopération pour la recherche sur ce système. De plus, la société française s'est engagée à acheter ou à faire vendre pour 23 millions de francs de produits — c'est-à-dire de centraux E-10 — fabriqués dans cette usine.

Le contrat (335 millions de francs de valeur) qui vient d'être signé à Varsovie par la SAT et la Serete (1) pour la construction d'une usine de matériels de transmissions dans la périphérie de Varsovie, va encore plus loin dans cette voie. Les sociétés françaises fournissent l'équipement d'un centre de recherche (45 millions de francs), les machines pour produire les matériels de transmission (110 millions), les bâtiments et leurs équipements (dont une part importante seront préfabriqués en France : 100 millions de francs), l'ingénierie, les licences, la formation professionnelle (30 millions de francs environ). En contrepartie, la France s'engage à acheter des produits polonais. La négociation sur cette compensation a été longue. Finalement, on est tombé d'accord sur un pourcentage d'environ 35 %, c'est-à-dire que la Pologne nous livrera pour un peu plus de 100 millions de francs : un tiers sous la forme de fils de cuivre et deux tiers en câbles, dont certains seront fabriqués dans l'usine construite par la SAT et la Serete.

C'est la première fois que l'administration des P.T.T. garantit à une entreprise étrangère des débouchés en France. Cela, toutefois, ne saurait se faire au détriment des fournisseurs habituels. Il ne s'agit pas d'« importer du chômage », a précisé M. Lelong à son homologue polonais.

J.-M. Q.

(1) Le Crédit lyonnais et la Banque française du commerce extérieur financeront à près de 100 % ce contrat.

PLUSIEURS CONTRATS EN COURS DE DISCUSSION

La coopération économique entre les deux pays ne se limite pas aux télécommunications. Plusieurs contrats sont en cours de discussion. La société d'ingénierie Technip est entrée dans la phase finale de ses négociations avec les autorités polonaises pour la construction d'une usine de polyéthylène haute pression. C'est une commande dont le montant serait au moins égal à celui de la SAT et de la Serete.

Dans un autre domaine, les deux pays examinent dans quelles conditions la Pologne pourrait accroître — on parle d'un doublement — ses exportations de charbon vers la France (3 millions de tonnes prévues pour 1975). Il reste cependant bien des questions à régler, en particulier celles des prix (les Polonais nous proposant un tarif élevé) et de la date d'entrée en vigueur d'un accord. Varsovie aurait souhaité 1982, mais Paris préférerait que son application se fasse dans des délais beaucoup plus brefs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Aux États-Unis

L'opposition démocrate et une partie des milieux d'affaires reprochent au président Ford d'avoir « capitulé » devant l'inflation

Washington. — Le président Ford a reaffirmé le samedi 18 janvier sa totale confiance en M. William Simon, secrétaire au Trésor, avec lequel il s'était auparavant entretenu en privé. Dans sa déclaration le president précise qu'il n'a jamais eu l'intention de demander la démission de M. Simon, appelé, a-t-il dit, à jouer un rôle important dans la présentation au Congrès du programme économique, à l'elaboration duquel le secrétaire au Tresor a activement participé.

De notre correspondant

Cette mise au point catégorique et exceptionnelle a été jugée nécessaire, selon le porte-parole de la Maison Blanche, en raison des rumeurs grandissantes concernant le départ imminent de M. Simon, qui aurait exprime son opposition aux mesures décidées par le président. En se déclarant publiquement « horrifié » par la perspective d'un déficit budgétaire qui pourrait atteindre 45 milliards de dollars l'an prochain, M. Simon avait évidemment encouragé les spéculations sur sa démission. En fait, la déclaration de la Maison Blanche n'a pas entièrement convaincu les milieux politiques.

Il y a un certain temps déjà que, dans une série d'interviews, M. Simon avait indiqué qu'il envisageait de quitter le cabinet pour revenir à ses affaires privées. Dans ce contexte, il semble que *le président Ford ait seulement* convaincu M. Simon d'ajourner un départ qui, dans les circonstances présentes, aurait été interprété comme un désaveu du pro*gramme économique, qu'il s'agit* maintenant de « vendre » au Congrès et à l'opinion.

Le président s'apprête à mener une campagne active dans le pays pour obtenir le maximum de soutien du public à des mesures passablement controversées. La défection de M. Simon, fidèle disciple de la libre entreprise et de l'orthodoxie fiscale, n'aurait pu que renforcer l'opposition des milieux d'affaires et des éléments conservateurs du Congrès préoccupés par le revirement du président Ford, déjà dénoncé par certains comme un « keynésien ».

Il est significatif, en tout cas, que, dans ses discours et déclarations a l'appui de son programme, le président Ford évoque régulièrement non pas ses prédécesseurs républicains, mais deux démocrates : Harry Truman et Franklin Roosevelt, considérés dans l'opinion comme des hommes d'autorité et d'action. Selon les derniers sondages, la cote de *popularité du président Ford*, bien qu'ayant légèrement remonté, reste faible, et finalement son avenir politique dépendra essentiellement de la réussite ou de *l'échec de son programme économique*. D'où son souci de ne pas être associé dans l'esprit du public à un Herbert Hoover, que ses convictions orthodoxes et sa croyance dans la rigueur fiscale empêchèrent d'agir.

Les conséquences du renchérissement de l'énergie

A en juger par les réactions des milieux politiques et des businessmen, la tâche du président Ford s'annonce difficile. Les critiques faites à son programme viennent en effet de tous les horizons politiques et économiques. *Les plus conservateurs* déplorent les énormes déficits budgétaires anticipés, estimant que le gouvernement a « capitulé » devant l'inflation. Leur opinion *est partagée par de nombreux* économistes et des démocrates, qui considèrent que les mesures proposées par le président accentueront la pression inflationniste au moment même où celle-ci semble s'atténuer.

La Maison Blanche n'a-t-elle pas admis elle-même que le plan Ford augmenterait le coût de la vie de 2 % et ajouterait 26 milliards de dollars aux notes de fuel payées par les Américains ? Il est acquis, en effet, qu'une famille moyenne aura à payer 250 dollars de plus par an en *« frais d'énergie »*, 10 % supplémentaires par gallon d'essence, de 7 à 8 % de plus pour le fuel domestique, 20 % de plus pour l'électricité, sans parler de la hausse inévitable des produits industriels consécutive à l'augmentation du prix des *transports et des coûts de pro*duction. Dans quelle mesure, disent les démocrates libéraux, le supplément de revenu provenant du remboursement d'impôt de cette *année ne sera-t-il pas ab*sorbé par la hausse des prix de l'énergie ?

D'autre part, disent encore les critiques, il est douteux que les 12 milliards de dollars remis aux contribuables soient employés à l'achat de biens de consommation propres à relancer la production. Certains utiliseront ce revenu supplémentaire à payer leurs dettes : d'autres, au contraire, le garderont en réserve anticipant des temps encore plus difficiles... Enfin, l'opposition des démocra*tes reste très ferme aux* quelques mesures anti-inflationnistes du programme : moratoire d'un an à tout nouveau projet de dépenses fédérales, et plafond de 5 % im*posé aux augmentations des pres*tations de la Sécurité sociale. Plusieurs sénateurs démocrates recommandent même que les revenus tirés des diverses taxes sur l'énergie soient utilisés au financement d'un programme d'urgence de développement de nouvelles sources énergétiques.

Néanmoins, le mérite du programme de la Maison Blanche est d'exister. L'initiative présidentielle a, en fait, mis sur la défensive le congrès démocrate, dont les leaders, eux-mêmes divisés sur les grandes options de la politique économique, différent sur la nature et le degré des changements à apporter à un projet qui, sur bien des points, rejoint leurs propres suggestions. Apparemment, seuls les constructeurs d'automobiles de Detroit paraissent *satisfaits. Ils ont obtenu du pré*sident que les mesures conservatoires concernant le pétrole frappent l'ensemble des produits pétroliers, et non la seule essence. *Une hausse majeure du prix de* l'essence, en effet, n'aurait pu que diminuer encore davantage les ventes, affectant plus gravement encore l'industrie automobile, frappée par la récession. De même, le président a accepté d'ajourner les mesures antipollution imposées à l'industrie automobile, et comportant une augmentation du prix de revient substantielle. En échange, le président a obtenu des constructeurs l'engagement d'améliorer d'ici cinq ans le rendement des moteurs de 40 %, avec, pour objectif, de réduire sensiblement la consommation d'essence.

HENRI PIERRE.

[Les argument qu'utilisent certains économistes démocrates pour démontrer que M. Ford a capitulé devant l'inflation sont très discutables. Renchérir le fuel, c'est effectivement majorer le poste *« énergie »* dans l'indice américain des prix de détail. Mais, sur le plan économique, c'est *« pomper » du pouvoir d'achat*, donc alléger la demande globale, ce qui est bien une façon de lutter contre l'inflation. Majorer le prix du fuel pour inciter les utilisateurs à économiser les quantités consommées semble également une sage mesure, qui réduira le coût global des importations.

D'autre part, le fait pour les Amé*ricains d'utiliser les 12 milliards de* dollars remboursés par le Trésor pour épargner ou pour se désendetter irait aussi dans le sens de la lutte contre l'inflation au détriment, bien *sûr, de la relance souhaitée par la* consommation.]

ÉNERGIE

M. SIMON ENGAGE TOUS LES PAYS DU MONDE A RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION POUR FAIRE BAISSER LE PRIX DU PÉTROLE.

« Tous les pays du monde doivent réduire leur consommation afin d'exercer des pression sur les prix internationaux du pétrole », a déclaré le 19 janvier M. William Simon, secrétaire d'Etat américain au Trésor. M. Simon ne s'attend pas cependant à une baisse des prix dans l'immédiat.

Interrogé sur la crise économique, M. Simon a estimé que les problèmes actuels résultent d'*« une décennie de politique financière et monétaire irresponsable »*, aggravée par les récentes crises de l'énergie et de l'agriculture.

Après avoir rappelé que la politique économique américaine se propose, à long terme, de maîtriser l'inflation, M. Simon a prédit que celle-ci, qui est actuellement de 12 % devrait passer à 7 % dans les six mois. Mais il a reconnu que ce taux pourrait être au cours de cette période de 8 ou 9 %. — *(A.F.P.)*

SHELL SIGNE UN ACCORD AVEC LE KOWEIT

Shell Oil, filiale américaine du groupe Royal Dutch Shell, vient de signer avec le Koweït un accord aux termes duquel elle se propose de racheter directement du « brut » auprès de l'émirat.

Shell Oil prendra livraison de 100 000 barils par jour au cours des trois prochains mois (1,2 million de tonnes au total). Ce chiffre ira ensuite en augmentant pour atteindre 400 000 barils par jour (20 millions de tonnes par an) en octobre 1977.

Le prix de ce « brut » a été fixé, selon le ministre koweïtien des finances et du pétrole, M. Al Attiki, à 10,35 dollars par baril. Il évoluera en fonction des ajustements de prix qui pourraient être décidés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

[Jusqu'ici, Shell Oil s'approvisionnait auprès de la société américaine Gulf Oil, qui est coactionnaire avec British Petroleum (20 % chacune) de la principale société exploitante de l'émirat, la Kuwait Oil Company. Le Koweït y détient 60 % du capital et envisage de porter cette participation à 100 %.]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/4	7 1/4	6 3/4	7 3/4	1 1/2	2 1/2
1 mois	7 1/8	7 5/8	7	7 1/2	5 1/4	5 3/4
3 mois	7 7/8	8 3/8	6 7/8	7 3/8	6 1/2	7
6 mois	8	8 1/2	6 7/8	7 3/8	6 3/4	7 1/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE SUCRIÈRE
SUCRERIES ET RAFFINERIES SOL, BOUCHON, SAINT-LOUIS

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 janvier 1975, a arrêté les comptes de l'exercice clos *le 30 septembre 1974*.

Après dotation aux amortissements de 64 790 655,10 F, contre 35 294 531,41 F l'exercice précédent, et dotation aux provisions pour dépréciation de 23 586 728,71 F, le bénéfice d'exploitation ressort à 46 596 185,08 F, contre 30 830 494,53 F.

Compte tenu d'une provision pour hausse de prix de 106 352 944 F, le bilan fait ressortir un résultat comp*table déficitaire de 47 241 053,41 F*, contre un bénéfice de 44 408 090,43 F pour l'exercice précédent. Rappelons que dans ce dernier chiffre était comprise une plus-value nette à long terme de 29 383 197,80 F.

Le cash flow net de l'exercice ressort à 125 millions de francs pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1 718 millions de francs, contre respectivement 100 millions de francs et 1 404 millions de francs pour l'exercice *1972-1973*.

Il est rappelé que la société a procédé, au cours de l'exercice, à une augmentation des fonds propres par souscription en numéraire de 31 839 400 F.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale du 30 mars 1975 d'imputer le solde déficitaire de l'exercice sur les primes de fusion et d'apport et de distribuer un dividende à prélever sur les réserves de 8 F, assorti d'un avoir fiscal de 4 F, contre respectivement 8,60 F et 4,30 F.

Les actions nouvelles émises jouissance du 1er juillet 1974 recevront un dividende de 2 F, assorti d'un avoir fiscal de 1 F.

BANQUE OTTOMANE

Monsieur E. Monick, président du Comité de Paris depuis 1954, ayant décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de président, le Comité, sur sa recommandation, a nommé président M. Bernard de Margerie, lequel fait partie du Comité de la Banque depuis 1957.

M. Monick, qui continue à siéger au comité, a été nommé président d'honneur.

Le baron Hottinguer a été réélu vice-président.

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION :	Valeurs de croissance	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Situation au 31-12-74					
Nombre d'actions émises	228 937	246 296	575 922	501 661	1 354 306
Actif net total (en millions de F) ..	22,01	32,54	67,51	67,48	125,17
réparti comme suit :					
a) France :					
oblig. classiques	7,3 %	83,7 %	15,8 %	20,4 %	18,3 %
oblig. convertibles	25,9 %	5,7 %	13,8 %	11,4 %	9,9 %
actions	28,7 %	néant	42,6 %	49,5 %	28 %
b) Etranger : actions et oblig. convert.	28,7 %	néant	20,5 %	8,8 %	35,3 %
c) Disponibilités	9,4 %	10,6 %	7,3 %	9,9 %	8,5 %
Valeur liquid action	F 96,15	F 132,12	F 117,22	F 134,52	F 92,42

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris CEDEX 01. Tél. : 266-14-50. TOUR ASSUR, Quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

— CREDIT UNIVERSEL, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-38-56. 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. : 961-93-32. 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 603-08-30, et dans ses agences de province.

CONVERTIBLES

SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. : 266-14-50

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 31 décembre 1974

Nombre d'actions en circulation : 609 338 ; actif net en millions de francs : 58,48.

Composition de l'actif net :

- — obligations convertibles françaises .... 33,4 %
- — obligations convertibles étrangères .... 23,6 %
- — autres obligations françaises et étrangères .. 14,3 %
- — actions .... 14,6 %
- — disponibilités .... 14,1 %

Valeur liquidative : 95,97 F.

Souscriptions et rachats à tout moment à :

— Société séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris *cedex 01* : Tour ASSUR, *quartier* Louis-Blanc, 92083 Paris La Défense, tél. 766-16-10, et dans ses agences de province.

— Banque française de dépôts et de titres, 4, rue de Téhéran, 75008 *Paris, tél. 924-90-54.*

— Crédit universel : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 231-38-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil, tél. 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 Boulogne, tél. 603-08-30, et dans ses agences de province.

(AVIS FINANCIER)

This announcement appears as a matter of record only.



PAKHOED FINANCE N.V.

US-dollars 30,000,000
7-Year Multicurrency Loan
with Local Currency Option as to European Banks

Guaranteed by

PAKHOED HOLDING N.V.

Rotterdam, the Netherlands
International oil handling, transportation and property management

Managed by

BANQUE EUROPÉENNE DE CRÉDIT (BEC) — **MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW YORK**

and provided by

BANQUE EUROPÉENNE DE CRÉDIT (BEC) • MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW YORK
AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK N.V. • BANK MEES & HOPE NV
BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION DES MINES • BARCLAYS BANK INTERNATIONAL LTD.
THE CHASE MANHATTAN BANK, N.A. • EUROPARTNERS BANK (NEDERLAND) N.V.
EUROPEAN AMERICAN BANKING CORPORATION • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agent Bank

BANQUE EUROPÉENNE DE CRÉDIT (BEC)



December 1974

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Emissions en hausse Taux en baisse

Agefi. — En dépit d'un volume d'émissions nouvelles considérables — elles ont totalisé jusqu'à présent 308 millions de dollars depuis le début de la nouvelle année, contre 300 millions de dollars pour tout le mois de janvier 1974 — l'euphorie retrouvée que l'on constatait sur le marché des euro-obligations la semaine précédente ne s'est pas démentie.

Dans certains cas, les hausses atteignaient la semaine dernière deux, voire trois points, pour la plupart des emprunts en circulation, ceci en corrélation avec désescalade des taux d'intérêt à court terme, baisse qui selon les observateurs devrait encore aller plus loin. C'est ainsi que les taux de rémunération des dépôts en eurodollars à six mois, qui avait fléchi de 1,43 % l'autre semaine, a encore baissé d'un demi-point, revenant vendredi à 8,38 % environ.

Certains courtiers continentaux émettent l'hypothèse que plusieurs maisons commerciales britanniques ont fortement réduit leurs portefeuilles d'obligations à la fin de l'an dernier dans le cadre des opérations de « window dressing » ainsi que pour faire ressortir des pertes fiscales et que maintenant ces mêmes établissements s'efforceraient de reconstituer ces portefeuilles et doivent par conséquent faire de la surenchère, ce qui fait monter les cours, dont la hausse ne serait donc pas le fait du grand public.

Cependant devant la forte demande, on a constaté en plusieurs occasions que les emprunteurs ont pu abaisser sans coup férir le taux du coupon de leurs émissions et que d'autres dont l'intention était d'offrir leurs titres à un prix inférieur à la parité pourraient modifier leur attitude, ceci valant aussi bien pour les émissions en dollars que pour celles libellées en monnaies autres que le dollar. L'occasion est bonne également de lever des sommes plus importantes que prévu à l'origine. C'est ainsi que parmi les premiers emprunts annoncés depuis le début de l'année, l'emprunt de 20 millions de dollars de la Compagnie nationale du Rhône, en « notes » à sept ans, avec, comme indiqué antérieurement une option de remboursement à la parité en 1980 pour les souscripteurs, a été porté à 25 millions de dollars et le taux du coupon abaissé d'un quart de point à 10 %, ce qui n'a pas empêché cet emprunt d'être largement sur-souscrit.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/1	20/1
1 dollar (en yens)	300 93	300 90

LONDRES

La tendance est généralement ferme lundi matin à l'ouverture. Seules les mines d'or perdent du terrain. Forte baisse de l'action Channel Tunnel en liaison avec l'abandon du projet de percement d'un tunnel ferroviaire.

OR (ouverture) dollars : 172 75 contre 173 75

VALEURS	CLOTURE 17.1	COURS 20/1
War Loan 3 1/2 % ..	21 7/8	21 15/16
Beechams	135 ...	133 3/4
British Petroleum	254 ...	255 1/2
Shell	151 ...	153
Vickers	74 ...	73 1/4
Imperial Chemical	142 ...	141
Courtaulds	61 ...	60 1/4
De Beers	185 ...	185
* Western Holdings ..	28 ...	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp ..	91 ...	92 ...
* West Driefontein ..	34 1/2	34 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	16 janv.	17 janv.
Valeurs françaises ..	109,7	111,8
Valeurs étrangères ..	105,9	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,7	65

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ..	....	11 3/4 %
Moyen terme ..	....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

B.A.S.F. — Chiffre d'affaires estimé du groupe pour 1974 : 20 milliards de deutschemarks (+ 39,7 %), dont près de la moitié revient à la société mère. Le professeur Seefelder, président de la firme, précise qu'une partie de cette progression est imputable à l'inflation, dont le taux, qui atteint 7 %, « nous a fait atteindre le point où le montant de nos investissements, égalant celui de nos amortissements, nous permet tout juste d'empêcher la dégradation de la substance de notre patrimoine ».

GENERALE SUCRIERE. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1974, le bénéfice d'exploitation s'établit à 46,59 millions de francs contre 30,83 millions. Mais, compte tenu d'une provision pour hausse des prix de 106,35 millions, le bilan fait ressortir un déficit de 47,24 millions contre un bénéfice de 44,4 millions en 1972-1973 comprenant 29,38 millions de plus-values. Dividende global de 12 F (contre 12 90 F) pour les actions anciennes et de 3 F pour les actions nouvelles.

B. A. L. O.

Le numéro du 20 janvier 1975 publie notamment les insertions suivantes :

Crédit industriel de Normandie. — Attribution gratuite de 40 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1974 (1 pour 7). Le capital est porté de 10 000 000 de francs à 16 000 000 de francs.

Amsterdam Rotterdam Bank N.V. — Emission à 52,50 florins de 1 469 339 actions de 20 florins, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 10).

Commerzbank Aktiengesellschaft. — Emission à 125 DM de 48 500 000 deutschemarks d'actions nouvelles, réservé aux actionnaires (1 pour 10) et aux propriétaires des obligations convertibes 5,50 % 1972 (1 pour 40).

BATAILLE POUR UNION CORPORATION

L'opération engagée par la Goldfields of South Africa (G.F.S.A.), filiale de la Consolidated Goldfields, qui vise à prendre le contrôle d'Union Corporation, est-elle vouée à l'échec ? L'hebdomadaire londonien « The Economist » n'est pas éloigné de le croire. Selon la revue, la General Mining (G.M.), le holding minier Afrikaner et plusieurs établissements financiers sud-africains d'origine néerlandaise, qui s'opposent à une extension de la main-mise britannique sur le domaine minier national, mettent tout en œuvre pour entraver l'action de la G.F.S.A.

La G.M. est déjà parvenue, au moyen d'arbitrages boursiers contre des actions Goldfields, à porter de 3,8 % à près de 30 % sa participation dans le capital d'Union Corporation. Elle aurait été aidée dans cette tâche par la banque Volkskas, qui, de son côté, s'est portée acquéreur de 10 % des actions Unicorp. Cette dernière se défend d'avoir acheté ces titres pour le compte de la General Mining. Dans la mesure où cet établissement bancaire appartient au même groupe, l'on peut douter du bien-fondé de ses assertions. De toute manière, cet achat d'actions est encore insuffisant pour assurer à la General Mining le contrôle de l'Union Corporation. « The Economist » pense dans ces conditions qu'une contre-OPE effectuée avec l'aide financière de la compagnie d'assurances Afrikander Saniam, principal actionnaire de la General Mining et de Volkskas, pourrait être lancée, un jour ou l'autre, toute offre publique d'échange étant, aux yeux de la loi sud-africaine, valable quatre mois et non soixante jours comme le prévoit le code britannique.

BOURSE DE PARIS — 17 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 20	0 896
5 %		4 888
5 % 1920-1960	131 60	4 808
3 % amort. 45-54	82	1 397
4 1/4 % 1963 ..	96 05	2 829
4 1/4-4 3/4% 63	83 30	1 418
Emp. N. Eq. 9% 65	96 65	1 432
Emp. N. Eq.8%68	94 70	1 792
Emp. N. Eq.8%67	91 65	3 797
Emp. 7 % 1973	109 99	0 028
E.D.F. 6 1/2 1950	...	4 327
— 5 % 1960		4 683

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	356 20	356 20
— parts 1959	...	366
Ch. France 3 % ..	110 .	112 50
Abeille-I.G.A.R.D.	...	450 .
Abeille (Vie)	234 10	238 ..
A.E.P.	344 50	340 .
Concorde	252	253 .
Epargne France ..	312	312 .
Fonc. T.I.A.R.D. ..	86 40	83 .
Foncière (Vie) ..	295 70	308 50
France (I.A.R.D.)	322 ..	o312 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	382	397
Préservatrice S.A.	301 50	305 .
Prévoyance	1073	1074
Protectrice A.I.R.	248	239
Alsacien. Banque	301	302
(Li) Bque Dupont	...	203 .
Banque Hervet ..	250	250
Banque Indochine	158 30	163 50
Sté B. et Partic. .	368	368
Banque Worms ..	150 50	158
C.F.E.C.	.	556
C.G.I.B.	77	77 .
Codetel	116 80	113 50
Cofica	u 44 50	u 45 50
C.A.M.E.	6	
Créd. gén. Indust.	102	103 .
(M) Crédit Mod. .		
Financière Sofal .	131 70	135 .
Finextel	110 10	111 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	72 50	74
France-Bail	181	182
Hydro-Energie ..	38	38 .
Immobanque ..	128 50	179 50
Immoffice	114	114
Interbail	123 10	128
Locafinancière ..	115	114 .
Lyon-Alemand ..	125	125 .
Soc. Mars. Crédit	261	261 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	241	232
SLIMINCO	125 60	126 80
Sté Cent. Banque	72	72
SOFICOMI	119	119 20
Sovabail	140	141
UCIP-Bail	117 50	115
Ufiner	297 50	d304
Unibail	117	117
Un. Ind. Crédit ..	122	120
Fonc. Chât.-d'Eau	580	579
(M) S.O.F.I.P. ..	162	166
Fonc. Lyonnaise ..	575	575
Immob. Marseille	900	867
Louvre	216	225
Midi	..	456
Rente foncière ...	.	767
S.I.L.I.C.	245	242 .
SINVIM	180	180
Voitures à Paris ..	231 50	239 50
Celiqi	110 50	108 50
Foccina	o101	98 50
Gr. Fin. Constr. ..	105 60	105 20
Immindo	96 20	97 50
Imminvest	80	79 80
Cie Lyon Imm. ..	92	90 ..
Sagimo	93 10	97 60
UFIMEG	90 ..	88 40
U.G.I.M.O.	97 50	99 ..
Uoros Habit.	126 50	123 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France .	110 90	110 ..
Acier Investiss. ..	91	92 .
Gestion Sélect. ..	189	188
Invest. et Gest. ..	85 50	86 60
Parisienne Plac. ..	..	137 .
Placem. Inter. ...	83 20	82 10
Sofragi	184 90	180
Abeille	195	195
Applic. Hydraul. ..	775	780
Artois	71 50	72
Centen. Blanzy ..	305	310
C. Roussel-Nobel .	230	230
(Ny) Centrest	109	110
(ny) Champex	105	104 50
Charg. Réun. (p.) .	2340	2340
Orléans	81	82
(Li) Dév. R. Nord ..	u130	128
Electro-Financ. ..	245	245
Fin. Bretagne	40	38 40
Fin. Haussmann ..	55 10	55 50
Financière Iéna ..	120 70	118
Gaz et Eaux	299 50	295 .
La Mure	55	54
Lebon et Cie	178	177
(Ny) Lordex	.	111
Cie Marocaine ...	27 30	26 20
O.V.A.I.M.	53 50	53 80
OPB-Paribas	93	91 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza		
Providence S.A. ..	192 ..	192 ..
Révillon	443 ..	443 ..
(Ny) Sade	118 ..	119 ..
Santa-Fe	51 50	63 50
Sotto	67 80	70 50
Sofinex	390 ..	375 ..
Cambodge	40 10	40 10
Clause	422 ..	427
Indo-Hévéas	...	90 50
Agr. Ind. Madag. .	47 50	46
Mimot	67 50	67 50
Padang		61 90
Salins du Midi ..	187	185 10
Aliment. Essent. ..	38 ..	38
Allobroge	d129 .	133
(Ny) Alsac. Super.	210 20	215 .
Banania	274	280
Fromage Bel	114 ..	115
Berthier-Saveco ..	800	790
Cédis	390	405
(M) Chambourcy ..	168	174
Compt. Moderne ..	153	160
Docks France	240	240
Economats Centr.	339	352
Epargne	122 10	122
Fr. Paul-Renard ..	d257	d257
Générale-Aliment.	61	61
Genvrain	217 10	215
Goulet-Turpin	...	158 50
Lesieur (Cie fin.) .	312	320
Gr. Moul. Corbeil .	176	173
Gr. Moul. Paris ..	263	265
Nicolas	337	350
Piper-Heidsieck ..	375	390
Potin	292 70	292 70
Rochefortaise	139	135
Roquefort	182 50	180
Saupiquet	d182	d182
Sup. Marché Doc.	163	163
Taittinger	374	371
★Unipol	197	198
Bénédictine	1930	1860
Bras. Indochine ..	498	o478
Cusenier	400	406
Dist. Indochine ..	288	285
Dist. Réunies	280	285
Bicqlès-Zan	...	78
Saint-Raphaël	171 50	168
Gest. P. Sogepal .	265	266
Union Brasseries .	55	65 50
Beghin-Say	133 10	133 ..
Siamoa	...	219
Sucrerie (Cie Fr.) .	248	245 60
Sucr. Bouchon	145	145
Sucr. Soissonnais .	306	301
Berliet	300	300
Chausson (Us.) ..	58	57 50
Motobécane	138	d144
Saviem	78	78
S.E.V. Marchal ..	47 20	49
Bois Dér. Océan ..	...	144
Borie	240	239
Camp. Bernard ..	159	o162 50
C.E.C.	120	116
Cerabati	125	125
Chim. de la route .	d140 70	d140 70
Ciments Vicat	173 50	173 80
Drag. Trav. Pub. ..	d 63 20	54 80
Dumez	345	350
F.E.R.E.M.	d 74 50	d 74 50
Française d'entr. .	8 75	8 60
G. Trav. de l'E. ..	63 50	64 50
Herlicq	180	185
Lambert Frères ..	68	69
Leroy (Ets G.)	145	145
Origny-Desvroise .	125 90	122 20
Porcher	256	255
Rougier	177	176
Constr. Routes ..	34	33
Routière Colas ..	140 50	145
Sablières Seine ..	160	166
Savoisienne	186	194
Schwartz-Hautm. .	61	62 50
Spie-Batignolles ..	48	48 70
T.P. Fouger.SNCT .	90	90 10
Trindel	133 50	135
Voyer S.A.	d104	107 20
Dunlop	25	25
Safic-Alcan	124	120 10
Bit. Asph. Centr. ..	89	90
Comiphos	83 30	80
Gaumont	455 20	454 90
Pathé-Cinéma	90 50	90 50
Pathé-Marconi	77 80	78
Tour Eiffel	55	54 90
Air-Industrie	64 50	d 67
Applic. Mécan. ..	124	120
Arbel	175	175
Ateliers G.S.P. ..	d 66 40	d 68 20
Av. Dass.-Breguet	134 50	d140
Bernard-Moteurs .	69	70
B. S. L.	230 10	231
Cie des Compt. ..	...	118 60
C. M. P.	200	260
Cope All. Europe .	195 50	195 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	377	375
Duc-Lamothe	307	298
E.L.M. Leblanc ..	188	d194
Emault-Somua	259	269 50
Facom	695	726
Forges Strasbourg	64	64 90
(Li) F.B.M. ch. fer	180	197
Frankel	701	705
Huard-U.C.F.	160	155
Jaeger	d 61 80	63
Luchaire	110	108
Maurubin	113	118
Métal Déployé	240	250
Nadella	117	118
Nodet-Gougis	80 10	76 90
Peugeot (act. out.)	222	226
Ressorts-Nord	19 50	19 50
Roffo	98	86 40
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	...	101
Satam	21 70	21 70
Sicli	...	139 80
Soudure Autog. ..	198	198
S.P.E.I.C.H.I.M. ..	105	107
Stein et Roubaix ..	127	127
Stokvis	95	92
Titan-Coder	...	...
Trailor	345 ..	345
Virax	92	93
Chant. Atlantique	281	282
At. Ch. Loire	58 20	61 50
France-Dunkerque	38 60	40
Ent. Gares Frig. ..	136	o131
Indus. Maritime ..	220	220
Mag. gén. Paris ..	150	155
Cercle de Monaco	40 80	40 60
Eaux Vichy	395	398
Grand Hôtel	2010 d.	2060
Sofitel	...	31 50
Vichy (Fermière) .	...	66 50
Vittel	186	187
Aussedat-Rey	73	75
Darblay S.A.	36	36 50
Didot-Bottin	172 40	167 50
Imp. G. Lang	15 80	15 50
Navarre	d146 50	146 50
Néogravure	...	...
Papeter. France ..	...	42 50
(B.) Pap.Gascogne	230	220
La Risle	120	120
Rochette Cenpa ..	127	129
A. Thiery-Sigrand .	155	155
Bon Marché	30 30	30 10
Mars. Madagasc. .	58 80	54
Maurel et Prom. ..	108 50	107 80
Optorg	127 50	126
Palais Nouveauté .	291	300
Prisunic	44 30	45 20
Uniprix	62	62 20
Claude	...	82
Crouzet	110 50	110
Europ Accumul. ..	282	278
Fulmen	580	630
C.I.P.E.L.	85 50	85
Lampes (part.) ..	450	450
Merlin Gérin	146 20	148
Mors	39	39
Mot. Leroy-Somer .	697	669
Océanic	74 50	74 50
Paris-Rhône	92	95 70
Piles Wonder	423 50	423 50
Radiologie	187	185
SAFT. Acc. fixes ..	709	712
Schneider Radio ..	131	136 20
S.I.N.T.R.A.	373	374
Carnaud	63 10	63 10
Cefilac	60	62
Davum	295	295
Escaut-Meuse	177	177
Fonderie précis. ..	33 60	33 60
Gueugnon (F. de) .	o100 20	103
Profilés Tubes Es.	42 10	42
Senelle-Maub.	82 60	82
Tissmétal	50 70	50
Vincey-Bourget ..	...	62
Huaron	105 50	106
Kinta	...	255
Mokta	...	112
Amrep G.	359 80	360
Antargaz	166	168
Hydroc. St-Denis .	172	172
Labo. Industrie ..	80	81
Lille-Bonnières-C.	137	141
Omn. F. Pétr.	252	253
Oblig. Conv.	...	260
Shell Française ..	...	65
Astral	57 20	55 50
Carbone-Lor.	95 10	96
Castaigne S.A. ..	330	o343
Cochery	d 35 60	37
Delalande S.A. ..	514	515
Finalens	25	28
FIPP	43 60	42 70
(Ly) Gerland	270	268
Gevelot	372	387
Grande-Paroisse ..	92 50	96 20
Huiles G. et dér. ..	88 60	90
Labaz	o462	444 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc .	238	223
Novacel	125 10	120 20
Quartz et Silice ..	78 30	80 ..
Ripolin-Georget ..	..	69 50
Rousselot S.A. ..	332	327
Soufre Réunies ..	211	210
Synthelabo	325	325
Thann et Mulh. ..	90	90
Agache-Willot	43	44
Fourmies-S.F.E.F.	39	39 .
Lainière-Roubaix .	50	50
Roudière	357	370
Saint Frères	23	23 20
Timwear	16 45	16 05
M. Chambon	139	139 .
Delmas-Vieljeux ..	168	171
Messag. Marit. ..	28 80	28 80
Nat. Navigation ..	87	89 60
Navale Worms	103 20	103
Navigation Mixte .	132	136
Saga	41	40 50
Transat (Cie Gle) .	49	51
C.G.T.A.P.	38 60	38 70
S.C.A.C.	92	95
Siemi	280	280
Tr. C.I.T.R.A.M. ..	75 50	75 50
Transport indust. .	102 50	104
(Li) Baignol-Farj. .	d 69	69 90
Bis S.A.	161	159
Blanzy-Ouest	...	d203
La Brosse	96	95
Cigarettes Indo. ..	160	164
Degremont	149 50	155 50
Dong-Trieu	...	150
Duquesne-Purina .	235	236
Ferrailles C.F.F. ..	370	385
Havas	115	120
G. Magnant	58 60	o 56 60
Novafer	190	191
Publicis	105	105
Sellier-Leblanc ..	159	o177 50
(Ly) Tan. Fr. Réun.	o 11 50	11
Brass. du Maroc ..	...	247
Brass. Ouest-Afr. .	186	182
Elf-Gabon	292	294
Min. et Métall. ..	428	430
C.E.C.A. 5 1/2 % ..	...	...
Emprunt Young ..	...	160
Nat. Nederlanden .	109 50	110
Phœnix Assurance	11	10 60
Algemene Ban. ..	463	465
Bco Pop.Español ..	276	294
B. N. Mexique ..	...	25 20
B. régl. intern. ..	5160	5100
Bowring C.T.	2 75	2 65
Commerzbank	319	330
Deutsche Bank ..	553	558
Bowater	5 05	5 50
Bruxelles Lamber	...	214
Gén. Belgique ..	d315	316
Rolinco	166 80	168
Robeco	257 50	265 60
Cavenham	4 70	4 50
Grand Metropolit.	2 80	2 85
Lyons (J.)	...	8 60
Goodyear	65	64 80
Pirelli	...	5 35
I.H.C.	52 50	56
Kubota	5 45	5 40
S.K.F.	144 50	138 50
Pakhoed Holding .	250 80	250
Femmes d'Anjour .	...	d 52
Marks Spencer ..	12	13
A.E.G.	...	118
E.M.I.	...	7 10
Hitachi	2 05	1 90
Honeywell Inc. ..	109	109
Matsushita	4 75	4 75
Otis Elevator	...	127
Sperry Rand	121 60	120 10
Xerox Corp.	260	257 50
Arbed	...	518
Cockerill-Ougrée .	...	131
Finsider	...	1 75
Hoogovens	110 30	107 30
Mannesmann	...	398
Steel Cy of Can. ..	...	123
Thyss. c. 1 000 ..	...	123
Blyvoor	54	50
De Beers (port.) ..	11 50	12 20
De Beers p. cp. ..	...	15 15
General Mining ..	117	116
Hartebeest	127	126
Johannesburg	87	82 45
Middle Witwat. ..	19 30	19
President Steyn ..	110	106 30
Stilfontein	27	26
Vaal Reefs	169 90	160
West Rand	22	21
Alcan Alum.	...	94
Cominco	115	115
Finoutremer	...	121
Minerais Resourc.	12 50	13 95
Noranda	133	131 50
Vieille Montagne .	486 90	487
Am. Petrofina	126	125
British Petroleum	d 24	d 25 30
Gulf Oil Canada ..	112	112
Petrofina Canada .	66	d 72
Shell Tr. (port) ..	14	16

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	78	70 20
Dart Industries ..	77	79
Foseco	d 7 20	7 40
Gevaert	135	137
Glaxo	24	24
Grace and Co	...	104 80
Pfizer Inc	...	126
Procter Gamble ..	377	382
Courtaulds	...	6 40
Est Asiatique	91 70	91 70
Canadian Pacif. ..	66	64 10
Wagons-Lits	d 72	d 75
Barlow-Rand	11 05	11 50
British Am. Tob. ..	...	19 40
Suéd. Allumettes .	...	...
HORS COTE		
Alser	...	1000
Cellulose Pin	151	150 20
Coparex	274	278
Defan	...	65
Ecco	319	320
Eurafrep	1815	1818
Francarep	95 10	96
Intertechnique ..	131	131
Locatel	499	460
Métall. Minière ..	...	65
Pronuptia	...	300
Sabl. Mor. Cor. ..	...	...
Tranchant Electr.	o 38	35
Ufinex	...	107
Oce v. Grinten ..	...	...

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 20/1	
U. C. B.	
Val. de 2 actions, soit.	589

SICAV

Plac. Institut.	10640 99	10281 15
1re catégorie.	9922 78	9728 22

20/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	102 12	97 49
Actions sélec. ..	128 21	122 40
Aedificandi	144 30	137 76
Agfimo	149 56	142 78
A.L.T.O.	139 61	133 28
America-Valor ..	213 50	203 82
Assurances Plac	103 23	98 55
Bourse-Investiss.	111 02	105 99
B.T.P. Valeurs ..	115 25	111 47
C.I.P.	226 19	215 94
Convertibles	102 65	97 90
Convertimmo	114 38	109 19
Drouot Invest. ..	128 25	122 43
Elysées-Valeurs .	138 93	132 63
Epargne-Croiss. .	407 82	389 33
Epargne-Inter ..	207 84	198 42
Epargne-Mobil. ..	140 84	134 45
Epargne-Oblig. ..	129 61	123 84
Epargne Revenu	*248 98	237 70
Epargne Valeur ..	151 71	144 83
Foncier Investis.	262 54	250 64
Fortune 1	108 15	103 25
France-Croissance	108 62	103 69
France-Epargne ..	107 93	103 03
France-Garantie .	208 11	196 19
France-Invest. ..	112 89	107 77
Laffite Rend.	115 21	109 99
Laffitte-Tokyo ..	114 64	109 44
Nouv. France-Obl	244 19	233 12
France Placement	120 80	115 36
Gestion Rendem.	177 93	169 86
Gest. Sél. France	188 41	132 13
I.M.S.I.	128 20	122 26
Indo-Valeurs	136 88	130 67
Intercroissance ..	125 23	119 55
Intersélection ..	119 01	113 61
Livret portef. ..	168 07	160 45
Paribas Gestion .	110 83	105 90
Pierre Investiss.	159 39	152 16
Rothschild-Exp. .	218 98	209 05
Sélect-Croissance	448 62	428 28
Sélection Mondial	90 99	86 88
Sélection-Rend. ..	124 86	119 20
Slivafrance	139 71	133 37
Slivam	100 44	95 89
Slivarente	133 88	127 03
Slivinter	186 65	180 86
Segepargne	244 38	233 30
Sogevar	263 57	251 62
Soleil-Investiss.	123 46	117 85
U.A.P. Investiss.	100 98	96 38
Unifoncier	276 11	263 59
Unijapon	117 50	112 17
Unisic	107 ..	102 11
Worms Investiss.	194 34	185 53
20/1		
Credinter	116 76	111 47
Croissance-Imm.	121 10	115 61
Epargne-Unie ..	250 09	238 75
Euro-Croissance .	121 46	115 96
Financière privée	287 26	274 24
Fructidor	128 ..	122 20
Gestion Mobilière	161 58	154 26
Mondiale Invest.	163 46	156 04
Oblisem	116 44	111 16
Optima	122 07	116 53
Sicavimmo	159 14	151 92
S. I. Est	311 10	296 99
Sogince	102 89	97 46
Soginter	329 51	313 61
Univalor	134 77	128 66
Valorem	127 93	122 13

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
551	4,50 % 1973	531 .	525 ..	524	524 ..
880	C.N.E. 3 %	1026	1034	1034	1025
215	Afrique Occ.	247 .	255	252 .	250
290	Air Liquide	314	317 10	317 10	317 60
48	Als. Part. Ind	60	64 ..	67 40	66 50
53	Alsthom	74 80	76	75 90	74 80
23	Antar P. Aq.	26 50	26 50	28 80	26 ..
226	Applicat. gaz	264 .	265	267	265
399	Aquitaine	407	404	406	404
71	— (certif.)	73 90	74 40	74 40	73
162	Arjom.-Priou	157 .	157	163	160
132	Aux. Entrepr.	184 .	190 10	190 10	187 .
187	Auxil. Navig.	194 .	193	193	192
86	Babc.-Fives	83 90	85	85	85
126	Bail-Equip.	137 50	137 50	138	138 90
142	Bail-Invest.	147 50	148	148 10	147
140	B.C.T.	157 50	158	158	159
83	Bazar H.-V.	100 10	98 50	97 50	100 ..
128	Béghin-Say	133 10	133 10	133 10	133
480	Bic	605	625	625	620
380	Bouygues	462	485	476 50	477 .
365	B.S.N.-G.D.	433 50	432	432 ..	436 .
1400	Carrefour	1748 .	1771 .	1770	1791
1000	Casino	1161	1193	1193	1160
140	C.D.C.	170 20	164	166 50	163 .
140	Cetelem	140	138	138 20	138
210	Char. Réun.	199 .	197 10	197 10	193 20
18	Chât.-Comm.	72	72 .	72	72
200	Chiers	212 80	215 50	215 80	218
73	Chim. Rout.	90	98	95	98
67	Cim. Franç.	85	85	84 95	85
114	— (obl.)	109 50	109 50	109 50	109 50
1010	C.I.T. Alcatel	1205	1215	1218	1217
29	Citroën	29 40	29 50	29 50	29 25
137	Club Méditer.	179 10	180 .	180	180
265	C.M. Industr.	294	298	300	295
99	Cofimeg	105	105 50	104 90	105
62	Cofimer	66 10	68	68 10	67 50
325	Cie Bancaire	388 50	389 90	389 90	389 90
235	C.G.E.	290	291 .	290	290
135	C. Entrepr.	145	140	144 30	143
120	Cot.-Foucher	119 50	126 60	125	123 40
187	Cr. Com. Fr.	127 50	125 50	125 50	122
160	— (obl.)	155	155	155	154 90
315	Créd. Fonc.	333	338	338	339
135	C. F. Imm.	142 20	142 50	144	141 50
97	Créd. Indust.	115	117	117 50	117 40
265	Créd. Nat.	302 50	301	309	308
95	C. Nord-B.P.	93 50	93 90	94 90	95 50
158	Creusot-Loire	167 80	168	169	167
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
490	Cie Gle Eaux	572 .	593 .	586 .	586
86	Electro-Méc.	103	106 .	106 .	106 90
173	Eng. Matra	200	193	199	199 80
137	E. J. Lefebvre	156	175	170 .	171 50
56	Esso S.A.F.	62 50	61 80	62 .	62
117	Eurafrance	145	145	145	142 20
230	Europe N° 1	258	257	268 10	257 50
160	Ferodo	185 .	190 10	191	190 .
114	Fin. Paris P.B.	141 50	144 80	144 50	142
61	Fin. Un. Eur.	58	59 10	60 .	60
51	Fraissinet	55 80	56	56	55 20
50	Fr. Pétroles	93 50	94	94 90	94
20	— (Certific.)	22 70	22 70	22 70	22 50
81	Galeries Laf.	88 .	89 60	89 60	89 .
83	Gle d'entr.	108 80	103 90	104 .	106 ..
109	Gle Fonderie	146	145	146 ..	145 .
187	Générale Occ	193	189	187	185 20
118	G. Tra. Mars.	159 ..	159	159 10	159 ..
380	Guyenne-Gas.	434 .	434	434	439 .
142	Hachette	162	165	164 70	165 10
220	Hutch. Mapa	224	224 50	224 50	223 50
630	Inst. Mérieux	679	690	690 .	690 .
345	J. Borel Int.	457 .	482	482	460 .
72	Jeumont Ind.	83 10	85 10	85 90	84 90
62	Kali Ste Th.	67 20	66 10	66 10	66 ..
58	Kléber-Col.	58 80	58 50	62 80	63 50
192	Lab. Bellon	248 .	246	244 50	241
185	Lafarge	163 10	165	166 .	165 90
235	— (obl.)	228 50	229 60	229 50	225 20
300	La Hénin	350	349	349	348
1440	Legrand	1610	1645	1646	1645
132	Locabail	152	155	154	155
110	Locafrance	141 50	145	147	143
185	Locindus	206 .	205 90	205 90	209 90
670	L'Oréal	828	877	868	877
2770	— obl. conv.	2830	2860	2880	2860 .
300	Lyonn. Eaux	353	358	360	358
28	Mach. Bull	30 40	31 80	31 50	32 ..
610	Mais. Phénix	786	808 .	814	808
150	Mar. Firminy	138 60	133 .	134	133
58	Mar. Ch. Réu.	56	56	56	56
1370	Mat. Téléph.	1645	1682 .	1709	1710
35	M.E.C.I.	40 80	41	41 20	41 80
122	Mét. Norm.	123	124	124	125 .
530	Michelin B.	728	749	776	770
485	— oblig.	448	447	447	447
400	Moët-Hen.	493	535	539	535
171	Moulinex	238 80	238 40	243	243
435	Mumm	478	484	485	485 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
141 ..	Olida-Caby	161	163	166 .	167
74 ..	Opfi-Paribas	72 95	72 90	72 95	72 50
100	Paris-France	123	124 50	124 50	124 50
120	Patern. S.A.	127 99	126 50	128	126
55	Pechelbronn	62	60 40	60 40	60
115	P.U.K.	120	124 40	124	123 .
67	Penarroya	61 80	63 90	63 90	63 90
184	Penhoet	264 30	270	270	269
370	Pernod	410 50	420 50	420	420
103	Perrier	115 30	117 50	117 40	117 50
30	Pétroles B.P.	32	32	32	31 90
130	Peugeot	158 10	161 50	161 50	161 50
255	— (obl.)	243 30	240 20	240 20	240 20
71	Pierre Auby	69 90	70 30	70 30	70 05
88	P.L.M.	92 .	98 40	98 40	97
280	Poclain	373 .	379	380	379
87	Pollet et Ch.	104 80	105 80	105 80	105 10
60	Pompey	61 85	62 10	62 40	61 .
89	P.M. Labinal	94 30	94	94	94 .
56	Prénatal	71 .	71 50	69 90	71
67	Presses Cité	77 50	78 80	78 50	78
198	Prétabail Si.	195 .	193	195	192 50
185	Pricel	139 .	142	139 90	140 10
250	Primagaz	247 .	247 10	247 10	249 90
82	Printemps	84 ..	87 50	87 50	87
225	Radar S.A.	281	300	300	257 .
380	— (obl.)	388	390	394 50	390 .
235	Radiotech.	302 50	312	316	314
85	Raffin. (Fse)	109 10	112	112	112
180	Raff. St-L.	181	180 10	184 90	184
330	Redoute	348	348	349	345 10
112	Rhône-Poul.	129	132 20	132	132
400	Ricard	435	440	444	444
235	Rouss. Uclaf	257 10	262	262	262
495	Rue Impérial	476	486	486	490
87	Sacilor	90 50	89 50	89 90	89 .
350	Sagem	414	420	442 ..	425 .
91	Saint-Gobain	111 10	115	115 50	116
360	S.A.T.	464	468	469	477
125	Saulnes	135 90	136	136	133 50
119	Saunier-Duv.	132	129 50	128 50	129 50
150	Schneider	168	167	168 60	165
60	SCOA	62 90	62 95	63	62
98	Sefimeg	100 10	100 30	100 30	100 30
109	Seichimé	109	109	109	109 40
275	S.I.A.S.	300	310 .	313 80	310
235	Sign. E. El.	276	279	287	283 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
205	Talcs-Luz.	235 40	239 .	239	237 .
180	T.R.T.	208	217	219 40	219 10
700	Tel. Electr.	809	828	828	828
480	Tel. Ericss.	608	624	624	624
60	Terres Roug.	63	63 10	63 10	62 55
109	Thomson-Br.	134 90	138 10	139 70	139 50
139	U.I.S.	141 30	141 30	141 30	143 30
285	U.C.B.	297	299 90	299 90	294 50
155	Un.Fr. Bques	163 50	173	173	170 ..
68	U.T.A.	62	61 50	61 50	60 40
93	Usinor	95	95	94 90	95 ..
126	— (obl.)	116	115 .	116	115 ..
130	Vallourec	141 50	140 30	140 40	140 30
590	V.Clicquot-P.	620	627 .	628	629 .
580	Viniprix	625	630	632	638
200	Amer. Tel.	208 50	205 30	205 30	205 ..
21	Ang. Am. C.	21 .	21 20	21 10	20 80
225	Angold	198 20	195 50	190 ..	197 55
250	Astur. Mines	245 50	247 .	250 10	249
205	B. Ottoman	220 60	226	226 ..	229 90
225	BASF (Akt.)	253 .	258	258	260
188	Bayer	202 .	207	206 50	205 .
128	Buffelsfont.	110 50	108 10	107 80	108 .
10	Charter	9 50	9 65	9 60	9 75
119	Chase Manh.	137 60	142	146 .	148
360	C.F. Fr.-Can.	379	376	376 ..	389
11	De Beers (S)	11 45	12 30	12 40	12 20
225	Dome Mines	207	200 50	200 .	200
415	DuPont Nem.	418	424	423 ..	425
380	East. Kodak	300 .	299 90	283 ..	299 50
71	East Rand	67 50	65 10	65 50	66 10
210	Ericsson	209 50	209 50	209 50	207 50
280	Exxon Corp.	308 .	299	301 .	299
151	Ford Motor	159	158 50	158 .	160
163	Free State	153 50	148	148 ..	149

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
150	Gen. Electric	164 50	162 90	161 ..	162 90
144	Gen. Motors	162	163 50	163 60	162
23	Goldfields	20 40	20 10	20 20	19 70
46	★ Harm. Go.	41 15	40 90	40 70	41
210	Hoechst Akti.	218 20	224 ..	224	223 ..
13 50	Imp. Chem.	14 90	14 90	14 90	15 ..
105	Imperial Oil	109	108 50	112 ..	107 .
770	I.B.M.	720	713	709 .	713
91	Internickel	99 70	99 80	99 20	101
58	I.T.T.	72 90	74 40	72 10	73 30
155	Mob. Oil Co.	155 ..	153 10	153 10	155
3670	Nestlé	4500 ..	4630 .	4650 ..	4640
350	Norsk Hydro	377	375 .	368	376
6	Olivetti	6 15	6 15	6 15	6 25
400	Petrofina	420	424 .	419 .	420
37	Philips	40 20	42 30	41 90	41 50
160	Prés. Brand.	145	137 80	137 90	137 20
210	Quilmès	223 .	223	223	219 ..
205	★ Randfont.	171	163 90	160 30	165 ..
63 ..	Rand. Selec.	50 50	50 20	50 20	51 .
112	Royal Dutch	114 40	113 80	113 80	113 50
9	Rio Tinto Zin.	9 25	9 40	9 50	9 20
189	St-Helena	169 50	168	165 60	162
480	Schlumberge.	438	441	434 ..	443
14	Shell Tr (S.)	14 85	15 80	15 70	15 50
410	Siemens A.G.	428 50	427 .	429 .	436 50
24	Sony	24	24 .	23 80	24
10	Tanganyika	10 10	10 30	10 30	10 25
140	Unilever	159 .	159 ..	159 .	160 ..
30	Union Corp.	31 85	30 60	30 50	31 ..
130	U. Min. 1/10	148	148	143 .	140 .
280	West Drief.	247 50	247 80	246 90	248 50
188	West Deep	116	113 50	114 20	114 50
225	West Hold.	197 50	192 80	194 50	195
4	Zambia Cop.	3 95	3 95	3 90	3 95

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17.1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 398	4 366	4 37
Canada ($ can. 1)	4 431	4 423	4 365
Allemagne (100 DM)	184 800	184 450	183 50
Belgique (100 fr.)	12 322	12 312	12 10
Danemark (100 krd.) ..	77 620	77 520	77 50
Espagne (100 pes.)	7 842	7 822	7 60
Grande-Bretagne (£ 1) ..	10 362	10 332	10 35
Italie (100 lires)	0 678	0 677	0 65
Norvège (100 krn.)	85 520	85 490	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 875	177 800	177
Portugal (100 esc.)	17 945	17 900	17 75
Suède (100 krs.)	108 300	108 120	107 25
Suisse (100 fr.)	171 900	171 376	171 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre) ..	26800	25500 .
Or fin (kilo en lingot) ..	25900 .	25550 ..
Pièce française (20 fr.) ..	274 30	269 .
Pièce française (10 fr.) ..	199 80	198 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	270 10	263 .
Union latine (20 fr.)	249 20	244 .
Souverain	252	249 ..
Pièce de 20 dollars	1231 20	1210
Pièce de 10 dollars	649 80	631 .
Pièce de 5 dollars	487 50	478 .
Pièce de 50 pesos	1042	1029 50
Pièce de 10 florins	250 ..	248 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

Au Portugal

Le gouvernement délibère à nouveau sur le projet de syndicat unique

Le gouvernement provisoire portugais est à nouveau réuni ce lundi 20 janvier pour examiner le projet de création d'une centrale syndicale unique, qui a provoqué un grave conflit entre partis socialiste et communiste.

Le conseil permanent de l'episcopat portugais a, d'autre part, pris position, le 18 janvier, en faveur de la liberté syndicale, c'est-à-dire contre le projet approuvé par le Mouvement des forces armées.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le projet de loi sur les associations syndicales, qui a mis en évidence les divergences profondes entre le parti communiste et le parti socialiste, est à nouveau en discussion ce lundi 20 janvier devant le conseil des ministres. Une première réunion des membres du gouvernement provisoire, consacrée à ce sujet, le 17 janvier, n'avait donné aucun résultat. *Les deux parties maintiennent* leurs positions : le parti communiste et le Mouvement des forces armées sont pour une confédération syndicale unique. Le parti socialiste et le parti populaire démocratique (P.P.D.), qui représente la droite de la coalition gouvernementale, s'y opposent vigoureusement.

Affaibli par des contradictions internes, qui ont provoqué le départ d'une partie de ses militants, le P.S. doit faire face, dans une compagnie pour lui assez embarrassante, à la situation très dangereuse créée par ses deux partenaires les plus puissants. D'une part, la commission de coordination du Mouvement des forces armées, dans une déclaration dont la cible n'échappe à personne, affirme « *ne pas accepter que des forces politiques n'aperçoivent pas les véritables problèmes nationaux et ne comprennent pas que ces problèmes ne peuvent se résoudre que par l'unité des forces progressistes et du peuple travailleur* ». D'autre part, le parti communiste ne manque pas l'occasion d'associer le P.S. à l'« *impérialisme étranger* ».

La détermination du M.F.A., responsable de « *la direction de l'actuel processus révolutionnaire* », est telle que l'on peut écarter toute hypothèse de « *pluralisme syndical* ». A moins que l'examen de la question ne soit remis à plus tard, comment réagiront donc les deux partis qui s'opposent au projet ? S'ils quittaient la coalition, la crise qui en résulterait pourrait remettre en cause les élections actuellement prévues pour le mois d'avril. Or, le P.S. et le P.P.D. sont ceux qui attendent avec le plus d'impatience le résultat de ces élections.

Ainsi, et malgré quelques changements qui pourraient intervenir dans le gouvernement, on peut penser que ces deux partis réagiront avec modération. « *Il n'y a pas de rupture et nous ferons tout pour l'éviter* », a déclaré M. Mario Soarès — secrétaire général du parti socialiste et ministre des affaires étrangères, — qui se plaint du caractère « plébiscitaire » de la manifestation communiste du 14 janvier, et demande l'ouverture d'une enquête sur la méthode suivie par le ministère du travail pour découvrir qu'un million et demi de travailleurs sont favorables, comme ce département l'a indiqué, *à la confédération syndicale* unique.

« *La participation du P.P.D. au gouvernement après la reconnaissance de l'unité syndicale par la loi dépendra des termes de la loi elle-même* », a cependant déclaré, pour sa part, M. Sa Carneiro, secrétaire général de ce parti, au cours d'une conférence de presse.

S'ils étaient battus sur ce sujet, il resterait aux deux partis opposés au projet de contrôle syndical à espérer que l'Assemblée élue estime inconstitutionnelle une loi promulguée par un gouvernement provisoire « *incompétent pour prendre des mesures de fond* ».

JOSE REBELO.

La fin de la visite de M. Rodriguez à Paris

LA FRANCE ACCORDE A CUBA 1 MILLIARD ET DEMI DE FRANCS DE CRÉDITS POUR 1975 ET 1976

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain qui était en visite en France depuis mercredi, a quitté Paris le lundi 20 janvier, après un entretien avec le ministre de l'économie, M. Fourcade. Cette conversation a permis de préciser les intentions de la France concernant les crédits que Cuba souhaite obtenir pour contribuer au développement de son économie.

« L'entretien que j'ai eu avec M. Fourcade, nous a déclaré M. *Carlos Rafael Rodriguez*, a eu pour premier résultat de définir le montant des crédits français pour 1975-1976 : ils s'élèveront à environ 1 500 *millions* de francs. Leur répartition sera étudiée en avril à La Havane, au cours de la première réunion de la commission mixte franco-cubaine, qui sera présidée du côté français par le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Segard. Nous avons, d'autre part, envisagé un plan de dix ans pour les grands investissements. »

Dans les rapports entre la France et d'autres pays socialistes, comme l'Union soviétique, le terme de « grand investissement » s'applique à des projets d'au moins 450 millions de francs, il faut toutefois ici tenir compte de la différence d'échelle entre les deux pays.

Avant de partir pour Moscou, où il *rencontrera M. Kossyguine et* participera à une réunion de travail du COMECON, le vice-premier ministre cubain a exprimé sa satisfaction de l'accueil qui lui a été réservé au cours de sa visite. Il s'est félicité de constater que M. Chirac souhaitait augmenter le commerce de la France avec Cuba. Le vice-premier ministre cubain a invité, au nom du premier ministre *Fidel Castro*, le *premier ministre* français à se rendre à Cuba. Cette invitation a été acceptée.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 janvier 1975 a été tiré à 519 919 exemplaires.

« VINGT BOURSES DE TRAVAIL POUR LES JEUNES ÉCRIVAINS » annonce M. Giscard d'Estaing

Dans une lettre ouverte à M. Pierre Emmanuel, président du Pen-Club français, et à M. François-Régis Bastide, qui préside le groupe des lettres à la commission des affaires culturelles du VIe Plan, M. Valéry Giscard d'Estaing annonce une série de mesures visant à améliorer la condition des écrivains :

« J'ai donné pour instruction aux administrations concernées de mettre au point sans délai un régime de protection sociale élargi et unifié. Je peux vous annoncer que le gouvernement présentera, à la session parlementaire de printemps, un projet de loi qui étendra le bénéfice du régime général de Sécurité sociale, pour les trois risques, à tous les écrivains exerçant à titre principal une activité littéraire, quel que soit le mode de diffusion utilisé. Toutes les entreprises qui participent à la diffusion de leurs œuvres contribueront au financement de cette protection sociale.

En outre, sur la proposition du secrétaire d'Etat à la culture, j'ai fait engager une série d'actions nouvelles en faveur des écrivains.

C'est ainsi qu'en 1975, par l'intermédiaire du Centre national des lettres, vingt bourses de travail d'un montant substantiel seront accordées à de jeunes écrivains. D'autre part, des auteurs qui ont acquis une certaine notoriété pourront, pour la première fois en France, recevoir les moyens de consacrer une année entière à leur production littéraire. »

A Bruxelles

Le plan français sur les prix agricoles relance le débat entre les Neuf

*Parallèlement à leurs collègues chargés des questions agricoles, les ministres des affaires étrangères des Neuf se réunissent ce lundi à Bruxelles pour étudier plusieurs questions intéressant la politique énergétique. La Commission européenne propose que les Etats membres participant à l'Agence internationale de l'énergie créée au sein de l'O.C.D.E. et animée par les Etats-Unis ne souscrivent à aucune décision susceptible d'intéresser la Communauté sans en avoir auparavant délibéré à neuf, c'est-à-dire en présence des Français, qui ne collaborent pas à l'Agence (*le Monde *du 16 janvier). Le conseil va également étudier les mesures à prendre pour engager le dialogue avec les pays producteurs de pétrole. La commission propose à ce propos au conseil de prendre les décisions de procédure nécessaires pour que la Communauté soit en mesure de participer à la conférence préparatoire entre pays producteurs et pays consommateurs qui doit se tenir en mars.*

Les ministres des affaires étrangères examineront enfin la préparation de la négociation commerciale multilatérale qui doit s'engager au GATT, et ils feront le point de la situation après l'interruption des négociations entre la C.E.E. et les quarante-cinq pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent de s'y associer.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf reprennent ce lundi à Bruxelles leur négociation sur les prix de la prochaine campagne. Vu l'état peu avancé où ils ont laissé le dossier la semaine passée, il ne semble guère probable qu'ils parviennent à des conclusions dès cette session, mais deux éléments vont donner une coloration nouvelle aux débats.

Le plan de réajustement des revenus agricoles conçu par le gouvernement français modifie en effet quelque peu les données de la discussion bruxelloise. La rendra-t-elle plus facile ? C'est possible, *dans la mesure où M. Bonnet* peut se contenter désormais d'une revalorisation moyenne des prix de 10 %. Cela rapproche sa position de celle des pays membres, tels l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas qui, par souci d'éviter l'apparition d'excédents coûteux à résorber, plaident en faveur de hausses de prix limitées.

Il faut voir, cependant, comment la Commission et les pays partenaires accueilleront les mesures nationales d'accompagnement qui ont trait à la fiscalité et au crédit envisagées par Paris pour permettre que le réajustement des revenus agricoles atteigne 13,5 %. Certes, le gouvernement français a assuré qu'il s'agirait de mesures compatibles avec la réglementation communautaire. Mais cet avis *sera-t-il* partagé par les autorités bruxelloises ?

Lors de la précédente réunion ministérielle, le débat annuel sur les prix s'est trouvé soudainement « *enrichi* » d'un dossier difficile et peut-être bientôt explosif : l'approvisionnement en sucre, en 1975, de deux pays déficitaires de la C.E.E., le Royaume-Uni et l'Italie. En octobre 1974, les Neuf ont pris l'engagement d'assurer cet approvisionnement au prix communautaire, en achetant les quantités nécessaires sur le marché mondial, et en comblant par une subvention du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) la différence — substantielle — entre le prix mondial et le prix communautaire. Dans ce contexte, la Communauté a déjà acheté au prix fort 200 000 tonnes sur le marché mondial, soit un coût d'environ 500 millions de F pour le FEOGA.

Or cela ne suffit pas : l'Italie se trouve aujourd'hui au bord de la rupture de stock. La commission demande au conseil des ministres l'autorisation de se porter acquéreur sur le marché mondial de 300 000 tonnes supplémentaires. La semaine passée, plusieurs ministres, dont MM. Bonnet et Ertl, préoccupés par l'ampleur des dépenses qu'entraînerait une telle opération, ont demandé à réfléchir. Il n'est pas douteux que le Royaume-Uni et l'Italie prendraient très mal une remise en cause soit par l'Allemagne, soit par la France, de l'engagement contracté en octobre par les Neuf.

La discussion des ministres sur ce thème se présente sous un jour d'autant plus difficile que l'accord d'octobre a été rédigé, parce que *cela arrangeait* tout le monde, dans des termes qui laissent subsister passablement d'ambiguïtés sur la nature exacte de l'engagement pris par la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les quatre commissions du VIIe Plan ne comprennent que trente membres chacune

La composition des quatre commissions qui, jusqu'en mars, travailleront pour définir les options et les choix généraux du VIIe Plan a été publiée au *Journal officiel* du 19 janvier. L'effectif de chaque commission est d'une trentaine de personnes, comprenant des représentants des organisations professionnelles et syndicales, des membres de l'administration ainsi que quelques personnalités qualifiées. Le nombre des représentants de l'administration a été réduit par rapport aux commissions du VIe Plan.

● *La commission de la croissance, de l'emploi et du financement* sera présidée par M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE ; son vice-président sera M. Roger Fauroux, directeur général adjoint de la société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et son rapporteur M. Paul Lemerle, inspecteur des finances.

● *La commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie* sera présidée par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat ; son vice-président sera M. François Essig, délégué adjoint à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, et son rapporteur général, M. Georges Mercadal, ingénieur des ponts et chaussées.

● *La commission des inégalités sociales* sera présidée par M. Jacques Méraud, rapporteur général du Centre d'étude des revenus et des coûts ; sa vice-présidente sera Mme Marcelle Devaud, membre du Conseil économique et social, et son rapporteur général Mme Marie-Aimée Latournerie, maître de requêtes au Conseil d'Etat.

● *La commission des relations économiques et financières avec l'extérieur* sera présidée par M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Commission de la C.E.E. ; son vice-président sera M. Jean-Louis Descours, président-directeur général des Chaussures André, et son rapporteur général, M. Robert Raymond, directeur des relations avec l'étranger à la Banque de France.

هكذا في الأصل